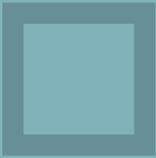




Rapport annuel
pour l'exercice clos le 31 mars
2008

une longueur d'avance





1	Profil de l'entreprise
2	Message du président du conseil d'administration
4	Message aux actionnaires
7	Aperçu de la situation financière
8	Présidents de groupe
9	Quatre divisions équilibrées
10	Présence mondiale CAE
12	Formation et services associés – Civil
14	Produits de simulation – Civil
16	Produits de simulation – Militaire
18	Formation et services associés – Militaire
20	CAE Services professionnels et Presagis
21	Dotation en pilotes
22	Les marchés émergents
23	Éventail des services offerts
24	Collectivité
25	Revue financière
27	Rapport de gestion
79	Rapport de la Direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
79	Rapport des vérificateurs indépendants
81	États financiers consolidés
85	Notes afférentes aux états financiers consolidés
138	Conseil d'administration et direction
139	Renseignements aux actionnaires et aux investisseurs
140	Déclarations prospectives

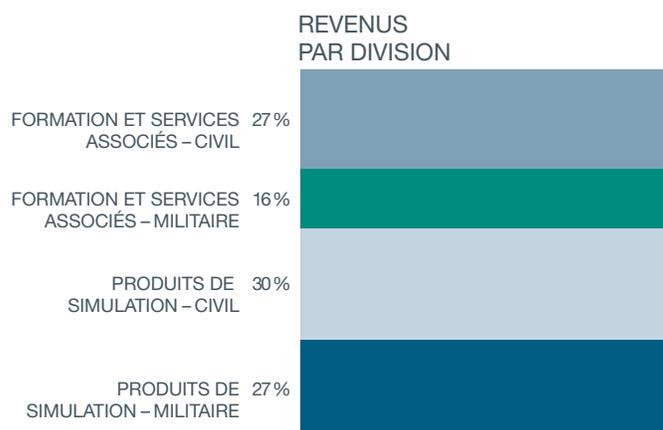
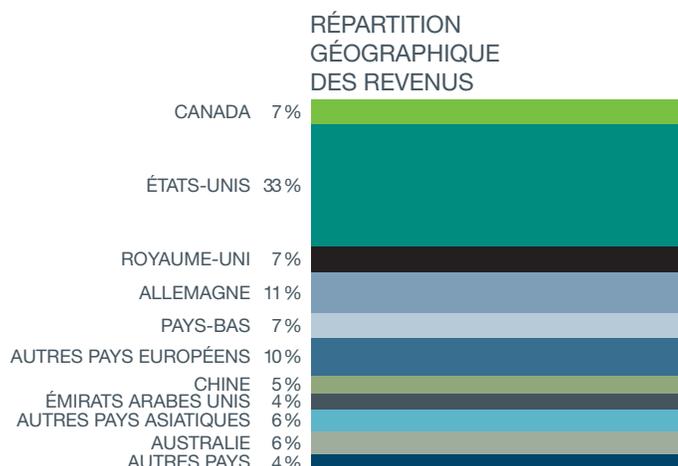
Profil de l'entreprise

CAE est un chef de file mondial dans les domaines des technologies de simulation et de modélisation et des solutions de formation intégrées destinées à l'industrie de l'aviation civile et aux forces armées partout dans le monde. Elle génère des revenus annuels de plus de 1,4 milliard de dollars canadiens et compte plus de 6 000 employés dans plus de 75 sites de fabrication et de formation répartis dans 20 pays. Nous proposons le plus grand nombre de simulateurs de vol et de dispositifs d'entraînement pour l'aviation civile au monde. Chaque année, nous formons plus de 75 000 membres d'équipage grâce à notre réseau mondial de 27 établissements de formation en aviation civile et militaire. Nous offrons également à différents marchés des logiciels de modélisation et de simulation, et notre division CAE Services professionnels assiste les clients pour une large gamme de besoins axés sur la simulation. www.cae.com

Points saillants financiers de 2008

(en millions de dollars, sauf montant par action)

	2008	2007	2006
Résultats d'exploitation			
Activités poursuivies			
Revenus	1 423,6	1 250,7	1 107,2
Bénéfice	164,8	129,1	69,6
Bénéfice net	152,7	127,4	63,6
Situation financière			
Total de l'actif	2 253,2	1 956,2	1 716,1
Dette totale à long terme, déduction faite de l'encaisse	124,1	133,0	190,2
Par action			
Bénéfice tiré des activités poursuivies	0,65	0,51	0,28
Bénéfice net	0,60	0,51	0,25
Dividendes	0,04	0,04	0,04
Capitaux propres	3,74	3,30	2,69





Message
du président
du conseil
d'administration

Lynton R. Wilson, président du
conseil d'administration

ÉQUILIBRE, DIVERSITÉ ET ESPRIT D'ÉQUIPE : TELLES SONT
LES QUALITÉS QUI ASSURENT LE SUCCÈS DE CAE DEPUIS
DE NOMBREUSES ANNÉES. DURANT L'EXERCICE 2008,
CAE A RÉALISÉ UNE FORTE CROISSANCE DANS TOUS
LES SEGMENTS DU MARCHÉ ET A AUSSI ÉTÉ RECONNUE
POUR L'EXCELLENCE DE SA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE.

Message du président du conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2008, CAE a continué à diversifier ses activités sur les marchés civil et militaire entre les produits et les services, ainsi que dans différentes régions du monde. Certaines initiatives comme la dotation en pilotes, l'expansion dans les marchés émergents et l'utilisation des technologies de modélisation et de simulation, ont permis à CAE de générer des bénéfices stables et d'avoir une souplesse stratégique.

L'exercice a été marqué par une réussite financière soutenue et par la reconnaissance des améliorations apportées aux pratiques de gouvernance de l'entreprise. En janvier 2008, CAE a mérité ex aequo le prix décerné pour sa saine gouvernance, dans la catégorie Grande entreprise, par la firme internationale Korn/Ferry et le Magazine *Commerce*. Ce prix récompense les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise adoptées par le conseil d'administration et la direction des sociétés qui ont leur siège social au Québec. Les caractéristiques qui ont valu ce prix à CAE sont l'équilibre, la diversité et l'esprit d'équipe affichés par le Conseil et la direction ainsi que le souci de transparence de l'entreprise.

Au nom du Conseil, j'aimerais aussi saluer l'équipe de direction de CAE, présidée par M. Robert Brown, ainsi que tous les employés de CAE. Nous avons confiance en l'avenir de notre entreprise.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lynton R. Wilson', with a long horizontal stroke extending to the right.

Lynton R. Wilson

Président du conseil d'administration



Message aux actionnaires

Robert E. Brown, président et chef de la direction

CAE A GÉNÉRÉ D'EXCELLENTS RÉSULTATS ET AFFICHE UNE CROISSANCE STABLE AU NIVEAU DES REVENUS, DU BÉNÉFICE ET DES PRISES DE COMMANDES DANS LES SECTEURS CIVIL ET MILITAIRE.

Les revenus ont augmenté de 14 % pour atteindre 1,4 milliard \$ et environ 60 % de l'ensemble des revenus ont été générés à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Notre bénéfice provenant des activités poursuivies a également augmenté de 28 % pour atteindre 164,8 millions \$ et nous avons continué à renforcer notre situation financière en clôturant l'exercice avec un flux de trésorerie positif de 173,4 millions \$.

La stratégie que nous avons annoncée en février 2005 a porté fruit. Depuis, nous avons augmenté avec succès les revenus et les bénéfices. Nous avons atteint ces résultats tout en améliorant notre bilan ainsi qu'en équilibrant nos activités entre les secteurs militaire et civil, et les produits et les services. Au même moment, nous avons amélioré notre diversification géographique. Au cours de l'exercice, un tiers de nos revenus provient de l'Amérique du Nord, un tiers de l'Europe et un tiers des régions émergentes comme l'Asie-Pacifique, le Moyen-Orient et l'Amérique du Sud. Les commandes générées ont été réparties entre les secteurs militaire et civil, totalisant 746,1 millions \$ et 919,4 millions \$ respectivement.

Durant l'exercice 2008, la position de CAE s'est renforcée dans le monde. Dans la région de l'Asie-Pacifique, nous avons signé un accord de 10 ans pour la formation des pilotes avec AirAsia et choisi Kuala Lumpur à titre de plaque tournante de la formation dans la région de l'Asie du Sud-Est. En Inde, nous augmentons notre présence en construisant un centre de formation et en établissant des partenariats avec le gouvernement indien pour assurer la formation des pilotes dans deux écoles nationales de formation au pilotage. Nous avons fait l'acquisition d'une des principales sociétés de simulation militaire en Inde et nous procédons à l'établissement d'un centre de formation sur hélicoptères avec notre partenaire de coentreprise, Hindustan Aeronautics Limited. Nous avons augmenté notre capacité de formation dans notre centre en coentreprise à Dubaï et nous avons procédé à l'agrandissement de nos centres au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Chine. En Amérique du Nord, nous avons ouvert un centre pour l'aviation d'affaires au New Jersey et nous avons signé des contrats avec Air Canada et UPS pour les services d'exploitation de leurs centres de formation. Nous avons également annoncé des programmes de formation pour couvrir 90 % de la flotte d'avions d'affaires.

CAE a vendu 37 simulateurs de vol – un nombre presque record – aux compagnies aériennes, aux constructeurs et aux exploitants d'avions en Asie, en Europe, en Amérique du Nord, au Moyen-Orient et en Australie. Notre investissement dans l'innovation se poursuit et nous avons lancé un certain nombre de nouvelles percées technologiques. CAE est demeurée en tête de l'industrie en développant des simulateurs prototypes pour de nouveaux modèles d'avions, et notre nouveau simulateur révolutionnaire, la Série CAE 5000, qui a été conçu spécialement pour répondre aux nouveaux besoins en formation et aux marchés émergents, a également été mis en service.

Du côté du secteur militaire, la position de CAE a été renforcée dans des programmes clés pour l'U.S. Navy et CAE a remporté des contrats aux Pays-Bas, à Singapour, en France, en Allemagne et au Royaume-Uni. De nouveaux contrats pour le programme NH90 ont été signés en Australie et en Europe, alors qu'au Canada, l'équipe dirigée par CAE a été retenue comme étant la seule jugée conforme pour la fourniture d'une capacité de formation des équipages des aéronefs C-130J et CH-47. Des contrats ont également été signés pour développer des simulateurs prototypes pour une variété de constructeurs, y compris Boeing pour le P-8A Poseidon et Alenia Aermacchi pour l'avion-école évolué M-346.

Les résultats de l'exercice 2008 ont renforcé notre bilan, et nous avons confiance en notre capacité à faire face à l'avenir. CAE a la souplesse de poursuivre des initiatives de croissance et continue à faire certaines acquisitions pour développer ses capacités de simulation et de modélisation ainsi que son activité Formation et services associés dans le secteur militaire. Cette souplesse nous a également permis de faire passer le dividende de 0,01 \$ à 0,03 \$ par trimestre.

PERSPECTIVES

L'exercice 2009 amènera son lot de défis, comme la hausse continue du dollar canadien, les marchés des fonds aux États-Unis, le prix toujours croissant du pétrole et la situation actuelle des compagnies aériennes du monde entier, particulièrement aux États-Unis.

Outre ces défis, ce nouvel exercice présentera également de nombreuses occasions d'affaires. Les secteurs de l'aéronautique et de la défense demeurent solides malgré la volatilité du marché financier et de l'économie. Le trafic aérien à l'échelle mondiale devrait doubler au cours des 20 prochaines années. Le marché des jets d'affaires connaît une croissance sans précédent et tous les constructeurs affichent un niveau de commandes historiquement élevé. Du côté du secteur commercial, après les trois dernières années de prises de commandes records, Airbus et Boeing prévoient entre 22 000 et 27 000 livraisons d'appareils au cours des 20 prochaines années. Ils reçoivent actuellement d'importantes commandes de l'Asie-Pacifique et du Moyen-Orient. En plus de cette demande, on prévoit une pénurie de 18 000 pilotes par an à l'échelle de l'industrie pendant les 20 prochaines années, avec une forte proportion de ces pilotes provenant des marchés émergents. Du côté militaire, la nature des conflits évolue. Les forces comptent de plus en plus sur la formation synthétique. Pour les forces armées du monde entier, les avantages de la formation sur simulateur sont la réduction des coûts, des risques et de l'usure des avions qui font déjà l'objet d'un niveau d'utilisation élevé. De façon plus importante, la simulation est de plus en plus utilisée pour la répétition de missions pour préparer le personnel avant le déploiement au combat. CAE développe actuellement des produits et des services pour tenter de répondre à ces besoins croissants.

CAE est également de mieux en mieux positionnée pour l'avenir, ayant modernisé sa façon de travailler. Il y a un esprit d'entreprise et une culture de discipline financière dans l'ensemble de la société. Avec nos employés, nous apprenons à nous adapter rapidement aux réalités commerciales et politiques complexes partout dans le monde.

Le niveau de motivation des employés a augmenté considérablement et notre engagement et nos efforts ont été récompensés lorsque nous avons été choisis en octobre 2007 par Mediacorp Canada pour figurer parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada et parmi les 15 meilleurs employeurs à Montréal, et par *Financial Post* comme un des 10 meilleurs employeurs au Canada.

En résumé, nous avons d'excellents résultats financiers, nos activités sont bien équilibrées et diversifiées, et nous avons la souplesse de réagir rapidement aux changements et aux occasions qui se présentent sur le marché. Nos employés partagent un esprit d'entreprise et veulent participer à l'amélioration continue de CAE.

Nous avons plusieurs priorités alors que nous amorçons le nouvel exercice. La Société continuera à conserver une base financière solide, à développer une équipe de direction solide et à favoriser la motivation des employés. Nous lancerons nos initiatives actuelles et nous développerons notre division Formation et services associés dans les secteurs militaire et civil. De plus, nous conserverons une longueur d'avance en offrant des technologies novatrices qui amélioreront l'efficacité opérationnelle de nos clients pour leur offrir la meilleure formation synthétique possible, tout en améliorant le niveau de sécurité en vol.

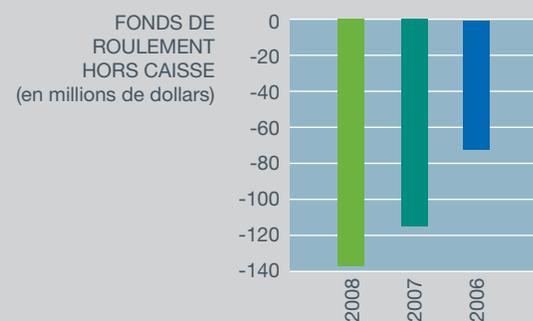
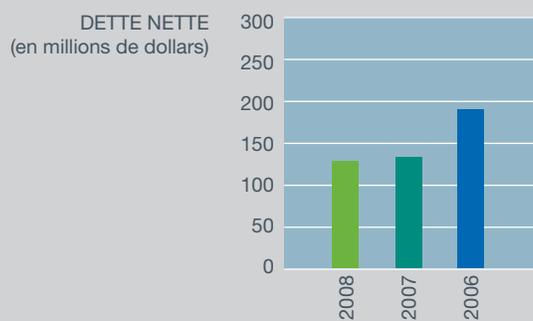
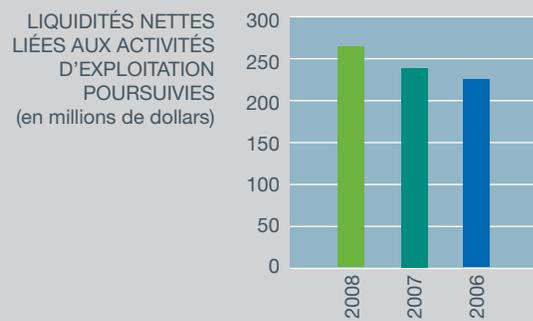
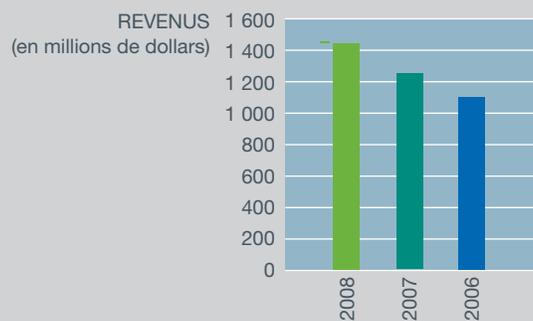
En conclusion, je souhaite manifester mon appréciation à l'égard de l'équipe CAE du monde entier pour l'excellent travail accompli, des membres du conseil d'administration de CAE pour leurs conseils et de nos actionnaires pour leur confiance soutenue envers CAE.



Robert E. Brown

Président et chef de la direction

Aperçu de la situation financière



Présidents de groupe

AU COURS DE NOS 60 ANS D'HISTOIRE, NOUS AVONS INNOVÉ POUR AIDER NOS CLIENTS À GARDER UNE LONGUEUR D'AVANCE EN AUGMENTANT LA SÉCURITÉ, L'EFFICACITÉ, LA FIABILITÉ ET L'ÉTAT DE PRÉPARATION DE LEURS ACTIVITÉS. NOUS CONTINUONS À LE FAIRE DANS L'ENVIRONNEMENT MONDIAL COMPLEXE D'AUJOURD'HUI EN GARDANT UNE LONGUEUR D'AVANCE AU NIVEAU DE L'INNOVATION ET DE LA PORTÉE MONDIALE, ET EN DEVAÑANT LES BESOINS DE NOS CLIENTS.



Marc Parent
Président de groupe
Produits de simulation
et Formation militaire et
services associés

Jeff Roberts
Président de groupe
Innovation et
Formation civile
et services associés

Quatre divisions équilibrées

PRODUITS

CIVIL



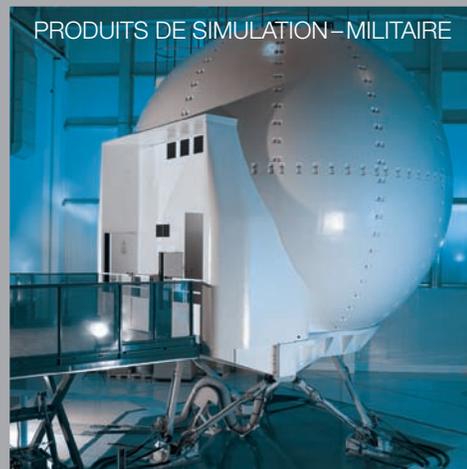
SERVICES

FORMATION ET SERVICES ASSOCIÉS - CIVIL

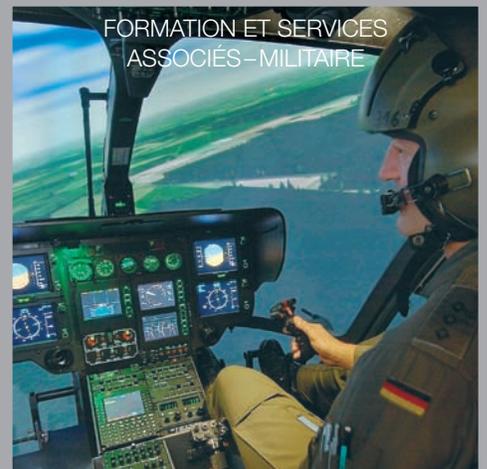


MILITAIRE

PRODUITS DE SIMULATION - MILITAIRE

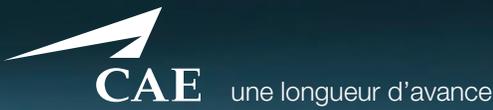


FORMATION ET SERVICES ASSOCIÉS - MILITAIRE



CAE EST UN CHEF DE FILE DYNAMIQUE ET DÉTERMINÉ QUI DIVERSIFIE SES ACTIVITÉS ÉGALEMENT ENTRE LES PRODUITS ET LES SERVICES, ET LES SECTEURS CIVIL ET MILITAIRE.

Présence mondiale CAE



LÉGENDE	
■	FORMATION AÉRONAUTIQUE
■	SERVICES AÉRONAUTIQUES
●	FORMATION – MILITAIRE
●	SERVICES – MILITAIRE
▲	EXPLOITATION DES PRODUITS DE SIMULATION
▼	BUREAUX – CAE
▼	SERVICES PROFESSIONNELS
◆	BUREAUX – PRESAGIS
□	ÉCOLES DE FORMATION AU PILOTAGE ET ACADÉMIE MONDIALE CAE
○	AGRANDISSEMENT

AMÉRIQUE DU NORD

CANADA

- COLD LAKE
- GAGETOWN
- GREENWOOD
- ▼ MIRABEL
- MONCTON
- ▲ ◆ MONTRÉAL
- MOOSE JAW
- ▼ OTTAWA
- TORONTO
- TRENTON
- ▼ VANCOUVER

ÉTATS-UNIS

- ANCHORAGE
- CHARLOTTE
- CHERRY POINT
- CREECH
- ● DALLAS
- DAVIS-MONTHAN
- DENVER
- DOBBINS
- DYESS
- FORT CAMPBELL
- HAMPTON ROADS
- HOLLOMAN
- KEESSLER
- ● LITTLE ROCK
- McCHORD
- MESA
- MINNEAPOLIS
- MORRISTOWN

- OKLAHOMA
- ▼ ◆ ORLANDO
- CHERRY POINT
- ◆ RICHARDSON
- □ SAN DIEGO
- ◆ SAN JOSE
- SEATTLE
- ▲ ▼ TAMPA
- ◆ TUCSON

AMÉRIQUE DU SUD

BRÉSIL

- SÃO PAULO

CHILI

- SANTIAGO



EUROPE

ALLEMAGNE

- BUECHEL
- BUECKEBURG
- FASSBERG
- FUERSTENFELDBRUCK
- GEILENKIRCHEN
- HOLZDORF
- HOPSTEN
- JAGEL
- KIEL
- LAAGE
- LECHFELD
- NEUBURG
- NOERVENICH
- ▲▼ STOLBERG
- WITTMUND
- WUNSTORF

BELGIQUE

- BRUXELLES

ESPAGNE

- MADRID

FRANCE

- ◆ VÉLIZY
- ### ITALIE
- PISE
 - ROME
 - SESTO CALENDE
 - VITERBO

PAYS-BAS

- AMSTERDAM
- DEN HELDER

PORTUGAL

- EVORA

ROYAUME-UNI

- BENSON
- ◆ BRINKWORTH
- ▲▼ BURGESS HILL
- CULDROSE
- LYNEHAM
- YEOVILTON

RUSSIE

- MOSCOU

MOYEN-ORIENT

ÉMIRATS ARABES UNIS

- DUBAÏ

QATAR

- DOHA

OCÉANIE

AUSTRALIE

- ▲ BRISBANE
- ▼▲ CANBERRA
- ▼ MELBOURNE
- NOWRA
- OAKEY
- RICHMOND
- ▲■ SYDNEY

ASIE

CHINE

- ZHUHAI

INDE

- ▲ BANGALORE
- GONDIA
- RAÉ BARELI

JAPON

- OKINAWA

MALAISIE

- KUALA LUMPUR

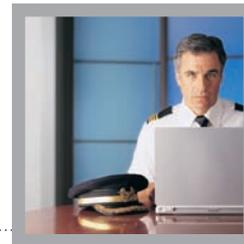
SINGAPOUR

- LANGKAWI
- SINGAPOUR

Formation et services associés

Civil

DANS L'INDUSTRIE ACTUELLE EN PLEIN ESSOR, CAE A UNE LONGUEUR D'AVANCE GRÂCE À SA PRÉSENCE GRANDISSANTE À L'ÉCHELLE MONDIALE, À SA POSITION DE CHEF DE FILE DANS LES MARCHÉS ÉMERGENTS, À UN ÉVENTAIL DE SERVICES OFFERTS À TOUS LES SEGMENTS DU MARCHÉ, ET À DE NOUVELLES ALLIANCES ET DE NOUVEAUX PARTENARIATS CONCLUS AVEC LES CONSTRUCTEURS, LES EXPLOITANTS D'AVIONS ET LES GOUVERNEMENTS.



Une longueur d'avance
CAE a une longueur d'avance sur ses concurrents, car elle est la seule entreprise de l'industrie à offrir des services et des solutions de formation à chaque segment de marché, y compris l'aviation civile, l'aviation d'affaires, l'aviation régionale, l'aviation générale et le marché des hélicoptères.



Avec ses 24 centres de formation répartis sur cinq continents, CAE a la portée mondiale la plus vaste en matière de formation.

UNE AUTRE ANNÉE DE CROISSANCE

Le réseau Formation et services associés–Civil de CAE poursuit sa croissance marquée grâce à des contrats dont la valeur totalise plus de 450 millions \$ et à une augmentation de près de 10 % du nombre équivalent de simulateurs actifs. Nos solutions de formation sont destinées à chaque secteur de l'aviation et, l'an dernier, nous avons formé plus de 50 000 membres d'équipage dans les 24 centres de formation de notre réseau mondial. Chef de file mondial, CAE continue d'accroître ses ressources en matière de formation pour satisfaire à la demande mondiale en plein essor. Pour ce faire, elle établit des partenariats avec les grandes compagnies aériennes, conclut des ententes à long terme avec les grands exploitants de jets d'affaires, établit des alliances avec les principaux constructeurs d'avions et offre ses propres services de dotation en pilotes.

UNE LONGUEUR D'AVANCE DANS L'AVIATION COMMERCIALE

CAE a accru ses capacités de formation pour l'aviation commerciale en Europe en ajoutant de nouvelles baies de simulateurs aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. En Amérique du Nord, CAE a signé des contrats avec Air Canada et UPS pour les services d'exploitation de leurs centres de formation. Nous avons agrandi l'Académie mondiale CAE et conclu des ententes avec de nouvelles compagnies aériennes pour leur fournir des services de dotation en pilotes. Dans les marchés émergents en Asie, nous avons intensifié considérablement notre présence en amorçant la construction d'un nouveau centre de formation en Inde, en collaborant avec le gouvernement indien pour assurer la création de deux écoles de formation au pilotage, en faisant de Kuala Lumpur notre plaque tournante de la formation en partenariat avec AirAsia, un client phare, et en faisant passer de 10 à 18 le nombre de baies de simulateurs de notre centre de formation en Chine.

SATISFAIRE À LA DEMANDE DU MARCHÉ DE L'AVIATION D'AFFAIRES

Nous avons mis en place de nouveaux programmes de formation pour couvrir 90 % des modèles d'avions d'affaires et tous les grands constructeurs. Nous avons accru les capacités du centre de formation de Burgess Hill en y ajoutant de nouveaux simulateurs. À Dubaï, nous avons ajouté deux nouveaux programmes de formation et, aux États-Unis, nous avons officiellement inauguré le centre de formation du Nord-Est, et annoncé des projets d'agrandissement. La société élargit rapidement son bassin de clients en établissant de nouvelles alliances et des contrats de formation avec plusieurs grands constructeurs comme Bombardier, Dassault et Embraer.



Formation et services associés **Civil**

Tout ce que nous faisons a pour but d'augmenter la sécurité et l'efficacité opérationnelles de nos clients, car lorsqu'il est question de sécurité en vol, tout le monde souhaite avoir une longueur d'avance.

ACCROÎTRE NOS CAPACITÉS GRÂCE À L'INNOVATION

Par l'entremise de notre groupe Innovation, nous cherchons activement à cibler de nouvelles occasions de croissance à haut potentiel dans les marchés nouveaux et émergents et dans les marchés adjacents à nos activités fondamentales de simulation et de formation. Le groupe Innovation a proposé deux projets, dont un qui porte sur l'acquisition de Flightscap, société spécialisée dans l'analyse des données de vol et les sciences aéronautiques, et l'autre qui englobe des initiatives de formation médicale. Au cours de l'exercice 2008, nous avons conçu, mis au point et déployé des didacticiels axés sur la simulation bêta de pair avec un important établissement de soins de santé.



Produits de
simulation
Civil

Le nouveau simulateur de vol Série CAE 5000 a été conçu spécialement pour répondre aux nouveaux besoins en formation et aux marchés émergents.

CAE DOMINE ACTUELLEMENT LE MARCHÉ MONDIAL DE LA VENTE DE MATÉRIEL DE SIMULATION À L'AVIATION CIVILE CONÇU POUR ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ EN VOL ET L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE. PLUS DE 110 COMPAGNIES AÉRIENNES, CENTRES DE FORMATION TIERS ET CONSTRUCTEURS COMPTENT SUR LE SAVOIR-FAIRE DE CAE POUR OBTENIR DES PRODUITS DE SIMULATION QUI AFFICHENT UNE LONGUEUR D'AVANCE SUR LA CONCURRENCE.

Une longueur d'avance

Que ce soit par l'entremise de simulateurs pour ordinateurs de table ou de dispositifs de formation tridimensionnels ou encore par des simulateurs de vol de Série CAE 5000 ou Série CAE 7000, CAE procure une expérience de formation si réelle que les copilotes effectuent souvent leur premier vol aux commandes d'un avion qui transporte déjà des passagers à son bord.



CAE True^{MC} Environment offre un environnement de contrôle du trafic aérien réaliste et immersif.

RÉPONDRE AUX « VRAIS » BESOINS

CAE continue d'enregistrer des niveaux de vente presque records avec 37 commandes de simulateurs de vol durant l'exercice 2008. La société a vendu 900 simulateurs et dispositifs de formation depuis sa création et les prévisions actuelles du marché augurent bien pour l'avenir. Quand on sait que la circulation aérienne est appelée à doubler au cours des 20 prochaines années et que la pénurie des pilotes engendrera des pressions pour assurer l'entrée en service rapide de nouveaux pilotes, il est impératif que l'environnement de formation soit aussi authentique et réaliste que possible. En tant que chef de file dans le développement de simulateurs de vol, CAE est vraiment bien placée pour répondre à cette demande. CAE est en mesure de simuler la plupart des avions de ligne, des jets régionaux et de nombreux jets d'affaires sur le marché. Elle met sa technologie de pointe au service de l'éventail de solutions de formation le plus vaste qui soit dans l'industrie.

LES PERCÉES TECHNOLOGIQUES

Garder une longueur d'avance, c'est aussi fournir des technologies offrant le degré de réalisme exigé pour assurer une meilleure formation et un espace aérien plus sécuritaire – un besoin que reflète la nouvelle réglementation sur les simulateurs de vol et les dispositifs de formation de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). CAE a répondu à cette réalité durant l'exercice 2008 en présentant plusieurs percées technologiques, dont les suivantes :

- La solution de simulation visuelle ultramoderne de CAE, qui utilise des projecteurs à cristaux liquides sur silicium, ainsi que le système de mouvement électrique CAE True^{MC} d'un très grand réalisme, qui ont tous deux obtenu la certification de niveau D.
- CAE a lancé le service CAE True^{MC} Airport, qui fournit sur demande l'accès aux bases de données visuelles mises à jour à la minute près, ainsi que l'outil de simulation du contrôle de la circulation aérienne CAE True^{MC} Environment.
- Le nouveau simulateur de vol Série CAE 5000, qui a obtenu la certification de niveau D, assure la formation de pilotes chez CAE et aux centres de formation de nos clients au Royaume-Uni, en Allemagne et en Australie.

PREMIERS SIMULATEURS POUR DE NOUVEAUX MODÈLES D'AVIONS

CAE continue de dominer l'industrie en réalisant des simulateurs prototypes pour de nouveaux modèles d'avions.

- Les premiers simulateurs pour le Falcon 7X ont maintenant la certification de niveau D.
- Les premiers simulateurs des avions Embraer Phenom 100 et 300 sont maintenant en production.
- Le premier simulateur du B747-8 est en développement.
- Le premier simulateur ARJ-21 pour l'avion « Flying Phoenix » de Chine est en production.
- Les premiers simulateurs de vol Boeing 787 commandés par les grandes compagnies aériennes internationales dont Japan Airlines, Qantas, China Eastern et Continental, sont en cours de développement.

Une longueur d'avance

Il fut un temps où il fallait des semaines, voire des mois, pour créer et mettre en corrélation des bases de données. Ces tâches ne prennent maintenant que quelques minutes ou quelques heures grâce à la représentation synthétique du monde que fournit la base de données commune (CDB) de CAE. Cette base de données a été intégrée cette année à un simulateur MH-47G construit par CAE afin d'aider le Commandement des forces spéciales des États-Unis à conserver une longueur d'avance dans la répétition de missions à l'aide de la simulation.



QUE CE SOIT POUR RÉALISER UNE INTEROPÉRABILITÉ TRANSPARENTE ENTRE LES ALLIÉS, POUR RESPECTER LEURS ENGAGEMENTS OPÉRATIONNELS OU POUR ASSURER LE SUCCÈS DE LEURS MISSIONS, LES FORCES ARMÉES DU MONDE ENTIER CONSERVENT UNE LONGUEUR D'AVANCE EN UTILISANT LES TECHNOLOGIES DE MODÉLISATION ET DE SIMULATION DE POINTE DE CAE AINSI QUE SES SOLUTIONS DE FORMATION PERFECTIONNÉES.

PLUS PRÉSENTE QUE JAMAIS AUX ÉTATS-UNIS

CAE a obtenu un nombre record de nouveaux contrats militaires se chiffrant à plus de 745 millions \$ au cours de l'exercice 2008. Ces contrats provenaient pour la plupart du plus grand marché de la défense au monde, les États-Unis, où CAE est toujours plus présente par ses livraisons de simulateurs à des programmes clés, y compris les programmes MH-60S, MH-60R et P-8A Poseidon de l'U.S. Navy. Outre les ventes, CAE s'est distinguée par d'autres faits saillants aux États-Unis :

- Livraison d'un simulateur de mission de combats MH-47 aux Forces des opérations spéciales.
- Mise en œuvre initiale de la base de données commune (CDB) auprès de l'U.S. Army.

PLUS DE PROTOTYPES POUR PLUS DE CONSTRUCTEURS

Qualité, innovation, fiabilité et service, tels sont les attributs qui caractérisent les activités de CAE. C'est aussi ce qui explique que nous sommes devenus le fournisseur privilégié de plusieurs constructeurs et que nous entretenons avec eux des relations toujours plus étroites. Au cours de l'exercice, nous avons signé des contrats et des accords en vue de concevoir des simulateurs prototypes pour différents constructeurs, notamment :

- Alenia Aermacchi pour le simulateur de l'avion-école d'introduction M-346.
- Boeing pour l'avion de patrouille maritime P-8A Poseidon.
- Korean Aerospace Industries (KAI) pour un simulateur d'étude des qualités de vol des hélicoptères pour les systèmes de formation du P-3C Orion de la marine coréenne.
- Hindustan Aeronautics Limited (HAL) pour différentes versions de l'hélicoptère DHRUV construit par HAL dans le cadre de la création prévue du centre d'entraînement sur hélicoptères HAL-CAE en Inde.



CAE a été retenue comme fournisseur privilégié de simulateurs pour le nouvel avion-école évolué M-346 d'Alenia Aermacchi.

PRÉSENCE MONDIALE

Grâce à ses opérations au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Inde et en Australie, et au personnel réparti sur les bases militaires de ces pays, CAE a une longueur d'avance pour devenir le partenaire idéal des constructeurs qui vendent leur équipement à l'échelle internationale.



Produits de simulation **Militaire**

CAE a joué un rôle clé au niveau de la conception et du développement du premier simulateur de missions NH90 pour l'Allemagne.

DE NOUVEAUX CONTRATS POUR LE NH90

CAE fournit des systèmes et services de formation militaires à plus de 50 pays, en plus d'être le chef de file mondial dans la fourniture de solutions de formation sur les aéronefs à voilure tournante, les avions de transport et les aéronefs de patrouille maritime. Elle a connu d'autres succès sur le marché international des hélicoptères pendant l'exercice en obtenant de nouveaux contrats pour le programme NH90 :

- CAE doit fournir les systèmes de formation du MRH90 aux forces de la défense australiennes.
- CAE doit fournir des entraîneurs virtuels à la maintenance du NH90 aux forces armées allemandes.
- Par l'entremise d'une coentreprise avec Thales, appelée Helicopter Training Media International (HTMI), CAE travaille à la mise au point d'un simulateur NH90 destiné à l'armée de l'air française.



Photo offerte par l'U.S. Army

Formation
et services
associés
Militaire

CAE fournit une série de services de soutien à la formation aux forces de défense dans plus de 60 emplacements dans le monde.

L'INGÉNIOSITÉ, L'INNOVATION ET L'EMPRESSEMENT À PRÉVOIR LES BESOINS DE SES CLIENTS SONT LES OUTILS AUXQUELS CAE A RECOURS POUR GARDER UNE LONGUEUR D'AVANCE. CELA DONNE LIEU À UN ARSENAL COMPLET DE SOLUTIONS DE FORMATION MILITAIRE CLÉS EN MAIN ET DE SERVICES DE SOUTIEN À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE.

Une longueur d'avance

CAE met ses compétences en modélisation et en simulation au profit de nouvelles applications afin de concevoir des outils d'analyse et d'aide à la prise de décisions qui permettront de planifier des mesures d'intervention en cas de catastrophes naturelles ou humaines et de former les intervenants. Grâce à CAE Services professionnels, les premiers répondants auront une longueur d'avance et pourront ainsi mieux gérer les crises.



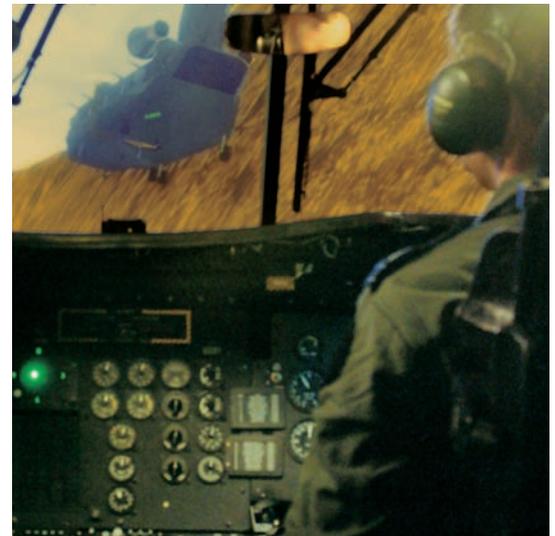
DES SOLUTIONS ET UN SOUTIEN DE CLASSE MONDIALE, PARTOUT DANS LE MONDE

CAE est un chef de file dans la fourniture de services de soutien à la formation, allant de l'instruction sur simulateur et de la maintenance jusqu'au soutien logistique et à l'analyse des besoins de formation. CAE offre également la formation complète au vol et à la maintenance à son réseau de centres de formation :

- À Tampa (É.-U.), pour les exploitants des avions Hercules C-130H.
- À la base de la RAF de Benson (R.-U.), où se trouve le centre de formation des équipages d'hélicoptères de soutien moyen de CAE.
- À Sesto Calende (Italie), pour les hélicoptères AgustaWestland, y compris l'A109 et l'AW139.
- En Allemagne, CAE et un consortium industriel travaillent à la construction de trois nouveaux centres de formation qui assureront la formation sur les hélicoptères NH90 dès l'été 2008.

FORMATION DES ÉQUIPAGES DES C-130J DES ÉTATS-UNIS

En partenariat avec Lockheed Martin, CAE USA fournit un éventail de services dans le cadre du Système de maintenance et d'entraînement des équipages de C-130J de l'U.S. Air Force. Elle assure l'instruction d'équipage destinée aux pilotes et aux arrimeurs du C-130J, depuis la certification de mission initiale et la formation à la conversion jusqu'à la formation de perfectionnement de l'instructeur et la formation de remise à niveau, de même qu'un ensemble de services de formation à la maintenance. En quatre ans seulement, l'équipe a créé et élaboré le didacticiel pour la formation initiale, de nouveaux programmes de formation, en plus de réaliser les programmes de formation informatisés en guise de complément à la formation que les élèves recevront sur les dispositifs C-130J construits par CAE, notamment le dispositif d'entraînement aux procédures du poste de pilotage, le dispositif d'entraînement des systèmes avioniques, le dispositif d'entraînement du fuselage et les dispositifs d'entraînement des systèmes d'armement.



CAE est un chef de file dans le domaine de la fourniture de systèmes de formation et de simulation CH-47 Chinook.

CAE Services professionnels et Presagis



INITIATIVE CLÉ: ÉTENDRE LES APPLICATIONS

CAE tire parti de ses capacités et de son savoir-faire pour étendre ses activités de modélisation et de simulation à d'autres secteurs que l'aviation. Grâce à ses produits et services, CAE aide de nouveaux clients à maintenir une longueur d'avance.

CAE Services professionnels

Pour avoir une longueur d'avance, les premiers répondants ont besoin d'un plan et d'une formation qui les préparent à gérer des événements d'envergure mondiale comme les Jeux Olympiques, ou des situations de crise comme les attaques terroristes, les déraillements de train, les inondations, les tremblements de terre et les pandémies. Ces exemples ne sont que quelques-uns qui illustrent comment CAE Services professionnels reprend la technologie et l'expertise de modélisation et de simulation destinées aux forces militaires pour les appliquer à des secteurs comme la sécurité intérieure et à d'autres marchés émergents.

Presagis

La technologie des logiciels prêts à l'emploi (COTS) est la voie de l'avenir, et CAE a une longueur d'avance sur le marché grâce à Presagis, un chef de file mondial dans les logiciels de modélisation et de simulation prêts à l'emploi et les logiciels d'affichage graphique incorporé. Presagis a été créée quand CAE a regroupé les entreprises dont elle a fait l'acquisition, Engenuity Technologies, MultiGen-Paradigm et TERREX, avec son équipe de spécialistes en logiciels de modélisation et de simulation prêts à l'emploi (COTS).



Dotation en pilotes

INITIATIVE CLÉ: REMÉDIER À LA PÉNURIE MONDIALE D'ÉQUIPAGES

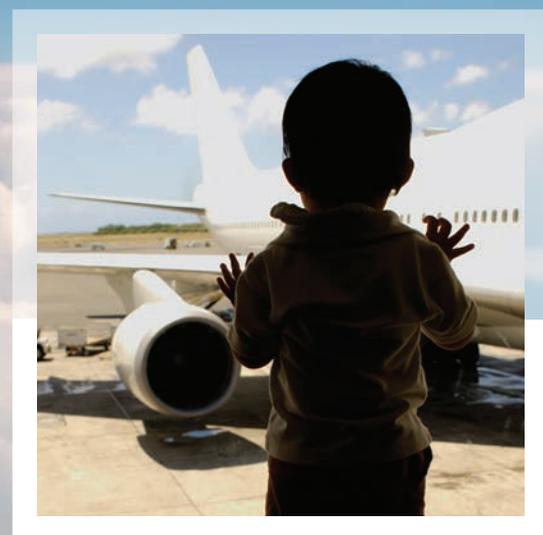
Le parc mondial de jets étant appelé à doubler au cours des 20 prochaines années, l'industrie prévoit une demande annuelle de 18 000 nouveaux pilotes. L'initiative de dotation en pilotes de CAE représente un moyen radical qu'elle a pris pour maintenir son avance et aider à remédier à la pénurie de pilotes.

Former des pilotes qualifiés, rapidement

CAE assure la formation des pilotes par l'entremise de deux filières de dotation en pilotes : l'Académie mondiale CAE, un réseau mondial d'organismes de formation aéronautique qui forme des copilotes de haut calibre pour les compagnies aériennes par l'entremise de programmes de formation initiale, et le secteur aéronautique par lequel CAE recrute et forme efficacement des pilotes d'expérience dont elle offre les services aux transporteurs aériens.

Académie mondiale CAE

Nous continuons d'étendre notre réseau de partenaires qui assurent la formation initiale, de façon à accroître notre présence dans le monde et à compléter notre réseau de centres de formation CAE. L'Académie mondiale CAE offre maintenant la formation initiale dans les marchés émergents



de l'Asie, de l'Inde et de la Chine, où la pénurie des pilotes est un problème critique, et CAE marque une longueur d'avance en proposant la formation standardisée pour l'obtention d'une licence de pilote en équipage multiple (MPL). L'ajout de nouvelles écoles permet à l'Académie mondiale CAE de faire passer de 600 à 1 000 le nombre de nouveaux stagiaires qui seront formés chaque année.

Secteur aéronautique

Nos services de dotation en pilotes desservent un nombre toujours plus grand de compagnies aériennes et de régions géographiques. De nombreuses compagnies aériennes font appel aux services contractuels de CAE pour obtenir le recrutement, la qualification et la formation de futurs pilotes, qu'elles pourront engager par la suite. Nous tenons à jour une base de données de milliers de candidats qualifiés pour des postes de commandants de bord et de copilotes. CAE est en mesure de répondre à toute demande des transporteurs, qu'il s'agisse de pourvoir seulement à quelques postes à l'interne ou d'assurer l'impartition des services de recrutement et de formation. Au cours des 12 derniers mois seulement, CAE a sélectionné, recruté, formé et placé plus de 700 nouveaux pilotes auprès d'une dizaine de transporteurs aériens clients.



Les marchés émergents

INITIATIVE CLÉ: ASSURER SA CROISSANCE GÉOGRAPHIQUE

L'Asie a besoin d'infrastructures et de normes de formation au vol à la fine pointe de la technologie pour avoir une longueur d'avance dans le secteur de l'aéronautique. En tant que principal intervenant dans les marchés du transport aérien en plein essor, CAE est en mesure de lui fournir les deux.

Une longueur d'avance dans les marchés asiatiques

CAE a considérablement accru sa présence en Asie depuis qu'elle a vendu à l'Inde et à la Chine leurs premiers simulateurs en 1970 et en 1988, respectivement. Au cours des cinq dernières années seulement, les ventes en Chine ont doublé, tandis que celles en Inde ont septuplé, permettant ainsi à CAE de demeurer le chef de file dans ces marchés.

Une présence plus marquée dans le secteur de la formation

En Inde, CAE procède à la construction du centre de formation de Bangalore. Elle élabore également des plans pour établir l'école nationale de formation au pilotage Rajiv Gandhi

National Flying Training Institute, qu'elle détient en copropriété avec le gouvernement indien. CAE assure de plus la gestion de l'Indira Gandhi Rashtriya Uran Akademi (IGRUA), qui est l'école de formation au pilotage du gouvernement indien. En Malaisie, CAE s'est associée à AirAsia pour construire un centre de formation d'excellence à Kuala Lumpur, emplacement que CAE a choisi pour être sa plaque tournante de la formation en Asie du Sud-Est. En Chine, CAE et China Southern agrandissent leur centre de formation en coentreprise pour faire passer le nombre de baies de simulateurs de 10 à 18.

Accès accru

Sur le plan militaire, CAE a fait l'acquisition d'une société de technologies de simulation de pointe en Inde. CAE-Macmet assurera à CAE un plus grand accès au marché de la défense de l'Inde. CAE travaille aussi à l'établissement d'un centre de formation pour les hélicoptères à Bangalore, une coentreprise avec Hindustan Aeronautics Limited. Le centre offrira des services de formation au pilotage et à la maintenance aux secteurs civil et militaire.



Éventail des services offerts



ACCROÎTRE « L'ÉVENTAIL DES SERVICES OFFERTS » : LES PROCHAINES ÉTAPES

CAE tire parti de ses capacités, de ses technologies et de sa présence mondiale pour créer un éventail encore plus vaste de produits et de services destinés à tous les segments du marché. La diversité et l'équilibre sont nos stratégies critiques pour accroître notre proposition de valeur aux clients, pour assurer la stabilité et pour augmenter la valeur pour l'actionnaire.

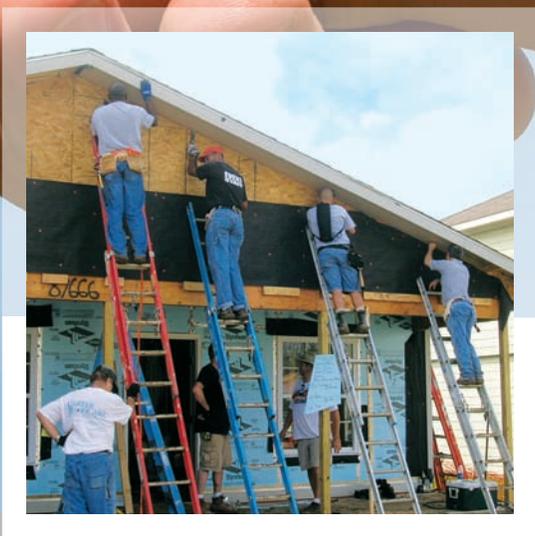
Au sein des secteurs civil et militaire, dans tous les segments de marché partout dans le monde, CAE cherche, recrute, sélectionne et forme des aspirants stagiaires depuis le niveau débutant jusqu'à la qualification de type, dépêche des pilotes d'expérience pour combler des postes et fournit du personnel de remplacement pour les équipages. Et nous offrons bien plus encore. Nous offrons la formation technique, la formation du personnel de bord et la formation de répartiteurs, la gestion de centres de formation, des programmes d'apprentissage en ligne, des services de maintenance de simulateurs et l'analyse des données des enregistreurs de bord, de même que la maintenance et les opérations en vol.

Nos solutions de formation reposent sur l'éventail le plus vaste qui soit de technologies de simulation, allant des avions virtuels sur ordinateurs portatifs aux dispositifs intégrés d'entraînement aux procédures, en passant par les simulateurs Série CAE 5000 et Série CAE 7000.

En proposant des environnements synthétiques d'un réalisme total et des programmes et didacticiels de formation tout à fait novateurs et en tirant parti de nos technologies de simulation tout au long des programmes de formation, nous procurons une expérience d'apprentissage plus pratique, plus réaliste et davantage orientée sur les opérations. Nous allons un cran plus haut pour assurer la sécurité de l'espace aérien.



Collectivité



DE L'AIDE FINANCIÈRE, UN TOIT ET DE L'ESPOIR

Les employés de CAE mettent leur temps, leurs efforts et leur sens de l'organisation au profit de leurs collectivités locales pour aider celles-ci à aller de l'avant.

Engagement communautaire

Que ce soit en organisant des ligues de hockey pee-wee au Moyen-Orient ou des parties de rugby en Australie, en aidant des familles dans le besoin, en mettant sur pied des programmes de petits-déjeuners dans les écoles, ou encore, en offrant des bourses d'études, CAE et ses employés sont très présents par l'entremise de commandites, de campagnes de financement et de travail acharné.

Au cours de l'exercice 2008 :

- CAE Allemagne et ses employés ont versé des dons pour aider les enfants malades et démunis.
- CAE Amsterdam a fourni une voiture à un centre d'accueil local pour assurer le transport des résidents.
- Les employés de CAE SimuFlite à Dallas ont participé à un projet de construction dans le cadre du programme Habitat pour l'humanité.
- CAE Inde a organisé une Journée ethnique multiculturelle pour établir des ponts entre les communautés.
- CAE Montréal et ses employés ont organisé une campagne record au profit de Centraide, organisme affilié de United Way.



Revue
Financière



1. POINTS SAILLANTS	27
2. INTRODUCTION	30
3. À PROPOS DE CAE	31
3.1 Qui nous sommes	31
3.2 Notre vision	31
3.3 Notre stratégie et nos principaux indices de rendement	31
3.4 Notre capacité à exécuter la stratégie et à produire des résultats	34
3.5 Nos activités	34
3.6 Variations de change	38
3.7 Mesures hors PCGR et autres mesures financières	39
4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS	41
4.1 Résultats d'exploitation – quatrième trimestre de l'exercice 2008	41
4.2 Résultats d'exploitation – exercice 2008	43
4.3 Résultats d'exploitation – exercice 2007 par rapport à l'exercice 2006	45
4.4 Résultats, exclusion faite des éléments non récurrents	46
4.5 Partage des coûts avec les gouvernements	48
4.6 Prises de commandes et carnet de commandes consolidés	48
5. RÉSULTATS PAR SECTEUR	49
5.1 Secteurs civils	50
5.2 Secteurs militaires	53
6. MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET DES LIQUIDITÉS CONSOLIDÉS	56
6.1 Mouvements de trésorerie consolidés	57
6.2 Sources de financement	58
6.3 Obligations contractuelles	58
7. SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	59
7.1 Capital utilisé consolidé	59
7.2 Entités à détenteurs de droits variables	61
7.3 Arrangements hors bilan	62
7.4 Instruments financiers	63
8. ACQUISITIONS, GROUPEMENT D'ENTREPRISES ET CESSIONS	64
8.1 Acquisitions	64
8.2 Activités abandonnées	64
9. RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOTRE ACTIVITÉ	65
10. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES	69
10.1 Importants changements de conventions comptables survenus entre les exercices 2006 et 2008	69
10.2 Modifications futures de normes comptables	70
10.3 Estimations comptables critiques	71
11. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN	74
12. CONTRÔLES ET PROCÉDURES	75
12.1 Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information	75
12.2 Contrôle interne à l'égard de l'information financière	75
13. RÔLE DE SURVEILLANCE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	75
14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	75
15. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES	76

Rapport de gestion

pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 31 mars 2008

1. POINTS SAILLANTS

DONNÉES FINANCIÈRES

QUATRIÈME TRIMESTRE 2008

Hausse des revenus par rapport au trimestre précédent et à celui d'il y a un an

- Les revenus consolidés se sont établis à 366,6 millions \$ pour le trimestre, soit 21,8 millions \$ de plus qu'au trimestre précédent et 29,3 millions \$ de plus que pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Hausse du bénéfice et du bénéfice par action tirés des activités poursuivies par rapport au trimestre précédent et à celui d'il y a un an

- Le bénéfice tiré des activités poursuivies s'est élevé à 47,0 millions \$ (soit 0,19\$ par action) pour ce trimestre, comparativement à 40,1 millions \$ (soit 0,16\$ par action) au trimestre précédent, et 35,1 millions \$ (soit 0,14\$ par action) au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Flux de trésorerie disponibles¹ de 89,4 millions \$

- Les flux de trésorerie nets provenant des activités poursuivies se sont chiffrés à 130,9 millions \$ pour le trimestre, compte tenu de l'incidence positive des comptes de fonds de roulement hors trésorerie que l'on observe habituellement au quatrième trimestre. Les flux de trésorerie nets provenant des activités poursuivies se sont établis à 61,0 millions \$ au trimestre précédent et à 92,2 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice précédent;
- Les dépenses en immobilisations se sont élevées à 48,3 millions \$ pour ce trimestre, comparativement à 21,1 millions \$ au trimestre précédent et à 33,8 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice précédent;
- Un financement sans recours² de 16,0 millions \$ a été levé ce trimestre.

EXERCICE 2008

Hausse des revenus par rapport à il y a un an

- Les revenus consolidés se sont établis à 1 423,6 millions \$ pour l'exercice, soit 172,9 millions \$ ou 14 % de plus que pour l'exercice précédent.

Hausse du bénéfice d'exploitation, du bénéfice net et du bénéfice par action

- Le bénéfice tiré des activités poursuivies s'est élevé à 164,8 millions \$ (ou 0,65\$ par action) pour l'exercice, comparativement à 129,1 millions \$ (ou 0,51\$ par action) à l'exercice précédent;
- Le bénéfice net a augmenté de 25,3 millions \$, soit 20 %, par rapport au dernier exercice, malgré une perte liée aux activités abandonnées de 12,1 millions \$.

Flux de trésorerie disponibles de 173,4 millions \$

- Les flux de trésorerie nets provenant des activités poursuivies se sont établis à 260,9 millions \$ pour l'exercice, comparativement à 239,3 millions \$ à l'exercice précédent;
- Les dépenses en immobilisations ont totalisé 189,5 millions \$ pour l'exercice, comparativement à 158,1 millions \$ pour l'exercice précédent;
- Financements sans recours de 137,7 millions \$ durant l'exercice, comparativement à 34,0 millions \$ durant l'exercice précédent.

Hausse du capital utilisé³ dans le but de soutenir nos initiatives de croissance

- Le capital utilisé s'est accru de 11 %, soit 109,7 millions \$, au cours de l'exercice, pour clore à 1 072,6 millions \$;
- Les immobilisations corporelles et les autres actifs ont augmenté de 96,3 millions \$;
- Le fonds de roulement hors trésorerie a diminué de 20,0 millions \$ au cours de l'exercice 2008, pour se solder à une valeur négative de 138,1 millions \$;
- La dette nette⁴ a baissé de 8,9 millions \$ au cours de l'exercice, pour se solder à 124,1 millions \$.

COMMANDES

- Les prises de commandes se sont chiffrées à 1 665,5 millions \$, en hausse de 14 % par rapport à l'exercice précédent;
- Le carnet de commandes⁵ s'établissait à 2 899,9 millions \$ au 31 mars 2008, en hausse de 5 % par rapport à l'exercice précédent.

^{1, 2, 3, 4, 5} Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

Secteurs civils

Formation et services associés–Civil : plus de 450 millions \$ de nouveaux contrats

- Un accord de 20 ans a été signé avec Bombardier, aux termes duquel nous sommes devenus le fournisseur autorisé pour la formation sur les avions Bombardier Global Express, Global 5000, Global Express XRS et Challenger 300;
- Un contrat de cinq ans a été signé avec Flight Options pour faire de CAE le fournisseur exclusif de la formation des techniciens à la maintenance de Flight Options jusqu'en 2012;
- Une série de contrats signés avec Air Canada qui nous a confié la responsabilité des services d'exploitation de ses centres de formation de Toronto et de Vancouver;
- Un contrat a été signé avec un nouveau client, Mooney Airplane Company, pour l'élaboration de modules de formation à la maintenance sur le Web;
- Un accord de cinq ans a été signé avec Hawker Pacific pour la fourniture de la formation à la maintenance aux employés de Hawker Pacific et à ses clients situés en Asie du Sud-Est;
- Un contrat de trois ans a été signé avec Global Vectra Helicorp pour la fourniture de la formation sur hélicoptère, un autre contrat de formation a été signé avec la société Empire Aviation Group des Émirats arabes unis, et un autre encore a été signé avec Prestige Jet pour la formation de pilotes de jets d'affaires au centre de formation Emirates-CAE Flight Training (ECFT);
- Un contrat d'une valeur de plus de 50 millions \$ sur les dix prochaines années a été signé avec AirAsia. Ce contrat confie à CAE la gestion de la formation des pilotes actuels et futurs d'AirAsia;
- Un contrat de cinq ans a été signé avec Dassault Falcon Jet qui a retenu CAE comme fournisseur privilégié pour la formation à la maintenance des employés de Dassault;
- Un contrat exclusif a été signé pour cinq ans avec un nouveau client, Sentient, dans le cadre de l'expansion découlant de l'acquisition de TAG USA par Sentient;
- Un contrat de cinq ans a été signé avec XOJET, dans le cadre du renouvellement de son contrat exclusif relatif au programme de formation sur Citation X.

Produits de simulation–Civil : plus de 460 millions \$ de commandes comprenant 37 simulateurs de vol complets (FFS)

FFS pour A320

- Un pour Ansett Flight Simulator Centre;
- Un pour Air France;
- Un pour Etihad Airways;
- Deux pour US Airways;
- Un pour Lufthansa Flight Training.

FFS pour B737

- Un pour Lion Air;
- Un pour Virgin Blue;
- Un pour Air Algérie;
- Un pour Alteon Training;
- Un FFS B737 Série CAE 5000 pour Qantas;
- Deux FFS B737-800 pour Xiamen Airlines.

FFS pour B747 (modèles 400 et -8)

- Un pour Nippon Cargo Airlines;
- Un pour Cargolux International Airlines;
- Un pour Alteon Training;
- Un pour Lufthansa Flight Training.

FFS pour B777

- Un pour Emirates;
- Un pour Virgin Blue;
- Un pour Delta Airlines.

FFS pour B787

- Deux pour Japan Airlines;
- Un pour Continental Airlines.

FFS pour A330/340

- Un FFS A330/340 pour la Federal Aviation Administration (FAA);
- Un FFS A330 pour US Airways;
- Un FFS A330 pour une compagnie aérienne internationale dont l'identité demeure confidentielle.

Autres FFS

- Un FFS Embraer 190 pour Flight Training Finance;
- Deux FFS B757 pour un client dont l'identité demeure confidentielle;
- Un FFS Embraer 145 pour Hainan Airlines;
- Un FFS de modèle non dévoilé pour Alteon Training;
- Deux FFS Phenom 100 Série CAE 5000 pour la coentreprise Embraer CAE Training Services;
- Un FFS EMB-190 pour Hainan Airlines;
- Un FFS Bombardier Global Express pour le centre de formation ECFT;
- Un FFS Dash-8 Q400 Série CAE 5000 pour Lufthansa Flight Training;
- Un FFS Hawker Beechcraft Série CAE 5000 pour le centre ECFT.

Secteurs militaires

Produits de simulation – Militaire : plus de 530 millions \$ de commandes pour de nouveaux systèmes de formation ou des mises à niveau

- Deux simulateurs d'entraînement au vol et aux missions (FFMS) MRH90 et des centres de formation pour les Forces de défense australiennes;
- Deux simulateurs de missions (FMS), soit un C-130H et un KDC-10, pour les Forces aériennes royales néerlandaises;
- Un simulateur d'hélicoptère S-70B Seahawk et un simulateur d'hélicoptère AS332 Super Puma pour la force aérienne de la république de Singapour;
- Un dispositif d'entraînement au vol (FTD) M-346 prototype qui servira de capacité de formation initiale pour le nouvel avion-école évolué M-346 d'Alenia Aermacchi;
- Un simulateur de missions (FMS) NH90 pour l'Armée de l'air française. Le contrat a été attribué à Helicopter Training Media International, une coentreprise dans laquelle CAE détient une participation de 50 %;
- Un simulateur d'étude des qualités de vol pour Korean Aerospace Industries (KAI);
- Élargissement du domaine d'intervention de CAE dans l'intégration du simulateur de missions et du poste de pilotage d'entraînement de l'Eurofighter;
- Un entraîneur au vol tactique et opérationnel (TOFT) sur MH-60R pour l'U.S. Navy;
- Un entraîneur au vol opérationnel (OFT) sur MH-60S pour l'U.S. Navy;
- Un entraîneur au vol opérationnel (OFT) sur MH-60S et un entraîneur à l'utilisation tactique de l'armement (WTT) sur MH-60S pour l'U.S. Navy;
- Un OFT P-8A prototype pour le nouvel aéronef P-8A Poseidon de lutte anti-sous-marine et de patrouille en mer de Boeing;
- Mises en concordance avec l'avion des simulateurs C-130J et KC-130J exploités par l'U.S. Air Force, l'U.S. Marine Corps et la Force aérienne britannique;
- Modification de deux simulateurs CH-53 pour l'école d'aviation de l'Armée de terre allemande située à Bueckeburg;
- Mise à niveau logicielle des dispositifs de formation sur le C-130J pour la Force aérienne britannique;
- Mise à niveau logicielle des dispositifs de formation sur le C-130J pour l'U.S. Air Force;
- Mises à niveau des OFT MH-60S et P-3C pour l'U.S. Navy.

Formation et services associés – Militaire : obtention de plus de 210 millions \$ de contrats

- Poursuite des mises à niveau des logiciels d'avionique, du soutien logistique intégré et des services de gestion des données pour les CF-18 des Forces canadiennes;
- Soutien logistique et à la maintenance pour les dispositifs d'entraînement LASAR et MH-47 fournis aux Forces américaines d'opérations spéciales;
- Services de maintenance et de soutien pour les simulateurs de missions C-130H et KDC-10 des Forces aériennes royales néerlandaises;
- Services de maintenance et de soutien pour le simulateur E3A AWACS de la Force aéroportée de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN, situé en Europe;
- Services de maintenance et de soutien pour les simulateurs du 160^e régiment d'aviation des opérations spéciales de l'Armée de terre américaine;
- Logistique, maintenance et services techniques, formation des pilotes, élaboration des cours et soutien des systèmes de formation sur les C-130J pour l'U.S. Air Force.

ACQUISITIONS ET COENTREPRISES

- Intégration dans nos résultats d'Engenuity Technologies Inc. (Engenuity), acquise le 13 avril 2007. Engenuity développe des logiciels de simulation et de visualisation prêts à l'emploi (COTS) destinés aux marchés de l'aérospatiale et de la défense;
- Intégration dans nos résultats de MultiGen-Paradigm Inc. (Multigen), acquise le 10 mai 2007. Multigen est un fournisseur de logiciels en temps réel prêts à l'emploi (COTS) pour la création et la visualisation de simulations. Multigen est aussi le créateur de formats pour les fichiers de simulation visuelle qui sont des références dans l'industrie;
- Intégration dans nos résultats de 76 % des actions ordinaires en circulation de la société Macmet Technologies Limited (Macmet), acquise le 11 juillet 2007. Macmet, dont le siège social est à Bangalore, en Inde, construit, répare et modernise des simulateurs de vol et des entraîneurs pour les équipages de blindés et d'artillerie. Elle développe aussi des logiciels requis pour des simulations;
- Intégration dans nos résultats de Flightscape Inc. (Flightscape), acquise le 29 août 2007. Flightscape, dont les spécialités sont l'analyse des données de vol et les sciences aéronautiques, développe des solutions logicielles pour l'étude et l'interprétation des données de vol enregistrées en vue d'améliorer la sécurité, la maintenance et les opérations de vol.

2. INTRODUCTION

Dans le présent rapport, *nous*, *notre*, *nos*, *CAE* et *la Société* renvoient à CAE inc. et à ses filiales. Sauf indication particulière :

- *Cet exercice* et *2008* désignent l'exercice financier prenant fin le 31 mars 2008;
- *Le dernier exercice*, *l'exercice précédent* et *l'an dernier* désignent l'exercice financier clos le 31 mars 2007;
- Les montants sont en dollars canadiens.

Ce rapport a été préparé en date du 14 mai 2008, et présente les commentaires et l'analyse de nos résultats par notre direction (le rapport de gestion), les états financiers consolidés et les notes qui les complètent pour l'exercice et le trimestre clos le 31 mars 2008. Nous l'avons rédigé pour aider votre compréhension des activités, de la performance et la situation financière de la Société au cours de l'exercice 2008. Sauf indication contraire, toute l'information financière est présentée selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

D'autres renseignements figurent dans les états financiers consolidés annuels que vous trouverez dans le rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 mars 2008. Le rapport de gestion vise à vous fournir un aperçu général de CAE selon le point de vue de la direction. Il présente un complément d'information sur l'entreprise considérée sous divers aspects dont :

- Notre vision, notre stratégie et nos principaux indices de performance;
- Nos activités;
- Les variations de change;
- Les mesures financières;
- Les acquisitions, fusions et désinvestissements;
- Les risques et les incertitudes inhérents à notre activité;
- Les procédures et moyens de contrôle;
- Le rôle de surveillance du comité de vérification et du conseil d'administration.

Vous trouverez notre plus récent rapport annuel et notre plus récente notice annuelle sur notre site Web, www.cae.com, sur celui de SEDAR, www.sedar.com, ou sur celui d'Edgar, www.sec.gov.

NOTION D'INFORMATION IMPORTANTE

Le présent rapport présente les informations que nous avons estimées importantes pour les investisseurs en ayant pris en compte toutes les considérations, y compris l'éventuelle sensibilité des marchés. Nous considérons qu'une information est importante :

- Si elle provoque, ou que nous avons des motifs raisonnables de croire qu'elle pourrait provoquer, une variation notable du cours ou de la valeur de nos actions;
- Ou si les chances sont grandes qu'un investisseur raisonnable pourrait considérer cette information comme importante pour les décisions qu'il a à prendre.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés de nature prospective concernant nos marchés, notre future performance financière, notre stratégie, nos projets, nos buts et nos objectifs. Les énoncés prospectifs commencent normalement par des verbes comme *croire*, *compter que*, *s'attendre à*, *envisager*, *continuer de*, *estimer*, *pouvoir*, *devoir*, et font aussi emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de formulations analogues.

Ces énoncés reposent sur des estimations et des hypothèses que nous jugeons raisonnables au moment de la rédaction de ce rapport. Nos résultats réels pourraient être sensiblement différents en raison des risques et incertitudes liés à notre activité, ou en raison d'événements susceptibles d'être annoncés ou de survenir après la date du rapport, incluant les fusions, acquisitions ou autres opérations de regroupement ou de cession d'activités. De plus amples précisions sur les risques et incertitudes inhérents à notre activité vous sont fournies plus loin dans le présent rapport de gestion, sous la rubrique *Risques et incertitudes liés à notre activité*.

Nous n'actualisons pas ni ne révisons nos énoncés prospectifs, même si des faits nouveaux surviennent, sauf dans la mesure prévue par la loi. Vous ne devriez pas vous fier exagérément à ces énoncés prospectifs.

3. À PROPOS DE CAE

3.1 Qui nous sommes

CAE est un chef de file mondial dans le domaine des technologies de simulation et de modélisation, et des solutions intégrées de formation destinées à l'aviation civile et aux forces de défense du monde entier.

Nous sommes concepteur, constructeur et fournisseur de matériels de simulation, et nous sommes aussi prestataire de services de formation et de services associés. Ce matériel et ces services comprennent, d'une part, des solutions intégrées de modélisation, de simulation et de formation destinées aux compagnies aériennes, aux exploitants d'avions d'affaires, aux avionneurs et aux forces de défense, et, d'autre part, des services de formation que nous assurons aux pilotes et, dans certains cas, aux agents de bord et aux techniciens de maintenance dans des centres de formation situés partout dans le monde.

Nos simulateurs de vol complets (FFS) recréent le comportement des appareils dans une large gamme de situations et de conditions ambiantes. Les systèmes visuels très perfectionnés reproduisent des centaines d'aéroports de tous les pays, ainsi qu'une vaste gamme de pistes d'atterrissage et d'environnements de vol. Ajoutant le mouvement et les effets sonores à cette simulation visuelle, les simulateurs plongent les pilotes et les équipages de tous niveaux dans un environnement d'entraînement réaliste.

Fondée en 1947, CAE, dont le siège social est à Montréal (Canada), s'est valu une excellente réputation et une relation durable avec ses clients grâce à l'expérience qu'elle a acquise depuis plus de 60 ans, à ses solides compétences techniques, à son personnel hautement qualifié et à son envergure mondiale. CAE compte environ 6 000 employés dans plus de 75 installations et centres de formation dans 20 pays. CAE tire environ 93 % de ses revenus annuels d'exportations dans le monde entier et d'activités internationales.

Les actions ordinaires de CAE sont cotées :

- À la Bourse de Toronto, sous le symbole *CAE*;
- À la Bourse de New York, sous le symbole *CGT*.

3.2 Notre vision

Notre vision est d'être un chef de file mondial dans le domaine de la modélisation, de la simulation et de la formation technique pour améliorer la sécurité, et diminuer les risques et les coûts dans le cadre d'environnements complexes.

Nous nous classons au premier ou au deuxième rang mondial dans presque toutes nos activités centrales, mais la compétition est intense et ainsi notre leadership technologique et notre capacité à contrôler nos coûts sont des éléments essentiels au maintien de notre succès. Nous avons réussi à changer notre façon de faire des affaires, à renforcer notre situation financière et à nous doter d'une solide assise pour créer de la valeur pour l'actionnaire pour l'avenir.

Positionner CAE pour la croissance et poursuivre notre vision sont au cœur de notre démarche.

3.3 Notre stratégie et nos principaux indices de rendement

Notre stratégie

Au cours des dernières années, CAE, qui était un fournisseur de matériel exerçant ses activités principalement en Amérique du Nord, a évolué pour devenir un fournisseur de solutions de formation intégrées à l'échelle mondiale. Nous avons diversifié nos activités dans les marchés civil et militaire et dans plusieurs régions du monde. Au cours de l'exercice 2008, près de 60 % de nos revenus ont été générés à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Les revenus provenant des régions à forte croissance comme l'Asie, le Moyen-Orient et l'Amérique du Sud ont affiché une hausse d'environ 25 % par rapport à l'exercice précédent. Nous croyons que l'augmentation continue de la part de nos activités dans le secteur de la formation et des services sur les marchés civil et militaire permettra à CAE d'obtenir des résultats de plus en plus stables et prévisibles. Nous poursuivons la mise en œuvre de notre stratégie de croissance en investissant de façon prudente et réfléchie afin d'être en mesure de répondre aux besoins à long terme de nos clients des secteurs de l'aéronautique et de la défense.

Dans ce but, nos priorités de 2008 incluaient :

- Diversifier nos sources de revenus en répartissant nos activités dans plusieurs secteurs et régions afin d'assurer une plus grande stabilité;
- Maintenir une bonne situation financière;
- Continuer à favoriser l'engagement de nos employés;
- Améliorer nos relations avec les clients et augmenter la satisfaction de la clientèle;
- Mettre de l'avant de nouvelles technologies;
- Renforcer les relations avec les constructeurs aéronautiques;
- Mettre en œuvre notre stratégie relative aux marchés émergents et notre initiative de dotation en pilotes.

Diversifier nos sources de revenus en répartissant nos activités dans plusieurs secteurs et régions afin d'assurer une plus grande stabilité

Les revenus provenant des deux segments de marché du secteur militaire ont représenté 43 % des revenus consolidés, alors que ceux provenant des deux segments du secteur civil ont représenté 57 %. Les revenus tirés des services de formation et des services associés dans les secteurs militaire et civil ont totalisé 43 %, alors que ceux tirés de la vente de produits ont représenté 57 %. Près de 60 % de nos revenus ont été générés à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et les revenus provenant des régions à forte croissance comme l'Asie, le Moyen-Orient et l'Amérique du Sud ont affiché une hausse d'environ 25 % par rapport à l'exercice précédent. Nous croyons que l'augmentation continue de la part de nos activités dans le secteur de la formation et des services sur les divers marchés civil et militaire devrait permettre à CAE d'obtenir des résultats de plus en plus stables et prévisibles.

Maintenir une bonne situation financière

À la fin de l'exercice, notre dette nette se chiffrait à 124,1 millions \$, soit un ratio dette nette/financement total de 25 % (rajusté pour tenir compte des contrats de location-exploitation).

Continuer à favoriser l'engagement de nos employés

En mars 2007, nous avons mené un sondage auprès du personnel afin de mesurer le degré d'engagement des employés et d'évaluer le rendement associé aux principaux aspects jugés essentiels pour CAE. Les résultats présentés au premier trimestre de l'exercice 2008 ont indiqué que, dans l'ensemble, le degré d'engagement des employés a augmenté de façon considérable depuis notre dernier sondage en 2004. Concrètement, le degré d'engagement des employés est passé de 42 % en 2004 à 72 % en 2007. CAE est soucieuse d'améliorer continuellement son rendement et s'est engagée à élaborer des stratégies internes afin d'y arriver. Nos efforts en ce sens ont été reconnus en octobre 2007, alors que nous nous sommes classés parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada et parmi les 15 meilleurs employeurs à Montréal, en plus d'être sélectionné pour figurer au palmarès canadien des dix meilleurs employeurs du *Financial Post* et au palmarès des meilleurs employeurs pour les nouveaux arrivants au Canada de *Mediacorp Canada*. Les employés représentent l'actif le plus précieux de CAE, et ces prix constituent une reconnaissance des efforts déployés pour faire de CAE une entreprise de grande qualité.

Améliorer nos relations avec les clients et augmenter la satisfaction de la clientèle

Les comités consultatifs des clients et les comités consultatifs techniques de CAE font appel à des compagnies aériennes et des exploitants du monde entier. Parce que nous sommes à l'écoute des clients, nous comprenons clairement leurs besoins et sommes en mesure de leur fournir des produits et des services novateurs qui les aident à améliorer la sécurité et l'efficacité de leurs activités.

Mettre de l'avant de nouvelles technologies

Au cours de l'exercice 2008, le premier FFS de Série CAE 5000, un FFS A320 situé au centre de formation de CAE à Burgess Hill au Royaume-Uni, a obtenu une certification de niveau D, soit le plus haut niveau de certification possible pour les simulateurs de vol, auprès de la Civil Aviation Authority (CAA) du Royaume-Uni. Nous avons aussi appliqué cette technologie à d'autres plateformes.

Renforcer les relations avec les constructeurs aéronautiques

Nous fournissons des solutions de formation pour la plupart des principales plateformes aériennes construites par les plus grands constructeurs aéronautiques (OEM). En plus de maintenir nos relations de longue date avec Boeing et Airbus, nous avons intensifié notre collaboration avec Embraer grâce à la création d'une coentreprise dédiée à la formation au pilotage des nouveaux jets légers Phenom 100 et 300. En outre, nous avons créé une première dans le secteur en obtenant une certification de niveau D pour deux FFS Dassault Falcon 7X construits par CAE, qui font partie d'une entente de formation des pilotes conclue avec Dassault. Nous avons signé un contrat de service de 20 ans avec Bombardier en vertu duquel CAE est devenu le fournisseur de services de formation autorisé de Bombardier pour les avions Global Express et Challenger 300. Nous avons également établi une relation solide avec Korean Aerospace Industries (KAI). Nous sommes chargés de la conception et de la fabrication d'un simulateur générique d'étude des qualités de vol qui est appelé à devenir une partie intégrante du programme de formation des pilotes d'hélicoptères coréens dirigé par KAI. De plus, nous aidons KAI dans le cadre de l'élaboration des systèmes de formation sur P-3C de la Marine coréenne. Enfin, nous avons obtenu un contrat portant sur un dispositif d'entraînement M-346 prototype qui servira de capacité de formation initiale pour le nouvel avion d'entraînement avancé M-346 d'Alenia Aermacchi.

Mettre en œuvre notre stratégie relative aux marchés émergents et notre initiative de dotation en pilotes

Nous avons signé avec le gouvernement indien un contrat qui nous confie la direction de l'école de pilotage Indira Gandhi Rashtriya Uran Akademi (IGRUA). Nous avons également officialisé et signé avec l'Autorité aéroportuaire indienne (AAI) un accord de coentreprise pour la création du Rajiv Gandhi National Flying Training Institute (RGNFTI). L'IGRUA et le RGNFTI devraient se joindre à l'Académie mondiale CAE, sous réserve de l'acceptation des conditions associées au statut de membre, ce qui aura pour effet d'augmenter de 400 étudiants la capacité de l'Académie mondiale CAE.

Indicateurs de rendement clés

Nous avons défini 10 atouts qui nous donnent un avantage par rapport à la concurrence et favorisent notre rendement.

Leadership technologique

Nous jouissons d'un leadership technologique manifeste. Des pilotes des quatre coins du monde considèrent nos simulations comme étant ce qui se rapproche le plus des conditions de vol réelles. CAE a toujours su garder une longueur d'avance pour ce qui est de l'évolution technologique des systèmes de formation et de simulation de vol, et innover en mettant des produits inédits sur le marché. Nous avons élaboré des simulateurs pour toute la gamme des gros aéronefs civils, pour bon nombre des principaux avions de transport régional et avions d'affaires, et pour certains types d'hélicoptères civils. Nous sommes aussi un chef de file dans le domaine de la fourniture de produits de simulation et de formation sur les aéronefs de transport à voilure fixe, les aéronefs de patrouille en mer et de nombreux hélicoptères à usage militaire. Nous jouissons par ailleurs d'un savoir et d'un savoir-faire poussés et d'une grande crédibilité pour ce qui est de la conception et du développement de simulateurs des avions prototypes de la plupart des grands avionneurs.

Conception et fiabilité des produits

Nous concevons des simulateurs que nos clients peuvent facilement mettre à niveau par la suite, soit pour suivre les appareils dans leur évolution technique, soit pour satisfaire à de nouvelles règles de navigabilité.

Nos simulateurs sont parmi les mieux cotés de l'industrie sur le plan de la fiabilité – facteur non négligeable puisqu'ils sont appelés à fonctionner jusqu'à 20 heures par jour.

Relations durables avec les clients

Grâce à notre souci constant pour la qualité du service et à notre capacité de fournir avec constance des produits qui satisfont, voire qui dépassent, les normes des clients, nous entretenons des relations durables avec de grandes compagnies aériennes et des ministères de la Défense d'un peu partout dans le monde, dont certaines remontent à plusieurs dizaines d'années.

Parc de simulateurs vaste et diversifié

Pour répondre aux besoins opérationnels divers de nos clients, nous exploitons plus de 120 simulateurs reproduisant les conditions de vol des principaux types d'appareils, dont des jets commerciaux, des jets d'affaires et des hélicoptères militaires.

Complémentarité de nos produits et services

Notre vaste gamme de produits de formation au vol nous permet d'adapter nos solutions à la mesure des besoins de chaque client, ce qui nous distingue des autres. En fait, produits et services sont étroitement liés parce que les ventes de matériel de formation et la prestation de services s'y rapportant sont souvent intégrées au même programme.

Soutien à la clientèle

Nous accordons une grande valeur au soutien après-vente, lequel peut nous valoir à son tour de nouvelles occasions d'affaires.

Présence mondiale

Nous sommes présents dans 20 pays répartis sur cinq continents et offrons nos produits et services dans bien d'autres pays. Cette vaste présence géographique nous permet de répondre rapidement et économiquement aux besoins des clients et de saisir de nouvelles occasions d'affaires tout en nous conformant aux lois et coutumes locales.

Approche de la formation

En lançant nos solutions de formation et didacticiels CAE Simfinity^{MC}, nous avons révolutionné le domaine de la formation aéronautique. Nous en assurons une large diffusion en installant le logiciel de simulation haute fidélité sur nos simulateurs de vol et en étendant ses fonctions aux autres dispositifs et solutions utilisés tout au long du cycle de formation. Le poste de pilotage peut ainsi être recréé virtuellement dans la salle de cours dès le début de la formation au sol, ce qui rend la formation d'autant plus efficace et pertinente. De plus, parce que nos dispositifs CAE Simfinity^{MC} s'intègrent à une gamme complète de solutions de formation, les clients peuvent s'en servir pour effectuer les mises à jour ou à niveau de leurs systèmes.

Maîtrise des coûts

Nous cherchons continuellement à accroître notre productivité tout en abaissant nos coûts. La maîtrise de nos coûts dépend de notre capacité à obtenir données, matériel, biens non durables et autres fournitures nécessaires à l'exercice de nos activités à des prix qui restent concurrentiels.

Notre groupe Approvisionnement stratégiques mondiaux s'emploie constamment à améliorer aussi bien nos coûts que nos stratégies d'approvisionnement auprès des grands fournisseurs. Il partage cette information avec nos diverses entreprises dans le monde, et leur fait aussi connaître les meilleures pratiques en matière d'approvisionnement. Le groupe cherche en outre à trouver les sources d'approvisionnement les moins coûteuses relativement à la durée de vie d'un simulateur de vol, ce qui peut donner lieu à la conclusion d'alliances de longue durée avec certains fournisseurs pour assurer la continuité et l'adéquation de nos approvisionnements.

Élargissement de nos relations avec les constructeurs aéronautiques (OEM)

En 2005, nous avons signé un accord d'une durée de 20 ans pour devenir le fournisseur de services de formation autorisé de Dassault pour les appareils Falcon 7X, Falcon 900 EX et Falcon 2000 EX. Jusqu'à présent, nous avons déployé le programme avec succès dans nos centres de formation du Royaume-Uni et du Nord-Est, et construit deux FFS Falcon 7X et deux FFS Falcon 900/2000 EX. Dans le cadre de notre programme avec Dassault, nous fournissons la formation initiale avec instructeur sur ces plateformes, en plus de fournir à l'exploitant des avions les services de formation continue au pilotage et à la maintenance dont il a besoin.

Durant l'exercice 2008, nous avons signé un accord d'une durée de 20 ans pour devenir le fournisseur exclusif des services de formation autorisé sur les appareils Bombardier Global Express, Global 5000, Global Express XRS et Challenger 300. L'accord vise la formation des pilotes et du personnel de maintenance. Aux termes de l'accord, nous construirons et mettrons en service tous les simulateurs requis dans nos centres de formation, en plus de fournir des services de formation complets sur simulateur avec instructeur. À ce jour, nous avons mis en service un simulateur Global Express dans le centre de formation du Royaume-Uni et annoncé la construction d'un autre Global Express pour notre coentreprise, Emirates-CAE Flight Training. Nous déploierons un appareil Bombardier Challenger 300 au centre de formation du Nord-Est durant l'exercice 2009. Nous prévoyons également installer un autre appareil Bombardier Challenger 300 à l'étranger au cours de l'exercice 2010.

Durant l'exercice 2008, nous avons officialisé un accord de coentreprise avec Embraer afin de fournir des services de formation complets à l'intention des pilotes et du personnel au sol des clients acquéreurs de jets très légers (VLJ) Phenom 100 et légers (LJ) Phenom 300 d'Embraer.

3.4 Notre capacité à exécuter la stratégie et à produire des résultats

Nos ressources et processus nous donnent la capacité voulue pour mettre notre stratégie à exécution et produire des résultats. Cependant, notre réussite dépend aussi de deux autres éléments fondamentaux :

Notre situation financière

Au 31 mars 2008, notre dette nette se chiffrait à 124,1 millions \$, soit un ratio dette nette/financement total de 25 % (ajusté pour tenir compte des contrats de location-exploitation). Grâce à notre solide bilan, à nos facilités de crédit disponibles ainsi qu'à la trésorerie que nous tirons de notre exploitation, nous disposons de fonds réels ou auxquels nous pouvons accéder pour mener à bien nos projets de développement en cours. Voir le complément d'information à cet égard, à la rubrique 7, *Situation financière consolidée*.

Un personnel qualifié et une direction chevronnée

À la fin de l'exercice 2008, notre effectif comptait environ 6 000 employés. Le niveau de qualification de notre personnel joue pour beaucoup dans l'efficacité et la productivité de nos activités. Même si la demande pour des employés qualifiés ayant une solide formation est grande, nous réussissons à attirer et à retenir à notre service de bons éléments grâce à notre réputation de qualité et à notre position de chef de file, aux salaires concurrentiels et au milieu de travail aussi plaisant que stimulant que nous leur proposons.

Nous pouvons également compter sur le savoir-faire d'une équipe de direction chevronnée, qui a fait ses preuves dans le secteur de l'aéronautique. Un leadership et une gouvernance solides sont essentiels à la réussite de notre stratégie d'entreprise. C'est pourquoi nous cherchons à développer les qualités de chef de nos dirigeants et principaux cadres supérieurs.

3.5 Nos activités

CAE dessert deux grands marchés dans le monde :

- Le marché civil comprend les avionneurs, les grandes compagnies aériennes nationales, les transporteurs régionaux, les exploitants d'avions d'affaires et d'hélicoptères, les centres de formation et les centres de dotation en pilotes;
- Le marché militaire englobe les constructeurs OEM et les forces de défense du monde entier.

Nous gérons nos activités et présentons nos résultats en quatre secteurs, un secteur produits et un secteur services, à l'intérieur de chacun des deux marchés. Chacun des secteurs compte pour une part importante de nos revenus.

MARCHÉ CIVIL

Formation et services associés – Civil (FS/C)

Ce secteur fournit des services de formation à l'intention du personnel de vol et du personnel au sol pour l'aviation commerciale et l'aviation d'affaires ainsi que tous les services qui sont associés

Notre secteur FS/C est le numéro deux mondial des fournisseurs de services de formation pour l'aviation civile. Il est présent dans tous les secteurs de ce marché, dont l'aviation commerciale (grandes lignes et lignes régionales) et l'aviation d'affaires. Nous assurons en outre une gamme complète de services de soutien, comme la gestion de centres de formation, la maintenance de simulateurs, la gestion des pièces de rechange, l'élaboration de programmes de formation et les services de consultation. Nous nous sommes hissés à ce rang grâce à des acquisitions, à des coentreprises et à la construction d'installations neuves. Nous avons actuellement plus de 120 FFS répartis dans plus de 20 centres de formation dans le monde. Notre intention est d'accroître le nombre équivalent de simulateurs actifs (NESA) dans notre réseau en vue de maintenir notre position et de répondre aux nouveaux créneaux qui pourraient s'ouvrir. Nous sommes en train d'étendre notre réseau de formation de manière à pouvoir répondre aux besoins de formation qui sont continus et récurrents sans avoir à compter autant sur les nouvelles livraisons d'appareils pour assurer nos revenus.

Produits de simulation – Civil (PS/C)

Ce secteur conçoit, réalise et fournit des simulateurs de vol, des dispositifs d'entraînement et des systèmes visuels pour la formation aéronautique civile

Notre secteur PS/C est le chef de file mondial de la simulation de vol pour l'aviation civile. Nous concevons et construisons plus de FFS et de systèmes visuels pour les avions des compagnies aériennes nationales et régionales, pour les centres de formation de tiers et pour les constructeurs OEM que n'importe quelle autre société. Nous possédons une grande expérience en matière de simulateurs pour de nouveaux types d'appareils, avec plus d'une vingtaine de modèles différents, auxquels se sont ajoutés récemment le Boeing 787, le Boeing 747-8, l'Airbus A380 et le Dassault Falcon 7X. Nous offrons également une gamme complète de services de soutien comprenant la vente de pièces de rechange, la mise à niveau de simulateurs et leur relocalisation.

Tendances et perspectives commerciales

Nous demeurons optimistes quant aux perspectives du marché civil, car nous y observons les tendances suivantes :

- Nouvelles plateformes et vigueur des carnets de commandes d'appareils;
- Forte demande sur les marchés émergents;
- Croissance continue des revenus par passager-kilomètre;
- Demande croissante pour des membres d'équipage qualifiés;
- Indices économiques.

Nouvelles plateformes aériennes et vigueur des carnets des commandes d'appareils

Nouvelles plateformes aériennes

Les constructeurs OEM sortent de nouvelles plateformes qui vont stimuler au niveau mondial la demande en simulateurs et en services de formation. Les Boeing 787, Boeing 747-8, Airbus A350XWB, Embraer 190 et Dassault Falcon 7X, les jets très légers et légers Embraer Phenom 100 et Embraer Phenom 300 ainsi que le jet très léger Eclipse 500 en sont des exemples récents.

L'arrivée de nouvelles plateformes va provoquer une demande pour de nouveaux types de simulateurs. Une de nos priorités stratégiques est de faire des partenariats avec les avionneurs pour resserrer les liens avec eux et être en position de profiter des nouvelles occasions d'affaires. À ce titre, nous avons été désignés comme fournisseur agréé de Bombardier pour la formation sur le Global Express, le Global 5000 et le Global Express XRS. Nous avons également établi avec Embraer une coentreprise qui assurera la formation complète sur les nouveaux jets très légers et légers Phenom 100 et Phenom 300. Il importe de signaler que les livraisons de nouveaux modèles d'avions risquent de connaître des retards sur le plan des lancements de programmes, ce qui pourrait se répercuter sur nos propres délais de prises de commande et de livraison.

Vigueur des carnets des commandes d'appareils

Pour l'année 2007, Boeing a reçu 1 413 commandes nettes d'appareils neufs et Airbus en a reçu 1 341. Bien qu'une diminution du rythme des commandes soit probable en 2008, les fortes prévisions de livraisons de même que l'augmentation de la production d'appareils à fuselage étroit devraient entraîner des occasions d'affaires pour l'ensemble de notre catalogue de produits et services de formation.

Forte demande sur les marchés émergents

Marchés nouveaux et émergents

Les marchés émergents tels que ceux de l'Asie-Pacifique, du sous-continent indien et du Moyen-Orient continuent de connaître une croissance marquée au niveau de leur trafic aérien, un grand essor économique, une libéralisation progressive des politiques de transport aérien et l'apparition d'accords bilatéraux en la matière. Nous estimons que ces marchés augmenteront la demande de FFS et de centres de formation. De plus, CAE a lancé de nouveaux produits, tels que le simulateur de vol Série CAE 5000 et CAE True^{MC} Environment, qui sont conçus spécialement pour les marchés nouveaux et émergents et apportent un plus grand réalisme dans la simulation de l'environnement de contrôle du trafic aérien.

Croissance continue des revenus par passager-kilomètre

Croissance soutenue du trafic aérien passagers

La croissance du trafic passagers, qui a connu une forte augmentation en 2007, devrait ralentir légèrement, mais se poursuivre néanmoins de façon constante dans un avenir prévisible. Cette croissance a été d'environ 7,4 % par rapport aux chiffres de 2006, selon l'Association du transport aérien international (IATA). Cela est sans compter l'effet que pourrait produire tout événement majeur (instabilité politique régionale, acte terroriste, pandémie, crise économique majeure, ou autres événements mondiaux). De plus, la récente flambée du prix du carburant nuit à la rentabilité des exploitants des compagnies aériennes.

Poursuite de la réussite des transporteurs à bas tarifs

La réussite des compagnies aériennes à bas tarifs continue d'être un facteur favorisant l'activité du marché de l'aviation civile et de la demande pour des produits de simulation et des services de formation. En 2007, la capacité des transporteurs à bas tarifs a compté en Europe pour 30 % du total des places offertes sur le marché, soit 6 % de plus qu'en 2006, tandis qu'en Amérique du Nord, ils ont assuré 18 % du nombre total des vols, une augmentation de 17 % par rapport à 2006. Ces pourcentages devraient augmenter au fur et à mesure que ces sociétés élargiront leur flotte. Dans la région de l'Asie-Pacifique, la part de marché des compagnies à bas tarifs devrait représenter 25 % en 2012. Les clients de CAE comme Ryanair et IndiGo sont de bons exemples de ces transporteurs à bas tarifs qui agrandissent leur flotte et augmentent leur capacité, faisant monter la demande de dispositifs de formation des pilotes et des équipages et de services offerts par CAE (formation des pilotes et dotation en pilotes).

Demande croissante pour des membres d'équipage qualifiés

Une demande qui s'intensifie dans le monde

La croissance du marché de l'aviation civile engendre partout dans le monde une demande en pilotes, en techniciens de maintenance et en agents de bord, mais provoque une pénurie de membres d'équipage qualifiés. Ce phénomène est d'autant plus prononcé car la population des pilotes vieillit, les pilotes militaires sont moins nombreux à transférer dans le secteur civil, et les écoles techniques enregistrent peu d'inscriptions. La pénurie touche plus fortement les marchés émergents comme l'Inde et la Chine où le trafic aérien augmente à une vitesse plus rapide que dans les pays développés, et où il manque une infrastructure capable de satisfaire à la demande actuelle et à celle de demain.

Cette pénurie crée des occasions d'affaires pour la dotation en pilotes, notre formule clé en main qui inclut le recrutement, la sélection et la formation des pilotes. Elle nous incite aussi à rechercher des partenaires pour développer notre initiative mondiale visant à former et à offrir des pilotes demandés par le marché.

La pénurie se fait également sentir du côté des techniciens de maintenance et ouvre à CAE la possibilité de placer plus rapidement ses solutions pour la formation technique. Quoique à un degré moindre, cette tendance touche aussi les agents de bord pour lesquels nous explorons également de nouvelles solutions de formation.

Le nouveau mode d'attestation des pilotes requiert de la formation faisant appel à la simulation

La formation fondée sur la simulation pour obtenir une attestation de compétence de pilote commencera à jouer un rôle encore plus important avec le nouveau processus d'attestation de compétence par une « licence de pilote en équipage multiple » (MPL) mis au point par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), dont l'adoption devrait être approuvée dans un proche avenir par les organismes de réglementation nationaux. Le processus MPL met davantage l'accent sur la formation fondée sur la simulation pour mener les étudiants *ab initio* à devenir des copilotes d'avions de ligne modernes. La MPL devrait être largement adoptée dans les marchés émergents comme ceux de la Chine, de l'Inde et de l'Asie du Sud-Est où il y aura de nombreux postes de pilotes qualifiés à combler de la manière la plus efficace possible.

Indices économiques

La croissance économique continue de stimuler la demande mondiale pour le transport aérien, malgré le ralentissement de certains marchés parvenus à maturité comme les États-Unis. Une partie des activités commerciales de CAE dans le secteur de l'aéronautique repose sur des marchés à l'extérieur de l'Amérique du Nord, qui demeurent dynamiques. Néanmoins, nous suivons l'évolution des facteurs qui pourraient freiner la croissance sur le marché mondial : le prix élevé du carburant, qui constitue une contrainte pour l'industrie du transport aérien; la possibilité d'une récession prolongée aux États-Unis, qui pourrait ralentir la croissance mondiale; et la disponibilité des ressources de crédit pour les exploitants d'avions, étant donné le resserrement des marchés du crédit.

MARCHÉ MILITAIRE

Produits de simulation – Militaire (PS/M)

Ce secteur conçoit, réalise et fournit des moyens de formation militaires avancés et des logiciels de création pour les forces aériennes, terrestres et navales

Notre secteur PS/M est un chef de file mondial dans les domaines de la conception et de la production d'équipements de simulation de vol militaires. Nous développons du matériel de simulation, des systèmes de formation et des logiciels de création pour une multitude d'aéronefs militaires, incluant des jets rapides, des hélicoptères, des avions de transport et des aéronefs de patrouille en mer. Nous avons créé la plus vaste gamme de simulateurs d'hélicoptères dans le monde. Nos simulateurs militaires reproduisent avec une grande fidélité des environnements de combat mettant en jeu de façon interactive les forces amies et ennemies, ainsi que les armements et les systèmes de détection. Nous avons livré des produits de simulation et des systèmes de formation aux forces de défense de plus de 35 pays, notamment à tous les corps d'armée américains. Nous avons aussi élaboré plus de systèmes de formation et d'entraînement pour l'avion Hercules C-130 que quiconque dans le monde.

Formation et services associés – Militaire (FS/M)

Ce secteur fournit clé en main des solutions pour la formation et la conduite des opérations, des services de soutien, la maintenance de systèmes, ainsi que des solutions de modélisation et de simulation

Notre secteur FS/M fournit des services de soutien logistique, des services de maintenance et l'entraînement sur simulateur dans plus de 60 sites dans le monde. Il fournit également une variété de services fondés sur la modélisation et la simulation.

Tendances et perspectives commerciales

Bien que nous prévoyons que les budgets de la défense continueront de croître modérément dans le monde, y compris aux États-Unis, dont le marché de la défense est le plus important du monde, nous estimons pouvoir accroître notre part de ce marché pour les raisons suivantes :

- Hausse de la demande pour des produits et services spécialisés de même nature que les nôtres;
- Évolution de la nature des conflits.

Hausse de la demande pour des produits et services spécialisés de même nature que les nôtres

Nouvelles plateformes d'avions

L'une de nos priorités stratégiques est de nous allier à des constructeurs de matériels militaires en vue de resserrer nos liens avec ceux-ci et de nous positionner pour saisir des opportunités. Les avionneurs sont en train de mettre sur le marché de nouvelles plateformes qui devraient alimenter la demande mondiale de simulateurs et de services de formation. Ainsi, Boeing conçoit actuellement un nouvel aéronef de patrouille en mer, le P-8A Poseidon, NH Industries a commencé à livrer ses hélicoptères NH90, tandis qu'EADS CASA est en train de promouvoir vigoureusement son appareil de transport C-295 dans le monde entier, et que Sikorsky propose de nouvelles versions de son hélicoptère H-60 aux armées et aux marines nationales. Tout ceci stimule la demande pour de nouveaux simulateurs et pour des services de formation.

Tendance à l'impartition

Aux prises avec des contraintes de budget et de ressources, les forces de défense et les gouvernements scrutent leurs dépenses pour trouver des moyens d'économiser et de permettre aux militaires en service actif de se concentrer sur les besoins opérationnels. Une tendance croissante se dessine dans les milieux militaires d'impartir divers services de formation, tendance qui devrait se maintenir. Les gouvernements impartissent leurs services de formation, car ils peuvent ainsi être livrés plus rapidement et à moindres coûts. C'est ainsi qu'un consortium dont CAE est membre devrait commencer à assurer au cours de 2008 la formation sur le NH90 à l'Allemagne et à d'autres forces armées.

Plus grand recours à la simulation

Les forces de défense et les gouvernements sont de plus en plus nombreux à adopter des programmes de formation par la simulation en raison du plus grand réalisme, des coûts nettement plus faibles, des contraintes opérationnelles moindres en ce qui concerne les aéronefs et des risques moins élevés que la simulation apporte par rapport à la formation sur le matériel d'armes réel. La formation sur simulateur réduit aussi le nombre d'heures de vol sur les aéronefs et permet d'entraîner les pilotes à des situations qui, en vol réel, pourraient mettre en péril l'avion ou l'équipage et les passagers.

Prolongation de vie et mise à niveau des plateformes porteuses des systèmes d'armes

Les constructeurs aéronautiques prolongent la durée de vie des plateformes porteuses des systèmes d'armes en créant pour elles des mises à niveau ou en ajoutant des caractéristiques nouvelles, ce qui augmente la demande en mises à niveau des simulateurs en vue de satisfaire aux nouvelles normes.

Évolution de la nature des conflits

Demande de réseautage

La nature de la guerre évolue. Les alliés coopèrent et créent des forces interarmées et de coalition, ce qui entraîne une demande d'exercices d'entraînement et d'opérations menés en coopération et en réseau. Les dispositifs de formation peuvent être mis en réseau afin de former des équipages différents et permettre des formations en réseau sur une série de plateformes.

Acceptation grandissante de la formation synthétique pour la répétition de missions

Les forces de défense se tournent de plus en plus vers la formation synthétique pour satisfaire dans une plus large mesure leurs besoins en formation. Les logiciels d'environnement synthétique permettent aux militaires de planifier des missions très élaborées et de mener des répétitions de missions de bout en bout, en complément aux entraînements et aux exercices de préparation traditionnels. La formation synthétique offre aux militaires un moyen économique de s'entraîner à toute sorte de scénarios en maintenant leur état de préparation au niveau optimal. À titre d'exemple, en 2007, nous avons livré au 160^e régiment d'aviation des opérations spéciales de l'Armée de terre américaine un simulateur de missions de combat pour MH-47G doté d'une architecture de notre conception qui réunit un environnement commun et une base de données commune (CE/CDB). L'architecture CE/CDB promet de rehausser de façon importante les capacités de création rapide des bases de données pour les répétitions de missions sur simulateur.

3.6 Variations de change

Tous les montants présentés sont exprimés en dollars canadiens. Nous mesurons les actifs, les passifs et les opérations libellés en devises selon divers taux de change, comme l'exigent les PCGR.

Les tableaux ci-après montrent les variations des taux de change à la clôture et des taux de change moyens applicables aux trois principales devises dans lesquelles sont libellées nos opérations. Les variations de change ont fait baisser d'environ 6,4 millions \$ le bénéfice tiré des activités poursuivies (après impôts) pour l'exercice écoulé par rapport à l'exercice 2007.

Nous avons utilisé les taux de change ci-dessous pour convertir la valeur des actifs, des passifs et du carnet de commandes en devise canadienne à la clôture de chacune des périodes suivantes :

	2008	2007	Augmentation (diminution)
Dollar US (\$US)	1,0279	1,1529	(11%)
Euro (€)	1,6244	1,5418	5%
Livre sterling (£)	2,0407	2,2697	(10%)

Les taux de change moyens utilisés pour convertir les produits et les charges étaient les suivants :

	2008	2007	Augmentation (diminution)
Dollar US (\$US)	1,0331	1,1385	(9%)
Euro (€)	1,4626	1,4598	–
Livre sterling (£)	2,0733	2,1550	(4%)

Les variations des taux de change se répercutent sur trois grands champs d'activité :

– Nos réseaux de centres de formation civils et militaires

La plupart des revenus dégagés et des dépenses engagées dans notre réseau de centres de formation le sont essentiellement dans la monnaie du pays. Les variations du cours de cette devise par rapport au dollar canadien ont une incidence sur la rentabilité nette des centres et le montant net des investissements. Selon les PCGR, les gains ou les pertes résultant de la conversion du montant net des participations dans une filiale autonome sont reportés dans l'ajustement transitoire pour conversion de change (cumul des autres éléments du résultat étendu), qui est un poste des capitaux propres au bilan. Tout effet d'une variation de change sur la rentabilité nette influencera immédiatement l'état des résultats de même que les comparaisons entre exercices et entre trimestres.

– Nos activités de produits de simulation hors du Canada (Allemagne, États-Unis, Royaume-Uni, Australie et Inde)

La plupart des revenus dégagés et des dépenses engagées au chapitre de ces activités par les filiales autonomes le sont essentiellement dans la monnaie du pays, hormis certains achats de données et de matériel qui peuvent occasionnellement être effectués dans d'autres monnaies, tout comme les travaux effectués par nos activités de fabrication au Canada. Les variations du cours de cette devise par rapport au dollar canadien ont une incidence sur la rentabilité nette et le montant net des participations dans ces établissements, exprimés en dollars canadiens.

– Nos activités de produits de simulation au Canada

Même si les actifs nets des activités que nous menons au Canada ne sont pas exposés aux variations du cours des devises (sauf les comptes débiteurs et créditeurs libellés en monnaies étrangères), environ 85 % des revenus que nous réalisons à partir du Canada sont libellés en devises (en dollars US et en euros principalement), et un niveau important des dépenses sont engagées en dollars canadiens.

De façon générale, les paiements échelonnés sur les contrats de ventes libellés en devises font l'objet d'une opération de couverture visant à nous mettre au moins partiellement à l'abri du risque de change. Puisque moins de 100 % de nos revenus sont couverts, il est impossible d'offrir une couverture parfaite aux effets du mouvement des devises qui se font donc encore partiellement ressentir sur l'état des résultats.

Nos activités de fabrication au Canada sont exposées aux variations du cours du dollar canadien par rapport aux devises sur le long terme, car nous ne prenons pas de couverture sur les revenus à venir tant que les contrats ne sont pas signés.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2008, la Société s'est engagée dans un programme de couverture pour une portion de ses achats en devise américaine pour les douze prochains mois, de façon à avoir, pour les éléments qui entrent dans son processus de fabrication, un coût équivalent en dollars canadiens qui soit fixe. De plus, la Société s'est engagée dans une couverture pour fixer en dollars canadiens le paiement des intérêts et du capital de la dette libellée en devise américaine qui devient exigible en juin 2009.

Analyse de sensibilité

Nous avons réalisé une analyse de sensibilité en vue de déterminer l'effet à court terme des variations de change. Nous avons évalué les sources des revenus et des charges libellés en devises et déterminé que le risque de change sur une base consolidée se manifestait principalement dans deux secteurs, à savoir :

- Les revenus et les charges en devises liées aux activités de fabrication au Canada – nous prenons des couvertures sur ces produits ainsi que sur une partie des charges;
- La conversion des opérations en devises de filiales autonomes à l'étranger – c'est là une couverture naturelle. Le risque couru à cet égard concerne principalement notre bénéfice d'exploitation.

Dans un premier temps, nous avons calculé les revenus et les charges par devise en vue d'établir le bénéfice d'exploitation dans chaque devise. Nous en avons ensuite soustrait le montant des revenus et des charges faisant l'objet d'une couverture pour arriver au risque net par devise. Puis nous avons ajouté le risque net des filiales autonomes pour arriver au risque de change consolidé pour chacune des devises.

Enfin, nous avons réalisé une étude de sensibilité visant à déterminer l'effet qu'aurait une variation de 1 cent (¢) du dollar canadien par rapport à chacune des quatre autres devises. Le tableau ci-après présente l'effet type de cette variation (après impôts) sur nos revenus et notre bénéfice d'exploitation annuels, ainsi que notre risque net :

Risque (en millions)	Revenus	Bénéfice d'exploitation	Couverture	Risque net
Dollar US (\$US)	7,8	2,5	(1,7)	0,8
Euro (€)	3,3	0,7	(0,5)	0,2
Livre sterling (£)	1,0	0,2	(0,1)	0,1
Dollar australien (\$AU)	0,7	0,1	–	0,1

3.7 Mesures hors PCGR et autres mesures financières

Le présent rapport de gestion comprend des mesures hors PCGR et d'autres mesures financières. Ces mesures fournissent une information utile et complémentaire aux mesures financières normalisées établies conformément aux PCGR. Le lecteur doit se garder de les confondre avec les mesures du rendement établies conformément aux PCGR, de les substituer à celles-ci ou de les comparer aux mesures similaires qu'utilisent d'autres sociétés.

BAIL

Le bénéfice avant intérêts et impôts (BAIL) est une mesure hors PCGR qui nous indique quel résultat nous avons obtenu avant la prise en compte des effets de certaines décisions financières et structures fiscales. Nous suivons l'évolution du BAIL, car nous trouvons qu'il permet de plus facilement comparer nos résultats avec ceux de périodes antérieures et avec ceux d'entreprises appartenant à des secteurs d'activité où la structure de capital et la réglementation fiscale sont différentes des nôtres.

Capital utilisé

Le capital utilisé est une mesure hors PCGR par laquelle nous évaluons et contrôlons combien nous investissons dans notre entreprise. Nous mesurons ce capital de deux points de vue :

Du point de vue de l'utilisation qui en est faite :

- Au niveau d'ensemble de l'entreprise, en prenant le montant total de l'actif (compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) et en soustrayant le montant de passif (déduction faite de la dette à long terme, partie à court terme comprise);
- Au niveau sectoriel, en prenant le montant total de l'actif (compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des actifs d'impôts et des autres actifs hors exploitation) et en soustrayant le montant du passif (déduction faite des passifs fiscaux, de la dette à long terme, partie à court terme comprise, et des autres passifs hors exploitation).

Du point de vue de la provenance du capital :

- Nous faisons la somme de la dette nette et des capitaux propres pour voir d'où provient notre capital.

Carnet de commandes

La valeur du carnet de commandes est une mesure financière hors PCGR qui nous dit à combien se montent en principe les commandes que nous avons reçues, mais que nous n'avons pas encore exécutées.

- Pour les secteurs PS/C, PS/M et FS/M, nous considérons qu'une commande est en carnet dès l'instant où nous avons signé avec le client une entente commerciale ayant force obligatoire définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties (obligations reprises dans le contrat ou la commande);
- Les contrats militaires sont ordinairement exécutés sur de longues périodes, et certains doivent être reconduits tous les ans. Pour les secteurs PS/M et FS/M, nous inscrivons un contrat dans le carnet de commandes que lorsque le client en a obtenu l'autorisation et le financement;
- Dans le cas du secteur FS/C, nous prenons en compte les revenus attendus des contrats de formation à court et à long termes dès que nous avons de la part des clients leur engagement à nous payer les honoraires de formation, ou lorsque nous pouvons raisonnablement compter sur ce paiement de la part de nos clients acquis.

Le ratio commandes/ventes correspond au total des commandes divisé par le total des revenus de la période.

Dépenses en immobilisations de maintien et de croissance

Les dépenses en immobilisations de maintien sont une mesure hors PCGR que nous utilisons pour calculer les investissements devant être réalisés pour maintenir les niveaux courants d'activité économique.

Les dépenses en immobilisations de croissance sont une mesure hors PCGR que nous utilisons pour calculer les investissements devant être réalisés pour accroître les niveaux courants d'activité économique.

Dettes nettes

La dette nette est une mesure hors PCGR qui nous indique à combien se monte notre dette une fois pris en compte les actifs liquides tels que la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Elle nous indique quelle est globalement notre situation financière. Elle correspond à la différence entre le montant de la dette à long terme (c'est-à-dire dont l'échéance est à plus d'un an), partie à court terme comprise, et le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents sont une mesure hors PCGR servant à désigner les éléments qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités parce qu'ils sont rares ou inhabituels ou parce qu'ils ne représentent pas non plus une tendance normale de l'entreprise. Nous estimons utile de relever ces éléments non récurrents lorsqu'ils sont importants et de fournir par ailleurs des résultats d'exploitation dont ils sont exclus, car cela permet de mieux analyser les résultats d'exploitation sous-jacents et continus de l'entreprise.

Financement sans recours

Le financement sans recours contre CAE est une mesure hors PCGR que nous utilisons pour classer la dette, lorsque le recours à l'égard de celle-ci est limité aux actifs, à la participation aux capitaux propres et aux projets d'une filiale et non de CAE inc.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure hors PCGR qui nous indique de combien d'argent nous disposons pour faire croître l'entreprise, rembourser notre dette et nous acquitter de nos obligations courantes. C'est un indicateur de notre santé financière et de notre liquidité. Ils correspondent à la trésorerie nette dégagée des activités poursuivies, dont sont soustraits toutes les dépenses en immobilisations (y compris celles liées à la croissance et les coûts capitalisés) et les dividendes versés, et à quoi sont ajoutés le revenu des cessions-bails et les autres financements adossés à des actifs (dont la dette sans recours). Les dividendes viennent en déduction dans le calcul des flux de trésorerie disponibles, car ils constituent pour nous une obligation, au même titre que les intérêts à payer sur la dette, et que leur montant n'est pas utilisable pour autre chose. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2009, nous prévoyons modifier notre définition afin d'exclure des flux de trésorerie disponibles les dépenses en immobilisations liées à la croissance, les coûts capitalisés ainsi que le financement spécifique (incluant le financement sans recours).

Fonds de roulement hors trésorerie

Le fonds de roulement hors trésorerie est une mesure hors PCGR qui nous indique combien d'argent notre entreprise immobilise dans son fonctionnement au quotidien. Il correspond à la différence entre l'actif à court terme et le passif à court terme, sans compter la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la partie à court terme de la dette à long terme et la partie à court terme des actifs et des passifs liés aux actifs destinés à la vente.

Marge brute

La marge brute est une mesure financière qui correspond au résultat d'exploitation sectoriel dont sont déduits les frais de vente et d'administration et les frais généraux.

Nombre équivalent de simulateurs actifs

Le nombre équivalent de simulateurs actifs (NESA) est une mesure financière qui nous indique le nombre moyen de simulateurs de vol qui étaient en état de dégager des revenus au cours de la période. Dans le cas d'un centre exploité en coentreprise à 50/50, nous ne prenons en compte dans le NESA que la moitié des simulateurs de vol en service dans ce centre. Lorsqu'un simulateur de vol est retiré du service pour être déménagé, il n'est pris en compte qu'une fois réinstallé et remis en service commercial.

Rendement du capital utilisé

Le rendement du capital utilisé (RCU) est une mesure hors PCGR que nous utilisons pour évaluer la rentabilité de notre capital investi. Nous calculons ce ratio sur une période de quatre trimestres consécutifs en divisant le bénéfice tiré des activités poursuivies, en excluant les éléments non récurrents et les intérêts débiteurs nets, nets d'impôts, par le montant moyen du capital utilisé des quatre derniers trimestres. Nous calculons aussi ce rendement en ajustant le bénéfice et le capital utilisé en fonction des contrats de location-exploitation ordinaires qui ne figurent pas dans le bilan.

Résultat d'exploitation sectoriel

Le résultat d'exploitation sectoriel (RES) est une mesure hors PCGR et l'une des principales valeurs considérées pour mesurer le résultat financier individuel des secteurs d'exploitation. Il donne une bonne indication de la rentabilité individuelle des secteurs, puisqu'il exclut l'incidence des éléments qui ne se rapportent pas directement à leur exploitation (ces éléments sont détaillés dans le tableau de rapprochement du RES et du BAII, voir la note 25 afférente aux états financiers consolidés).

4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS

4.1 Résultats d'exploitation – quatrième trimestre de l'exercice 2008

Sommaire des résultats consolidés

(en millions, sauf les montants par action)

	T4 2008	T3 2008	T2 2008	T1 2008	T4 2007
Revenus	\$ 366,6	344,8	353,9	358,3	337,3
Bénéfice avant intérêts et impôts (BAII)	\$ 69,7	61,7	62,1	58,0	53,3
En pourcentage des revenus	% 19,0	17,9	17,5	16,2	15,8
Intérêts débiteurs, montant net	\$ 4,7	4,8	5,4	2,6	3,5
Bénéfice des activités poursuivies (avant impôts)	\$ 65,0	56,9	56,7	55,4	49,8
Charge d'impôts	\$ 18,0	16,8	17,7	16,7	14,7
Bénéfice des activités poursuivies	\$ 47,0	40,1	39,0	38,7	35,1
Résultat des activités abandonnées	\$ (11,4)	(0,6)	(0,1)	–	(0,8)
Bénéfices net	\$ 35,6	39,5	38,9	38,7	34,3
Bénéfice de base des activités poursuivies, par action	\$ 0,19	0,16	0,15	0,15	0,14
Bénéfice dilué des activités poursuivies, par action	\$ 0,18	0,16	0,15	0,15	0,14
Bénéfice de base et dilué	\$ 0,14	0,16	0,15	0,15	0,14

Sommaire des résultats excluant les éléments non récurrents

(en millions, sauf les montants par action)

	T4 2008	T3 2008	T2 2008	T1 2008	T4 2007
Bénéfice des activités poursuivies (avant impôts)	\$ 65,0	56,9	56,7	55,4	48,7
Bénéfice net des activités poursuivies	\$ 47,0	40,1	39,0	38,7	35,1
Bénéfice de base des activités poursuivies, par action	\$ 0,19	0,16	0,15	0,15	0,14
Bénéfice dilué des activités poursuivies, par action	\$ 0,18	0,16	0,15	0,15	0,14

Hausse de 6 % des revenus par rapport au trimestre précédent et de 9 % par rapport à l'exercice précédent

Les revenus ont été de 21,8 millions \$ supérieurs à ceux du dernier trimestre. Cette hausse est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Les revenus du secteur PS/M ont été en hausse de 11,9 millions \$, ou 13 %, surtout en raison de l'augmentation du niveau d'activité de certains programmes américains et européens;
- Les revenus du secteur FS/C ont été en hausse de 11,7 millions \$, ou 13 %, essentiellement par suite d'une forte demande dans tous nos centres de formation, ce qui s'est traduit par une hausse du taux d'utilisation et par l'augmentation d'une unité NESA par rapport au trimestre précédent;
- Les revenus du secteur PS/C ont été en hausse de 3,0 millions \$, ou 3 %, en raison surtout de la progression des commandes aux troisième et quatrième trimestres.

Les résultats tiennent compte de l'incidence positive de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à l'euro au quatrième trimestre.

Les revenus ont été de 29,3 millions \$ supérieurs à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Les revenus du secteur FS/C ont augmenté de 12,8 millions \$, ou 14 %, essentiellement par suite d'une forte demande dans nos centres de formation, ce qui s'est traduit par une hausse du taux d'utilisation et par l'augmentation de neuf unités NESA par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent;
- Les revenus du secteur PS/M ont augmenté de 9,3 millions \$, ou 10 %, en raison surtout de l'augmentation des activités de certains programmes européens et de l'intégration dans nos résultats de sociétés nouvellement acquises, soit Engenuity, Multigen et Macmet;
- Les revenus du secteur PS/C ont augmenté de 8,9 millions \$, ou 9 %, principalement en raison de la progression des commandes.

La croissance de 9 % par rapport à l'exercice précédent a été enregistrée malgré l'appréciation du dollar canadien face à l'euro, à la livre sterling et au dollar américain. Sans cette appréciation, la croissance aurait été d'environ 15 %.

Consultez la rubrique *Résultats par secteur* pour plus de précisions à ce sujet.

Hausse de 8,0 millions \$ du BAI⁶ par rapport au trimestre précédent et de 16,4 millions \$ par rapport à il y a un an

Pour le trimestre écoulé, le BAI s'est établi à 69,7 millions \$, soit 19,0 % des revenus.

Par rapport au trimestre précédent, le BAI s'est accru de 13 %, soit 8,0 millions \$. L'augmentation du résultat d'exploitation des secteurs⁷ FS/C et PS/M a été en partie annulée par une diminution dans les secteurs PS/C et FS/M.

Le BAI s'inscrit en hausse de 31 %, soit 16,4 millions \$, par rapport à il y a un an, essentiellement par suite de l'augmentation du résultat d'exploitation dans les quatre secteurs. Les résultats d'exploitation des secteurs PS/C, PS/M, FS/C et FS/M ont augmenté de 8,5 millions \$, 5,0 millions \$, 2,5 millions \$ et 1,5 million \$, respectivement, malgré l'appréciation du dollar canadien. Abstraction faite des éléments non récurrents⁸ de l'exercice précédent, le BAI a augmenté de 17,5 millions \$.

Vous trouverez un complément d'information sous *Rapprochement des éléments non récurrents* et *Résultats par secteur*.

Le montant net des intérêts débiteurs est similaire à celui du trimestre précédent et a augmenté de 1,2 million \$ par rapport à il y a un an

Le montant net des intérêts débiteurs est à peu près équivalent à celui du trimestre précédent, par suite d'une légère baisse des intérêts sur la dette à long terme, compensée par un accroissement de l'amortissement des frais de financement reportés.

Le montant net des intérêts débiteurs est plus élevé qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse de 1,0 million \$ des intérêts débiteurs sur la dette à long terme attribuable à un niveau d'endettement plus élevé, ainsi qu'à un accroissement de l'amortissement des frais de financement reportés liés au financement sans recours obtenu au cours du premier trimestre de l'exercice 2008.

Taux d'imposition effectif de 28 % pour le trimestre écoulé

Pour ce trimestre, les impôts sur les bénéfices se sont chiffrés à 18,0 millions \$, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 28 %, comparativement à 30 % au trimestre précédent et à 30 % au quatrième trimestre de l'exercice 2007.

La diminution du taux d'imposition effectif au quatrième trimestre de l'exercice 2008 s'explique d'abord par un changement dans la proportion des parts de bénéfices provenant de différentes juridictions fiscales et par la réduction des taux d'imposition futurs au Canada.

Abstraction faite des éléments non récurrents, la charge fiscale s'établit comme suit :

- 18,0 millions \$ pour ce trimestre, soit un taux d'imposition effectif de 28 %;
- 16,8 millions \$ pour le troisième trimestre, soit un taux d'imposition effectif de 30 %;
- 13,6 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent, soit un taux d'imposition effectif de 28 %.

Vous trouverez un complément d'information sous *Rapprochement des éléments non récurrents*.

La perte nette des activités abandonnées s'est établie à 11,4 millions \$ pour le trimestre écoulé

L'augmentation de la perte nette des activités abandonnées pour le trimestre par rapport au trimestre précédent et à celui un an plus tôt est principalement attribuable aux éléments suivants :

- Nous avons radié un solde à recevoir de 10,0 millions \$ (8,5 millions \$ après impôts). Ce montant est lié à la cession, à l'exercice 2003, des actifs de la division Matériel pour scieries du secteur Systèmes forestiers de la Société. Nous étions en arbitrage dans le cadre d'un litige portant sur le paiement additionnel lié à la cession des actifs. L'arbitrage s'est terminé à mi-chemin en avril 2008 lorsque l'acheteur a fait l'objet d'une mise sous séquestre et a été jugé insolvable;
- Au quatrième trimestre de l'exercice 2008, nous avons aussi constaté une perte de 2,2 millions \$ (déduction faite d'économies d'impôts de 1,0 million \$) liée à la cession du service de télécommunications de CAE Elektronik GmbH dans le cadre d'un contrat de vente conclu avec un acheteur exclusif.

^{6,7,8} Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

4.2 Résultats d'exploitation – exercice 2008

Sommaire des résultats consolidés

(en millions, sauf les montants par action)		2008	2007	2006
Revenus	\$	1 423,6	1 250,7	1 107,2
Marge brute ⁹	\$	438,0	364,4	266,2
En pourcentage des revenus	%	30,8	29,1	24,0
Bénéfice avant intérêts et impôts (BAII)	\$	251,5	189,4	104,0
En pourcentage des revenus	%	17,7	15,1	9,4
Intérêts débiteurs, montant net	\$	17,5	10,6	16,2
Bénéfice des activités poursuivies (avant impôts)	\$	234,0	178,8	87,8
Charge d'impôts	\$	69,2	49,7	18,2
Bénéfice des activités poursuivies	\$	164,8	129,1	69,6
Résultats des activités abandonnées	\$	(12,1)	(1,7)	(6,0)
Bénéfice net	\$	152,7	127,4	63,6
Bénéfice de base et dilué des activités poursuivies par action	\$	0,65	0,51	0,28
Bénéfice de base par action	\$	0,60	0,51	0,25
Bénéfice dilué par action	\$	0,60	0,50	0,25

Sommaire des résultats excluant les éléments non récurrents

(en millions, sauf les montants par action)		2008	2007	2006
Bénéfice des activités poursuivies (avant impôts)	\$	234,0	181,1	122,9
Bénéfice net des activités poursuivies	\$	164,8	129,3	85,5
Bénéfice de base et dilué des activités poursuivies par action	\$	0,65	0,51	0,35

Augmentation des revenus de 14 %, soit 172,9 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

Les quatre secteurs ont enregistré une hausse des revenus par rapport à l'exercice précédent :

- Les revenus du secteur PS/C ont augmenté de 87,2 millions \$, soit 25 %, principalement en raison de la progression des commandes tout au long de l'exercice et des revenus élevés constatés pour des simulateurs déjà fabriqués et pour lesquels nous avons signé des contrats de vente au cours de l'exercice écoulé. De plus, au premier trimestre, un client a procédé à la réception d'un simulateur qui a été comptabilisé comme un contrat de location-vente;
- Les revenus du secteur FS/C ont augmenté de 45,2 millions \$, soit 13 %, en raison principalement de l'augmentation de neuf unités NESAs et d'une forte demande pour les services de formation, qui témoignent de la vitalité du secteur de l'aéronautique;
- Les revenus du secteur PS/M ont augmenté de 26,2 millions \$, soit 7 %, en raison de l'intégration dans nos résultats de sociétés nouvellement acquises, soit Engenuity, Multigen et Macmet, et de l'augmentation du niveau d'activité, plus particulièrement aux États-Unis;
- Les revenus du secteur FS/M ont augmenté de 14,3 millions \$, soit 7 %, en raison de l'augmentation des revenus provenant de certains services de soutien fournis à des bases militaires allemandes, de l'intensification des services de formation fournis à l'U.S. Air Force et des activités liées aux contrats de service de soutien en Amérique du Nord et en Australie et de l'intégration dans nos résultats de sociétés nouvellement acquises, soit Engenuity et Kesem.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

La marge brute a progressé de 73,6 millions \$ par rapport à celle de l'exercice précédent

La marge brute s'est établie à 438,0 millions \$ pour l'exercice, soit 30,8 % des revenus, comparativement à 364,4 millions \$, soit 29,1 % des revenus, l'an dernier. La hausse est attribuable au volume et aux améliorations apportées dans les quatre secteurs.

Augmentation du BAII de 62,1 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

Le BAII s'est établi à 251,5 millions \$ pour l'exercice écoulé, soit 17,7 % des revenus.

Le BAII a progressé de 33 %, soit 62,1 millions \$, en un an par suite de l'augmentation du résultat d'exploitation de 34,5 millions \$, de 12,6 millions \$ et de 9,2 millions \$ pour les secteurs PS/C, PS/M et FS/C, respectivement, malgré l'appréciation du dollar canadien face au dollar américain et à la livre sterling.

Pendant l'exercice 2007, le BAII a subi l'effet d'éléments non récurrents totalisant 3,7 millions \$, présentés ci-après :

- Des coûts de 8,1 millions \$ liés au plan de restructuration;
- Le règlement pour renonciation aux réclamations au titre du programme AVTS reçu au premier trimestre pour lequel nous avons comptabilisé 2,1 millions £ (4,4 millions \$).

Abstraction faite de ces éléments non récurrents, le BAII s'établissait à 193,1 millions \$ (15,4 % des revenus) pour l'exercice précédent.

Vous trouverez un complément d'information sous *Rapprochement des éléments non récurrents* et *Résultats par secteur*.

⁹ Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

Augmentation de 6,9 millions \$ du montant net des intérêts débiteurs par rapport à l'exercice précédent

(en millions)	2007 à 2008	2006 à 2007
Intérêts de l'exercice précédent, montant net	10,6 \$	16,2 \$
Augmentation (diminution) des intérêts sur la dette à long terme	5,4	(3,1)
Diminution des intérêts créditeurs	1,8	2,1
Augmentation des intérêts capitalisés	(0,6)	(1,3)
Augmentation (diminution) de l'amortissement des frais de financement reportés	0,4	(1,7)
Autres	(0,1)	(1,6)
Augmentation (diminution) du montant net des intérêts débiteurs depuis l'exercice précédent	6,9 \$	(5,6) \$
Intérêts de l'exercice écoulé, montant net	17,5 \$	10,6 \$

Les intérêts débiteurs se sont chiffrés à un montant net de 17,5 millions \$ pour l'exercice écoulé, en hausse de 65 %, soit 6,9 millions \$, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique essentiellement par :

- La hausse des intérêts débiteurs sur la dette à long terme globale :
 - Pour l'exercice 2008, nous avons contracté une dette additionnelle de 107,5 millions \$.
- L'accroissement de l'amortissement des frais de financement reportés :
 - Pour l'exercice 2008, notre charge d'amortissement des frais reportés au titre du financement sans recours obtenu au premier trimestre était plus élevée.
- La diminution des intérêts créditeurs :
 - Augmentation de l'encaisse en 2008 par rapport à 2007, même si les revenus d'intérêts gagnés ont diminué en raison de la baisse des taux d'intérêt.
 - Diminution des intérêts créditeurs pour l'exercice 2008 en raison du remboursement intégral au deuxième trimestre de l'exercice 2007 des escomptes accumulés sur des effets à recevoir.

La hausse du montant net des intérêts débiteurs a été compensée par :

- L'augmentation des intérêts capitalisés :
 - Pour l'exercice 2008, nous avons un nombre plus élevé d'actifs en construction pour soutenir nos projets de croissance qu'en 2007.

Taux d'imposition effectif de 30 %

La charge fiscale s'est établie à 69,2 millions \$ pour l'exercice, soit un taux d'imposition effectif de 30 %, comparativement à 28 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La diminution du taux d'imposition pour l'exercice 2007 s'explique par la réduction de la provision pour moins-value au Royaume-Uni et par d'autres économies d'impôts.

Pour l'exercice 2009, le taux d'imposition effectif devrait se situer à environ 30 %.

Vous trouverez un complément d'information sous *Rapprochement des éléments non récurrents*.

La perte nette des activités abandonnées s'est établie à 12,1 millions \$

La perte nette des activités abandonnées s'est chiffrée à 12,1 millions \$ pour l'exercice écoulé, soit 10,4 millions \$ de plus qu'à l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par :

- Nous avons radié un solde à recevoir de 10,0 millions \$ (8,5 millions \$ après impôts) au quatrième trimestre de l'exercice 2008. Ce montant est lié à la cession, à l'exercice 2003, des actifs de la division Matériel pour scieries du secteur Systèmes forestiers de la Société. Nous étions en arbitrage dans le cadre d'un litige portant sur le paiement additionnel lié à la cession des actifs. L'arbitrage s'est terminé à mi-chemin en avril 2008 lorsque l'acheteur a fait l'objet d'une mise sous séquestre et a été jugé insolvable;
- Au quatrième trimestre de l'exercice 2008, nous avons constaté une perte de 2,2 millions \$ (déduction faite d'économies d'impôts de 1,0 million \$) liée à la cession du service de télécommunications de CAE Elektronik GmbH dans le cadre d'un contrat de vente conclu avec un acheteur exclusif.

4.3 Résultats d'exploitation – exercice 2007 par rapport à l'exercice 2006

Revenus

Les revenus s'étaient accrus à l'exercice 2007, soit de 143,5 millions \$, ou 13%, par rapport à l'exercice précédent. La croissance dans chacun des quatre secteurs s'expliquait principalement par :

- La hausse des prises de commandes et du nombre de livraisons dans le secteur PS/C;
- La hausse des prises de commandes, tout particulièrement aux États-Unis et au Royaume-Uni, dans le secteur PS/M;
- Une forte demande en formation et l'augmentation d'une unité NESA en moyenne dans le secteur FS/C;
- La hausse du niveau d'activité au titre des contrats de services de soutien aux États-Unis et en Allemagne et l'intégration de Kesem dans le secteur FS/M.

BAIL

Le BAIL s'établissait à 189,4 millions \$ pour l'exercice 2007. Il tenait compte de l'effet d'une augmentation du résultat d'exploitation de chacun des secteurs (près de 50 % pour le secteur PS/C) et de la diminution des coûts liés au plan de restructuration. Le BAIL aurait été de 193,1 millions \$ en excluant les éléments non récurrents principalement liés au plan de restructuration.

Le BAIL s'établissait à 104,0 millions \$ pour l'exercice 2006. Il tenait compte d'un gain de change net découlant d'une réduction du capital investi dans certaines filiales autonomes, d'un gain lié au retrait de la formation sur appareils Dornier 328Jet (Do328J), d'une réduction de valeur au titre des frais d'appels d'offres reportés, et de charges de restructuration supplémentaires. Abstraction faite de ces éléments, le BAIL aurait été de 136,8 millions \$.

Intérêts nets

Le montant net des intérêts de l'exercice 2007 était en baisse de 5,6 millions \$ par rapport à celui de l'exercice 2006, en raison surtout de :

- La baisse des intérêts débiteurs sur la dette à long terme globale :
 - Nous avons remboursé le financement adossé aux actifs d'Amsterdam à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2006;
 - Nous avons remboursé une tranche de 20 millions \$ d'obligations de premier rang au cours de l'exercice 2006.
- La diminution de l'amortissement des frais de financement reportés :
 - Nous avons une charge d'amortissement des frais reportés plus basse au titre de la nouvelle facilité de crédit;
 - Au cours de l'exercice 2006, nous avons radié la totalité de la tranche non amortie des frais de financement reportés liés à notre facilité de crédit renouvelable précédente.
- L'augmentation des intérêts capitalisés :
 - Le niveau de nos actifs en construction était plus élevé à la fin de l'exercice qu'à l'exercice 2006.

Impôts sur les bénéfices

Nous avons constaté une charge fiscale de 49,7 millions \$ à l'exercice 2007, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 28 %, comparativement à 21 % pour la même période de l'exercice 2006. Nous avons constaté une économie d'impôts supplémentaire de 9,0 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2006 à la suite de la réduction de la provision pour moins-value sur les pertes d'exploitation nettes américaines et d'autres économies fiscales.

Activités abandonnées

Nous avons constaté une perte de 1,7 million \$ au titre des activités abandonnées à l'exercice 2007, ce qui s'explique surtout par :

- La perte nette réalisée à l'exercice 2006 au plan des activités abandonnées, est attribuable à notre ancien secteur Technologies de nettoyage;
- Les intérêts débiteurs liés à la dette non directement attribuable aux activités poursuivies; nous avons appliqué le produit de la vente du secteur Contrôles navals, que nous avons aussi constaté durant l'exercice 2006, au paiement de ces intérêts.

Nous avons constaté une perte nette de 6,0 millions \$ au titre des activités abandonnées à l'exercice 2006 par suite de l'ajustement des provisions pour obligations au titre des prestations constituées et à d'autres obligations liées aux activités abandonnées.

4.4 Résultats, exclusion faite des éléments non récurrents

Le tableau ci-après illustre l'effet que certains éléments non récurrents¹⁰ ont eu sur nos résultats des exercices respectifs. Nous estimons que ce complément d'information est utile car il permet d'apprécier notre rendement, avant prise en compte de ces éléments non récurrents. Le lecteur doit se garder cependant de confondre cette information avec le résultat net établi conformément aux PCGR à titre d'indicateur de rendement, ou de l'y substituer.

Rapprochement des éléments non récurrents – Quatrième trimestre de l'exercice 2008

(en millions, sauf les montants par action)

	T4 2008			T3 2008			T4 2007		
	Avant impôts	Après impôts	Par action	Avant impôts	Après impôts	Par action	Avant impôts	Après impôts	Par action
Bénéfice des activités poursuivies	65,0 \$	47,0 \$	0,19 \$	56,9 \$	40,1 \$	0,16 \$	49,8 \$	35,1 \$	0,14 \$
BAIL:									
Plan de restructuration									
- charge de restructuration	-	-	-	-	-	-	(1,5)	(1,2)	-
- autres frais liés au plan de restructuration	-	-	-	-	-	-	0,4	1,2	-
Bénéfice des activités poursuivies, excluant les éléments non récurrents (mesure hors PCGR)	65,0 \$	47,0 \$	0,19 \$	56,9 \$	40,1 \$	0,16 \$	48,7 \$	35,1 \$	0,14 \$

Rapprochement des éléments non récurrents pour les exercices terminés les 31 mars

(en millions, sauf les montants par action)

	2008			2007			2006		
	Avant impôts	Après impôts	Par action	Avant impôts	Après impôts	Par action	Avant impôts	Après impôts	Par action
Bénéfice des activités poursuivies	234,0 \$	164,8 \$	0,65 \$	178,8 \$	129,1 \$	0,51 \$	87,8 \$	69,6 \$	0,28 \$
BAIL:									
Plan de restructuration									
- charge de restructuration	-	-	-	1,2	1,0	-	18,9	14,1	0,06
- autres frais liés au plan de restructuration	-	-	-	6,9	5,5	0,03	15,1	11,3	0,05
Règlement pour renonciation aux réclamations	-	-	-	(4,4)	(3,1)	(0,01)	-	-	-
Gain de change	-	-	-	-	-	-	(5,3)	(5,7)	(0,02)
Réduction de valeur des frais d'appels d'offres reportés	-	-	-	-	-	-	5,9	5,1	0,02
Cessation des activités sur Do328J	-	-	-	-	-	-	(1,8)	(1,0)	(0,01)
Intérêts débiteurs, montant net:									
Paiement anticipé d'effets à recevoir	-	-	-	(1,4)	(1,4)	(0,01)	-	-	-
Réalisation des escomptes sur les effets à recevoir	-	-	-	-	-	-	(1,6)	(1,6)	(0,01)
Remboursement anticipé d'emprunt à long terme onéreux	-	-	-	-	-	-	2,8	2,0	0,01
Réduction de valeur de la tranche non amortie des frais de financement reportés	-	-	-	-	-	-	1,1	0,7	-
Charge d'impôts sur les bénéfices:									
Économies d'impôts	-	-	-	-	(1,8)	(0,01)	-	(9,0)	(0,03)
Bénéfice tiré des activités poursuivies, excluant les éléments non récurrents (mesure hors PCGR)	234,0 \$	164,8 \$	0,65 \$	181,1 \$	129,3 \$	0,51 \$	122,9 \$	85,5 \$	0,35 \$

¹⁰ Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

Plan de restructuration

Nous avons finalisé les dernières dépenses en rapport avec notre plan de restructuration durant l'exercice 2007. Ces dépenses se rapportaient à la réingénierie de nos processus opérationnels, dont une partie concernait la première phase de mise en œuvre du système ERP. Au 1^{er} avril 2007, les coûts engendrés pour la première phase de mise en œuvre du système ERP ont cessé. Les coûts actuels liés aux phases ultérieures de mise en œuvre de ce système ne seront pas présentés comme des dépenses de restructuration et donc pas présentés comme un élément non récurrent.

Règlement pour renonciation aux réclamations – Consortium Landmark

En tant que membre du Consortium Landmark (formé pour concourir sur le projet AVTS), nous avons reçu au premier trimestre de l'exercice 2007 un paiement dont nous avons comptabilisé un montant de 2,1 millions £ (4,4 millions \$) comme élément non récurrent, car il correspondait à la renonciation aux réclamations.

Gain de change

Au cours de l'exercice 2006, nous avons réduit notre participation nette dans certaines de nos filiales autonomes. Par conséquent, le montant correspondant de gain ou de perte de change qui était cumulé dans le poste *Cumul des autres éléments du résultat étendu* a été transféré dans l'état des résultats, ce qui avait donné lieu à un gain avant impôts non récurrent de 5,3 millions \$. Réduire notre participation au capital de nos filiales autonomes ne fait pas partie de nos activités habituelles et nous ne considérons donc pas l'effet éventuel de ce genre d'opération comme ayant un caractère récurrent.

Réduction de valeur des frais d'appels d'offres reportés

Au premier trimestre de l'exercice 2006, nous avons radié 5,9 millions \$ de frais d'appels d'offres reportés (engagés après la sélection) qui avaient été cumulés relativement à des programmes militaires de grande envergure pour lesquels nous avons été sélectionnés et dont les chances de réalisation ont été grandement réduites après la sélection. De ces 5,9 millions \$, 4,4 millions \$ sont liés au programme AVTS.

Cessation des activités sur Dornier 328Jet

Au troisième trimestre de l'exercice 2006, nous avons décidé de cesser la formation sur l'avion Do328J. En conséquence, nous avons vendu deux FFS Do328J au cours du trimestre, ce qui nous a permis d'enregistrer un gain net de 1,8 million \$.

Paiement anticipé d'effets à recevoir

Au deuxième trimestre de l'exercice 2007, nous avons reçu le paiement intégral anticipé d'effets à long terme subordonnés garantis qui étaient jusque-là comptabilisés sous « autres actifs ». Ces effets faisaient partie du paiement des entreprises Ultrasonics et Ransohoff que nous avons vendues en 2002. Cet encaissement a donné lieu à la comptabilisation de 1,4 million \$ d'intérêts créditeurs au deuxième trimestre de l'exercice 2007, du fait de la réalisation des escomptes sur les effets à recevoir.

Charge de désactualisation au titre de l'escompte sur les billets à recevoir

Au quatrième trimestre de l'exercice 2006, seule une tranche de 0,6 million \$ des intérêts supplémentaires de 2,2 millions \$ découlant de l'augmentation de l'escompte sur les billets à recevoir devait être considérée à titre d'intérêts récurrents annuels, jusqu'à l'échéance.

Remboursement anticipé d'emprunts à long terme onéreux

Au troisième trimestre de l'exercice 2006, nous avons profité de la disponibilité de liquidités et d'un dollar canadien fort pour rembourser, avant terme, un financement adossé onéreux qui était en place au moment où nous avons fait l'acquisition de Schreiner Aviation Training. Ce financement adossé aux actifs du centre de formation d'Amsterdam était de 22,7 millions €. Le remboursement anticipé s'est traduit par une charge non récurrente avant impôts de 2,8 millions \$.

Réduction de valeur de la tranche non amortie des frais de financement reportés

Par suite de l'obtention de la nouvelle facilité de crédit le 7 juillet 2005, nous avons, au deuxième trimestre de l'exercice 2006, comptabilisé une perte de valeur au titre de la tranche non amortie des frais de financement reportés de 1,1 million \$ liée à l'ancienne facilité de crédit.

Économies d'impôts

Au premier trimestre de l'exercice 2007, nous avons comptabilisé comme élément non récurrent la réduction de la provision pour moins-value sur nos pertes nettes d'exploitation au Royaume-Uni. Cela nous a permis de comptabiliser un actif d'impôts de 1,8 million \$ (un actif d'impôts de 2,0 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2007, net d'un renversement de 0,2 million \$ effectué au deuxième trimestre de l'exercice 2007).

4.5 Partage des coûts avec les gouvernements

Pour être en mesure de saisir les occasions de croissance et de maintenir notre avance technologique, nous continuons d'investir dans de nouvelles technologies innovatrices.

Au cours de l'exercice 2006, nous avons lancé le Projet Phoenix, dans le cadre duquel nous prévoyions investir 630 millions \$ dans un programme de R-D d'une durée de six ans. Ce projet est destiné à favoriser le perfectionnement continu des technologies de pointe actuelles et la mise au point de nouvelles technologies, dans le but de consolider notre position comme l'un des chefs de file mondiaux de la simulation, de la modélisation et des services qui leur sont associés.

Le gouvernement du Canada a convenu, dans le cadre de son programme Partenariat Technologique Canada (PTC), d'investir jusqu'à concurrence de 30 % (189 millions \$) de la valeur du projet. Nous avons également signé une entente avec le gouvernement du Québec au cours de l'exercice 2007 relativement à une contribution, par Investissement Québec, d'un montant pouvant aller jusqu'à 31,5 millions \$ sur six ans pour le projet Phoenix. Nous reconnaissons l'obligation de rembourser ces contributions au moment où les conditions de remboursement sont réunies. Le remboursement est porté à l'état consolidé des résultats lorsque les redevances sont exigibles.

Au cours de l'exercice écoulé, les deux gouvernements ont contribué au total pour 62,4 millions \$ au projet Phoenix. Une tranche de 42,1 millions \$ de ce montant a été portée en réduction des frais de R-D, et une tranche de 20,3 millions \$, en réduction des immobilisations corporelles et autres coûts capitalisés.

Nous avons aussi bénéficié ces dernières années du concours de PTC pour d'autres programmes de R-D concernant des systèmes visuels et des technologies évoluées de simulation pour applications civiles et de simulation en réseau pour applications militaires. Nous avons inscrit des charges de 8,8 millions \$ au titre des redevances liées à ces projets PTC pour l'exercice écoulé.

Le tableau ci-après fournit de l'information sur les contributions et les redevances liées à tous les programmes :

(en millions)	2008	2007	2006
Contribution :			
Phoenix	62,4 \$	52,1 \$	17,3 \$
Programmes antérieurs	–	–	7,5
Total des contributions consenties	62,4 \$	52,1 \$	24,8 \$
Montant capitalisé	(20,3)	(7,1)	(3,8)
Montant porté aux résultats	42,1 \$	45,0 \$	21,0 \$
Redevances	(8,8)	(7,5)	(6,6)
Incidence des contributions consenties sur les résultats ⁽¹⁾	33,3 \$	37,5 \$	14,4 \$
Incidence estimative des contributions consenties sur les CII (25 %) ⁽¹⁾	(8,3)	(9,4)	(3,6)
Effet estimatif avant impôts des contributions consenties pour divers programmes de R-D	25,0 \$	28,1 \$	10,8 \$

⁽¹⁾ Nous estimons que chaque tranche nette de 100\$ reçue au titre des divers programmes réduit le montant des crédits d'impôt à l'investissement disponibles d'environ 25\$ à 30\$.

Le tableau ci-dessus ne fait pas apparaître les dépenses en R-D supplémentaires que nous avons engagées pour obtenir les contributions de PTC. Nous devons dépenser pour environ 100\$ en coûts admissibles pour recevoir environ 30\$ de contribution.

4.6 Prises de commandes et carnet de commandes consolidés

La valeur de notre carnet de commandes consolidé était de 2 899,9 millions \$ à la fin de l'exercice écoulé, soit 5 % de plus qu'à la fin de l'exercice précédent. Les nouvelles commandes enregistrées pour l'exercice ont augmenté de 1 665,5 millions \$ la valeur du carnet de commandes, mais, en contrepartie, celle-ci a été réduite par les revenus de 1 423,6 millions \$ tirés du carnet de commandes ainsi que par une diminution de 116,6 millions \$ surtout attribuable à l'appréciation du dollar canadien par rapport à la livre sterling et au dollar américain.

Évolution du carnet de commandes

Aux 31 mars (en millions)	2008	2007	2006
Carnet de commandes en début de période	2 774,6 \$	2 460,0 \$	2 504,7 \$
+ commandes	1 665,5	1 455,2	1 238,7
- revenus	(1 423,6)	(1 250,7)	(1 107,2)
+/- ajustements (principalement l'écart de change)	(116,6)	110,1	(176,2)
Carnet de commandes en fin de période	2 899,9 \$	2 774,6 \$	2 460,0 \$

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*, ci-après.

5. RÉSULTATS PAR SECTEUR

Nous gérons nos activités et présentons nos résultats en quatre secteurs :

Secteurs civils :

- Formation et services associés – Civil (FS/C);
- Produits de simulation – Civil (PS/C).

Secteurs militaires :

- Produits de simulation – Militaire (PS/M);
- Formation et services associés – Militaire (FS/M).

Les opérations intersectorielles sont comptabilisées au coût au niveau consolidé et consistent principalement en des transferts de simulateurs du secteur PS/C vers le secteur FS/C.

Lorsqu'il nous est possible de mesurer l'emploi que chaque secteur fait des actifs qu'il utilise en commun avec les autres, nous lui attribuons la part des charges et des passifs (essentiellement des frais généraux) qui correspond à cet emploi. Sinon, nous faisons une répartition au prorata du coût des ventes de chaque secteur.

PRINCIPAUX INDICES DE RENDEMENT

Résultat d'exploitation sectoriel

<i>(en millions, sauf marges d'exploitation)</i>	2008	2007	T4 2008	T3 2008	T2 2008	T1 2008	T4 2007
<i>Secteurs civils</i>							
Formation et services associés – Civil	\$ 73,5	64,3	23,8	15,5	14,6	19,6	21,3
	% 19,2	19,1	22,8	16,7	16,2	20,7	23,2
Produits de simulation – Civil	\$ 94,9	60,4	23,8	25,2	26,2	19,7	15,3
	% 21,8	17,4	22,3	24,3	23,3	17,4	15,7
<i>Secteurs militaires</i>							
Produits de simulation – Militaire	\$ 51,7	39,1	14,5	11,5	13,4	12,3	9,5
	% 13,5	10,9	14,3	12,8	13,8	12,9	10,3
Formation et services associés – Militaire	\$ 31,4	33,7	7,6	9,5	7,9	6,4	6,1
	% 14,1	16,2	14,0	16,1	14,5	11,6	10,9
Résultat d'exploitation sectoriel total	\$ 251,5	197,5	69,7	61,7	62,1	58,0	52,2
Autres (charges) revenus	\$ –	(8,1)	–	–	–	–	1,1
BAII	\$ 251,5	189,4	69,7	61,7	62,1	58,0	53,3

Nous utilisons le résultat d'exploitation sectoriel pour mesurer la rentabilité de nos quatre secteurs d'exploitation et nous aider dans nos décisions de répartition des ressources entre eux. Nous calculons le résultat d'exploitation sectoriel à partir du bénéfice net du secteur avant les autres revenus, les intérêts, les impôts sur les bénéfices et les activités abandonnées. Ceci nous permet de juger de la rentabilité d'un secteur en dehors de l'effet sur celui-ci d'éléments qui n'ont pas directement à voir avec son rendement.

Capital utilisé

<i>(en millions)</i>	31 mars 2008	31 décembre 2007	30 septembre 2007	30 juin 2007	31 mars 2007
<i>Secteurs civils</i>					
Formation et services associés – Civil	\$ 868,3	774,3	762,5	734,7	759,1
Produits de simulation – Civil	\$ (81,9)	(38,7)	(26,9)	(13,0)	(59,8)
<i>Secteurs militaires</i>					
Produits de simulation – Militaire	\$ 68,4	100,1	98,1	90,1	54,5
Formation et services associés – Militaire	\$ 136,5	138,4	135,8	142,4	132,8
	\$ 991,3	974,1	969,5	954,2	886,6

5.1 Secteurs civils

FORMATION ET SERVICES ASSOCIÉS – CIVIL

Le secteur FS/C a obtenu pour plus de 116 millions \$ de contrats pour le trimestre écoulé.

- Un contrat exclusif de cinq ans a été signé avec un nouveau client, Sentient, dans le cadre de l'expansion découlant de l'acquisition de TAG USA par Sentient;
- Un contrat de cinq ans a été signé avec XOJET, dans le cadre du renouvellement de son contrat exclusif relatif à la formation sur Citation X.

Expansion et initiatives nouvelles

Marchés émergents

Asie

- Après avoir conclu un partenariat avec AirAsia et le gouvernement malaisien, nous avons choisi Kuala Lumpur en Malaisie pour la création d'une plaque tournante de la formation en l'Asie du Sud-Est. Dans le cadre de cette entente, nous fournirons au centre de formation de Kuala Lumpur un autre FFS Airbus A320 ainsi qu'un FFS Airbus A330 au cours des 10 prochains mois. Ce partenariat s'inscrit dans notre stratégie d'expansion sur les marchés émergents. En effet, nous avons l'intention d'augmenter notre capacité dans la région au cours des 18 prochains mois. La nouvelle plaque tournante de la formation CAE-AirAsia en Malaisie a pour but de répondre à la forte demande en formation des équipages en Asie du Sud-Est, région du monde où la croissance du marché aéronautique est une des plus rapides;
- Nous avons terminé l'agrandissement du centre Zhuhai Flight Training Centre, pour lequel nous nous sommes engagés à fournir trois simulateurs additionnels, soit un FFS Airbus A320, un FFS Airbus A330 et un FFS Boeing B737-800.

Moyen-Orient

- Nous avons obtenu une certification de niveau D auprès des Autorités conjointes de l'aviation (JAA) européennes, de la Federal Aviation Authority (FAA) des États-Unis et de l'Autorité de l'aviation civile des Émirats arabes unis pour les programmes de formation sur le jet d'affaires Gulfstream 450/450;
- Nous allons fournir un FFS Bombardier Global Express et un FFS Hawker Beechcraft Série CAE 5000 au centre de formation Emirates-CAE Flight Training.

Inde

- Deux contrats ont été signés. Le premier a pour objet la création d'une coentreprise avec l'Autorité aéroportuaire indienne (AAI) en vue de mettre sur pied le Rajiv Gandhi National Flying Training Institute (RGNFTI). Le second fera de CAE le partenaire responsable de la gestion de l'Indira Gandhi Rashtriya Uran Akademi (IGRUA), académie de formation de pilotage du gouvernement indien;
- Nous sommes en voie de construire le premier centre de formation aéronautique indépendant, à Bangalore (Inde). Le centre de formation desservira les compagnies aériennes établies en Inde et dans les pays environnants. Le centre fera l'objet de la coopération CAE –Airbus et offrira d'abord des services de formation des pilotes, des membres de l'équipage et du personnel de maintenance, ainsi que des services de soutien aux opérations de vol sur les appareils Airbus A320 et Boeing B737. Le centre de formation répondra aussi aux besoins de l'Académie mondiale CAE, nouvelle alliance visant à faire face à la pénurie de pilotes à l'échelle mondiale.

Europe

- Nous avons conclu avec Embraer un accord de constitution d'une coentreprise qui fournira la formation complète aux pilotes et au personnel au sol de ses clients acquéreurs d'avions Phenom 100 et Phenom 300, les jets d'affaires légers et très légers d'Embraer. Des programmes de formation commenceront en 2009 sur le jet très léger Phenom 100 et le jet léger Phenom 300 au centre de formation CAE de Burgess Hill, au Royaume-Uni;
- Nous projetons l'agrandissement du centre de formation du Royaume-Uni en y ajoutant trois nouvelles baies de simulateurs;
- Nous avons signé un accord de 10 ans visant la location d'un FFS Airbus A380 et des systèmes de formation connexes à Air France, ce qui permettra aux compagnies de collaborer afin de répondre aux besoins en formation sur l'A380. C'est la première fois qu'un FFS A380 est utilisé dans le réseau de formation de CAE;
- Nous avons mis en place un nouveau FFS B737 au centre de formation aéronautique de CAE à Amsterdam.

Amérique

- Nous allons augmenter le nombre de baies de simulateurs au centre de formation du Nord-Est, qui passera de 6 à 15, afin de faire face à la demande grandissante;
- Nous avons intégré dans nos résultats notre nouvelle acquisition, Flightscape Inc. (Flightscape), à compter du 29 août 2007. Cette acquisition devrait être le complément à nos solutions novatrices de formation qui visent à améliorer l'efficacité et la sécurité des clients. Flightscape fournit de l'expertise dans l'analyse des données de vol et les sciences aéronautiques, et elle développe des solutions logicielles pour l'étude et l'interprétation des données de vol enregistrées en vue d'améliorer la sécurité, la maintenance et les opérations de vol;
- Nous avons réalisé une première avec l'obtention, auprès de la FAA et de la JAA, de la certification de niveau D, la plus haute dans la classification des simulateurs de vol, pour deux FFS Dassault Falcon 7X construits par CAE. Nous avons également obtenu la certification de niveau D sur un FFS Gulfstream G450/550;
- Nous avons signé un accord de 20 ans aux termes duquel nous sommes devenu le fournisseur autorisé pour la formation sur les avions Bombardier Global Express, Global 5000, Global Express XRS et Challenger 300;

- Nous avons signé une série de contrats avec Air Canada qui nous a confié la responsabilité des services d'exploitation de ses centres de formation à la maintenance de Toronto et de Vancouver;
- Nous avons signé un contrat avec un nouveau client, Mooney Airplane Company, pour l'élaboration de modules de formation à la maintenance sur le web.

Résultats financiers

(en millions, sauf marges d'exploitation, NESAs et FFS déployés)

	2008	2007	T4 2008	T3 2008	T2 2008	T1 2008	T4 2007
Revenus	\$ 382,1	336,9	104,5	92,8	90,0	94,8	91,7
Résultat d'exploitation sectoriel	\$ 73,5	64,3	23,8	15,5	14,6	19,6	21,3
Marges d'exploitation	% 19,2	19,1	22,8	16,7	16,2	20,7	23,2
Amortissements	\$ 52,0	45,5	12,9	12,5	13,5	13,1	12,4
Dépenses en immobilisations	\$ 161,8	108,1	41,6	14,1	79,3	26,8	27,7
Capital utilisé	\$ 868,3	759,1	868,3	774,3	762,5	734,7	759,1
Carnet de commandes	\$ 963,3	951,6	963,3	896,1	887,5	853,4	951,6
NESA ¹¹	108	99	110	109	106	105	101
FFS déployés	124	114	124	123	119	117	114

Revenus en hausse de 13 % par rapport au trimestre précédent et de 14 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent

La hausse par rapport au dernier trimestre et au trimestre correspondant de l'exercice précédent est essentiellement attribuable à une demande vigoureuse dans tous nos centres de formation, ce qui se traduit par un taux d'utilisation plus élevé, ainsi que par l'augmentation d'une unité NESA par rapport au trimestre précédent et de neuf unités par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La croissance par rapport à l'exercice précédent a été enregistrée en dépit de l'appréciation du dollar canadien par rapport à la livre sterling, à l'euro et au dollar américain.

Revenus de 382,1 millions \$ pour l'exercice écoulé, soit 13 % ou 45,2 millions \$ de plus qu'il y a un an

Cette croissance des revenus au cours de l'exercice écoulé provient essentiellement de l'augmentation de neuf unités NESA, et d'une forte demande en formation, qui traduit bien la vitalité du secteur de l'aéronautique, et ce, en dépit de l'appréciation du dollar canadien par rapport à la livre sterling et au dollar américain. Pour l'exercice écoulé, les revenus du secteur FS/C auraient été d'environ 24 millions \$ de plus, si le taux de change moyen avait été comparable à celui de l'exercice précédent.

Résultat d'exploitation sectoriel de 23,8 millions \$ (22,8 % des revenus) pour le trimestre

Le résultat d'exploitation sectoriel s'est établi à 23,8 millions \$ (22,8 % des revenus) pour le trimestre écoulé, comparativement à 15,5 millions \$ (16,7 % des revenus) pour le trimestre précédent et à 21,3 millions \$ (23,2 % des revenus) pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation sectoriel a augmenté de 8,3 millions \$, soit 54 %, par rapport au dernier trimestre. Cette hausse est attribuable à la forte demande et aux rendements obtenus dans nos centres de formation, à un gain de 0,5 million \$ à la cession d'un FFS et à la dépréciation du dollar canadien face à l'euro et au dollar américain. Le résultat d'exploitation sectoriel a augmenté de 2,5 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, malgré des gains non récurrents s'élevant à 2,4 millions \$, constatés au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Résultat d'exploitation sectoriel de 73,5 millions \$ pour l'exercice, soit 14 % ou 9,2 millions \$ de plus qu'à l'exercice précédent

Le résultat d'exploitation sectoriel s'est établi à 73,5 millions \$ (19,2 % des revenus) pour l'exercice écoulé, comparativement à 64,3 millions \$ (19,1 % des revenus) pour l'exercice précédent. La marge d'exploitation du secteur FS/C est similaire à celle de l'exercice précédent, résultat d'une hausse de 45,2 millions \$ des revenus, contrebalancée en partie par l'appréciation du dollar canadien face à la livre sterling et au dollar américain et par les coûts associés à l'expansion de notre réseau et au lancement de nouveaux programmes de formation. Pour l'exercice écoulé, le résultat d'exploitation sectoriel du secteur FS/C aurait été d'environ 6,4 millions \$ de plus si le taux de change moyen avait été comparable à celui de l'exercice précédent.

Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence relativement faible sur la marge d'exploitation du secteur FS/C. Néanmoins, au cours du dernier exercice, l'appréciation du dollar canadien a réduit la valeur de conversion des revenus et du résultat d'exploitation du secteur.

Capital utilisé en hausse de 109,2 millions \$ par rapport à il y a un an

Le capital utilisé a augmenté principalement en raison de la mise en place de nouveaux simulateurs dans le réseau, de l'intégration dans nos résultats de notre nouvelle acquisition, Flightscape, de notre investissement dans les filiales et des fluctuations des taux de change.

¹¹ Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

Dépenses en immobilisations de 41,6 millions \$ pour le trimestre et de 161,8 millions \$ pour l'exercice écoulé

Les dépenses en immobilisations ont été plus élevées pour l'exercice écoulé par suite essentiellement de l'investissement continu pour développer notre réseau de formation et du rachat de certains simulateurs loués qui faisaient déjà partie du réseau et étaient donc pris en compte dans nos dépenses d'immobilisations liées à la maintenance.

Carnet de commandes en hausse de 1 % en un an

<i>(en millions)</i>	2008	2007
Carnet de commandes en début de période	951,6 \$	809,0 \$
+ commandes	452,5	452,5
- revenus	(382,1)	(336,9)
+/- ajustements (principalement écarts de change)	(58,7)	27,0
Carnet de commandes en fin de période	963,3 \$	951,6 \$

Pour l'exercice, le ratio valeur comptable des commandes/ventes s'est établi à 1,2.

PRODUITS DE SIMULATION – CIVIL

Au cours du trimestre écoulé, le secteur PS/C a obtenu des contrats pour les neuf simulateurs de vol suivants :

- Un FFS EMB-190 pour Hainan Airlines;
- Un FFS A320 Série CAE 5000 pour Lufthansa;
- Un FFS B747-8 pour Lufthansa;
- Deux FFS B737-800 pour Xiamen Airlines;
- Un FFS B777 pour Delta Airlines;
- Un FFS Bombardier Global Express pour le centre de formation Emirates-CAE Flight Training Centre (ECFT);
- Un FFS Hawker Beechcraft Série CAE 5000 pour ECFT;
- Un FFS A330 pour un client international dont l'identité demeure confidentielle.

Les prises de commandes du secteur PS/C pour l'exercice totalisent 37 simulateurs de vol.

Produits et initiatives nouvelles

- Nous avons lancé un nouvel élément dans notre catalogue de produits de simulation: CAE True^{MC} Environment. Cet élément est conçu pour procurer un environnement de formation encore plus immersif, plus réaliste, et d'une plus grande fidélité. CAE True^{MC} Environment est proposé pour les FFS Série CAE 5000 et Série CAE 7000 ainsi que pour les dispositifs de formation CAE Simfinity^{MC};
- La certification de niveau D, le plus haut niveau de certification dans la classification des performances du matériel de formation au vol, a été décernée par les Autorités conjointes de l'aviation (JAA) européennes et le Bureau de l'aviation civile du Japon à quatre FFS avec système de mouvement électrique construits par CAE. Les simulateurs, deux Boeing B737-800 et un Airbus A320 acquis par Flight Simulation Company, de même qu'un Boeing 737-800 construit pour Japan Airlines, sont les premiers FFS Airbus et Boeing équipés du système de mouvement électrique à recevoir la certification de niveau D;
- Nous avons reçu une certification de niveau D auprès de la Direction générale de l'aviation civile française, la DGAC, pour le système visuel CAE Tropos^{MC}-6000 à projecteurs à cristaux liquides sur silicium de 3,2 mégapixels d'un FFS A320 construit par CAE pour Air France;
- Nous avons obtenu une certification de niveau D auprès de l'Autorité de l'aviation civile du Royaume-Uni pour notre premier FFS A320 Série CAE 5000.

Résultats financiers

<i>(en millions, sauf les marges d'exploitation)</i>	2008	2007	T4 2008	T3 2008	T2 2008	T1 2008	T4 2007
Revenus	\$ 435,3	348,1	106,5	103,5	112,3	113,0	97,6
Résultat d'exploitation sectoriel	\$ 94,9	60,4	23,8	25,2	26,2	19,7	15,3
Marges d'exploitation	% 21,8	17,4	22,3	24,3	23,3	17,4	15,7
Amortissements	\$ 6,9	9,4	1,8	1,6	2,0	1,5	2,9
Dépenses en immobilisations	\$ 4,6	14,4	1,2	1,2	1,4	0,8	1,8
Capital utilisé	\$ (81,9)	(59,8)	(81,9)	(38,7)	(26,9)	(13,0)	(59,8)
Carnet de commandes	\$ 381,8	352,8	381,8	388,7	373,3	413,3	352,8

Hausse des revenus de 3 % par rapport au trimestre précédent et de 9 % par rapport à celui d'il y a un an

La hausse des revenus par rapport au trimestre précédent est essentiellement attribuable au volume accru des commandes au cours des troisième et quatrième trimestres.

La hausse des revenus par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique par un plus grand nombre de nouvelles commandes, a été en partie contrebalancée par l'incidence défavorable de l'appréciation du dollar canadien face au dollar américain sur les contrats de vente signés au cours de l'exercice écoulé.

Revenus de 435,3 millions \$ pour l'exercice, soit 25 % ou 87,2 millions \$ de plus qu'à l'exercice précédent

Cette hausse s'explique par le nombre élevé de commandes tout au long de l'exercice écoulé, ainsi que par les revenus constatés relativement à des simulateurs déjà fabriqués et pour lesquels nous avons signé des contrats de vente au cours du deuxième trimestre de l'exercice écoulé. En outre, au premier trimestre, un client a procédé à la réception d'un simulateur qui était comptabilisé comme un contrat de location-vente.

Résultat d'exploitation sectoriel en baisse de 6 % par rapport au trimestre précédent et en hausse de 56 % sur celui d'il y a un an

Le résultat d'exploitation du secteur PS/C demeure élevé malgré la hausse du dollar canadien. La diminution par rapport au trimestre précédent s'explique essentiellement par la diversification des programmes. La hausse par rapport à l'an dernier est attribuable au volume accru, à l'amélioration de l'exécution des programmes et à la diminution des coûts.

Résultat d'exploitation sectoriel de 94,9 millions \$ pour l'exercice écoulé, en hausse de 57 % ou de 34,5 millions \$ sur l'exercice précédent

Pour l'exercice écoulé, la marge d'exploitation du secteur PS/C s'est établie à 21,8 %, comparativement à 17,4 % pour l'exercice précédent, ce qui s'explique par la réduction soutenue des coûts, la forte demande et le niveau d'activité plus élevé. Nous avons livré 29 FFS à nos clients durant l'exercice écoulé, comparativement à 25 pour l'exercice 2007.

Les revenus du secteur PS/C ont subi l'incidence négative de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Cette incidence négative a été en partie atténuée grâce au fait que nos contrats de vente font l'objet d'une couverture dès la signature, et ce, au taux en vigueur. Pour l'exercice écoulé, la plus grande partie des revenus du secteur PS/C provient de ventes qui ont préalablement été couvertes contre les fluctuations des taux de change.

Capital utilisé en baisse par rapport au trimestre et à l'exercice précédent

La baisse du capital utilisé est principalement attribuable aux comptes du fonds de roulement, qui ont été moins élevés. Ce recul est essentiellement attribuable au fait que nous avons perçu un grand nombre de créances, surtout durant le quatrième trimestre de l'exercice écoulé, et à l'augmentation des comptes créditeurs à la fin de l'exercice.

Carnet de commandes en hausse de 8 % en un an

<i>(en millions)</i>	2008	2007
Carnet de commandes en début de période	352,8 \$	284,4 \$
+ commandes	466,9	406,9
- revenus	(435,3)	(348,1)
+/- ajustements	(2,6)	9,6
Carnet de commandes en fin de période	381,8 \$	352,8 \$

Pour l'exercice, le ratio valeur comptable des commandes/ventes s'est établi à 1,1.

5.2 Secteurs militaires

PRODUITS DE SIMULATION – MILITAIRE

Le secteur PS/M a obtenu des commandes de 140 millions \$ pour le trimestre écoulé :

- Un simulateur d'hélicoptères S-70B Seahawk et un simulateur d'hélicoptères AS332 Super Puma pour la Force aérienne de la République de Singapour;
- Un entraîneur au vol opérationnel (OFT) sur MH-60S et un entraîneur à l'utilisation tactique de l'armement d'hélicoptères (WTT) sur MH-60S pour l'U.S. Navy;
- Le dispositif d'entraînement au vol opérationnel P-8A prototype pour le nouvel aéronef de lutte anti-sous-marine et de patrouille en mer de Boeing, le P-8A Poseidon;
- Un dispositif d'entraînement M-346 prototype qui servira de capacité de formation initiale pour le nouvel avion-école évolué M-346 d'Alenia Aermacchi.

Produits et nouvelles initiatives

- Nous avons annoncé la création de Presagis, une nouvelle société de logiciels de modélisation et de simulation destinés au secteur militaire. Nous avons regroupé les ressources de nos nouvelles acquisitions, Engenuity Technologies, MultiGen-Paradigm et TERREX, et une équipe existante en logiciels de modélisation et de simulation commerciaux prêts à l'emploi (COTS), pour créer une société indépendante de premier plan se spécialisant dans les logiciels commerciaux de simulation et de modélisation prêts à l'emploi;
- Nous avons acquis 76 % des actions ordinaires en circulation de la société Macmet Technologies Limited (Macmet), dont le siège social est à Bangalore, en Inde.

Résultats financiers

(en millions, sauf marges d'exploitation)

	2008	2007	T4 2008	T3 2008	T2 2008	T1 2008	T4 2007
Revenus	\$ 383,7	357,5	101,5	89,6	97,1	95,5	92,2
Résultat d'exploitation sectoriel	\$ 51,7	39,1	14,5	11,5	13,4	12,3	9,5
Marges d'exploitation	% 13,5	10,9	14,3	12,8	13,8	12,9	10,3
Amortissements	\$ 10,5	9,0	2,8	3,0	2,5	2,2	2,6
Dépenses en immobilisations	\$ 7,3	5,5	2,1	1,5	2,4	1,3	1,8
Capital utilisé	\$ 68,4	54,5	68,4	100,1	98,1	90,1	54,5
Carnet de commandes	\$ 765,1	635,8	765,1	704,4	535,3	560,5	635,8

Revenus en hausse de 13 % par rapport au dernier trimestre et de 10 % par rapport à ceux d'il y a un an

La hausse des revenus par rapport au dernier trimestre s'explique surtout par un niveau d'activité particulièrement élevé pour certains programmes américains et européens, ainsi que par la dépréciation du dollar canadien face au dollar américain et à l'euro au cours du trimestre.

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable au niveau plus élevé d'activité dans certains programmes européens et de l'intégration dans nos résultats de sociétés nouvellement acquises, soit Engenuity, Multigen et Macmet. L'augmentation a été en partie contrebalancée par une réduction de l'activité dans certains de nos programmes américains et l'appréciation du dollar canadien face au dollar américain au cours de la période.

Revenus de 383,7 millions \$ pour l'exercice, soit 7 % ou 26,2 millions \$ de plus qu'à l'exercice précédent

Cette augmentation rend compte de l'intégration des acquisitions mentionnées précédemment, ainsi que d'un niveau plus élevé d'activité, notamment aux États-Unis. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par l'appréciation du dollar canadien vis-à-vis du dollar américain.

Bénéfice d'exploitation sectoriel en hausse de 26 % par rapport au dernier trimestre et de 53 % par rapport à celui d'il y a un an

Le bénéfice d'exploitation du secteur PS/M a augmenté par rapport au trimestre précédent et au dernier exercice, ce qui s'explique essentiellement par la négociation d'un ordre de modification d'un contrat, qui comprenait l'harmonisation de la monnaie prévue au contrat et de la monnaie utilisée par le client ayant donné lieu à un gain sur un instrument financier. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par les coûts engagés dans le cadre de la réorganisation de nos activités du secteur militaire à l'échelle mondiale.

Bénéfice d'exploitation sectoriel de 51,7 millions \$ pour l'exercice, soit 32 % ou 12,6 millions \$ de plus qu'à l'exercice précédent

Le bénéfice d'exploitation du secteur PS/M a augmenté par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par les facteurs évoqués précédemment combinés au niveau élevé d'activités aux États-Unis, à la diminution des coûts et à une diversification avantageuse des programmes.

Capital utilisé en baisse par rapport au dernier trimestre

La diminution pour le trimestre écoulé est principalement attribuable à la baisse des comptes du fonds de roulement, découlant essentiellement du nombre plus important d'acomptes sur les contrats et des comptes créditeurs élevés à la fin de l'exercice.

Carnet de commandes en augmentation de 20 % en un an

(en millions)	2008	2007
Carnet de commandes en début de période	635,8 \$	540,5 \$
+ commandes	530,0	421,3
- revenus	(383,7)	(357,5)
+/- ajustements (principalement l'écart de change)	(17,0)	31,5
Carnet de commandes en fin de période	765,1 \$	635,8 \$

Pour l'exercice, le ratio valeur comptable des commandes/ventes s'est établi à 1,4.

FORMATION ET SERVICES ASSOCIÉS – MILITAIRE

Le secteur FS/M a obtenu des commandes de 78 millions \$ au cours du trimestre écoulé, incluant :

- Services de maintenance et de soutien pour le simulateur E3A AWACS de la Force aéroportée de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN, situé en Europe;
- Services de maintenance et de soutien des simulateurs du 160^e régiment d'aviation des opérations spéciales de l'Armée de terre américaine;
- Logistique, maintenance et services techniques, formation des pilotes, élaboration des cours et soutien des systèmes de formation sur les C-130J et les C-130E/H pour l'U.S. Air Force.

Services et nouvelles initiatives

- Au cours de l'exercice écoulé, nous avons été avisés par le gouvernement du Canada que nous étions le seul soumissionnaire jugé conforme dans le cadre de la demande en vue de trouver un fournisseur de systèmes d'entraînement opérationnel pour les aéronefs C-130J et CH-47. Nous prévoyons répondre à la demande de propositions du gouvernement du Canada en vue de l'achat d'équipement et de services de formation des équipages sur une période de 20 ans pour les flottes d'aéronefs tactiques et d'hélicoptères du Canada;
- Nous obtenons un succès durable auprès des clients relativement à nos systèmes de formation et à nos services pour l'hélicoptère NH90. Durant le troisième trimestre de 2008, nous avons obtenu un contrat pour fournir deux simulateurs d'entraînement au vol et aux missions (FFMS) MRH90 au gouvernement australien. À titre d'entrepreneur principal et d'Organisme technique agréé (Authorised Engineering Organisation) pour le gouvernement australien, nous fournirons des services complets de gestion de projets, de soutien technique des systèmes et de soutien logistique intégré.

Résultats financiers

<i>(en millions, sauf marges d'exploitation)</i>	2008	2007	T4 2008	T3 2008	T2 2008	T1 2008	T42007
Revenus	\$ 222,5	208,2	54,1	58,9	54,5	55,0	55,8
Résultat d'exploitation sectoriel	\$ 31,4	33,7	7,6	9,5	7,9	6,4	6,1
Marges d'exploitation	% 14,1	16,2	14,0	16,1	14,5	11,6	10,9
Amortissements	\$ 8,1	6,9	1,8	2,4	2,2	1,7	1,9
Dépenses en immobilisations	\$ 15,8	30,1	3,4	4,3	4,3	3,8	2,5
Capital utilisé	\$ 136,5	132,8	136,5	138,4	135,8	142,4	132,8
Carnet de commandes	\$ 789,7	834,4	789,7	721,5	717,2	772,3	834,4

Revenus en baisse de 8 % par rapport au trimestre précédent et de 3 % par rapport à ceux d'il y a un an

La baisse des revenus par rapport au trimestre précédent est essentiellement attribuable à l'augmentation, au troisième trimestre, des revenus provenant de certains services de soutien fournis à des bases militaires allemandes et à un recouvrement des coûts durant le troisième trimestre à la suite de l'examen de nos taux annuels avec le gouvernement du Canada. Cette diminution a été en partie contrebalancée par la dépréciation du dollar canadien face au dollar américain et à l'euro au cours du trimestre écoulé.

La baisse des revenus par rapport à l'exercice précédent est essentiellement attribuable à l'appréciation du dollar canadien face au dollar américain et à la livre sterling. Cette diminution a été en partie contrebalancée par l'augmentation des services de formation aux États-Unis, de même que par l'intégration dans nos résultats des sociétés Engenuity et Kesem, acquises dernièrement.

Revenus de 222,5 millions \$ pour l'exercice, soit 7 % ou 14,3 millions \$ de plus qu'à l'exercice précédent

L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du niveau d'activité au titre des contrats de services de soutien à des bases militaires allemandes, à la révision des taux annuels par le gouvernement du Canada, à l'augmentation des services de formation auprès de l'U.S. Air force, à l'augmentation du niveau d'activité au titre des contrats de services de soutien en Amérique du Nord et en Australie, et à l'intégration dans nos résultats des sociétés Engenuity et Kesem, nouvellement acquises. L'augmentation a été en partie contrebalancée par l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling.

Résultat d'exploitation sectoriel en baisse de 20 % par rapport au trimestre précédent et en hausse de 25 % par rapport à celui d'il y a un an

Le résultat d'exploitation sectoriel du trimestre comprenait une diminution des coûts liés à certains contrats de services de maintenance, laquelle explique la hausse du résultat d'exploitation sectoriel du trimestre par rapport à celui du trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par les coûts engagés au titre de la réorganisation de nos secteurs militaires à l'échelle internationale.

Par rapport au trimestre précédent, le résultat d'exploitation sectoriel a régressé, malgré les éléments favorables susmentionnés, en raison de l'intensification de l'activité au troisième trimestre en ce qui a trait à certains services de soutien à diverses bases militaires allemandes et au recouvrement des coûts à la suite de l'examen annuel des taux de main-d'œuvre avec le gouvernement du Canada au cours du troisième trimestre. En outre, nous avons reçu un dividende au cours du troisième trimestre d'un placement du secteur FS/M au Royaume-Uni. Ce dividende fait partie du cours normal des activités du secteur FS/M, mais n'est pas perçu régulièrement au cours de l'exercice.

Résultat d'exploitation sectoriel de 31,4 millions \$ pour l'exercice, soit 7 % ou 2,3 millions \$ de moins qu'à l'exercice précédent

La diminution du résultat d'exploitation sectoriel par rapport à celui de l'exercice précédent est essentiellement attribuable au paiement non récurrent que nous avons reçu du gouvernement britannique au cours du premier trimestre de l'exercice 2007 relativement au projet AVTS. Abstraction faite de ce paiement non récurrent, la marge d'exploitation du secteur aurait augmenté de 7 %, ou 2,1 millions \$, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs susmentionnés ayant contribué à la hausse des revenus et de l'incidence plus importante du dividende reçu durant l'exercice 2008 d'un placement du secteur FS/M au Royaume-Uni.

Capital utilisé en diminution par rapport au dernier trimestre

La diminution pour le trimestre écoulé vient essentiellement d'une baisse des comptes du fonds de roulement, laquelle a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des investissements dans le programme de formation sur le NH90 en Allemagne et la baisse de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro.

Baisse de 5 % du carnet de commandes par rapport à l'exercice précédent

(en millions)	2008	2007
Carnet de commandes en début de période	834,4 \$	826,1 \$
+ commandes	216,1	174,5
- revenus	(222,5)	(208,2)
+/- ajustements (principalement l'écart de change)	(38,3)	42,0
Carnet de commandes en fin de période	789,7 \$	834,4 \$

Pour l'exercice, le ratio valeur comptable des commandes/ventes s'est établi à 1,0.

Rendement combiné des secteurs militaires en hausse par rapport à l'exercice précédent

Les revenus combinés des secteurs militaires ont augmenté de 7,1 millions \$, soit 5 %, par rapport au dernier trimestre, de 7,6 millions \$, soit 5 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 40,5 millions \$, soit 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur* des rubriques des secteurs PS/M et FS/M.

Abstraction faite de l'incidence nette de 3,0 millions \$ à la suite du gain à la négociation d'un ordre de modification et des coûts engagés au titre de la réorganisation de nos secteurs militaires, les marges combinées des secteurs militaires se seraient établies à 12,0 % pour le trimestre à l'étude et à 13,1 % pour l'exercice, soit une hausse par rapport aux marges combinées des secteurs militaires de 10,5 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2007 et de 12,1 % (abstraction faite du paiement non récurrent relativement au projet AVTS) pour l'exercice 2007. Cette hausse met en évidence l'accroissement continu de la rentabilité des activités de nos secteurs militaires.

Pour les secteurs militaires dans leur ensemble, le ratio des commandes/ventes était de 1,2 pour l'exercice.

6. MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET DES LIQUIDITÉS CONSOLIDÉS

Nous gérons de façon dynamique nos liquidités et surveillons régulièrement les facteurs susceptibles d'influer sur elles et, notamment :

- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, dont le moment auquel les paiements d'étape sur contrats sont versés, et la gestion du fonds de roulement;
- Les besoins au titre des dépenses en immobilisations;
- Les remboursements prévus au titre de la dette à long terme, notre capacité d'emprunt et les conditions futures du marché de la dette prévues.

6.1 Mouvements de trésorerie consolidés

(en millions)	2008	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies*	276,6 \$	219,1 \$	146,8 \$
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(15,7)	20,2	79,1
Flux de trésorerie nets liés aux activités poursuivies	260,9 \$	239,3 \$	225,9 \$
Dépenses en immobilisations	(189,5)	(158,1)	(130,1)
Autres coûts capitalisés	(25,9)	(11,8)	(12,4)
Dividendes en trésorerie	(9,8)	(9,8)	(9,7)
Financement sans recours ¹²	137,7	34,0	26,5
Flux de trésorerie disponibles ¹³	173,4 \$	93,6 \$	100,2 \$
Acquisition d'entreprises (déduction faite de la trésorerie à l'acquisition)	(41,8)	(4,4)	2,6
Autres mouvements de trésorerie, montant net	8,0	7,9	19,6
Produit de la cession des activités abandonnées	–	(3,8)	–
Financement sans recours	(137,7)	(34,0)	(26,5)
Incidence des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(0,1)	4,4	(7,6)
Augmentation nette de la trésorerie avant produit et remboursement de la dette à long terme	1,8 \$	63,7 \$	88,3 \$

*avant variation du fonds de roulement hors trésorerie

Flux de trésorerie disponibles de 173,4 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 85 % ou 79,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice 2008, la hausse des flux de trésorerie disponibles découle essentiellement de l'augmentation des flux de trésorerie nets provenant des activités poursuivies et du financement sans recours des immobilisations corporelles, facteurs contrebalancés par l'accroissement des dépenses en immobilisations.

Dépenses en immobilisations et autres coûts capitalisés en hausse de 45,5 millions \$ pour l'exercice

Les dépenses en immobilisations d'un total de 189,5 millions \$ pour l'exercice ont été consacrées :

- À la principale étape de la mise en œuvre du premier programme de formation sur Falcon 7X de Dassault;
- Au rachat de certains simulateurs loués qui faisaient déjà partie de notre réseau et qui, conséquemment, sont compris dans nos dépenses en immobilisations liées à la maintenance¹⁴;
- À l'investissement continu en vue de développer notre réseau de formation.

Pour l'exercice, les dépenses en immobilisations liées à la croissance¹⁵ se sont établies à 106,2 millions \$ et les dépenses en immobilisations liées à la maintenance se sont élevées à 83,3 millions \$.

Les autres coûts capitalisés d'un total de 25,9 millions \$ comprennent principalement des frais de développement reportés et des frais de pré-exploitation.

Financement sans recours

Au cours de l'exercice 2008, la Société a obtenu du financement garanti de premier rang pour deux nouveaux centres de formation pour l'aviation civile. Le montant total du prélèvement au 31 mars 2008 s'élevait à environ 107,5 millions \$ (45,7 millions \$US et 29,6 millions £), compte tenu de l'incidence des contrats de swap de devises conclus dans le cadre de cette opération de financement.

^{12, 13, 14, 15} Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

6.2 Sources de financement

Nous disposons de marges de crédit bancaire à taux variable consenties dans chaque cas par un consortium de prêteurs. Ces facilités de crédit nous permettent, tout comme elles permettent à certaines de nos filiales désignées, d'emprunter directement de l'argent pour les besoins généraux et les besoins d'exploitation, et d'émettre des lettres de crédit et des garanties bancaires.

Le montant total disponible en vertu de ces marges de crédit bancaire était de 573,6 millions \$ au 31 mars 2008, dont 129,6 millions \$ (ou 23 %) ont servi à l'émission des lettres de crédit. Au 31 mars 2007, le montant total disponible était de 615,3 millions \$, dont 139,7 millions \$ (ou 23 %) avaient été utilisés. Étant donné que nos facilités de crédit renouvelables sont libellées en dollars américains et en euros, le montant total disponible en vertu de ces facilités a diminué en raison de l'appréciation du dollar canadien, même si les fonds utilisés sont restés les mêmes qu'à l'exercice précédent. Aucun prélèvement n'avait été effectué sur ces facilités en date des 31 mars 2008 ou 2007.

Nous pouvons en outre tirer jusqu'à 4,9 millions \$ en diverses devises sur d'autres marges de crédit qui nous sont consenties sans engagement. Au 31 mars 2008, aucun montant n'avait été tiré sur ces marges de crédit.

Au 31 mars 2008, la dette à long terme se chiffrait à 379,8 millions \$, comparativement à 283,2 millions \$ à la fin de l'exercice précédent. Au 31 mars 2008, la partie à court terme de la dette à long terme s'élevait à 27,3 millions \$, contre 27,2 millions \$ à la fin de l'exercice précédent. Les principales variations de la dette survenues au cours de l'exercice (autres que l'amortissement normal des obligations contractuelles au titre de la dette existante) sont décrites ci-après.

Nous avons obtenu du financement garanti de premier rang d'un montant de 107,5 millions \$ (45,7 millions \$US et 29,6 millions £) pour deux centres de formation de l'aviation civile. La dette est sans recours contre CAE et elle est amortie sur deux périodes distinctes jusqu'en juin 2014 et juin 2018.

Nous avons emprunté un montant additionnel de 10,7 millions \$ (7,3 millions €) au titre de notre quote-part de 25 % de la facilité de crédit au titre du projet allemand du NH90, pour un total de 52,8 millions \$ (32,5 millions €). La société responsable du projet dispose de 175,5 millions € en financement sans recours dans lequel nous pourrions puiser progressivement sur la durée du projet. Après la période de construction, l'emprunt sera sans recours contre CAE et viendra à échéance en décembre 2019.

Nous avons également emprunté un montant additionnel de 10,8 millions \$ (10,1 millions \$US) en vue de financer l'acquisition de deux simulateurs de vol destinés au centre de formation de Zhuhai et l'agrandissement de ce centre de formation, pour un total de 24,4 millions \$ (23,8 millions \$US) au 31 mars 2008. Ce financement supplémentaire correspondait à notre quote-part de 49 % de la facilité à terme destinée à la coentreprise. Les emprunts sont sans recours contre CAE et viennent à échéance à diverses dates d'ici août 2013.

Nous avons en place une facilité non garantie de 35,0 millions \$ pour financer le coût de mise en œuvre du système de gestion intégré (ERP). Nous pouvons prélever des montants sur cette facilité chaque trimestre, avec remboursements mensuels sur une période de sept ans à compter de la fin du mois suivant chaque décaissement trimestriel. Nous en avons tiré jusqu'à présent 11,3 millions \$ relativement aux coûts engagés pour la mise en œuvre du nouveau système.

Nous disposons d'une garantie pour cautionnement bancaire d'un montant de 102,8 millions \$ (100 millions \$US) d'Exportation et développement Canada (EDC). Il s'agit d'une facilité renouvelable non engagée au titre de cautionnements bancaires, des garanties de restitution d'acomptes ou d'instruments semblables. Au 31 mars 2008, nous en avons tiré 54,9 millions \$, comparativement à 65,6 millions \$ au 31 mars 2007. Étant donné que la plupart des garanties sont émises en dollars américains, la variation est surtout attribuable à l'appréciation du dollar canadien.

6.3 Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos activités, nous contractons certaines obligations et certains engagements commerciaux sous la forme de débiteures, de billets et autres. Le tableau ci-dessous résume les diverses échéances de nos obligations contractuelles.

Obligations contractuelles

<i>Au 31 mars 2008 (en millions)</i>	2009	2010	2011	2012	2013	Par la suite	Total
Dette à long terme	27,6 \$	92,8 \$	28,0 \$	20,1 \$	72,3 \$	133,6 \$	374,4 \$
Contrats de location-acquisition	0,7	0,7	6,7	–	–	–	8,1
Contrats de location-exploitation	59,1	55,2	54,9	55,0	41,7	162,8	428,7
Obligations d'achat	25,2	14,1	7,4	6,8	0,9	–	54,4
Autres obligations à long terme	0,7	–	–	–	–	–	0,7
Total	113,3 \$	162,8 \$	97,0 \$	81,9 \$	114,9 \$	296,4 \$	866,3 \$

Nous disposons également de facilités de crédit consenties de 444,0 millions \$ au 31 mars 2008, contre 475,6 millions \$ au 31 mars 2007. Étant donné que les facilités de crédit sont libellées en dollars américains et en euros, la diminution du crédit disponible découle essentiellement de l'appréciation du dollar canadien, l'utilisation des facilités de crédit étant restée relativement la même d'un exercice à l'autre.

Nous avons des obligations d'achat aux termes d'ententes exécutoires qui nous lient juridiquement. La plupart de ces ententes sont conclues avec des sous-traitants relativement à la fourniture des services prévus aux contrats à long terme que nous avons avec des clients. Les modalités des ententes sont importantes, car elles prescrivent des obligations d'acheter des biens ou services en quantités fixes ou minimales, à des prix fixes, minimaux ou variables, et selon un échéancier approximatif.

Au 31 mars 2008, nous avons d'autres passifs à long terme qui ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus. Ils représentent certaines obligations au titre des prestations de retraite constituées, des revenus reportés, des gains reportés sur des actifs et divers passifs à long terme. Les obligations de paiement au titre des prestations de retraite constituées dépendent de divers facteurs, dont les rendements boursiers, les gains et pertes actuariels et le taux d'intérêt.

Nous n'avons pas inclus les passifs d'impôts futurs, car ces paiements sont fonction du bénéfice imposable et des reports prospectifs de pertes dont nous pourrions disposer.

7. SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

7.1 Capital utilisé consolidé

<i>(en millions)</i>	Au 31 mars 2008	Au 31 mars 2007
Utilisation du capital :		
Fonds de roulement hors trésorerie	(138,1) \$	(118,1) \$
Immobilisations corporelles, montant net	1 046,8	986,6
Autres actifs à long terme	380,0	343,9
Autres passifs à long terme	(216,1)	(249,5)
Total du capital utilisé	1 072,6 \$	962,9 \$
Provenance du capital :		
Dette nette	124,1 \$	133,0 \$
Capitaux propres	948,5	829,9
Provenance du capital	1 072,6 \$	962,9 \$

Capital utilisé¹⁶ en hausse de 11 % par rapport à l'exercice précédent

La hausse provient surtout de l'augmentation des immobilisations corporelles et des autres actifs à long terme et de la diminution des autres passifs à long terme, ces facteurs ayant été partiellement contrebalancés par une baisse du fonds de roulement hors trésorerie.

Notre rendement du capital utilisé¹⁷ (RCU) s'est élevé à 16,8 % pour l'exercice (14,5 % après ajustement pour contrats de location-exploitation), contre 14,7 % (12,1 % après ajustement pour contrats de location-exploitation) pour l'exercice précédent.

Fonds de roulement hors trésorerie¹⁸ en baisse de 20,0 millions \$

La baisse s'explique essentiellement par une augmentation des comptes créditeurs et autres charges à payer et des acomptes sur des contrats, contrebalancée par une augmentation des comptes débiteurs, des stocks et de l'impôt sur les bénéfices à recouvrer.

Montant net des immobilisations corporelles en hausse de 60,2 millions \$

Cette hausse résulte de nouvelles dépenses en immobilisations de 189,5 millions \$, essentiellement contrebalancées par un amortissement régulier de 60,6 millions \$ et par l'incidence négative de 38,9 millions \$ d'une variation de change.

Dette nette en baisse par rapport à l'exercice précédent

Cette baisse vient en grande partie de l'appréciation du dollar canadien face à la dette libellée en devises étrangères et d'une augmentation nette de 1,8 million \$ de la trésorerie, avant le produit et le remboursement de la dette à long terme. La baisse a été partiellement contrebalancée par la reprise de la dette détenue par les entreprises acquises.

^{16, 17, 18} Mesure hors PCGR (voir point 3.7).

Variation de la dette nette

(en millions)	Au 31 mars 2008	Au 31 mars 2007
Dette nette en début de période	133,0 \$	190,2 \$
Effet des mouvements de trésorerie sur la dette nette (voir le tableau à la section sur les mouvements de trésorerie)	(1,8)	(63,7)
Acquisition d'entreprises et autres	11,8	-
Incidence des variations du taux de change sur la dette à long terme	(18,9)	6,5
Diminution de la dette nette pour la période	(8,9)	(57,2)
Dette nette en fin de période	124,1 \$	133,0 \$

Capitaux propres

L'augmentation de 118,6 millions \$ des capitaux propres découle en grande partie de la hausse du bénéfice net (152,7 millions \$), du produit tiré de l'émission d'actions et du surplus d'apport (19,8 millions \$). L'augmentation a été contrebalancée par une diminution du cumul des autres éléments du résultat étendu (35,5 millions \$) et par la comptabilisation des dividendes (10,1 millions \$).

Information sur les actions en circulation

Nos statuts constitutifs autorisent l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires et l'émission en séries d'un nombre illimité d'actions privilégiées. Au 31 mars 2008, nous avons 253 969 836 actions ordinaires émises et en circulation, pour un capital-actions de 418,9 millions \$. Nous avons aussi 4 602 374 options en cours, dont 2 543 545 pouvaient être exercées. Nous n'avons émis aucune action privilégiée à cette date.

Au 30 avril 2008, nous avons au total 254 008 182 actions ordinaires émises et en circulation.

Politique en matière de dividendes

Nous avons versé un dividende de 0,01 \$ par action chaque trimestre de l'exercice 2008. Ces dividendes étaient admissibles au titre de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de ses équivalents provinciaux.

Le montant de tout dividende et le moment auquel son versement a lieu sont déterminés au gré du conseil d'administration. Ce dernier revoit la politique en matière de dividendes annuellement, en fonction des besoins de trésorerie aux fins des activités d'exploitation, des besoins de liquidités et de la situation financière prévue. Compte tenu de la politique révisée en matière de dividendes et du nombre d'actions ordinaires en circulation qui totalisait 254,0 millions au 31 mars 2008, nous prévoyons verser des dividendes annuels d'environ 30 millions \$.

Garanties

Dans le cours normal des activités, nous avons émis des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution qui se sont établies à 108,9 millions \$ pour l'exercice écoulé, comparativement à 149,1 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à l'expiration de la garantie de mise en service d'un simulateur et à la diminution du nombre de garanties de restitution d'acomptes.

Financement de projets sans recours

En 1997, nous avons obtenu le financement d'un projet relativement au programme de formation des équipages d'hélicoptères d'appui moyens (MSH) du ministère britannique de la Défense. Ce contrat a été adjugé au consortium CAE Aircrew Training Services Plc (Aircrew). La valeur en capital des biens devant être fournis par Aircrew est de plus de 200 millions \$.

Nous détenons une participation de 14 % dans CVS Leasing Ltd., l'entité qui détient les simulateurs exploités par le centre de formation. Nous avons construit et vendu les simulateurs de vol à CVS Leasing Ltd., qui les a loués à Aircrew pour la durée du contrat MSH. Comme nous détenons le contrôle d'Aircrew, les résultats du consortium ont été intégrés au périmètre de consolidation de nos états financiers. Les paiements minimaux futurs liés aux simulateurs loués à Aircrew, qui se chiffraient à environ 103 millions \$ au 31 mars 2008, sont analysés plus loin, dans la section portant sur les contrats de location-exploitation présentés comme des obligations contractuelles. Le montant est également présenté à la note 20 afférente aux états financiers consolidés.

En avril 2005, Helicopter Flight Training Services GmbH (HFTS), un consortium industriel dans lequel nous détenons une participation de 25 %, a obtenu une facilité de financement de projet de 175,5 millions € pour financer l'acquisition des actifs nécessaires à l'exécution du contrat de services de formation à long terme sur l'hélicoptère NH90 pendant une période de 14,5 ans conclu avec les Forces armées allemandes. Nous employons la méthode de consolidation proportionnelle pour comptabiliser 25 % de l'encours du financement de ce projet, soit un montant de 52,8 millions \$ (32,5 millions €) au 31 mars 2008, qui est compris dans le montant présenté à la note 12 afférente aux états financiers consolidés.

Nous avons accru notre financement pour le centre de formation Zhuhai Flight Training Centre au cours de l'exercice. Le montant constaté au titre de la dette représente notre quote-part de 49% en coentreprise de la dette à terme pour l'acquisition de simulateurs et le remboursement des emprunts venus à échéance, sans possibilité de recours pour la coentreprise. La dette à terme a été conclue auprès de plusieurs institutions financières. Les emprunts portent intérêt à taux variable en fonction du TIOL des États-Unis majoré d'une marge, et viennent à échéance jusqu'en août 2013. L'encours se chiffrait à 24,4 millions \$ (23,7 millions \$US) au 31 mars 2008. Il en est tenu compte dans le montant présenté à la note 12 afférente aux états financiers consolidés.

En juin 2007, nous avons obtenu un financement sans recours pour deux nouveaux centres de formation pour l'aviation civile. L'emprunt est sans recours contre la Société, il est garanti par les actifs des centres de formation et il est contre-garanti par les flux de trésorerie dégagés par les deux centres de formation. La totalité des fonds avait été prélevée au 31 mars 2008 pour un montant brut de 107,5 millions \$ (105,0 millions \$US). Il est inclus dans le montant présenté à la note 12 afférente aux états financiers consolidés.

Obligations au titre des prestations constituées

Nous avons des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées. Nous prévoyons cotiser environ 2,6 millions \$ en sus des cotisations annuelles requises au titre des services rendus au cours de l'exercice pour combler une partie du déficit de capitalisation du régime de retraite à prestations déterminées. Nous continuerons d'y cotiser jusqu'à ce que nous ayons satisfait à nos obligations de capitalisation du régime de retraite.

7.2 Entités à détenteurs de droits variables

La note 24 afférente aux états financiers consolidés récapitule, pour chaque secteur, le total de l'actif et du passif des principales entités (structures de cession-bail et accords de partenariat) dans lesquelles nous détenons des droits variables (les entités à détenteurs de droits variables ou EDDV).

Contrats de cession-bail

Nous avons conclu des contrats de cession-bail avec des structures d'accueil. Ces contrats concernent des simulateurs de vol utilisés dans nos centres de formation pour l'aviation militaire et civile. Un de ces contrats vient à échéance en 2037, tandis que les autres viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2023. Nous avons normalement l'option d'acheter le matériel à une période précise pendant la durée du contrat de location à un prix d'achat déterminé. Certains contrats prévoient des options de renouvellement à l'échéance. Dans certains cas, nous avons fourni des garanties pour la valeur résiduelle du matériel à l'échéance du contrat ou à la date à laquelle nous exerçons notre option d'achat.

Ces structures d'accueil sont financées au moyen d'une dette à long terme garantie et des tiers investisseurs de fonds qui bénéficient dans certains cas d'encouragements fiscaux. Le matériel sert de garantie pour la dette à long terme de la structure d'accueil.

Les droits variables que nous détenons à l'égard de ces structures d'accueil ne sont que des options d'achat à prix fixe et des garanties sur la valeur résiduelle, exception faite d'un cas, où il s'agit de capitaux propres et d'un prêt subordonné. Nous fournissons également des services administratifs à la structure d'accueil, moyennant des honoraires.

Certaines structures d'accueil sont elles-mêmes des EDDV. Nous étions le principal bénéficiaire de l'une d'elles à la fin des exercices 2008 et 2007. Les actifs et passifs de cette EDDV ont été pleinement intégrés dans nos états financiers consolidés des exercices terminés les 31 mars 2008 et 2007, avant même que la structure d'accueil ne soit classée comme EDDV et que CAE n'en soit désignée le principal bénéficiaire.

Nous ne sommes le principal bénéficiaire d'aucune des autres structures d'accueil qui sont des EDDV et ainsi la consolidation n'est pas appropriée aux termes de la NOC-15. À la fin de l'exercice 2008, le risque de perte maximale auquel nous étions exposés au titre de ces structures d'accueil non consolidées se chiffrait à 42,0 millions \$ (47,1 millions \$ en 2007).

Accords de partenariat

Nous avons conclu des accords de partenariat portant sur la fourniture de produits de simulation pour le secteur militaire et la fourniture de services de formation et services associés pour les secteurs militaire et civil.

Notre participation à ces accords de partenariat consiste principalement en des placements dans les titres de participation de ces entités ou en prêts subordonnés, ainsi qu'en contrats de fabrication et contrats de services de formation à long terme. Bien que certaines de ces entités soient des EDDV, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire ni n'avons consolidé ces entités. Nous continuons de comptabiliser ces placements à la valeur de consolidation et de comptabiliser notre quote-part du bénéfice net ou de la perte selon les modalités de l'accord de partenariat. Aux 31 mars 2008 et 2007, le risque maximal hors bilan auquel nous étions exposés au titre des pertes liées à ces EDDV non consolidées, autre que le risque découlant de leurs obligations contractuelles, était négligeable.

7.3 Arrangements hors bilan

La plupart de nos obligations hors bilan nous viennent de contrats de location-exploitation liés à deux secteurs :

- Le secteur FS/C, qui exploite plus de 120 simulateurs dans nos centres de formation et ailleurs. Nous avons conclu des opérations de cession-bail avec plusieurs institutions financières que nous traitons comme des contrats de location-exploitation;
- Le secteur FS/M, qui exploite un centre de formation dans le cadre du projet MSH avec le ministère britannique de la Défense portant sur des services de simulation. Les engagements au titre de contrats de location-exploitation sont établis entre l'exploitant (qui détient l'entente de services avec le ministère britannique de la Défense) et le propriétaire (qui détient les biens). Ces contrats sont sans possibilité de recours contre CAE.

Opérations de cession-bail

L'un des éléments clés de notre stratégie de financement pour soutenir l'investissement dans les activités de formation et de services dans les secteurs civil et du militaire est la cession-bail de certains simulateurs de vol installés dans notre réseau mondial de centres de formation, qui nous fournit une source durable et rentable de financement à coût fixe. Une opération de cession-bail peut être réalisée uniquement après que le simulateur de vol a été agréé par les autorités réglementaires et installé et mis à disposition des clients pour les activités de formation.

Les structures de cession-bail sont habituellement montées comme des contrats de location adossée avec un propriétaire participant. Avant la clôture d'une opération de cession-bail, nous inscrivons le coût de fabrication du simulateur dans nos dépenses en immobilisations et le présentons dans les immobilisations corporelles inscrites au bilan consolidé. À la conclusion de l'opération, nous l'enregistrons comme une cession d'immobilisation corporelle. Le produit de disposition alors touché équivaut approximativement à la juste valeur marchande du simulateur.

L'écart entre le produit touché et notre coût (soit la marge que nous dégagerions si le simulateur était vendu à un tiers) est inscrit dans les gains reportés et autres passifs à long terme, et est ensuite amorti sur la durée de l'opération de cession-bail en diminution de la charge locative, déduction faite de la valeur résiduelle garantie, le cas échéant. Au terme de l'opération, la valeur résiduelle garantie est portée aux résultats dans la mesure où le simulateur n'a pas perdu de valeur.

Nous n'avons pas conclu de nouvelle opération de cession-bail au cours de l'exercice écoulé. En conséquence, le produit tiré de la cession-bail d'actifs est nul tant pour l'exercice écoulé que pour l'exercice précédent.

En 2008, nous avons racheté trois simulateurs de vol qui avaient été initialement financés au moyen d'une opération de cession-bail pour une contrepartie totale de 43,0 millions \$.

Le tableau ci-dessous résume les opérations de cession-bail portant sur des simulateurs de vol qui étaient en service au 31 mars 2008 dans les centres de formation du secteur FS/C. Ces opérations sont comptabilisées comme des contrats de location-exploitation dans nos états financiers consolidés.

Simulateurs de vol faisant l'objet d'un contrat de cession-bail

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Exercice	Nombre de simulateurs	Obligations locatives	Durée initiale (en années)	Taux d'intérêt théorique	Gain reporté non amorti	Valeur résiduelle garantie
SimuFlite	2002 à 2005	14	133,6 \$	10 à 20	5,5 à 6,7 %	10,1 \$	– \$
CAE inc.	2000 à 2002	4	51,9	20 à 21	6,4 à 7,6 %	28,3	17,4
Centres de formation de Denver	2003	5	60,5	20	5,0 %	24,9	–
Coentreprise Zhuhai Xiang Yi Aviation Technology Company Limited ⁽¹⁾	2003	5	17,4	15	3,0 %	–	–
Autres	–	2	10,1	8	7,1 à 7,9 %	–	–
Total		30	273,5 \$			63,3 \$	17,4 \$
Loyers annuels (12 prochains mois)			27,9 \$				

⁽¹⁾ Nous détenons une participation de 49 % dans cette coentreprise.

La charge de location des simulateurs faisant l'objet d'un contrat de cession-bail a été de 27,6 millions \$ pour l'exercice 2008, comparativement à 32,4 millions \$ pour l'exercice précédent.

Vous trouverez un complément d'information sur les obligations découlant des contrats de location-exploitation aux notes 20 et 26 afférentes aux états financiers consolidés.

7.4 Instruments financiers

Nous sommes exposés à divers risques financiers dans le cours normal de nos activités. Nous concluons des contrats à terme et des swaps pour atténuer le risque auquel nous exposent les fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et du cours de nos actions qui se répercutent sur notre charge de rémunération à base d'actions. Nous surveillons continuellement les instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture pour nous assurer qu'ils compensent efficacement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Nous n'utilisons pas d'instruments financiers à des fins de spéculation, mais uniquement pour réduire la volatilité de nos résultats pouvant découler de ces risques, et nous ne traitons qu'avec des contreparties solvables.

Nous avons pour ligne de conduite de couvrir tout nouveau contrat de fabrication libellé en devises dès sa passation. Nous ne couvrons le risque lié aux revenus à venir que lorsque le contrat a été signé. Nous avons adopté une stratégie de couverture contrat par contrat, plutôt qu'une stratégie globale fondée sur les contrats que nous nous attendons à conclure. Nous éliminons le risque lié aux contrats signés en concluant des contrats de change à terme (voir la note 17 afférente aux états financiers pour un complément d'information). À la clôture de l'exercice 2008, approximativement 9 % de la valeur totale des contrats en cours n'ait pas été couvert. La partie non couverte s'explique par des délais très courts entre la signature du contrat et les opérations de couverture, et par le fait qu'un nombre de petits contrats demeurent non couverts. De plus, au cours de l'exercice, nous nous sommes engagés dans des couvertures de certains coûts en devises pour nos opérations canadiennes. En outre, au cours de l'exercice écoulé, nous avons eu recours à des couvertures pour gérer le risque associé aux coûts relatifs aux procédés de fabrication libellés en devises étrangères, ainsi qu'aux paiements d'intérêts et remboursements du capital de notre dette libellée en dollars américains qui arrive à échéance en juin 2009.

Nous avons recours à des contrats de change à terme pour gérer le risque auquel nous exposent les ventes conclues en monnaies étrangères. Le montant et l'échéance de ces contrats dépendent d'un certain nombre d'éléments liés aux projets, tels la facturation par étapes, l'utilisation de matières acquises à l'étranger ou le recours à des sous-traitants étrangers. Les coûts couverts sont déterminés en fonction des dépenses prévues et engagées. À la clôture de l'exercice 2008, nos contrats à terme représentaient l'équivalent en dollars canadiens de 837,6 millions \$ (586,0 millions \$ en contrats de vente et 251,6 millions \$ en contrats d'achat), comparativement à 604,1 millions \$ (512,7 millions \$ en contrats de vente et 91,4 millions \$ en contrats d'achat), pour l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par la conclusion d'un plus grand nombre de contrats commerciaux libellés en devises ayant fait l'objet d'une couverture, et par la couverture supplémentaire acquise pour nous prémunir des risques liés aux coûts de fabrication et à la dette libellés en devises étrangères.

Nous avons aussi recours à des instruments financiers pour gérer le risque que posent les fluctuations des taux d'intérêt, ainsi que pour maintenir dans certaines proportions les éléments à taux fixe et à taux variable de notre dette à long terme. À la clôture de l'exercice écoulé, les intérêts de notre dette s'établissaient pour 72 % à taux fixe et pour 28 % à taux variable, contre 60 % à taux fixe et 40 % à taux variable à la fin de l'exercice 2007. L'augmentation de la proportion de la dette à taux fixe s'explique par le fait que nous n'avons pas eu recours à des emprunts à taux variable aux termes de la facilité de crédit renouvelable, et par l'obtention au cours de l'exercice écoulé d'un financement sans recours ne comportant que des emprunts à taux fixe.

Nous nous couvrons aussi contre les fluctuations du cours de nos actions, parce qu'elles se répercutent sur le coût de nos régimes de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA). Au 31 mars 2008, le contrat de couverture portait sur 2 155 000 actions ordinaires de CAE, contre 1 495 000 actions ordinaires à la clôture de l'exercice précédent.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et les charges à payer sont évalués à leur valeur comptable au bilan consolidé, ce qui représente une estimation appropriée de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée;
- Les contrats de location-acquisition sont évalués selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie;
- La valeur de la dette à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculés au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des emprunts assortis de modalités et de durées résiduelles similaires;
- La juste valeur nette des swaps de taux d'intérêt et de devises est établie au moyen de techniques d'évaluation et représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus selon une courbe de rendement établie en fonction des cours du marché. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à la date de chaque bilan consolidé;
- Les contrats de change à terme représentent les montants estimatifs que nous encaisserions ou paierions pour les liquider à la date du bilan consolidé.

8. ACQUISITIONS, REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET CESSIONS

8.1 Acquisitions

La Société a acquis quatre entreprises pour une contrepartie de 52,4 millions \$, frais d'acquisition compris, dont l'essentiel est payable en espèces. Ce montant ne comprend pas la contrepartie conditionnelle de 12 millions \$ qui pourrait devoir être payée dans certaines conditions qui, si elles sont réunies, engendreront la comptabilisation d'un écart d'acquisition additionnel.

Engenuity Technologies Inc.

Au premier trimestre, la Société a acquis Engenuity Technologies Inc. (Engenuity), entreprise qui développe des logiciels de simulation et de visualisation prêts à l'emploi (COTS) destinés aux marchés de l'aérospatiale et de la défense.

MultiGen-Paradigm Inc.

Au premier trimestre, la Société a acquis MultiGen-Paradigm Inc. (Multigen), un fournisseur de logiciels en temps réel prêts à l'emploi (COTS) pour la création et la visualisation de simulations. Multigen est aussi le créateur de formats pour les fichiers de simulation visuelle qui sont des références dans l'industrie.

Macmet Technologies Limited

Au deuxième trimestre, la Société a acquis 76 % des actions en circulation de Macmet Technologies Limited (Macmet). Macmet construit, répare et modernise des simulateurs de vol et des entraîneurs pour les équipages de blindés et d'artillerie. Elle développe aussi des logiciels requis pour la simulation.

En vertu de cette entente, la Société détient une option d'achat sur les 24 % d'actions qui demeurent en circulation. L'option d'achat arrive à échéance six ans après la date d'acquisition. À l'expiration de l'option d'achat, les actionnaires restants de Macmet pourront exercer une option de vente et demander le rachat par la Société des actions encore en circulation. Par conséquent, la Société considère que la totalité des actions en circulation a été achetée, et elle consolide 100 % des résultats de Macmet depuis la date de l'acquisition.

Flightscape Inc.

Au deuxième trimestre, la Société a acquis Flightscape Inc. (Flightscape), dont les spécialités sont l'analyse des données de vol et les sciences aéronautiques. Flightscape développe des solutions logicielles pour l'étude et l'interprétation des données de vol enregistrées, en vue d'améliorer la sécurité et la maintenance des avions et les opérations de vol.

8.2 Activités abandonnées

Service de télécommunications de CAE Elektronik GmbH

Au cours de l'exercice 2008, afin de se concentrer sur ses activités centrales, la Société a décidé de se départir de son service de télécommunications en Allemagne. Ce service développe des logiciels de messagerie unifiée et d'autres solutions logicielles pour le bureau qu'il vend à divers clients. Il fournit également des services liés aux solutions logicielles standards ou adaptées aux clients en matière de systèmes de communication par téléphonie IP et sur réseau RNIS. CAE Elektronik GmbH a amorcé le processus de cession de son service de télécommunications au moyen d'un contrat de vente d'actifs conclu avec un acheteur exclusif. L'opération s'est soldée par la constatation d'une perte nette liée aux activités abandonnées de 2,2 millions \$, déduction faite d'une économie d'impôts de 1,0 million \$ pour le quatrième trimestre de 2008.

Contrôles navals

Le 3 février 2005, la Société a conclu avec L-3 Communications Corporation (L-3) la vente des principaux éléments du secteur Contrôles navals pour une contrepartie en espèces de 238,6 millions \$. La Société a reçu de L-3, durant l'exercice 2007, des notifications d'une réclamation d'indemnités prévues dans le contrat de vente et d'achat (CVA). Il est impossible pour le moment de dire quelle sera l'issue de ces questions et encore moins de savoir à combien pourraient éventuellement se monter les dédommagements à verser. La Société compte mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour se défendre. Le CVA fixe à 25 millions \$US le maximum qui puisse être réclamé pour tous motifs confondus.

Les résultats du secteur Contrôles navals ont été inscrits à titre d'activités abandonnées depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2005 et les montants des états financiers établis antérieurement ont été reclassés.

Technologies de nettoyage et autres activités abandonnées

Au cours de l'exercice 2004, la Société a conclu la vente des actifs de son dernier élément du secteur Technologies de nettoyage, Alpheus Inc., à Cold Jet Inc. La Société a reçu une contrepartie supplémentaire établie en fonction du rendement futur de l'entreprise jusqu'en 2007 et devait également régler certaines obligations envers Cold Jet Inc. En 2006, la Société et Cold Jet Inc. ont signé un accord arrêtant le montant du paiement supplémentaire et dégageant la Société de ses obligations envers Cold Jet. Cold Jet a versé un montant de 0,2 million \$ à la Société.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2007, la Société a encaissé, en totalité, 9,3 millions \$ représentant le paiement intégral anticipé des effets à long terme subordonnés garantis qui étaient jusque-là comptabilisés dans le poste « Autres actifs ». Ces billets, d'une valeur comptable de 7,9 millions \$, ont été reçus par CAE à titre de paiement pour la vente de ses entreprises Ultrasonics et Ransohoff en 2002. Cet encaissement a donné lieu à la constatation au deuxième trimestre d'intérêts créditeurs de 1,4 million \$, du fait de la réalisation de l'escompte sur les billets à long terme. De plus, les parties se sont entendues sur les ajustements aux provisions pour fonds de roulement, qui ont donné lieu à l'encaissement et à la comptabilisation par la Société d'un montant supplémentaire d'environ 0,1 million \$ (déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 million \$).

De plus, au cours de l'exercice 2006, la Société a engagé des frais supplémentaires de 3,4 millions \$ relativement à son ancien secteur Technologies de nettoyage, surtout à l'égard de la réévaluation d'un passif au titre des prestations de retraite et de la contrepassation d'un actif d'impôts non constaté, et elle a inscrit 0,9 million \$ pour les autres activités abandonnées.

Systèmes forestiers

Le 2 mai 2003, CAE a conclu la vente de son secteur systèmes forestiers à Carmanah Design and Manufacturing. Il lui restait à recevoir une contrepartie supplémentaire dont le montant dépendait des résultats d'exploitation de l'entreprise vendue. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2007, un règlement est intervenu et la Société a reçu un montant de 0,2 million \$ (déduction faite de la charge d'impôts de 0,1 million \$).

Le 16 août 2002, la Société a vendu la quasi-totalité de l'actif de la division Matériel pour scieries de son secteur Systèmes forestiers. La Société avait le droit de recevoir une contrepartie supplémentaire payable en espèces, qui dépendait des résultats d'exploitation que l'activité cédée obtiendrait sur une période de trois ans, d'août 2002 à août 2005. En novembre 2005, la Société a été avisée par les acheteurs que, selon eux, le résultat fixé comme niveau à partir duquel découlerait le paiement n'avait pas encore été atteint. La Société a examiné les comptes des acheteurs et en janvier 2006, elle a entamé une poursuite en recouvrement du montant qu'elle estime lui être dû. Au cours du troisième et du quatrième trimestre de l'exercice 2008, la Société a constaté des frais rattachés à l'évaluation et au litige totalisant 1,2 million \$ (déduction faite d'une économie d'impôts de 0,2 million \$). Pour les exercices 2007 et 2006, la Société a engagé des frais de 0,9 million \$ (déduction faite d'une économie d'impôts de 0,2 million \$) et de 0,2 million \$ (déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 million \$), respectivement.

Jusqu'à tout récemment, le litige faisait l'objet d'un arbitrage et en était au stade de la divulgation de la preuve. Comme il est décrit à la section Événements postérieurs à la date du bilan, une perte de 8,5 millions \$ (déduction faite d'économies d'impôts de 1,5 million \$) a été constatée en 2008, l'acheteur ayant fait l'objet d'une mise sous séquestre et ayant été jugé insolvable.

9. RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOTRE ACTIVITÉ

Nous exerçons nos activités dans différents secteurs industriels comportant chacun des éléments de risque et d'incertitude divers. La direction et le conseil d'administration se penchent sur les principaux risques liés à notre activité, particulièrement dans le cadre du processus annuel de planification stratégique et d'établissement du budget. Suit une analyse de ces risques et incertitudes.

La direction cherche à atténuer les facteurs qui sont susceptibles de se répercuter négativement sur notre rendement à venir par un processus de mise en évidence, d'évaluation, de déclaration et de gestion des risques considérés comme importants du point de vue de l'entreprise dans son ensemble.

Durée du cycle de vente

Le cycle de vente de nos produits et services est long et imprévisible, allant de 6 à 18 mois pour les applications dans le domaine de l'aviation civile, et de 6 à 24 mois ou plus pour les applications militaires. Pendant que les clients évaluent nos produits et services, nous pouvons être tenus d'engager des dépenses et de déployer des efforts de gestion. Le résultat de ces dépenses, pour lesquelles il n'y a aucun revenu d'exploitation correspondant dans un trimestre, pourrait accentuer les fluctuations de nos résultats d'exploitation trimestriels et la volatilité du cours de nos actions.

Évolution des produits

Le marché militaire et celui de l'aviation civile dans lesquels nous évoluons sont caractérisés par des changements des exigences des clients, par l'arrivée de nouveaux modèles d'aéronefs ainsi que par l'évolution des normes de l'industrie. Notre incapacité à prévoir précisément les besoins futurs de nos clients actuels et éventuels et de mettre au point des produits améliorés qui répondent à l'évolution des normes et des technologies pourrait nous faire perdre des clients ou nuire à notre capacité d'en attirer de nouveaux et, du coup, se répercuter sur nos revenus. L'évolution de la technologie pourrait également influencer sur la valeur de la flotte de simulateurs de vol.

Budgets de la défense

Nous tirons une très grande partie de nos revenus des ventes aux clients des secteurs militaires dans le monde. Au cours de l'exercice 2008, les ventes dans les secteurs PS/M et FS/M ont ainsi représenté 43 % de nos revenus. Nous agissons à titre de maître d'œuvre ou de sous-traitant pour le compte de divers programmes gouvernementaux canadiens, américains, européens et autres. L'interruption du financement d'un programme gouvernemental pourrait entraîner pour nous un important manque à gagner, ce qui pourrait nuire à nos activités. En outre, une réduction importante des dépenses militaires dans les pays auprès desquels nous avons obtenu des contrats pourrait nuire considérablement à notre chiffre de ventes et à notre bénéfice.

Secteur de l'aviation civile

Nous tirons une part importante de nos revenus de la vente de matériel et de services de formation à l'aviation commerciale et à l'aviation d'affaires.

Même si quelques-unes des grandes compagnies aériennes continuent d'éprouver des difficultés financières, nous avons observé une reprise des commandes d'appareils neufs en 2008, ce qui est positif. La plupart de ces appareils ont été commandés par des transporteurs du Moyen-Orient et d'Asie. La plupart des compagnies aériennes d'Amérique du Nord et d'Europe ont vu leur capacité réduite légèrement.

La fluctuation du prix du carburant joue aussi pour beaucoup dans la rentabilité de nombreuses compagnies aériennes. Cet effet s'observe surtout sur le marché nord-américain, où certains transporteurs traditionnels ne sont plus sous la protection du Chapitre 11, alors que d'autres ont récemment demandé la protection du Chapitre 11. Si ce prix devait se maintenir à des niveaux élevés pendant une longue période, cela pourrait entraîner des retards ou des annulations dans les livraisons de nouveaux appareils et, par ricochet, une baisse de la demande visant notre matériel et nos services de formation.

Par ailleurs, les événements survenus depuis la seconde moitié de 2007 sur le marché du crédit laissent entrevoir une réduction de la disponibilité du crédit en général. Si cette situation persiste, elle pourrait nuire à la capacité des compagnies aériennes et d'autres sociétés à acheter de nouveaux avions, ce qui nuirait également à la demande visant notre matériel et nos services de formation.

De plus, les comptes débiteurs nous exposent au risque de crédit. Afin d'atténuer ce risque, nous avons adopté des politiques visant à ne pas nous exposer outre mesure à un client particulier. Ces politiques prévoient l'analyse de la situation financière de nos clients et l'examen à intervalles réguliers de leur solvabilité. Nous souscrivons également, de temps à autre, de l'assurance crédit et, dans certains cas, exigeons une lettre de crédit bancaire.

Concurrence

Les marchés où nous écoupons notre matériel de simulation et proposons nos services de formation sont hautement compétitifs. De nouvelles entreprises font leur apparition, et d'autres participants au marché se positionnent de manière à profiter des perspectives favorables du marché actuel. Certains de nos concurrents ont une plus grande envergure que nous et disposent de ressources financières et techniques, et de ressources de marketing, de fabrication et de distribution beaucoup plus importantes. De plus, certains concurrents ont des relations bien établies avec des constructeurs d'aéronefs, des compagnies aériennes et des gouvernements, ce qui pourrait leur donner un avantage au moment de l'attribution de contrats par ces organisations. Nous faisons également concurrence à Alteon Training L.L.C., une filiale de Boeing, qui pourrait jouir d'un avantage concurrentiel sur CAE en ce qui concerne les prix et d'autres facteurs en raison de son statut au sein des sociétés du groupe Boeing.

Nous obtenons la plupart de nos contrats dans le cadre de processus d'appel d'offres qui nous amènent à consacrer beaucoup de temps et d'énergie à des soumissions pour des contrats qui, à terme, pourraient ne pas nous être attribués. Rien ne garantit que nous continuerons de remporter des contrats octroyés par voie d'appel d'offres aussi régulièrement que nous l'avons fait par le passé.

Variation de change

Environ 93 % de nos revenus sont réalisés en monnaies autres que le dollar canadien et continueront de l'être dans l'avenir. En revanche, une plus grande proportion de nos charges d'exploitation est libellée en dollars canadiens. Comme quoi toute fluctuation importante du taux de change du dollar canadien pourrait faire fluctuer nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie et notre situation financière d'une période à l'autre. Pour atténuer en partie ce risque, nous avons mis sur pied divers programmes de couverture. Par ailleurs, l'appréciation du dollar canadien a fait du Canada un lieu de fabrication plus cher par rapport à d'autres. Si le dollar canadien s'apprécie encore, cela nuira à nos résultats financiers et à notre compétitivité par rapport à d'autres constructeurs de matériels dans des pays où les charges d'exploitation sont moindres.

Affaires avec l'étranger

Nous exerçons des activités dans plus de 20 pays et vendons nos produits et services auprès de clients d'un peu partout dans le monde. Pour l'exercice 2008, les ventes à des clients de l'extérieur du Canada et des États-Unis ont compté pour environ 60 % de nos revenus, et nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'en représenter une grande portion dans un avenir prévisible. Du coup, nous sommes exposés au risque de faire des affaires à l'étranger.

Outre le risque de change évoqué précédemment, nous sommes également vulnérables aux risques associés à l'évolution de la législation et de la réglementation des pays hôtes, qui pourraient se répercuter sur nous sur les plans :

- Des coûts liés au recours à des représentants et à des consultants à l'étranger et à la complexité s'y rattachant;
- Des tarifs douaniers, embargos, contrôles et autres restrictions entravant la libre circulation des marchandises, de l'information et des capitaux;
- Des difficultés liées à la gestion et à l'exploitation d'une entreprise dans le respect de la législation de multiples pays;
- De l'évolution générale de la conjoncture et des conditions géopolitiques.

De surcroît, nos activités de couverture des devises pourraient ne pas se révéler efficaces dans la gestion du risque de change.

Contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme

Nous fournissons des produits et services principalement aux termes de contrats à prix fixe qui nécessitent l'absorption du dépassement des coûts, malgré la difficulté à estimer tous les coûts engagés pour la réalisation de ces contrats et la difficulté de prévoir le chiffre final des ventes que nous pourrions atteindre. De plus, bon nombre de nos contrats de fourniture de simulateurs et de services à des compagnies aériennes sont des contrats de longue durée, pouvant aller jusqu'à 20 ans. Ces contrats établissent le prix des simulateurs à livrer ou des services de formation à fournir sous réserve d'ajustements tenant compte de l'inflation et de l'augmentation des coûts. Si ces ajustements se révélaient insuffisants pour absorber l'inflation ou l'augmentation des coûts, nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir.

Risque lié à la compatibilité des produits et à la gestion des programmes

Nos activités pourraient également souffrir d'une éventuelle incompatibilité de nos produits avec d'autres logiciels, systèmes informatiques et systèmes de communications perfectionnés et en constante évolution. Si nous éprouvons des difficultés avec un projet ou n'en atteignons pas les étapes prescrites dans les délais impartis, nous pourrions devoir consacrer à un projet particulier plus de ressources qu'il n'en avait été prévu pour lui à l'origine, notamment sur le plan de l'ingénierie. Bien que le montant des provisions pour pertes sur contrats à prix fixe nous semble adéquat, nous pourrions subir des pertes plus élevées que les provisions établies à la suite des obligations qui nous sont faites aux termes des contrats d'approvisionnement à long terme et à prix fixe.

Programmes militaires financés par l'État

Comme la plupart des titulaires de marchés publics, nous pouvons faire l'objet de vérifications et de contrôles périodiques. Les ajustements rendus nécessaires par les vérifications et contrôles gouvernementaux pourraient nuire à nos résultats d'exploitation. De plus, certains frais pourraient ne pas être remboursés ou admis dans la négociation de contrats à prix fixe. En outre, à titre de titulaire de marchés publics, nous courons un risque plus grand d'actions en justice et de poursuites en responsabilité intentées à notre encontre que des entreprises qui ne traitent qu'avec le secteur privé, ce qui pourrait nuire à nos activités.

L'incapacité de nous conformer aux règlements ou exigences des pouvoirs publics pourrait nous exclure temporairement ou définitivement des marchés publics à titre de maître d'œuvre ou de sous-traitant, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos revenus d'exploitation ou notre rentabilité, sans compter que cela porterait atteinte à notre réputation et à notre capacité de briger d'autres marchés publics par la suite.

Activités de recherche et de développement

Certaines de nos initiatives en matière de recherche et de développement ont été menées grâce à l'appui financier d'organismes gouvernementaux, dont le gouvernement du Canada et son programme Partenariat Technologique Canada, et le gouvernement du Québec, par l'entremise d'Investissement Québec. Rien ne garantit que si nous devions être privés de ces soutiens financiers à l'avenir, nous pourrions les pallier avec d'autres programmes gouvernementaux de partage des risques et maintenir notre rendement financier ainsi que nos activités de recherche et de développement.

Protection des droits de propriété intellectuelle

Nous comptons en partie sur nos secrets industriels et sur des restrictions contractuelles, comme des contrats de confidentialité et des licences, pour établir et protéger nos droits de propriété intellectuelle. Or, ces moyens pourraient se révéler inefficaces dans la prévention du détournement de nos technologies ou dans la dissuasion d'autres parties d'élaborer des technologies semblables. Il pourrait se révéler impossible ou difficile de faire respecter nos droits de propriété intellectuelle ou d'en acquérir et de les faire respecter dans certains pays.

Propriété intellectuelle

Nos produits tournent à l'aide de logiciels et systèmes informatiques complexes qui nous sont fournis par des tiers et qui pourraient parfois nous être inaccessibles. La construction de nos simulateurs dépend souvent de la réception de données, notamment de données confidentielles ou exclusives relatives aux caractéristiques des fonctionnalités, à la conception et aux performances d'un produit ou d'un système, que nos simulateurs sont censés reproduire. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir ces données à des conditions acceptables, ni même que nous pourrions les obtenir.

Des actions de contrefaçon pourraient être intentées à notre encontre ou à l'encontre de nos clients. Le cas échéant, nous pourrions perdre la cause ou ne pas être en mesure de mettre au point un procédé qui ne viole pas les droits de tiers ou d'obtenir des licences à des conditions acceptables sur le plan commercial, ni même que nous pourrions les obtenir.

De plus, tout litige relatif à la protection de nos droits de propriété intellectuelle pourrait se révéler long et onéreux, et porter préjudice à nos activités ou résultats financiers, que nous ayons gain de cause ou non.

Responsabilité environnementale

Nos activités actuelles et passées ainsi que celles d'anciens exploitants de certains de nos sites actuels et anciens entraînent ou ont entraîné l'utilisation, la production, l'entreposage, le transport et la destruction de matières dangereuses.

L'adoption de nouvelles lois et de leurs règlements d'application, le resserrement des lois et règlements existants, la découverte d'une contamination inconnue, l'imposition de nouvelles exigences de nettoyage ou des réclamations fondées sur des engagements d'indemnisation des dommages à l'environnement que nous pourrions avoir pris pourraient nous contraindre à engager des dépenses substantielles, ce qui pourrait porter un grand préjudice à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière.

Nous avons constitué des provisions à l'égard des réclamations dont nous connaissons l'existence et des réparations qui pourraient être attendues de nous, mais ces provisions pourraient se révéler insuffisantes.

De plus, comme nos activités abandonnées ne sont pas assurées contre de pareilles réclamations, toute action d'importance intentée contre l'une d'entre elles pour des motifs environnementaux serait susceptible de nuire considérablement à notre rentabilité future.

Actions en responsabilité pour risques divers

En raison de la nature même de nos activités, nous sommes exposés à des actions en responsabilité, notamment des actions pour préjudices physiques importants ou décès, qui pourraient faire suite à :

- Des accidents ou sinistres mettant en cause du matériel de formation que nous avons vendu ou des aéronefs pour lesquels nous avons fourni du matériel ou des services de formation;
- Nos services de dotation en pilotes;
- Nos activités de formation au vol en situation réelle.

Nous pourrions être également visés par des actions en responsabilité à l'égard de nos produits consécutives à des dommages découlant de la vente de matériel ou de la prestation de services par des entités ayant repris à leur compte des activités que nous avons abandonnées. Rien ne garantit que notre couverture d'assurance suffira à couvrir une ou plusieurs actions d'importance.

Garanties et autres réclamations sur des produits

Nous construisons des simulateurs d'un grand niveau de technicité et de complexité, qui peuvent receler des défauts difficiles à déceler et à corriger. Les irrégularités de fonctionnement ou pannes de ces produits pourraient nous valoir des réclamations au titre de la garantie ou encore nous faire perdre des clients. La correction de ces défauts pourrait nécessiter d'importantes dépenses en immobilisations. Si ces produits défectueux étaient intégrés au matériel des clients, nous pourrions en outre faire l'objet d'une action en responsabilité du fait des dommages causés par nos produits à ce matériel. Tout défaut ou toute action ou erreur pourrait nuire à nos résultats et à nos activités. Rien ne garantit que notre couverture d'assurance suffira à couvrir une ou plusieurs actions d'importance.

Réglementation des autorités de l'aviation commerciale

Nous sommes tenus de nous conformer à la réglementation imposée par les autorités du secteur de l'aviation, réglementation qui peut changer sans préavis et pourrait perturber nos ventes et activités. Tout changement imposé par un organisme de réglementation, tel que des changements aux normes de sécurité imposées par les autorités du secteur de l'aviation comme la Federal Aviation Administration des États-Unis, pourrait nous obliger à apporter des modifications imprévues à nos produits et services et entraîner des retards ou des annulations dans les ventes. Nous ne pouvons prévoir l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des modifications aux lois et règlements en place. Tout changement pourrait avoir de grandes conséquences sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

Vente ou octroi sous licence de produits de CAE nécessitant l'approbation d'autorités de réglementation

La vente ou l'octroi sous licence de plusieurs de nos produits est assujéti à des contrôles réglementaires, qui visent notamment l'interdiction de vendre à certains pays ou de vendre une certaine technologie, comme les simulateurs liés au domaine militaire ou encore tout matériel d'entraînement, y compris les données militaires et les pièces, sans avoir préalablement obtenu une licence d'exportation ou d'autres approbations auprès d'une ou de plusieurs autorités gouvernementales. Ces règlements changent assez fréquemment et rien ne garantit que nous serons autorisés ultérieurement à vendre ou à octroyer sous licence certains produits à des clients, ce qui pourrait entraîner pour nous des pertes ou un manque à gagner. La non-conformité à ces règlements dans les pays où nous exerçons des activités pourrait nous valoir également des amendes ou d'autres sanctions importantes.

Personnel clé

Notre pérennité et notre prospérité dépendent en partie de notre capacité d'attirer et de garder à notre service du personnel clé possédant la qualification, le savoir-faire et l'expérience pertinentes. La politique de rémunération de la Société vise à atténuer ce risque.

Intégration des entreprises acquises

La réussite de nos acquisitions va dépendre de notre capacité à cristalliser les synergies, autant en ce qui touche la commercialisation de notre gamme élargie de produits offerts que l'intégration à notre mode de fonctionnement des activités des nouvelles unités.

Planification des ressources de l'entreprise

Nous investissons temps et argent dans un système de gestion intégrée (ERP). Si ce système n'est pas exploité de la façon prévue, au moment prévu, nous pourrions avoir de la difficulté à obtenir des dédommagements ou correctifs de la part du fournisseur. Nous pourrions aussi ne pas être en mesure de tirer du système toute la valeur que nous en attendions, ce qui pourrait porter préjudice à nos activités, à notre rentabilité et à notre réputation.

10. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

10.1 Importants changements de conventions comptables survenus entre les exercices 2006 et 2008

Nous dressons nos états financiers selon les PCGR du Canada, tels qu'ils sont promulgués par le Conseil des normes comptables (CNC) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) dans les chapitres du *Manuel*, dans les notes d'orientation concernant la comptabilité (NOC) et dans les abrégés du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN).

Modifications comptables

Le 1^{er} avril 2007, la Société a adopté le chapitre 1506 du Manuel de l'ICCA intitulé *Modifications comptables*. Ce chapitre établit les critères de changement des méthodes comptables ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. L'application de cette norme révisée n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Instruments financiers et relations de couverture

Le 1^{er} avril 2007, la Société a adopté le chapitre 1530, *Résultat étendu*, le chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, et le chapitre 3865, *Couvertures*, du Manuel de l'ICCA. L'effet de l'application de ces nouvelles normes est présenté, selon le cas, comme un ajustement transitoire au montant d'ouverture des bénéfices non répartis ou du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les états financiers consolidés comparatifs n'ont pas été redressés autrement que pour l'écart de conversion cumulé, maintenant présenté au cumul des autres éléments du résultat étendu.

Le chapitre 3855 exige que les actifs et passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, soient constatés au bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles qui créent et définissent l'instrument financier. À la constatation initiale, tous les instruments financiers assujéti au chapitre 3855, y compris les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, doivent être évalués à leur juste valeur. Les actifs et passifs financiers ainsi évalués se classent en cinq catégories : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts ou créances, autres passifs financiers ou instruments financiers disponibles à la vente. Les actifs et passifs financiers sont ultérieurement comptabilisés selon leur classement. Le classement est fonction des caractéristiques de l'instrument financier et de l'objet dans lequel il a été acquis. Sauf dans de rares cas, le classement ne change plus une fois la constatation initiale faite.

Le chapitre 3865 décrit quand et comment la comptabilité de couverture peut être appliquée pour chaque stratégie de couverture permise. Lorsque la Société recourt à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque, elle détermine si la comptabilité de couverture peut être appliquée pour chacun des instruments financiers dérivés utilisés. Si la comptabilité de couverture peut être appliquée, une relation de couverture est désignée comme couverture de juste valeur, comme couverture de flux de trésorerie ou comme couverture de l'investissement net dans un établissement étranger autonome.

L'adoption de ces nouvelles conventions comptables s'est traduite par un ajustement de la valeur comptable des actifs et passifs financiers concernés, constaté dans les capitaux propres à partir au 1^{er} avril 2007. Cet ajustement transitoire a entraîné une diminution de 8,3 millions \$ des bénéfices non répartis et de 3,5 millions \$ du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Ces nouvelles conventions et leur incidence sur les états financiers consolidés de la Société font l'objet de la note 2 afférente aux états financiers, intitulée *Changement de conventions comptables*.

Rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits

Au troisième trimestre de l'exercice 2007, nous avons adopté le CPN-162, *Rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition des droits*. Ce changement s'applique, au titre des PCGR du Canada, aux états financiers de toutes les entreprises pour les périodes intermédiaires terminées le 31 décembre 2006 ou par la suite.

Cet abrégé stipule que la charge de rémunération à base d'actions d'un salarié ayant le droit de prendre sa retraite au cours du délai d'acquisition des droits doit être constatée sur la période allant de la date d'attribution jusqu'à la date où le salarié a le droit de prendre sa retraite. Il stipule en outre que, si le salarié a le droit de prendre sa retraite à la date d'attribution, la charge de rémunération associée à une telle attribution doit être constatée à cette date. Le traitement comptable préconisé doit être appliqué rétroactivement avec retraitement des chiffres des périodes antérieures.

L'adoption du CPN-162 a eu, sur nos états financiers consolidés, les effets suivants :

- Une augmentation de 0,2 million \$ du surplus d'apport au 1^{er} avril 2005 et une diminution de 0,2 million \$ du surplus d'apport au 1^{er} avril 2006;
- Une charge cumulée de 1,9 million \$ aux bénéfices non répartis au 1^{er} avril 2004, de 1,6 million \$ au 1^{er} avril 2005 et de 2,9 millions \$ au 1^{er} avril 2006;
- Une augmentation de 2,2 millions \$ de la charge de rémunération à base d'actions pour l'exercice 2006 et aucune incidence pour l'exercice 2005;
- Une incidence de 0,01 \$ sur le bénéfice de base et sur le bénéfice dilué par action pour l'exercice 2006, et aucune incidence pour les exercices 2007 et 2005.

10.2 Modifications futures de normes comptables

Instruments financiers – informations à fournir et présentation

En décembre 2006, le CNC a publié le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA, Instruments financiers – informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*. Ces nouveaux chapitres imposent aux entités de fournir une information qui permette aux utilisateurs d'évaluer l'importance d'un instrument financier sur leur performance et leur situation financière. Ils s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices commençant le 1^{er} octobre 2007 ou après cette date. La Société évalue en ce moment l'effet de l'application de ces nouvelles normes.

Informations à fournir concernant le capital

En décembre 2006, le CNC a publié le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA, Informations à fournir concernant le capital*, qui établit des lignes directrices sur l'information qu'une entité doit fournir concernant la composition et la gestion de son capital. Cette norme impose de divulguer les objectifs, les politiques et les procédés de gestion du capital, de fournir des données quantitatives sur ce que l'entité considère comme du capital, de dire si l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise et de divulguer les conséquences de toute non-conformité. Cette norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices commençant le 1^{er} octobre 2007 ou après cette date. La Société évalue en ce moment l'effet de l'application de cette nouvelle norme.

Stocks

En mars 2007, le CNC a approuvé un nouveau chapitre, le chapitre 3031, *Stocks*, venu remplacer le chapitre 3030 portant le même titre. Ce nouveau chapitre prévoit que les stocks doivent être évalués au plus faible du coût ou à la valeur de réalisation nette si elle lui est inférieure. Pour le calcul du coût, il fournit des lignes directrices sur la façon d'affecter les frais généraux et autres frais aux stocks, et il impose l'affectation aux stocks des frais généraux fixes de production en proportion de la capacité normale des installations de production. La version définitive de la norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices commençant le 1^{er} janvier 2008 ou après cette date. La Société évalue en ce moment l'effet de l'application de cette nouvelle norme.

Actifs incorporels

En novembre 2007, le CNC a approuvé le nouveau chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace les chapitres 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et 3450, *Frais de recherche et de développement*. Le nouveau chapitre 3064 est partiellement tiré de la norme comptable internationale (IAS) 38, *Immobilisations incorporelles*, et explique quand un actif incorporel développé à l'interne satisfait aux critères de comptabilisation en tant qu'actif. Le CNC a également approuvé des modifications au chapitre 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et à la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-11, *Entreprises en phase de démarrage*. Les modifications à la NOC-11 harmonisent celle-ci avec le chapitre 3064. Les dispositions du CPN-27, *Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation*, ne s'appliqueront pas aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices commençant à compter du 1^{er} octobre 2008, et leur adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme, qu'elle adoptera pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2009.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

En janvier 2006, le CNC a adopté un plan stratégique préconisant l'adoption des IFRS par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes au Canada, après une période de transition. Le CNC a récemment confirmé que le passage aux IFRS (c.-à-d. le moment où les IFRS remplaceront les normes et les prises de position canadiennes actuelles en tant que PCGR pour ces entités publiantes) s'effectuera le 1^{er} janvier 2011. En conséquence, la Société sera tenue d'utiliser les IFRS pour dresser ses états financiers consolidés annuels et intermédiaires des exercices commençant à compter du 1^{er} janvier 2011, soit à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2011, au plus tard, dans le cas de la Société. Le 13 février 2008, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont appelé à commentaires sur un document de réflexion proposant que les sociétés ouvertes aient la possibilité d'adopter les IFRS plus tôt, soit pour les exercices commençant à compter du 1^{er} janvier 2009. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption des IFRS sur ses états financiers consolidés.

10.3 Estimations comptables critiques

Pour dresser les états financiers consolidés conformément aux PCGR, nous devons établir des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs ainsi que sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, et sur les revenus et les charges présentés pour la période visée. Nous révisons régulièrement nos estimations, en particulier celles qui concernent :

- La comptabilisation des contrats à long terme;
- Les durées de vie utile;
- Les avantages sociaux futurs;
- Les impôts sur les bénéfices;
- La dépréciation des actifs à long terme;
- La juste valeur de certains instruments financiers;
- L'écart d'acquisition et les actifs incorporels.

La direction formule ces estimations à la lumière de l'information dont elle dispose sur les événements courants et les actions que nous pourrions prendre dans l'avenir. D'importantes modifications des estimations et/ou des hypothèses pourraient entraîner une dépréciation de certains actifs, et les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Nos conventions comptables critiques sont celles que nous jugeons être les plus importantes dans la détermination de notre situation financière et de nos résultats, et elles nécessitent dans une large mesure l'exercice du jugement de la direction. Nous considérons une estimation comptable comme critique si celle-ci nécessite des hypothèses de la part de la direction qui portent sur des éléments fort incertains au moment où l'estimation est faite, si différentes estimations possibles sont aussi valables les unes que les autres, ou si des changements d'estimation susceptibles d'avoir un effet important sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation risquent de se produire d'une période à l'autre.

Les *notes afférentes aux états financiers consolidés* contiennent un résumé de nos principales conventions comptables, dont les conventions comptables critiques exposées ci-après.

Constatation des revenus

Accords de prestations multiples

La Société conclut parfois des accords de prestations multiples générateurs de revenus, qui peuvent par exemple inclure une combinaison de services de conception, d'ingénierie et de fabrication de simulateurs de vol ainsi que des services de fourniture de pièces de rechange et de maintenance.

Un accord à prestations multiples se divise en plus d'une unité de comptabilisation auxquelles les revenus sont appliqués lorsque les critères suivants sont remplis :

- L'élément livré a une valeur en soi pour le client;
- Il existe des preuves objectives et fiables de la juste valeur de l'article livré;
- Si l'accord englobe un droit de retour général lié à l'élément livré, la livraison ou le rendement de l'élément non livré est considéré comme probable et est essentiellement contrôlé par le vendeur.

La répartition des revenus d'un accord de prestations multiples est fondée sur la juste valeur d'un élément non livré comme en fait foi le prix normalement imputé par la Société à cet élément ou selon une autre méthode englobée dans le concept de la preuve objective émanant du fournisseur décrite dans le Statement of Position (SOP) No. 97-2, *Software Revenue Recognition*, émis par l'American Institute of Certified Public Accountants. La Société conclut régulièrement des opérations autonomes relativement à la vente de pièces de rechange et de contrats de maintenance. Par conséquent, le prix imputé aux éléments vendus séparément peut facilement être vérifié. Le procédé employé pour établir la juste valeur des éléments non livrés visant la conception, l'ingénierie et la fabrication de simulateurs de vol comporte l'évaluation de chaque opération et la prise en compte des caractéristiques propres à chaque opération.

Les critères applicables à la constatation des revenus tirés des unités de comptabilisation distinctes relativement aux éléments conception, ingénierie et fabrication de simulateurs de vol et aux éléments pièces de rechange et maintenance sont décrits ci-après.

Contrats à long terme

Les revenus tirés des contrats à long terme concernant la conception, l'ingénierie et la construction de simulateurs de vol sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux, lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Selon cette méthode, les revenus et le bénéfice sont inscrits à mesure que les coûts correspondants sont engagés, d'après le pourcentage des coûts réellement engagés jusqu'alors, par rapport au total estimatif des coûts d'achèvement du contrat. L'incidence cumulative des changements apportés aux estimations des coûts et du bénéfice sur la durée du contrat est prise en compte dans l'exercice au cours duquel il devient manifeste que ces changements sont requis. Les provisions pour pertes contractuelles estimatives, le cas échéant, sont constatées au cours de la période où elles sont prévues.

Nous mesurons les pertes au titre de contrats d'après le montant dont les charges totales estimatives dépassent les revenus totaux estimatifs que les contrats sont censés générer. Les provisions pour garanties sont inscrites au moment où les revenus sont constatés, d'après l'expérience acquise. En règle générale, les clients n'ont pas le droit de retourner les marchandises ni de recevoir des mises à niveau gratuites. L'assistance après la livraison est généralement facturée séparément, et les revenus correspondants sont constatés proportionnellement à la période sur laquelle l'assistance est fournie.

Maintenance des produits

Les revenus tirés des contrats de maintenance sont reportés et comptabilisés aux revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée du contrat. Lorsqu'il est évident que des coûts seront engagés et que la méthode de l'amortissement linéaire ne s'applique pas, en fonction de l'expérience acquise, nous constatons les revenus sur la durée du contrat, au prorata des coûts que nous prévoyons engager pour fournir les services en vertu du contrat.

Pièces de rechange

Les revenus tirés de la vente de pièces de rechange sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.

Accords concernant des logiciels

Nous concluons également des accords concernant des logiciels, qui visent la vente sur une base indépendante ou dans le cadre de prestations multiples, de logiciels ayant une valeur en soi, de services de consultation, de services de maintenance ou de services de personnalisation de logiciels. Les revenus tirés des accords concernant des logiciels sont constatés conformément aux lignes directrices du SOP 97-2, pour lesquelles de plus amples détails sont fournis ci-après :

- Produits ayant une valeur en soi
Les revenus tirés des accords visant les licences d'utilisation du logiciel qui ne nécessitent pas d'importantes activités de production, de modification ou de personnalisation sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.
- Services de consultation
Les revenus tirés de services de consultation ou de formation directs fournis au client sont constatés à mesure que les services sont fournis.
- Maintenance
Les revenus tirés des services de maintenance et de soutien sont constatés de façon proportionnelle sur la durée des accords connexes.
- Accords de prestations multiples
Nous concluons à l'occasion des accords de prestations multiples générateurs de revenus, qui peuvent comporter la prestation d'une combinaison de logiciels, de services de consultation ou de formation, de services de personnalisation et de services de maintenance. Le cas échéant, le prix est attribué aux divers éléments de la façon décrite plus haut.
- Contrats de logiciels à long terme
Les revenus tirés de contrats de logiciels à prix fixe et de contrats de personnalisation de logiciels qui nécessitent d'importantes activités de production, de modification ou de personnalisation sont également constatés selon la méthode de l'avancement des travaux.

Services de formation

Les services de formation sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, lorsque le recouvrement est raisonnablement certain et lorsque les services ont été fournis.

Impôts sur les bénéfices

Nous suivons la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont déterminés selon les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs.

Cette méthode exige également la constatation des avantages fiscaux futurs tels que les reports prospectifs de pertes d'exploitation nettes dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que ces avantages se réalisent. Une provision pour moins-value est constituée dans la mesure où, selon la direction, il est plus probable qu'improbable que les avantages fiscaux futurs ne se réalisent pas.

Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés en application des taux et des lois en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers consolidés pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

Nous n'avons pas constitué de charge d'impôts sur les bénéfices non répartis de filiales étrangères que nous ne prévoyons pas rapatrier dans un avenir prévisible.

Les crédits d'impôt à l'investissement (CII) découlant des activités de recherche et développement (R-D) sont déduits des frais connexes et, par conséquent, sont inclus dans la détermination du résultat lorsqu'il y a une assurance raisonnable que les crédits seront réalisés. Les CII découlant de l'acquisition ou de l'aménagement d'immobilisations corporelles et de frais de développement reportés sont déduits du coût de ces actifs, et l'amortissement est calculé sur le montant net.

Nous sommes assujettis à des vérifications dans diverses administrations fiscales. Comme la détermination des impôts à payer et des CII à recevoir comporte certaines incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes, nous déterminons les impôts éventuels à payer et CII à recevoir d'après les estimations les plus probables de la direction. Les différences entre les estimations et les montants définitifs des impôts et des CII sont inscrites dans le résultat au moment où il est possible de les déterminer.

Évaluation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation tous les ans ou plus souvent si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il pourrait s'être déprécié.

Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur de nos unités d'exploitation et de leur valeur comptable. Quand la valeur comptable de l'unité d'exploitation dépasse sa juste valeur, nous comparons, dans un deuxième temps, la juste valeur de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation à sa valeur comptable et constatons une perte de valeur égale à l'excédent. La juste valeur d'une unité d'exploitation est calculée à partir d'une ou de plusieurs méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Nous procédons à l'évaluation annuelle de l'écart d'acquisition en date du 31 décembre de chaque année. Selon le test effectué aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007, aucune réduction de ce genre ne s'était imposée.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût total d'une acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents, en fonction de la juste valeur estimative de ces éléments. À cet égard, nous sommes appelés à identifier les actifs incorporels acquis, à leur attribuer une valeur et à estimer leur durée de vie utile. Cet exercice fait appel à une large part de jugement et implique souvent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses importantes, notamment celles qui ont trait aux flux de trésorerie futurs, au taux d'actualisation et à la durée de vie des actifs. Ces calculs influent sur le montant de l'amortissement à constater sur la durée de vie estimative des actifs incorporels au cours des exercices à venir.

Frais de développement reportés

Les frais de recherche sont passés en charges dans le résultat consolidé de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont également passés en charges dans le résultat consolidé de la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent à tous les critères de report au sens du chapitre 3450 du *Manuel de l'ICCA, Frais de recherche et de développement*, et que leur recouvrement ne soit raisonnablement assuré. L'aide gouvernementale découlant des activités de recherche et de développement est déduite des frais connexes ou des actifs connexes si elle est reportée. L'amortissement des frais de développement reportés sur des périodes futures commence lors de la production commerciale du produit et est porté aux résultats consolidés en fonction des ventes prévues du produit, dans la mesure du possible, pendant une période ne dépassant pas cinq ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Frais de pré-exploitation

Nous reportons les frais engagés pendant la période antérieure à l'exploitation de toutes les nouvelles activités liées à des centres de formation. Les frais de pré-exploitation sont cumulés par nature, et la direction estime qu'ils sont recouvrables grâce aux activités futures du nouveau centre de formation. La capitalisation cesse lors de l'ouverture du centre de formation. L'amortissement des frais de démarrage reportés est étalé sur cinq ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à l'émission ou à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers (autres que ceux classés comme étant détenus à des fins de transaction) sont comptabilisés avec l'actif ou le passif auxquels ils sont liés et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous amortissons les frais liés aux contrats de cession-bail et aux facilités de crédit à terme non garanties renouvelables selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat de financement connexe.

Avantages sociaux futurs

Nous avons des régimes de retraite à prestations déterminées offrant des prestations fondées sur les années de service et les salaires moyens en fin de carrière. Les coûts au titre des services rendus et les obligations découlant des régimes de retraite sont établis par calcul actuariel à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service des salariés et selon les estimations les plus probables de la direction quant au rendement des placements des régimes, à la hausse des salaires et à l'âge de départ à la retraite des salariés. Pour les besoins du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à la juste valeur. L'excédent du montant net des gains ou des pertes actuariels sur 10 % des obligations au titre des prestations ou 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, si ce montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle d'activité des salariés actifs. Les coûts des services passés découlant des modifications apportées aux régimes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Lorsqu'il y a compression d'un régime de retraite, tous les coûts des services passés non amortis associés à la réduction des services futurs sont constatés immédiatement. L'augmentation ou la baisse des obligations au titre des prestations est également constatée à titre de perte ou de gain, déduction faite des gains ou des pertes actuariels non constatés. Enfin, lorsqu'un événement entraîne simultanément une compression et un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

11. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Un litige oppose la Société à l'acheteur des actifs de sa division Matériel pour scieries de son secteur Systèmes forestiers, vendue en 2003. Le litige, qui a fait l'objet d'un arbitrage, portait sur une contrepartie supplémentaire que l'acheteur n'avait pas versée à la Société (voir la note 5 des états financiers consolidés). L'arbitrage s'est terminé à mi-chemin en avril 2008 lorsque l'acheteur a fait l'objet d'une mise sous séquestre et a été jugé insolvable. Une perte de 8,5 millions \$ (déduction faite d'économies d'impôts de 1,5 million \$) a été constatée en 2008, conformément aux conventions comptables applicables, la Société jugeant qu'une situation susceptible d'entraîner une réduction de valeur existait à la date des états financiers consolidés.

12. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le vérificateur interne fait régulièrement rapport à la direction des éventuelles faiblesses qu'ils trouvent dans nos processus de contrôle interne, rapports qui sont soumis à l'examen du Comité de vérification.

12.1 Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont élaborés de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information est accumulée et communiquée à notre président et chef de la direction, à notre chef de la direction financière et aux autres membres de la direction de manière à permettre la prise de décisions opportunes à l'égard de l'information à fournir.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué, en date du 31 mars 2008, l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information, au sens des règles 13a-15(e) et 15d-15 (e) de la *U.S. Securities Exchange Act of 1934*. À partir de leur évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière en sont arrivés à la conclusion que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 mars 2008 et de nature à assurer que l'information est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois canadiennes et américaines régissant les valeurs mobilières.

12.2 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de mécanismes adéquats de contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels qu'ils sont définis dans les règles 13a-15(f) et 15d-15(f) de la *U.S. Securities Exchange Act of 1934*. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR. La direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en date du 31 mars 2008 à partir du cadre et des critères établis dans le document *Internal Control—Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway (COSO), et elle a conclu à leur efficacité. La direction n'a signalé aucune faiblesse importante à cet égard.

Il n'y a eu aucune modification à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue pendant l'exercice 2008 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

13. RÔLE DE SURVEILLANCE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Comité de vérification examine notre rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés connexes avec la direction et les vérificateurs externes, et il recommande leur approbation au Conseil d'administration. De plus, la direction et nos vérificateurs internes font périodiquement rapport au Comité de vérification sur leur évaluation de nos contrôles et procédures internes de communication de l'information financière. Les vérificateurs externes présentent périodiquement à la direction un rapport sur les éventuelles faiblesses qu'ils ont relevées dans nos contrôles internes, rapport qui est soumis à l'examen du comité de vérification.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires sur CAE, dont sa plus récente notice annuelle, peuvent être consultés en ligne sur son site Web à www.cae.com ou sur SEDAR à www.sedar.com ou EDGAR à www.sec.gov.

15. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Rétrospective financière sur cinq ans

(chiffres non vérifiés, en millions,
sauf les montants par action)

	2008	2007	2006	2005	2004
Revenus	1 423,6 \$	1 250,7 \$	1 107,2 \$	986,2 \$	938,4 \$
Bénéfice (perte) tiré des activités poursuivies	164,8	129,1	69,6	(304,4)	45,5
Bénéfice net (perte)	152,7	127,4	63,6	(199,6)	62,1
Situation financière:					
Total de l'actif	2 253,2 \$	1 956,2 \$	1 716,1 \$	1 699,7 \$	2 308,7 \$
Total de la dette, montant net	124,1	133,0	190,2	285,8	529,6
Par action:					
Bénéfice (perte) de base tiré des activités poursuivies	0,65 \$	0,51 \$	0,28 \$	(1,23) \$	0,20 \$
Bénéfice (perte) dilué tiré des activités poursuivies	0,65	0,51	0,28	(1,23)	0,19
Bénéfice (perte) net de base	0,60	0,51	0,25	(0,81)	0,27
Bénéfice (perte) net dilué	0,60	0,50	0,25	(0,81)	0,27
Dividendes de base	0,04	0,04	0,04	0,10	0,12
Capitaux propres	3,74	3,30	2,69	2,63	3,94

Principales informations financières trimestrielles

(chiffres non vérifiés, en millions,
sauf les montants par action)

	T1	T2	T3	T4	Total
Exercice 2008					
Revenus	\$ 358,3	353,9	344,8	366,6	1 423,6
Bénéfice tiré des activités poursuivies	\$ 38,7	39,0	40,1	47,0	164,8
Bénéfice de base par action tiré des activités poursuivies	\$ 0,15	0,15	0,16	0,19	0,65
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies	\$ 0,15	0,15	0,16	0,18	0,65
Bénéfice net	\$ 38,7	38,9	39,5	35,6	152,7
Bénéfice de base par action	\$ 0,15	0,15	0,16	0,14	0,60
Bénéfice dilué par action	\$ 0,15	0,15	0,16	0,14	0,60
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	252,4	253,5	253,8	253,9	253,4
Taux de change moyen du dollar US au dollar CA	\$ 1,10	1,04	0,98	1,00	1,03
Exercice 2007					
Revenus	\$ 301,8	280,4	331,2	337,3	1 250,7
Bénéfice tiré des activités poursuivies	\$ 33,0	31,3	29,7	35,1	129,1
Bénéfice de base par action tiré des activités poursuivies	\$ 0,13	0,12	0,12	0,14	0,51
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies	\$ 0,13	0,12	0,12	0,14	0,51
Bénéfice net	\$ 32,4	31,0	29,7	34,3	127,4
Bénéfice de base par action	\$ 0,13	0,12	0,12	0,14	0,51
Bénéfice dilué par action	\$ 0,13	0,12	0,12	0,14	0,50
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	250,8	251,0	251,2	251,4	251,1
Taux de change moyen du dollar US au dollar CA	\$ 1,12	1,12	1,14	1,17	1,14
Exercice 2006					
Revenus	\$ 266,0	280,3	276,6	284,3	1 107,2
Résultat tiré des activités poursuivies	\$ 20,1	17,6	17,3	14,6	69,6
Résultat de base par action tiré des activités poursuivies	\$ 0,08	0,07	0,07	0,06	0,28
Résultat dilué par action tiré des activités poursuivies	\$ 0,08	0,07	0,07	0,06	0,28
Bénéfice net (perte)	\$ 20,1	16,9	17,4	9,2	63,6
Résultat de base par action	\$ 0,08	0,07	0,07	0,04	0,25
Résultat dilué par action	\$ 0,08	0,07	0,07	0,04	0,25
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	248,8	249,8	250,2	250,5	249,8
Taux de change moyen du dollar US au dollar CA	\$ 1,24	1,20	1,17	1,15	1,19

Principales informations sectorielles (annuelles)

(chiffres non vérifiés, en millions, sauf marge d'exploitation)

	Produits de simulation			Formation et services associés			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Civil									
Revenus	435,3 \$	348,1 \$	257,0 \$	382,1 \$	336,9 \$	322,3 \$	817,4 \$	685,0 \$	579,3 \$
Résultats d'exploitation sectoriel	94,9	60,4	29,9	73,5	64,3	57,1	168,4	124,7	87,0
Marge d'exploitation (%)	21,8	17,4	11,6	19,2	19,1	17,7	20,6	18,2	15,0
Militaire									
Revenus	383,7 \$	357,5 \$	327,4 \$	222,5 \$	208,2 \$	200,5 \$	606,2 \$	565,7 \$	527,9 \$
Résultats d'exploitation sectoriel	51,7	39,1	27,0	31,4	33,7	18,7	83,1	72,8	45,7
Marge d'exploitation (%)	13,5	10,9	8,2	14,1	16,2	9,3	13,7	12,9	8,7
Total									
Revenus	819,0 \$	705,6 \$	584,4 \$	604,6 \$	545,1 \$	522,8 \$	1 423,6 \$	1 250,7 \$	1 107,2 \$
Résultats d'exploitation sectoriel	146,6	99,5	56,9	104,9	98,0	75,8	251,5	197,5	132,7
Marge d'exploitation (%)	17,9	14,1	9,7	17,4	18,0	14,5	17,7	15,8	12,0
							Autres	(8,1)	(28,7)
							BAIL	251,5 \$	189,4 \$

Principales informations sectorielles (quatrième trimestre terminés les 31 mars)

(chiffres non vérifiés, en millions, sauf marge d'exploitation)

	Produits de simulation		Formation et services associés		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Civil						
Revenus	106,5 \$	97,6 \$	104,5 \$	91,7 \$	211,0 \$	189,3 \$
Résultats d'exploitation sectoriel	23,8	15,3	23,8	21,3	47,6	36,6
Marge d'exploitation (%)	22,3	15,7	22,8	23,2	22,6	19,3
Militaire						
Revenus	101,5 \$	92,2 \$	54,1 \$	55,8 \$	155,6 \$	148,0 \$
Résultats d'exploitation sectoriel	14,5	9,5	7,6	6,1	22,1	15,6
Marge d'exploitation (%)	14,3	10,3	14,0	10,9	14,2	10,5
Total						
Revenus	208,0 \$	189,8 \$	158,6 \$	147,5 \$	366,6 \$	337,3 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	38,3	24,8	31,4	27,4	69,7	52,2
Marge d'exploitation (%)	18,4	13,1	19,8	18,6	19,0	15,5
					Autres	– \$
					BAIL	69,7 \$



RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	79
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS	79
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	81
Bilans consolidés	81
États consolidés des résultats	82
États consolidés des bénéfices non répartis	82
États consolidés du résultat étendu	83
État consolidé du cumul des autres éléments du résultat étendu	83
États consolidés des flux de trésorerie	84
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	85
Note 1 Nature des activités et principales conventions comptables	85
Note 2 Changement de conventions comptables	92
Note 3 Acquisitions et regroupements d'entreprises	96
Note 4 Participations dans des coentreprises	98
Note 5 Activités abandonnées et actifs à long terme destinés à la vente	98
Note 6 Comptes débiteurs	100
Note 7 Stocks	100
Note 8 Immobilisations corporelles	100
Note 9 Actifs incorporels	101
Note 10 Écart d'acquisition	101
Note 11 Autres actifs	102
Note 12 Facilités d'emprunt	103
Note 13 Gains reportés et autres passifs à long terme	106
Note 14 Impôts sur les bénéfices	106
Note 15 Capital-actions et surplus d'apport	108
Note 16 Régimes de rémunération à base d'actions	109
Note 17 Instruments financiers	112
Note 18 Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie	116
Note 19 Éventualités	117
Note 20 Engagements	117
Note 21 Partage des coûts avec le gouvernement	117
Note 22 Avantages sociaux futurs	118
Note 23 Charge de restructuration	122
Note 24 Entités à détenteurs de droits variables	123
Note 25 Secteurs d'exploitation et secteurs géographiques	124
Note 26 Différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et les principes comptables généralement reconnus des États-Unis	127
Note 27 Chiffres correspondants	137
Note 28 Événement postérieur à la date du bilan	137

Rapport de la Direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information Financière

La direction de CAE est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière (aux termes des dispositions 13a-15(f) et 15d-15(f) de la loi américaine sur les bourses de valeurs mobilières de 1934). Ce processus a été conçu sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Au 31 mars 2008, la direction avait fait une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organization de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que, au 31 mars 2008, le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace.

L'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière faite par la direction au 31 mars 2008 a été vérifiée par PricewaterhouseCoopers s.r.l., un vérificateur indépendant.



R.E. Brown
Président et chef de la direction



A. Raquepas
Vice-président, Finances et chef de la direction financière

Montréal (Canada)
Le 14 mai 2008

Rapport des vérificateurs indépendants

Aux actionnaires de CAE Inc.

Nous avons effectué des vérifications intégrées des états financiers consolidés et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de CAE Inc. (la « Société ») aux 31 mars 2008 et 2007, ainsi qu'une vérification des états financiers consolidés de 2006. Nos opinions, qui s'appuient sur nos vérifications, sont présentées ci-après.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Société ci-joints aux 31 mars 2008 et 2007, ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis, du résultat étendu, du cumul des autres éléments du résultat étendu et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 mars 2008. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications des états financiers de la Société aux 31 mars 2008 et 2007 et pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 31 mars 2008 a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes établies par le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Notre vérification des états financiers de la Société au 31 mars 2006 et pour l'exercice terminé à cette date a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification des états financiers comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos vérifications constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 mars 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 mars 2008 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Tel que le décrit la note 2 afférente aux états financiers consolidés, la Société a modifié ses principes comptables pour les instruments financiers et les relations de couverture.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Nous avons également vérifié le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 31 mars 2008 en nous fondant sur les critères établis dans le rapport « *Internal Control – Integrated Framework* » publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). La direction de la Société est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été effectuée conformément aux normes établies par le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, à tous les égards importants. Une vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'appréciation du risque de faiblesse importante, la mise en oeuvre de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de l'appréciation du risque, ainsi que la mise en oeuvre d'autres procédés que nous jugeons nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue une base raisonnable pour l'expression de nos opinions.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est le processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société s'entend des politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; iii) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

À notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle efficace à l'égard de l'information financière au 31 mars 2008 selon les critères établis dans le rapport « *Internal Control – Integrated Framework* » publié par le COSO.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Le 13 mai 2008

Montréal (Québec) Canada

Bilans consolidés

Aux 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	2008	2007
Actif		
<i>Actif à court terme</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	255,7 \$	150,2 \$
Comptes débiteurs (note 6)	255,0	219,8
Stocks (note 7)	229,9	203,8
Charges payées d'avance	32,7	23,5
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	39,0	24,7
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	14,1	3,7
	826,4	625,7
Immobilisations corporelles, montant net (note 8)	1 046,8	986,6
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	64,3	81,5
Actifs incorporels (note 9)	62,0	36,0
Écart d'acquisition (note 10)	115,5	96,9
Autres actifs (note 11)	138,2	129,5
	2 253,2 \$	1 956,2 \$
Passif et capitaux propres		
<i>Passif à court terme</i>		
Comptes créditeurs et charges à payer	482,7 \$	403,9 \$
Acomptes sur contrats	209,3	184,8
Partie à court terme de la dette à long terme (note 12)	27,3	27,2
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	16,8	4,9
	736,1	620,8
Dette à long terme (note 12)	352,5	256,0
Gains reportés et autres passifs à long terme (note 13)	184,9	232,7
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	31,2	16,8
	1 304,7	1 126,3
Capitaux propres		
Capital-actions (note 15)	418,9	401,7
Surplus d'apport (note 15)	8,3	5,7
Bénéfices non répartis	644,5	510,2
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(123,2)	(87,7)
	948,5	829,9
	2 253,2 \$	1 956,2 \$

Éventualités et engagements (notes 19 et 20)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



R. E. Brown
Administrateur



L. R. Wilson
Administrateur

États consolidés des résultats

Exercices terminés les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2008	2007	2006
Revenus	1 423,6 \$	1 250,7 \$	1 107,2 \$
Bénéfice avant intérêts et impôts (note 25)	251,5 \$	189,4 \$	104,0 \$
Intérêts débiteurs, montant net (note 12)	17,5	10,6	16,2
Bénéfice avant impôts	234,0 \$	178,8 \$	87,8 \$
Charge d'impôts (note 14)	69,2	49,7	18,2
Bénéfice des activités poursuivies	164,8 \$	129,1 \$	69,6 \$
Résultats des activités abandonnées (note 5)	(12,1)	(1,7)	(6,0)
Bénéfice net	152,7 \$	127,4 \$	63,6 \$
Bénéfice de base et dilué par action des activités poursuivies	0,65 \$	0,51 \$	0,28 \$
Bénéfice de base par action	0,60 \$	0,51 \$	0,25 \$
Bénéfice dilué par action	0,60 \$	0,50 \$	0,25 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base) (note 15)	253,4	251,1	249,8
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué) (note 15)	254,6	253,0	252,1

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des bénéfices non répartis

Exercices terminés les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	510,2 \$	392,8 \$	339,2 \$
Ajustements transitoires – Instruments financiers (note 2)	(8,3)	–	–
Bénéfice net	152,7	127,4	63,6
Dividendes	(10,1)	(10,0)	(10,0)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	644,5 \$	510,2 \$	392,8 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat étendu

Exercices terminés les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Bénéfice net	152,7 \$	127,4 \$	63,6 \$
Autres éléments du résultat étendu, nets d'impôts:			
Ajustement pour conversion de change			
Gains (pertes) de change net(te)s sur la conversion des états financiers des filiales étrangères autonomes	(50,2)	26,1	(49,2)
Gains de change nets sur certaines dettes à long terme libellées en devises et désignées à titre de couvertures de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	15,7	1,5	4,6
Reclassement aux résultats	–	–	(5,3)
Ajustement d'impôts	(0,6)	(0,1)	1,0
	(35,1)	27,5	(48,9)
Variations nettes dans la couverture des flux de trésorerie			
Variation nette des gains sur produits dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	29,7	–	–
Reclassement aux résultats ou reclassement à l'actif ou au passif non financier connexe	(25,2)	–	–
Ajustement d'impôts	(1,4)	–	–
	3,1	–	–
Total des autres éléments du résultat étendu	(32,0)	27,5	(48,9)
Résultat étendu	120,7 \$	154,9 \$	14,7 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du cumul des autres éléments du résultat étendu

Exercice terminé le 31 mars 2008

(montants en millions de dollars canadiens)

	Ajustement pour conversion de change	Couverture des flux de trésorerie	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Reclassement de l'ajustement pour conversion de change	(87,7) \$	– \$	(87,7) \$
Ajustements transitoires – Instruments financiers (note 2)	–	(3,5)	(3,5)
Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1 ^{er} avril 2007	(87,7) \$	(3,5) \$	(91,2) \$
Détail des autres éléments du résultat étendu:			
Variation nette des (pertes) gains	(34,5)	29,7	(4,8)
Reclassement aux résultats ou reclassement à l'actif ou au passif non financier connexe	–	(25,2)	(25,2)
Ajustement d'impôts	(0,6)	(1,4)	(2,0)
Total des autres éléments du résultat étendu pour l'exercice terminé	(35,1) \$	3,1 \$	(32,0) \$
Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu	(122,8) \$	(0,4) \$	(123,2) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Activités d'exploitation			
Bénéfice net	152,7 \$	127,4 \$	63,6 \$
Résultats des activités abandonnées (note 5)	12,1	1,7	6,0
Bénéfice des activités poursuivies	164,8	129,1	69,6
Ajustements pour rapprocher le bénéfice et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Amortissement	60,6	55,0	52,5
Amortissement des frais de financement	0,8	0,8	2,2
Amortissement et perte de valeur des actifs incorporels et d'autres actifs	16,9	15,8	22,9
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	26,4	(14,2)	5,1
Crédits d'impôt à l'investissement	15,4	19,3	(11,8)
Régimes de rémunération à base d'actions (note 16)	(0,8)	24,6	12,2
Avantages sociaux futurs, montant net	0,1	(0,9)	(2,0)
Autres	(7,6)	(10,4)	(3,9)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie (note 18)	(15,7)	20,2	79,1
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies	260,9	239,3	225,9
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées	–	–	2,1
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	260,9	239,3	228,0
Activités d'investissement			
Acquisition d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents acquis) (note 3)	(41,8)	(4,4)	2,6
Produit de la cession d'activités abandonnées (déduction faite de la trésorerie et des équivalents cédés) (note 5)	–	(3,8)	(4,9)
Dépenses en immobilisations	(189,5)	(158,1)	(130,1)
Frais de développement reportés	(16,5)	(3,0)	(1,8)
Frais de pré-exploitation reportés	(3,9)	(5,9)	(0,7)
Autres	(5,5)	(2,9)	(9,9)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement poursuivies	(257,2)	(178,1)	(144,8)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement abandonnées	–	–	(2,3)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(257,2)	(178,1)	(147,1)
Activités de financement			
Emprunt net aux termes de facilités de crédit non garanties renouvelables (note 12)	–	(0,6)	(30,7)
Produit tiré de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction et du rajustement de base de calcul de la dette (note 12)	141,1	45,8	32,1
Remboursement de la dette à long terme (note 12)	(37,4)	(39,8)	(65,7)
Dividendes versés	(9,8)	(9,8)	(9,7)
Émissions d'actions ordinaires (note 15)	13,9	10,0	8,0
Autres	(5,9)	(2,1)	11,6
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement poursuivies	101,9	3,5	(54,4)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement abandonnées	–	–	1,2
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	101,9	3,5	(53,2)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents	(0,1)	4,4	(8,1)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	105,5	69,1	19,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	150,2	81,1	61,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	255,7 \$	150,2 \$	81,1 \$

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 18)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 mars 2008, 2007 et 2006 (montants en millions de dollars canadiens)

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Nature des activités

CAE inc. (ou la Société) conçoit, fabrique et fournit de l'équipement et des services de simulation et met au point des solutions de formation intégrées pour l'aviation militaire, l'aviation commerciale, les exploitants d'aéronefs d'affaires et les aviateurs. Les simulateurs de vol de CAE reproduisent le fonctionnement de l'avion dans des conditions normales et anormales, ainsi que tout un ensemble de conditions environnementales grâce à des systèmes visuels couplés à une vaste base de données qui permet de reproduire un grand nombre d'aéroports et d'aïres d'atterrissage ainsi que les diverses conditions de vol, les mouvements et les sons, de façon que le pilote en formation soit plongé dans un milieu de formation totalement immersif. La Société offre une gamme complète de dispositifs de formation au vol utilisant les mêmes logiciels que ses simulateurs. La Société exploite également un réseau de centres de formation à l'échelle mondiale.

La Société gère ses activités en quatre secteurs :

- i) Produits de simulation – Civil : conçoit, réalise et fournit des simulateurs de vol, des dispositifs d'entraînement et des systèmes visuels;
- ii) Produits de simulation – Militaire : conçoit, réalise et fournit des moyens de formation militaires avancés pour les forces aériennes, terrestres et navales;
- iii) Formation et services associés – Civil : fournit des services de formation et des services apparentés pour l'aviation commerciale et d'affaires;
- iv) Formation et services associés – Militaire : fournit aux forces armées des solutions clés en main pour la formation et le service opérationnel, ainsi que des services de soutien et de prolongation de la durée de vie du matériel, des services de maintenance des systèmes et des solutions de modélisation et de simulation.

Principes comptables généralement reconnus et présentation des états financiers

Les conventions comptables de la Société et de ses filiales sont conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada tels qu'ils sont définis par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). À certains égards, ces principes comptables diffèrent des principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des É.-U.). Les principales différences sont expliquées à la note 26.

Sauf indication contraire, tous les montants des présents états financiers sont exprimés en dollars canadiens.

Utilisation d'estimation

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction de CAE (la direction) fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et les montants des revenus et des charges pour la période concernée. La direction revoit régulièrement ses estimations, particulièrement celles qui se rapportent à la comptabilisation des contrats à long terme, aux durées de vie utile, aux avantages sociaux futurs, aux impôts sur les bénéfices, à la dépréciation d'actifs à long terme, à la juste valeur de certains instruments financiers, à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels, d'après la connaissance que la direction a des événements actuels et des mesures que la Société est susceptible de prendre dans l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et d'importantes modifications des estimations ou des hypothèses pourraient entraîner une baisse de valeur de certains actifs.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de CAE inc. et de toutes les filiales dans lesquelles elle détient une participation majoritaire ainsi que ceux des entités à détenteurs de droits variables dont elle est la principale bénéficiaire. Ils comprennent également la quote-part revenant à la Société de l'actif, du passif et des résultats des coentreprises dans lesquelles la Société détient une participation (voir la note 4). Tous les comptes et opérations intersociétés importants ont été éliminés. Les participations sur lesquelles la Société exerce une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Les placements de portefeuille sont comptabilisés à la juste valeur, sauf si le cours du marché n'est pas facile à déterminer.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus

Accords de prestations multiples

La Société conclut parfois des accords de prestations multiples générateurs de revenus, qui peuvent inclure une combinaison de services de conception, d'ingénierie et de fabrication de simulateurs de vol ainsi que des services de fourniture de pièces de rechange et de maintenance. Un accord de prestations multiples est divisé en plus d'une unité de comptabilisation et les critères de constatation des revenus applicables sont considérés de façon distincte pour les différentes unités de comptabilisation si tous les critères suivants sont réunis :

- i) L'élément livré a une valeur en soi pour le client;
- ii) Il existe une preuve objective et fiable de la juste valeur de l'article ou des articles non livré(s);
- iii) Si l'accord englobe un droit de retour général lié à l'élément livré, la livraison ou le rendement de l'élément non livré est considéré comme probable et est essentiellement contrôlé par le vendeur.

La répartition des revenus d'un accord de prestations multiples se fait selon la juste valeur d'un article non livré, déterminée sur la base du prix vérifiable couramment pratiqué par la Société pour cet article lorsqu'elle le vend seul, ou sur telle autre base entrant sous le principe de la preuve objective à fournir par le vendeur, qui est énoncé dans le Statement of Position (SOP) 97-2, *Software Revenue Recognition* publié par l'American Institute of Certified Public Accountants. La Société conclut régulièrement des opérations portant uniquement sur la vente de pièces de rechange et de prestations de maintenance, de sorte que le prix de vente individuel des éléments est connu. En ce qui concerne la conception, l'ingénierie et la fabrication des simulateurs de vol, la détermination de la juste valeur des éléments non livrés passe par une évaluation au cas par cas prenant en compte les particularités de chaque opération.

Pour les différentes catégories d'opérations (conception, ingénierie et fabrication de simulateurs de vol, vente de pièces de rechange et de prestations de maintenance), les critères applicables à la constatation des revenus dans chacune des unités comptables sont décrits ci-après.

Contrats à long terme

Les revenus tirés des contrats à long terme visant la conception, l'ingénierie et la construction de simulateurs de vol sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'une entente, lorsque le prix est établi ou peut être déterminé et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Selon cette méthode, les revenus et le bénéfice sont inscrits au fur et à mesure que les coûts connexes sont engagés, d'après le pourcentage des coûts réellement engagés jusqu'ici par rapport au total estimatif des coûts nécessaires à l'achèvement du contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et du bénéfice sur la durée du contrat sont pris en compte dans l'exercice au cours duquel il devient manifeste que de tels changements sont requis. Les provisions pour les pertes contractuelles estimatives, le cas échéant, sont constatées au cours de la période durant laquelle la perte est déterminée. Les pertes contractuelles correspondent à l'excédent des coûts estimatifs totaux sur le total des revenus estimatifs du contrat. Les provisions pour garanties sont inscrites au moment où les revenus sont constatés, d'après l'expérience acquise. En général, aucun droit de retour ni aucune mise à niveau gratuite n'est offert au client. L'assistance après la livraison est facturée séparément, et les revenus correspondants sont constatés au cours de la période sur laquelle l'assistance est fournie.

Maintenance des produits

Les revenus tirés des contrats de maintenance sont constatés dans les résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat. Lorsqu'il est évident que des coûts seront engagés selon une autre méthode que la méthode de l'amortissement linéaire, les revenus sont constatés sur la période contractuelle proportionnellement aux coûts qui devraient être engagés pour fournir les services visés par le contrat.

Pièces de rechange

Les revenus tirés de la vente des pièces de rechange sont constatés au moment où il existe des preuves convaincantes que la livraison a eu lieu, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Accords concernant des logiciels

La Société conclut également des accords concernant des logiciels qui visent la vente, sur une base indépendante ou dans le cadre de prestations multiples, de logiciels ayant une valeur en soi, de services, de services de maintenance ou de services de personnalisation de logiciels. Les revenus tirés des accords concernant des logiciels sont constatés conformément aux lignes directrices du SOP 97-2, pour lesquelles de plus amples détails sont fournis ci-après :

- i) Produits ayant une valeur en soi
Les revenus tirés des accords visant les licences d'utilisation du logiciel qui ne nécessitent pas d'importantes activités de production, de modifications ou de personnalisation sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.
- ii) Services de consultation
Les revenus tirés de services de consultation ou de formation directs qui sont fournis au client sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis.

- iii) Maintenance
Les revenus tirés des services de maintenance et de soutien sont constatés de façon proportionnelle sur la durée des accords connexes.
- iv) Accords de prestations multiples
À l'occasion, la Société conclut des accords de prestations multiples générateurs de revenus, qui peuvent prévoir la prestation d'une combinaison de logiciels, de services, de services de formation, de services de personnalisation et de services de maintenance. Le prix est alors attribué aux divers éléments de la façon précédemment décrite.
- v) Accords à long terme concernant des logiciels
Les revenus tirés des accords concernant des logiciels à prix fixe et des contrats de personnalisation de logiciels qui nécessitent d'importantes activités de production, des modifications ou la personnalisation des logiciels sont également constatés selon la méthode de l'avancement des travaux.

Services de formation

Les services de formation sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'une entente, que le prix est établi ou peut être déterminé et que le recouvrement est raisonnablement certain et que les services ont été rendus.

Conversion des devises

Établissements étrangers autonomes

Les actifs et passifs des établissements étrangers autonomes sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan et les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains ou les pertes de change découlant de la conversion en dollars canadiens sont inclus dans le poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu», un poste distinct des capitaux propres.

Les montants liés à la conversion de devises inclus dans le poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu» sont reclassés dans l'état consolidé des résultats lorsque la Société réduit sa participation nette globale dans les établissements étrangers en réduisant le capital ou en réglant les soldes intersociétés à long terme qui faisaient partie de la participation nette globale de CAE.

Opérations conclues en monnaies étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle ainsi que les revenus et les charges sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur aux dates des opérations respectives. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont inclus dans la détermination du résultat, sauf ceux qui sont liés aux soldes intersociétés à long terme qui font partie du montant total net des participations dans des établissements étrangers et ceux provenant de la conversion de la dette en devises désignée comme une couverture du montant total net de la participation dans des établissements étrangers autonomes, qui sont inclus dans le poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu».

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de placements très liquides dont l'échéance à l'émission est de 90 jours ou moins.

Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont inscrits au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une provision pour créances douteuses, d'après la recouvrabilité prévue. La Société participe à un programme en vertu duquel elle vend certaines de ses créances à un tiers pour une contrepartie en espèces sans recours contre la Société. Ces opérations sont comptabilisées lorsqu'il est estimé que la Société a abandonné le contrôle des comptes débiteurs cédés. Les pertes et les gains sur ces opérations sont constatés dans le bénéfice net.

Stocks

La portion des contrats à long terme découlant de l'application de la méthode de l'avancement des travaux pour comptabiliser les revenus tirés de la plupart des contrats à long terme de la Société est incluse dans les stocks et est constituée de matériel, de main-d'œuvre directe, des frais généraux de fabrication pertinents ainsi que des marges contractuelles estimatives.

Les produits en cours de fabrication sont comptabilisés au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé. Le coût des produits en cours comprend le matériel, la main-d'œuvre et la répartition des coûts indirects de production.

Les matières premières sont évaluées au coût moyen ou au coût de remplacement, selon le moins élevé des deux montants. Les pièces de rechange à utiliser dans le cours normal des activités sont évaluées au coût ou au coût de remplacement, selon le moins élevé des deux montants.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs à long terme

Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût, moins l'amortissement cumulé, déduction faite de toute perte de valeur. L'amortissement est déterminé selon la méthode de l'amortissement dégressif et de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile prévue des actifs comme suit :

	Méthode	Taux/Années
Immeubles et améliorations	Amortissement dégressif / Amortissement linéaire	5 à 10% / 10 à 20 ans
Simulateurs	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 10%)	N'excédant pas 25 ans
Matériel et outillage	Amortissement dégressif / Amortissement linéaire	20 à 35% / 3 à 10 ans

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle la Société contracte une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation. L'obligation est d'abord mesurée à sa juste valeur, réduite à sa valeur d'actualisation au moyen d'un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit, et les coûts qui en résultent sont capitalisés à la valeur comptable des actifs connexes. Le passif connexe est porté à la juste valeur estimative de l'obligation à la date de règlement par l'imputation de charges de désactualisation périodiques aux résultats. Les coûts rattachés aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont amortis sur la durée de vie utile restante des actifs sous-jacents.

Une obligation conditionnelle connue liée à la mise hors service d'immobilisations, à savoir les activités futures d'enlèvement de l'amiante, ne peut être estimée de façon raisonnable car la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations quant au moment et à la méthode du règlement de l'obligation. Par conséquent, cette obligation n'a pas été inscrite dans les états financiers consolidés, puisque sa juste valeur ne peut être raisonnablement estimée. Un passif au titre de cette obligation sera constaté dans la période au cours de laquelle des informations suffisantes concernant le moment et la méthode du règlement permettront de faire une estimation raisonnable de la juste valeur du passif en question.

Contrats de location

Les contrats de location conclus par la Société qui transfèrent pratiquement tous les avantages et les risques de propriété à la Société sont inscrits à titre de contrats de location-acquisition et classés à titre d'immobilisations corporelles et d'emprunts à long terme. Tous les autres contrats sont classés à titre de contrats de location-exploitation en vertu desquels les coûts de location sont passés en charges selon la méthode linéaire au cours de la période pendant laquelle ils ont été engagés sur toute la durée du contrat. Les gains, déduction faite des coûts d'opération, liés à la cession-bail de simulateurs sont reportés et les gains nets supérieurs à la valeur résiduelle garantie sont amortis sur la durée du contrat. Lorsque, au moment des opérations de cession-bail, la juste valeur des actifs est inférieure à la valeur comptable, la différence est immédiatement inscrite à titre de perte dans le bénéfice net de la Société. La valeur résiduelle garantie sera par la suite constatée dans le bénéfice net de la Société à l'expiration de l'accord de cession-bail correspondant.

Capitalisation des intérêts

Les intérêts débiteurs relatifs à la construction de simulateurs, d'immeubles abritant les centres de formation et d'autres actifs développés à l'interne sont capitalisés dans le coût des immobilisations corporelles. La capitalisation des intérêts cesse lorsque l'actif est achevé et prêt à être utilisé.

Actifs incorporels ayant une durée de vie définie et amortissement

Les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont inscrits à leur juste valeur à la date de l'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire pour tous les actifs incorporels sur la durée de vie estimative comme suit :

	Période d'amortissement	Période d'amortissement moyenne pondérée
Appellations commerciales	De 2 à 20 ans	18
Relations avec la clientèle	De 4 à 10 ans	9
Ententes contractuelles avec la clientèle	De 10 à 15 ans	11
Technologies	De 5 à 10 ans	10
Système de gestion intégré et autres logiciels	De 5 à 10 ans	7
Autres actifs incorporels	De 3 à 20 ans	15

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme ou les groupes d'actifs à long terme font l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, d'après la comparaison de la valeur comptable aux flux de trésorerie non actualisés estimatifs futurs tirés de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. La perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs ou du groupe d'actifs sur leur juste valeur.

Autres actifs

Frais de recherche et de développement (R-D)

Les frais de recherche sont imputés aux résultats consolidés de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont également portés aux résultats consolidés de la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent à tous les critères de report au sens du chapitre 3450 du *Manuel de l'ICCA, Frais de recherche et de développement*, et que leur recouvrement ne soit raisonnablement assuré. L'aide gouvernementale découlant des activités de recherche et de développement est déduite des frais connexes ou des actifs connexes si elle est reportée. L'amortissement des frais de développement reportés sur des périodes futures commence lors de la production commerciale du produit et est porté aux résultats consolidés en fonction des ventes prévues du produit, dans la mesure du possible, sur une période ne dépassant pas cinq ans en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire.

Frais de pré-exploitation

La Société reporte les frais engagés pendant la période antérieure à l'exploitation pour toutes les nouvelles activités relatives aux centres de formation. Les frais de pré-exploitation sont de nature différentielle et la direction estime qu'ils sont recouvrables grâce aux activités futures du nouveau centre de formation. La capitalisation cesse au moment de l'ouverture du centre de formation. Les frais de pré-exploitation reportés sont amortis sur une période de cinq ans en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire.

Frais de financement reportés

Les frais de financement reportés liés aux facilités de crédit renouvelables non garanties et aux contrats de cession-bail sont inclus dans les autres actifs et amortis selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de financement connexes.

Encaisse affectée

En vertu des contrats de financement bancaire externes des filiales, de certains contrats de vente gouvernementaux et des ententes d'acquisition d'entreprise, la Société est tenue de retenir un montant d'argent défini à titre de garantie.

Regroupement d'entreprises et écarts d'acquisition

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et, par conséquent, les résultats d'exploitation de l'entreprise acquise sont inclus dans les états consolidés des résultats à partir de la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des entreprises acquises sur le solde des montants attribués aux actifs identifiables acquis et aux passifs pris en charge. L'écart d'acquisition est assujéti à un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent une dépréciation possible.

Le test de dépréciation consiste à comparer la juste valeur des unités d'exploitation de la Société à leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, la Société procède, dans un deuxième temps, à la comparaison de la juste valeur de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation à sa valeur comptable, et constate, s'il y a lieu, une perte de valeur égale à l'excédent. La juste valeur d'une unité d'exploitation est calculée en fonction d'une ou de plusieurs mesures de juste valeur, y compris des techniques d'actualisation des flux de trésorerie estimatifs futurs, et des montants estimatifs auxquels l'unité dans son ensemble pourrait être achetée ou vendue au cours d'une opération courante entre des parties intéressées non apparentées. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, cette dernière doit, selon la deuxième étape, être attribuée aux actifs et aux passifs sous-jacents de l'entité, donnant lieu à la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Si la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation excède la juste valeur implicite de cet écart d'acquisition, une perte de valeur égale à l'excédent est alors inscrite dans les résultats nets consolidés.

Impôts sur les bénéfices et crédits d'impôt à l'investissement

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser l'impôt sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont déterminés selon les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs.

Cette méthode exige également la constatation des avantages fiscaux futurs tels que les reports prospectifs de pertes d'exploitation nettes dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que ces avantages se réaliseront. Une provision pour moins-value est constituée dans la mesure où, selon la direction, il est plus probable qu'improbable que les avantages fiscaux futurs ne seront pas réalisés.

Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés en appliquant les taux et les lois en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers consolidés des exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

La Société n'a pas constitué de provision pour impôts sur les bénéfices non répartis de filiales étrangères qui ne devaient pas être rapatriés dans un avenir prévisible.

Les crédits d'impôt à l'investissement (CII) découlant des activités de recherche et développement sont déduits des frais connexes et, par conséquent, sont inclus dans la détermination du bénéfice net lorsqu'il y a une assurance raisonnable que les crédits seront réalisés. Les CII découlant de l'acquisition ou du développement d'immobilisations corporelles et de frais de développement reportés sont déduits du coût de ces actifs et l'amortissement est calculé sur le montant net.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

La Société est assujettie à une vérification fiscale dans divers territoires. La détermination des impôts à payer et des CII à recevoir comporte certaines incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. En conséquence, la Société constitue une provision pour les éventuels impôts à payer et CII à recevoir d'après les estimations les plus probables de la direction. Les différences entre les estimations et les montants définitifs des impôts et des CII sont inscrites dans les résultats nets au moment où il est possible de les déterminer.

Régimes de rémunération à base d'actions

La Société offre cinq régimes de rémunération à base d'actions : un régime d'options d'achat d'actions (ROA), un régime d'actionnariat (RA), un régime de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA) pour les dirigeants, un régime de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (RDLT) et un régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme (RDNR). Tous les régimes sont décrits à la note 16.

Selon la méthode de la juste valeur, la charge de rémunération est mesurée à la date d'attribution et constatée sur la durée du service, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. La Société estime la juste valeur des options à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le modèle de Black et Scholes a été élaboré pour évaluer la juste valeur des options négociées n'ayant aucune restriction en matière d'acquisition et entièrement transférables. De plus, les modèles d'évaluation exigent généralement la formulation d'hypothèses très subjectives, y compris la volatilité prévue du cours des actions.

Dans la note 16, les chiffres du bénéfice net consolidé pro forma et des résultats de base et dilué par action sont présentés comme si la méthode de la juste valeur avait été employée pour comptabiliser les options sur actions attribuées pendant l'exercice 2003.

Une charge de rémunération est également constatée pour la partie des contributions au RA versée par la Société et pour le nombre d'unités acquises à la date d'attribution à leur évaluation respective pour le RDDVA, le RDLT et le RDNR. Tout changement ultérieur du cours des actions de la Société influera sur la charge de rémunération. La Société a conclu des swaps sur actions avec d'importantes institutions financières canadiennes pour réduire le risque auquel sont exposés ses liquidités et son bénéfice en raison de l'incidence des variations du cours de son action sur ses RDDVA et RDLT.

CAE a l'habitude d'émettre des options au mois de mai de chaque exercice ou au moment de l'embauche de nouveaux employés ou de nouvelles nominations. Dans les deux cas, ces options sont acquises de façon égale sur quatre ans. Toute contrepartie payée par les participants aux régimes à l'exercice des options sur actions ou à l'achat d'actions est portée au crédit du capital-actions en plus de toute charge de rémunération à base d'actions connexe.

Depuis l'adoption de l'abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN)-162, *Rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition*, à l'exercice 2007, la Société constate une charge de rémunération à base d'actions pour les salariés qui auront le droit de prendre leur retraite au cours du délai d'acquisition des droits sur la période allant de la date d'attribution jusqu'à la date où le salarié a le droit de prendre sa retraite. De plus, si le salarié a le droit de prendre sa retraite à la date d'attribution, la charge de rémunération doit être constatée à cette date, sauf si le salarié est sous contrat, auquel cas, la charge de rémunération doit être comptabilisée sur la durée du contrat.

Avantages sociaux futurs

La Société a des régimes de retraite à prestations déterminées offrant des prestations fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière. Les coûts au titre des services rendus et les obligations découlant des régimes de retraite sont établis par calcul actuariel à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service des salariés et selon les estimations les plus probables de la direction quant au rendement des placements des régimes, à la hausse des salaires et à l'âge de départ à la retraite des salariés. Pour les besoins du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à la juste valeur. L'excédent des gains actuariels nets (pertes) sur 10 % des obligations au titre des prestations et de la juste valeur des actifs des régimes, si ce montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle d'activité des salariés actifs. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Lorsqu'il y a compression d'un régime de retraite, tous les coûts au titre des services passés non amortis associés à la réduction des services futurs sont constatés immédiatement. L'augmentation ou la baisse des obligations au titre des prestations est également constatée à titre de perte ou de gain, déduction faite des gains ou des pertes actuariels non constatés. Enfin, lorsqu'un événement entraîne simultanément une compression et un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le bénéfice net consolidé attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen dilué d'actions ordinaires en circulation est calculé en tenant compte de la dilution possible si les titres ou d'autres ententes d'émission d'actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires au début de la période ou à la date d'émission, si elle est plus lointaine, à moins qu'ils aient un effet antidilutif. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des options sur actions. La méthode du rachat d'actions est une méthode permettant de constater l'utilisation du produit pouvant être obtenu à la suite de l'exercice d'options et de bons de souscription dans le calcul du résultat dilué par action. Elle suppose que tout produit servirait à acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché durant la période.

Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

Les actifs à long terme destinés à la vente sont mesurés à la valeur comptable ou à la juste valeur diminuée des frais de vente, si cette dernière est inférieure, et ils ne sont pas amortis tant qu'ils sont classés comme étant disponibles à la vente. Les résultats d'exploitation des éléments de la Société qui ont été sortis par vente ou classés comme étant disponibles à la vente sont présentés comme activités abandonnées si les résultats et les flux de trésorerie de ces éléments ont été ou seront éliminés des activités poursuivies par suite de la vente et si la Société ne continuera pas à participer de façon importante à l'exploitation de l'élément après la vente. Un élément d'une entreprise s'entend d'un élément dont les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de l'entreprise, sur le plan de l'exploitation et aux fins de la présentation de l'information financière.

Relations de couverture et instruments financiers dérivés

Le 1^{er} avril 2007, la Société a adopté le chapitre 1530, *Résultat étendu*, le chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, et le chapitre 3865, *Couvertures*, du *Manuel de l'ICCA*. Ces normes fournissent des recommandations quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers, et précisent quand et comment la comptabilité de couverture doit être utilisée. L'adoption de ces nouvelles normes a entraîné des modifications dans la comptabilisation des instruments financiers et des couvertures. Ces changements sont décrits de façon plus détaillée à la note 2.

Partage des coûts avec le gouvernement

Les contributions d'Industrie Canada aux termes du programme Partenariat technologique Canada (PTC) et d'Investissement Québec pour les frais engagés à l'égard des programmes de R-D sont inscrites à titre de réduction des coûts ou de réduction des coûts capitalisés.

L'obligation de remboursement des contributions gouvernementales est constatée lorsque les conditions sont réunies. Ces remboursements sont constatés dans les états consolidés des résultats lorsque les redevances sont exigibles.

Indemnités de départ, prestations de cessation d'emploi et coûts rattachés aux activités de retrait ou de sortie

Conformément au CPN-134, *Comptabilisation des indemnités de départ et des prestations de cessation d'emploi*, et au CPN-135, *Comptabilisation des coûts rattachés aux activités de retrait ou de sortie (y compris les coûts engagés dans le cadre d'une restructuration)*, la Société comptabilise les indemnités de départ qui ne sont pas acquises lorsqu'une décision de licenciement est prise. Les prestations spéciales de cessation d'emploi sont comptabilisées lorsque la direction s'engage envers un plan stipulant toutes les mesures importantes qui devront être prises et approuve le fait à l'origine de son obligation en vertu du contrat conclu avec ses salariés visant le versement de ces prestations. L'information concernant ces prestations de cessation d'emploi et l'entente de prestations est communiquée aux salariés avec suffisamment de détails pour leur permettre de déterminer le type et le montant des prestations qu'ils recevront lorsque leur emploi aura pris fin. Tous les autres coûts associés aux activités de restructuration, de retrait et de sortie sont constatés dans la période pendant laquelle ils ont été engagés et sont mesurés à leur juste valeur.

Information à fournir sur les garanties

La Société fournit toute l'information concernant certains types de garanties pouvant exiger des paiements en cas de réalisation de certains événements futurs stipulés. Dans le cours normal de ses activités, CAE émet des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution.

NOTE 2—CHANGEMENT DE CONVENTIONS COMPTABLES

Modifications comptables

Le 1^{er} avril 2007, la Société a adopté le chapitre 1506 du *Manuel de l'ICCA* intitulé *Modifications comptables*. Ce chapitre établit les critères de changement des méthodes comptables ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. L'application de cette norme révisée n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Instruments financiers et relations de couverture

Le 1^{er} avril 2007, la Société a adopté le chapitre 1530, *Résultat étendu*, le chapitre 3855, *Instruments financiers—comptabilisation et évaluation*, et le chapitre 3865, *Couvertures*, du *Manuel de l'ICCA*. Ces normes fournissent des recommandations quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers, et décrivent quand et comment la comptabilité de couverture peut être appliquée.

L'adoption par la Société de ces nouvelles normes sur les instruments financiers a entraîné des modifications dans la comptabilisation des instruments financiers et des couvertures, dont l'effet est présenté selon le cas comme un ajustement transitoire au montant d'ouverture des bénéfices non répartis ou du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les états financiers consolidés comparatifs n'ont pas été redressés autrement que pour l'écart de conversion cumulé, maintenant présenté au cumul des autres éléments du résultat étendu. Les principales modifications dans la comptabilisation des instruments financiers et des couvertures résultant de l'adoption de ces normes de comptabilité sont décrites ci-dessous.

i) Résultat étendu

Selon le chapitre 1530 du *Manuel de l'ICCA*, le résultat étendu est défini comme la variation dans les capitaux propres, découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances autres qu'en rapport avec les actionnaires et est composé du bénéfice net de la Société et des autres éléments du résultat étendu.

Les autres éléments du résultat étendu comprennent les revenus, charges, gains et pertes qui sont constatés dans le résultat étendu mais qui sont exclus du bénéfice net et qui correspondent aux variations nettes des gains et pertes de change non réalisés sur la conversion des états financiers d'établissements étrangers autonomes, aux variations nettes des gains ou pertes sur les éléments désignés comme couvertures d'investissements nets incluant les reclassements au bénéfice et aux variations nettes des gains ou pertes sur les produits dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie, et aux variations nettes des actifs financiers classés comme disponibles à la vente, tous ces éléments étant nets d'impôts.

ii) Actifs et passifs financiers

Le chapitre 3855 exige que les actifs et passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, soient constatés au bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles qui créent et définissent l'instrument financier. À la constatation initiale, tous les instruments financiers assujettis au chapitre 3855, y compris les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, doivent être évalués à leur juste valeur. Les actifs et passifs financiers ainsi évalués se classent en cinq catégories : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts ou créances, autres passifs financiers ou instruments financiers disponibles à la vente. Selon ce classement, la comptabilisation des actifs et passifs financiers se fait dans les conditions qui sont précisées ci-après. Le classement est fonction des caractéristiques de l'instrument financier et de l'objet dans lequel il a été acquis. Sauf dans de rares cas, le classement ne change plus une fois la constatation initiale faite.

Instruments détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers qui sont classés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à leur juste valeur évaluée à chaque date d'établissement du bilan, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats au cours de la période où elles surviennent. Au moment de la constatation initiale ou de l'adoption de la nouvelle norme, le chapitre 3855 permet de désigner tout instrument financier comme détenu à des fins de transaction si sa juste valeur est déterminable de manière fiable, même dans le cas où l'instrument ne répond pas par ailleurs à la définition d'instrument détenu à des fins de transaction (option de la juste valeur).

Instruments détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et autres passifs financiers

Les instruments financiers qui sont classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances ou comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est pris en compte dans le bénéfice net de la période. La dette à long terme de la Société, y compris les coûts d'émission d'emprunt qui s'y rapportent, est comptabilisée à son coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur à chaque date d'établissement du bilan, les variations de la juste valeur étant prises en compte dans le résultat étendu pour la période durant laquelle elles se sont produites. Les titres qui sont classés comme disponibles à la vente, mais dont la valeur de marché n'est pas facile à déterminer, sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les titres disponibles à la vente sont ramenés à leur juste valeur par imputation au bénéfice lorsqu'il y a lieu de faire apparaître une perte de valeur durable. Lors de la décomptabilisation des titres, les gains et pertes cumulés sont pris en compte dans le bénéfice net.

Du fait de l'adoption de ces nouvelles normes, la Société a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie dans les instruments détenus à des fins de transaction. Les comptes débiteurs sont classés comme prêts et créances. Hormis une participation minoritaire classée comme disponible à la vente, les participations de la Société consistent en capitaux propres de coentreprises et d'entités sur lesquelles elle exerce une influence notable, qui sont exclus du champ d'application de ces normes. Les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme (y compris les intérêts à payer) sont classés sous autres passifs financiers et sont tous évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les instruments dérivés sont tous classés comme détenus à des fins de transaction.

iii) Dérivés et comptabilité de couverture

Dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés aux bilans consolidés à la juste valeur à chaque date de bilan. Les dérivés peuvent être incorporés à d'autres instruments financiers ou à des contrats non financiers (contrats hôtes). Avant l'adoption des nouvelles normes, de tels dérivés incorporés n'étaient pas comptabilisés séparément du contrat hôte. Selon les nouvelles normes, les dérivés incorporés sont traités comme des dérivés distincts lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, que les termes du dérivé incorporé sont les mêmes que ceux d'un dérivé autonome et que l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur ou détenu à des fins de transaction. Ces dérivés incorporés sont évalués à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est comptabilisée au bénéfice net au cours de la période où elle survient.

Comptabilité de couverture

Conformément aux nouvelles normes, tous les dérivés sont enregistrés à la juste valeur. La méthode de comptabilisation des gains et pertes de juste valeur varie selon que les dérivés sont détenus à des fins de transaction ou sont désignés comme instruments de couverture, et, dans ce dernier cas, selon la nature des risques couverts. Tous les gains et pertes résultant des variations de la juste valeur des dérivés non désignés comme couvertures sont comptabilisés aux états consolidés des résultats. Lorsque les dérivés sont désignés comme couvertures, la Société les classe comme : (a) couvertures de l'exposition aux variations de la juste valeur des actifs ou des passifs comptabilisés ou des engagements fermes (couvertures de juste valeur); ou (b) couvertures de l'exposition aux variations de flux de trésorerie hautement probables, attribuables à un actif ou à un passif comptabilisé, ou à une opération prévue (couverture de flux de trésorerie).

Couverture de juste valeur

La Société a conclu des contrats de swaps de taux d'intérêt, dont certains ont été abandonnés, qu'elle désigne comme couvertures de l'exposition aux variations de la juste valeur de sa dette à long terme dues aux fluctuations du TIOL. Dans une relation de couverture de juste valeur en cours à la date de transition, les gains ou pertes apparaissant à l'évaluation des instruments de couverture dérivés sont enregistrés dans les résultats, tandis que les gains ou pertes sur les éléments couverts et qui sont attribuables aux risques couverts sont comptabilisés comme un ajustement à la valeur comptable de ces éléments et sont enregistrés dans les résultats. Lorsque des éléments de couverture de juste valeur sont abandonnés avant la date de transition, la valeur comptable de l'élément couvert est rajustée pour tenir compte du solde résiduel de tout gain ou perte différé sur l'élément de couverture. L'ajustement est amorti progressivement en résultat.

Couverture de flux de trésorerie

La Société a des contrats de change à terme et des swaps qu'elle désigne comme des couvertures de flux de trésorerie des opérations prévues. Si toutes les caractéristiques cruciales (comme les dates, les quantités et le lieu de livraison) des éléments de couverture coïncident avec celles des opérations prévues, la Société tient pour acquis que la couverture offre une protection parfaite contre les variations de la juste valeur globale des opérations prévues. Autrement, les montants et le moment des flux de trésorerie futurs font l'objet de projections basées sur leurs modalités contractuelles et sur l'avancement prévu des projets. Avec le temps, les flux de trésorerie en agrégat constituent la base qui permet d'identifier la portion efficace des gains et des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour les opérations prévues. La portion efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée au résultat étendu. Tout gain ou perte de juste valeur lié à la portion inefficace est immédiatement comptabilisé dans les résultats. Les montants cumulés aux autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans les états consolidés des résultats de la période au cours de laquelle l'élément couvert a un impact sur les résultats ou sont inclus dans la valeur comptable initiale de l'actif non financier acquis ou du passif non financier pris en charge. Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, tout gain ou perte cumulé existant dans les autres éléments du résultat étendu à ce moment demeure dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'opération prévue soit éventuellement comptabilisée aux états consolidés des résultats. Lorsqu'il est probable qu'une opération prévue ne surviendra pas, le gain ou la perte cumulé qui était enregistré dans les autres éléments du résultat étendu est immédiatement transféré aux résultats.

Couverture des investissements nets dans des établissements étrangers autonomes

La Société a désigné certains passifs à long terme comme couvertures de sa participation totale nette dans des établissements étrangers autonomes. La partie du gain ou de la perte sur l'élément de couverture qui est considérée comme constituant une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat net.

NOTE 2—CHANGEMENT DE CONVENTIONS COMPTABLE (suite)

Coûts de transaction

Selon les nouvelles normes, les coûts de transaction liés à l'émission ou à l'acquisition d'actifs et de passifs financiers (autres que ceux classés comme disponibles à la vente) peuvent être comptabilisés en entier aux résultats lorsqu'ils surviennent, ou bien être enregistrés avec l'actif ou le passif auquel ils sont associés et amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Auparavant, la Société reportait ces coûts et les amortissait sur la vie de l'actif ou du passif financier correspondant.

La Société a choisi de comptabiliser les coûts de transaction avec l'actif ou le passif auquel ils se rapportent et de les amortir selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le reclassement des frais de financement reportés a conduit à un rajustement de la dette à long terme au 1^{er} avril 2007.

Le tableau qui suit présente l'incidence sur le bilan consolidé au 1^{er} avril 2007 :

<i>(en millions)</i>	Reclassement	Augmentation (diminution)	Total
Actif			
Comptes débiteurs	– \$	7,8 \$	7,8 \$
Stocks	–	1,2	1,2
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	–	5,5	5,5
Immobilisations corporelles, montant net	–	(0,7)	(0,7)
Autres actifs	(1,5)	4,4	2,9
	(1,5) \$	18,2 \$	16,7 \$
Passif			
Comptes créditeurs et charges à payer	– \$	7,7 \$	7,7 \$
Acomptes sur contrats	–	3,2	3,2
Partie à court terme de la dette à long terme	(0,1)	–	(0,1)
Dette à long terme	(1,4)	2,5	1,1
Gains reportés et autres passifs à long terme	–	16,6	16,6
	(1,5) \$	30,0 \$	28,5 \$
Capitaux propres			
Bénéfices non répartis	– \$	(8,3) \$	(8,3) \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu	–	(3,5)	(3,5)
	(1,5) \$	18,2 \$	16,7 \$

Le tableau qui suit présente les ajustements transitoires découlant de l'adoption des nouvelles normes en date du 1^{er} avril 2007 :

<i>(en millions)</i>	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction	(0,3) \$	– \$
Effet de la cessation des relations de couverture	(2,6)	–
Différence de valeur comptable des actifs financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances, ou comme autres passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif	(0,1)	–
Juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	(0,1)	(6,0)
Effet de la constatation initiale des dérivés incorporés	(9,4)	–
Autres	0,3	0,9
Ajustement d'impôts	3,9	1,6
	(8,3) \$	(3,5) \$

Tous les instruments financiers dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont comptabilisés dans le bilan consolidé à leur juste valeur. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives ou de transaction. Les actifs d'instruments dérivés à court terme et à long terme sont respectivement inclus dans les comptes débiteurs et les autres actifs, tandis que les passifs d'instruments dérivés à court terme et à long terme sont inclus respectivement dans les comptes créditeurs et charges à payer, et dans les gains reportés et autres passifs à long terme. Les gains et les pertes sur les instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction, nets d'impôts, y compris les dérivés qui ne se qualifient pas pour la comptabilité de couverture selon les nouvelles normes et qui n'ont pas été antérieurement comptabilisés à leur juste valeur, ont été pris en compte dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis. Les rajustements, nets d'impôts, venant de la différence entre la valeur comptable au moment de la transition et celle constatée au 31 mars 2007 pour les actifs financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance ou comme prêts et créances, et les autres passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ont été pris en compte dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis. D'autres rajustements, notamment ceux qui viennent de la réévaluation des instruments désignés comme couvertures de flux de trésorerie, sont pris en compte dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu, nets d'impôts.

Les effets de la constatation initiale des dérivés incorporés ont été pris en compte dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis. Enfin, le solde des ajustements transitoires cumulés précédemment présenté comme un élément distinct des capitaux propres a été reclassé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

CHANGEMENTS FUTURS APPORTÉS AUX NORMES COMPTABLES

Instruments financiers – informations à fournir et présentation

En décembre 2006, le CNC a publié le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA, Instruments financiers – informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*. Ces chapitres imposent aux entités de fournir une information qui permette aux utilisateurs d'évaluer l'importance d'un instrument financier dans leur performance et leur situation financière. Ils s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices commençant le 1^{er} octobre 2007 ou après cette date. La Société évalue en ce moment l'effet de l'application de ces nouvelles normes.

Informations à fournir concernant le capital

En décembre 2006, le CNC a publié le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA, Informations à fournir concernant le capital*, qui établit des lignes directrices sur l'information qu'une entité doit fournir concernant la composition et la gestion de son capital. Cette norme impose de divulguer les objectifs, les politiques et les procédés de gestion du capital, de fournir des données quantitatives sur ce que l'entité considère comme du capital, de dire si l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise et de divulguer les conséquences de toute non-conformité. Cette norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices commençant le 1^{er} octobre 2007 ou après cette date. La Société évalue en ce moment l'effet de l'application de cette nouvelle norme.

Stocks

En mars 2007, le CNC a approuvé un nouveau chapitre, le chapitre 3031, *Stocks*, venu remplacer le chapitre 3030 portant le même titre. Ce nouveau chapitre prévoit que les stocks doivent être évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette si elle lui est inférieure. Pour le calcul du coût, il fournit des lignes directrices sur la façon d'affecter les frais généraux et autres frais aux stocks, et il impose l'affectation aux stocks des frais généraux fixes de production en proportion de la capacité normale des installations de production. La version définitive de la norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices commençant le 1^{er} janvier 2008 ou après cette date. La Société évalue en ce moment l'effet de l'application de cette nouvelle norme.

Actifs incorporels

En novembre 2007, le CNC a approuvé le nouveau chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace les chapitres 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et 3450, *Frais de recherche et de développement*. Le nouveau chapitre 3064 est partiellement tiré de la norme comptable internationale (IAS) 38, *Immobilisations incorporelles*, et explique quand un actif incorporel développé à l'interne satisfait aux critères de comptabilisation en tant qu'actif. Le CNC a également approuvé des modifications au chapitre 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et à la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-11, *Entreprises en phase de démarrage*. Les modifications à la NOC-11 harmonisent celle-ci avec le chapitre 3064. Les dispositions du CPN-27, *Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation*, ne s'appliqueront pas aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008, et leur adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme, qu'elle adoptera pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2009.

NOTE 2—CHANGEMENT DE CONVENTIONS COMPTABLE (suite)

Normes internationales d'information financière (IFRS)

En janvier 2006, le CNC a adopté un plan stratégique préconisant l'adoption des IFRS par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes au Canada, après une période de transition. Le CNC a récemment confirmé que le passage aux IFRS (c.-à-d. le moment où les IFRS remplaceront les normes et les prises de position canadiennes actuelles en tant que PCGR pour ces entités publiantes) s'effectuera le 1^{er} janvier 2011. En conséquence, la Société sera tenue d'utiliser les IFRS pour dresser ses états financiers consolidés annuels et intermédiaires des exercices commençant à compter du 1^{er} janvier 2011, soit à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2011, au plus tard, dans le cas de la Société. Le 13 février 2008, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont appelé à commentaires sur un document de réflexion proposant que les sociétés ouvertes aient la possibilité d'adopter les IFRS plus tôt, soit pour les exercices commençant à compter du 1^{er} janvier 2009. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption des IFRS sur ses états financiers consolidés.

NOTE 3—ACQUISITIONS ET REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

EXERCICE 2008

La Société a acquis quatre entreprises pour une contrepartie de 52,4 millions \$, frais d'acquisition compris, dont l'essentiel est payable en espèces. Ce montant ne comprend pas la contrepartie conditionnelle de 12 millions \$ qui pourrait devoir être payée dans certaines conditions qui, si elles sont réunies, engendreront la comptabilisation d'un écart d'acquisition additionnel.

Engenuity Technologies Inc.

Au premier trimestre, la Société a acquis Engenuity Technologies Inc. (Engenuity), entreprise qui développe des logiciels de simulation et de visualisation prêts à l'emploi (COTS) destinés aux marchés de l'aérospatiale et de la défense.

MultiGen-Paradigm Inc.

Au premier trimestre, la Société a acquis MultiGen-Paradigm Inc. (Multigen), un fournisseur de logiciels en temps réel prêts à l'emploi (COTS) pour la création et la visualisation de simulations. Multigen est aussi le créateur de formats pour les fichiers de simulation visuelle qui sont des références dans l'industrie.

Macmet Technologies Limited

Au deuxième trimestre, la Société a acquis 76 % des actions en circulation de Macmet Technologies Limited (Macmet). Macmet construit, répare et modernise des simulateurs de vol et des entraîneurs pour les équipages de blindés et d'artillerie. Elle développe aussi des logiciels requis pour la simulation.

En vertu de cette entente, la Société détient une option d'achat sur les 24 % d'actions qui demeurent en circulation. L'option d'achat arrive à échéance six ans après la date d'acquisition. À l'expiration de l'option d'achat, les actionnaires restants de Macmet pourront exercer une option de vente et demander le rachat par la Société des actions encore en circulation. Par conséquent, la Société considère que la totalité des actions en circulation ont été achetées, et elle consolide 100 % des résultats de Macmet depuis la date de l'acquisition.

Flightscape Inc.

Au deuxième trimestre, la Société a acquis Flightscape Inc. (Flightscape), dont les spécialités sont l'analyse des données de vol et les sciences aéronautiques. Flightscape développe des solutions logicielles pour l'étude et l'interprétation des données de vol enregistrées, en vue d'améliorer la sécurité et la maintenance des avions et les opérations de vol.

EXERCICE 2007

Kesem International Pty Ltd

Au troisième trimestre, la Société a acquis toutes les actions émises et en circulation de Kesem International Pty Ltd (Kesem), société fournissant une gamme de services en conception, analyse et expérimentation aux marchés de la défense et de la sécurité intérieure. Excluant les frais d'acquisition de 0,3 million \$, la contrepartie totale de cette acquisition se monte à 5,0 millions \$AU (4,6 millions \$), qui seront payables en espèces.

EXERCICE 2006

Terrain Experts Inc.

Au premier trimestre, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Terrain Experts Inc. (Terrex), entreprise qui développe des outils logiciels pour la création de bases de données et la visualisation de terrains. La contrepartie totale de cette acquisition s'est élevée à 11,1 millions \$US (14,0 millions \$) payables en actions ordinaires de CAE et en espèces.

Le tableau suivant présente le total de l'actif net acquis :

(en millions)	2008	2007	2006
Actif à court terme ⁽¹⁾	13,7 \$	0,9 \$	1,9 \$
Passif à court terme	(23,4)	(1,1)	(2,1)
Immobilisations corporelles	2,3	0,1	0,3
Autres actifs	2,8	–	3,3
Actifs incorporels			
Appellations commerciales	1,5	0,1	0,3
Technologie	20,8	0,1	1,6
Relations avec la clientèle	5,9	0,6	0,8
Écart d'acquisition ⁽²⁾	28,8	4,1	4,5
Impôts sur les bénéfices futurs	(5,6)	(0,2)	0,5
Dette à long terme	(1,8)	–	–
Passifs à long terme	(2,1)	(0,2)	–
Juste valeur de l'actif net acquis, abstraction faite de la position de trésorerie à l'acquisition	42,9	4,4	11,1
Position de trésorerie à l'acquisition	9,5	0,5	2,9
Juste valeur de l'actif net acquis	52,4	4,9	14,0
Moins: Option d'achat/de vente à payer	(1,1)	–	–
Émission de 1 000 000 d'actions (note 15)	–	–	(6,1)
Actions devant être émises ⁽³⁾	–	–	(7,6)
Contrepartie totale en espèces⁽⁴⁾	51,3 \$	4,9 \$	0,3 \$

⁽¹⁾ Abstraction faite de la position de trésorerie.

⁽²⁾ Cet écart d'acquisition n'est pas déductible aux fins fiscales.

⁽³⁾ A été comptabilisée à titre de passif en attente de l'émission.

⁽⁴⁾ La contrepartie totale en espèces pour les acquisitions effectuées en 2008, en 2007 et en 2006 inclut les frais d'acquisition de 4,0 millions \$, de 0,3 million \$ et 0,2 million \$, respectivement.

L'actif net d'Engenuity est séparé entre les secteurs Produits de simulation–Militaire, et Formation et services associés–Militaire. Les actifs nets de Terrex, de Multigen et de Macmet sont inclus dans le secteur Produits de simulation–Militaire. L'actif net de Flightscape est inclus dans le secteur Formation et services associés–Civil. L'actif net de Kesem est inclus dans le secteur Formation et services associés–Militaire.

Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple, en prenant les résultats d'exploitation en compte à partir de la date de l'acquisition.

NOTE 4–PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

Les bilans consolidés ainsi que les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie de la Société tiennent compte, sur la base d'une consolidation proportionnelle, de l'incidence de ses participations dans des coentreprises, soit celles de 49 % dans Zhuhai Xiang Yi Aviation Technology Company Limited, de 50 % dans Helicopter Training Media International GmbH, de 25 % dans Helicopter Flight Training Services GmbH, de 50 % dans Emirates-CAE Flight Training (depuis l'exercice 2007), de 49 % dans Embraer CAE Training Services LLC (depuis l'exercice 2008), et de 50 % dans Hatsoff Helicopter Training Private Limited (depuis l'exercice 2008).

Hormis la coentreprise Helicopter Training Media International GmbH, dont les activités consistent essentiellement en la conception, la fabrication et la fourniture de produits de pointe pour la formation sur hélicoptères militaires, les activités des autres coentreprises sont axées sur la prestation de services de formation et de services associés aussi bien à l'aviation civile que militaire.

L'incidence des coentreprises sur les états financiers consolidés de la Société s'établit comme suit :

<i>(en millions)</i>	2008	2007	2006
Actif			
Actif à court terme	33,8 \$	24,5 \$	22,0 \$
Immobilisations corporelles et autres actifs à long terme	163,1	159,4	42,7
Passif			
Passif à court terme	22,9	12,0	10,9
Dette à long terme (y compris la partie à court terme)	75,9	59,2	26,2
Résultats			
Revenus	60,6 \$	50,0 \$	42,0 \$
Bénéfice net	11,8	6,8	4,0
Résultat d'exploitation sectoriel			
Produits de simulation– Militaire	0,6	1,4	(0,2)
Formation et services associés– Civil	14,0	7,5	5,2
Formation et services associés– Militaire	(0,5)	(0,2)	(0,5)
Flux de trésorerie liés aux :			
Activités d'exploitation	22,1 \$	4,6 \$	12,2 \$
Activités d'investissement	(20,1)	(39,2)	(26,5)
Activités de financement	17,3	29,9	26,3

NOTE 5–ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS À LONG TERME DESTINÉS À LA VENTE

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Service de télécommunications de CAE Elektronik GmbH

Au cours de l'exercice 2008, afin de se concentrer sur ses activités principales, la Société a décidé de se départir de son service de télécommunications en Allemagne. Ce service développe des logiciels de messagerie unifiée et d'autres solutions logicielles pour le bureau qu'il vend à divers clients. Il fournit également des services liés aux solutions logicielles standards ou adaptées aux clients en matière de systèmes de communication par téléphonie sur IP et sur réseau RNIS. CAE Elektronik GmbH a amorcé le processus de cession de son service de télécommunications au moyen d'un contrat de vente d'actifs conclu avec un acheteur exclusif. L'opération s'est soldée par la constatation d'une perte nette liée aux activités abandonnées de 2,2 millions \$, déduction faite d'une économie d'impôts de 1,0 million \$ pour le quatrième trimestre de 2008.

Contrôles navals

Le 3 février 2005, la Société a conclu avec L-3 Communications Corporation (L-3) la vente des principaux éléments du secteur Contrôles navals pour une contrepartie en espèces de 238,6 millions \$. La Société a reçu de L-3, durant l'exercice 2007, des notifications d'une réclamation d'indemnités prévues dans le contrat de vente et d'achat (CVA). Le motif invoqué est que la Société serait en situation de défaut à l'égard de certaines promesses et garanties fournies dans le CVA. Il est impossible pour le moment de dire quelle sera l'issue de ces questions et encore moins de savoir à combien pourraient éventuellement se monter les dédommagements à verser. La Société compte mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour se défendre. Le CVA fixe à 25 millions \$US le maximum qui puisse être réclamé pour tous motifs confondus.

Les résultats du secteur Contrôles navals ont été inscrits à titre d'activités abandonnées depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2005 et les montants des états financiers établis antérieurement ont été reclassés.

Technologies de nettoyage et autres activités abandonnées

Au cours de l'exercice 2004, la Société a conclu la vente des actifs de son dernier élément du secteur Technologies de nettoyage, Alpheus Inc., à Cold Jet Inc. La Société a reçu une contrepartie supplémentaire établie en fonction du rendement futur de l'entreprise jusqu'en 2007 et devait également régler certaines obligations envers Cold Jet Inc. En 2006, la Société et Cold Jet Inc. ont signé un accord arrêtant le montant du paiement supplémentaire et dégageant la Société de ses obligations envers Cold Jet. Cold Jet a versé un montant de 0,2 million \$ à la Société.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2007, la Société a encaissé, en totalité, 9,3 millions \$ représentant le paiement intégral anticipé des effets à long terme subordonnés garantis qui étaient jusque-là comptabilisés dans le poste « Autres actifs ». D'une valeur comptable de 7,9 millions \$, ces billets faisaient partie du paiement des entreprises Ultrasonics et Ransohoff, que la Société avait vendues en 2002. Cet encaissement a donné lieu à la constatation au deuxième trimestre d'intérêts créditeurs de 1,4 million \$, du fait de la réalisation de l'escompte sur les billets à long terme. De plus, les parties se sont entendues sur les ajustements aux provisions pour fonds de roulement, qui ont donné lieu à l'encaissement et à la comptabilisation par la Société d'un montant supplémentaire d'environ 0,1 million \$ (déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 million \$).

De plus, au cours de l'exercice 2006, la Société a engagé des frais supplémentaires de 3,4 millions \$ relativement à son ancien secteur Technologies de nettoyage, surtout à l'égard de la réévaluation d'un passif au titre des prestations de retraite et de la contrepassation d'un actif d'impôts non constaté, et elle a inscrit 0,9 million \$ pour les autres activités abandonnées.

Systèmes forestiers

Le 2 mai 2003, CAE a conclu la vente d'un de ses systèmes forestiers à Carmanah Design and Manufacturing Inc. Il lui restait à recevoir une contrepartie supplémentaire dont le montant dépendait des résultats d'exploitation de l'entreprise vendue. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2007, un règlement est intervenu et la Société a reçu un montant de 0,2 million \$ (déduction faite de la charge d'impôts de 0,1 million \$).

Le 16 août 2002, la Société a vendu la quasi-totalité de l'actif de la division Matériel pour scieries de son secteur Systèmes forestiers. La Société avait le droit de recevoir une contrepartie supplémentaire payable en espèces, qui dépendait des résultats d'exploitation que l'activité cédée obtiendrait sur une période de trois ans, d'août 2002 à août 2005. En novembre 2005, la Société a été avisée par les acheteurs que, selon eux, le résultat fixé comme niveau à partir duquel découlerait le paiement n'avait pas encore été atteint. La Société a examiné les comptes des acheteurs et en janvier 2006, elle a entamé une poursuite en recouvrement du montant qu'elle estime lui être dû. Au cours du troisième et du quatrième trimestre de l'exercice 2008, la Société a constaté des frais rattachés à l'évaluation et au litige totalisant 1,2 million \$ (déduction faite d'une économie d'impôts de 0,2 million \$). Pour les exercices 2007 et 2006, la Société a engagé des frais de 0,9 million \$ (déduction faite d'une économie d'impôts de 0,2 million \$) et de 0,2 million \$ (déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 million \$), respectivement.

Jusqu'à tout récemment, le litige faisait l'objet d'un arbitrage et en était au stade de la divulgation de la preuve. Comme il est décrit à la note 28, *Événements postérieurs à la date du bilan*, il y a eu radiation d'un montant à recevoir de 8,5 millions \$ (déduction faite d'économies d'impôts de 1,5 million \$) en 2008, l'acheteur ayant fait l'objet d'une mise sous séquestre et a été jugé insolvable après la date du bilan.

Le tableau qui suit résume les renseignements financiers sur les activités abandonnées :

Sommaire de l'exploitation des activités abandonnées

(en millions, sauf les montants par action)

	2008	2007	2006
Perte nette du service de télécommunications de CAE Elektronik GmbH, déduction faite d'une économie d'impôts de 1,0 \$	(2,2) \$	– \$	– \$
Perte nette de Contrôles navals, déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 \$ en 2008, déduction faite d'une économie d'impôts de 0,2 \$ en 2007, déduction faite d'une charge d'impôts de 0,7 \$ en 2006	(0,2)	(1,1)	(1,7)
Bénéfice net (perte nette) des Technologies de nettoyage et autres activités abandonnées, déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 \$ en 2007; déduction faite d'une charge d'impôts de 1,0 \$ en 2006	–	0,1	(4,1)
Perte nette des Systèmes forestiers, déduction faite d'une économie d'impôts de 1,7 \$ en 2008; déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 \$ en 2007; déduction faite d'une économie d'impôts de 0,1 \$ en 2006	(9,7)	(0,7)	(0,2)
Résultat net des activités abandonnées	(12,1) \$	(1,7) \$	(6,0) \$
Résultat net de base et dilué par action des activités abandonnées	(0,05) \$	(0,01) \$	(0,02) \$

NOTE 6 – COMPTES DÉBITEURS

(en millions)	2008	2007
Comptes clients	156,8 \$	136,2 \$
Provision pour créances douteuses	(7,4)	(4,4)
Comptes débiteurs non facturés	48,5	45,7
Actifs d'instruments dérivés	17,2	–
Autres débiteurs	39,9	42,3
	255,0 \$	219,8 \$

La Société a conclu une entente lui permettant de vendre les comptes débiteurs de tiers à une institution financière pour un montant pouvant atteindre 50 millions \$. Aux termes des conditions de cette entente, la Société continue d'agir à titre d'agent de recouvrement. Les comptes débiteurs choisis sont vendus à un tiers pour une contrepartie en espèces, qui est sans recours contre la Société. Au 31 mars 2008, des comptes débiteurs déterminés de 43,7 millions \$ (29,0 millions \$ en 2007) avaient été vendus à l'institution financière dans le cadre de cette entente. Le produit de la vente (déduction faite de frais de 0,5 million \$; 0,6 million \$ en 2007) a servi à régler les frais généraux de l'entreprise et à rembourser des emprunts aux termes des facilités de crédit de la Société.

NOTE 7 – STOCKS

(en millions)	2008	2007
Contrats à long terme	138,9 \$	112,7 \$
Travaux en cours	56,0	66,1
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	35,0	25,0
	229,9 \$	203,8 \$

NOTE 8 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions)	2008			2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	23,2 \$	– \$	23,2 \$	21,2 \$	– \$	21,2 \$
Immeuble et améliorations	244,4	80,2	164,2	238,9	72,6	166,3
Simulateurs	756,5	111,5	645,0	645,5	92,4	553,1
Matériel et outillage	193,6	125,4	68,2	185,0	117,3	67,7
Actifs visés par des contrats de location-acquisition ⁽¹⁾	33,3	23,6	9,7	34,4	22,6	11,8
Actifs en construction	136,5	–	136,5	166,5	–	166,5
	1 387,5 \$	340,7 \$	1 046,8 \$	1 291,5 \$	304,9 \$	986,6 \$

⁽¹⁾ Comprend des simulateurs ainsi que du matériel et de l'outillage.

La période moyenne restante d'amortissement pour les simulateurs est de 14 ans.

NOTE 9 – ACTIFS INCORPORELS

(en millions)

	2008			2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Appellations commerciales	12,2 \$	2,5 \$	9,7 \$	12,2 \$	1,7 \$	10,5 \$
Relations avec la clientèle	8,4	1,0	7,4	1,7	0,3	1,4
Ententes contractuelles avec des clients	6,8	3,2	3,6	7,6	2,9	4,7
Technologies	21,9	2,5	19,4	1,6	0,5	1,1
Système de gestion intégré (ERP) et autres logiciels	27,6	7,6	20,0	20,7	3,9	16,8
Autres actifs incorporels	4,0	2,1	1,9	3,3	1,8	1,5
	80,9 \$	18,9 \$	62,0 \$	47,1 \$	11,1 \$	36,0 \$

L'historique des actifs incorporels s'établit comme suit :

(en millions)

	2008	2007
Solde d'ouverture	36,0 \$	30,5 \$
Acquisitions (note 3)	28,2	0,8
ERP et autres acquisitions de logiciels	7,2	8,8
Autres ajouts	1,1	–
Amortissement	(7,8)	(3,8)
Écart de change	(2,7)	(0,3)
Solde de clôture	62,0 \$	36,0 \$

L'amortissement annuel pour les cinq prochains exercices s'élèvera à environ 7,5 millions \$.

NOTE 10 – ÉCART D'ACQUISITION

(en millions)

	2008				Total
	Produits de simulation – Civil	Formation et services associés – Civil	Produits de simulation – Militaire	Formation et services associés – Militaire	
Solde d'ouverture	– \$	– \$	54,6 \$	42,3 \$	96,9 \$
Acquisitions (note 3)	–	0,8	28,0	–	28,8
Écart de change	–	–	(6,3)	(3,9)	(10,2)
Solde de clôture	– \$	0,8 \$	76,3 \$	38,4 \$	115,5 \$

(en millions)

	2007				Total
	Produits de simulation – Civil	Formation et services associés – Civil	Produits de simulation – Militaire	Formation et services associés – Militaire	
Solde d'ouverture	– \$	– \$	54,2 \$	37,8 \$	92,0 \$
Acquisitions (note 3)	–	–	–	4,1	4,1
Écart de change	–	–	0,4	0,4	0,8
Solde de clôture	– \$	– \$	54,6 \$	42,3 \$	96,9 \$

NOTE 11 – AUTRES ACTIFS

<i>(en millions)</i>	2008	2007
Encaisse affectée	8,6 \$	2,8 \$
Participation dans CVS Leasing Ltd. et avances consenties à celle-ci ⁱ⁾	41,7	43,5
Frais de développement reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé de 26,7 \$ (23,8 \$ en 2007) ⁱⁱ⁾	20,0	10,2
Frais de pré-exploitation reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé de 23,6 \$ (21,6 \$ en 2007) ⁱⁱⁱ⁾	12,7	13,1
Frais de financement reportés, déduction faite de l'amortissement cumulé de 17,0 \$ (15,3 \$ en 2007)	3,5	7,5
Comptes débiteurs à long terme	2,0	3,9
Actifs au titre des prestations constituées (note 22)	25,9	24,1
Autres, déduction faite de l'amortissement cumulé de 6,7 \$ (5,7 \$ en 2007)	10,1	24,4
Actifs d'instruments dérivés à long terme	13,7	–
	138,2 \$	129,5 \$

ⁱ⁾ La Société mène un consortium qui a été retenu par le ministère de la Défense du Royaume-Uni (MoD) pour concevoir, construire, gérer, financer et exploiter un centre de formation intégrée sur simulateurs pour les équipages d'hélicoptères moyens de soutien de la Royal Air Force. Le contrat a une durée de 40 ans et peut être résilié par le MoD après 20 ans, soit en 2018.

En ce qui a trait à ce contrat, la Société a créé CAE Aircrew Training Plc (Aircrew). La Société détient une participation de 77 % dans la filiale, le reste des participations étant comptabilisées comme des participations minoritaires des autres partenaires du consortium. Cette filiale a loué les terrains du MoD, a construit l'installation et exploite le centre de formation. La consolidation d'Aircrew avec les comptes de la Société s'est faite depuis son établissement.

Par ailleurs, la Société est actionnaire minoritaire à 14 % de CVS Leasing Ltd. (CVS) et lui a avancé des fonds. CVS est l'entité qui possède les simulateurs et autres équipements loués à Aircrew.

ⁱⁱ⁾ Les frais de R-D ont totalisé 110,8 millions \$ pour l'exercice (95,0 millions \$ en 2007; 91,3 millions \$ en 2006), dont 16,5 millions \$ représentent des frais de développement admissibles à un report aux termes des exigences de l'ICCA (3,0 millions \$ en 2007; 1,8 million \$ en 2006). La Société a porté l'aide gouvernementale en réduction de ces montants (voir la note 21).

Le total des frais de développement reportés amortis durant l'exercice s'est élevé à 2,9 millions \$ (4,8 millions \$ en 2007; 13,1 millions \$ en 2006).

ⁱⁱⁱ⁾ La Société reporte les frais de pré-exploitation engagés durant la période antérieure à l'exploitation pour toutes nouvelles activités. La capitalisation cesse et l'amortissement commence en même temps que les activités. Durant l'exercice 2008, 3,9 millions \$ ont été capitalisés (5,9 millions \$ en 2007) et un amortissement de 2,0 millions \$ a été inscrit (3,0 millions \$ en 2007; 4,0 millions \$ en 2006).

NOTE 12 – FACILITÉS D’EMPRUNT

A. Dette à long terme

(en millions)

	2008				2007			
	Montant brut	Coûts de transaction	Rajustement de base de calcul de la dette	Dette nette	Montant brut	Coûts de transaction	Rajustement de base de calcul de la dette	Dette nette
Dette avec recours								
i) Billets de premier rang (60,0\$US échéant en juin 2009 et 33,0\$US échéant en juin 2012)	95,6 \$	(0,2) \$	4,3 \$	99,7 \$	107,2 \$	– \$	– \$	107,2 \$
ii) Facilités de crédit à terme non garanties renouvelables d’une durée de cinq ans échéant en juillet 2010 (400,0\$US et 100,0€)	–	–	–	–	–	–	–	–
iii) Emprunts à terme échéant en mai et en juin 2011 (encours de 18,3€ et de 3,6€ au 31 mars 2008; et de 22,8€ et 4,5€ au 31 mars 2007)	35,6	–	–	35,6	42,1	–	–	42,1
iv) Obligations garanties de Grapevine Industrial Development Corporation, échéant en janvier 2010 et 2013 (27,0\$US)	27,7	–	–	27,7	31,1	–	–	31,1
v) Obligations de Miami Dade County, échéant en mars 2024 (11,0\$US)	11,3	–	–	11,3	12,7	–	–	12,7
vi) Autres dettes, échéant en décembre 2014	11,3	–	–	11,3	9,5	–	–	9,5
vii) Obligations découlant de contrats de location-acquisition	8,1	–	–	8,1	11,1	–	–	11,1
Dette sans recours⁽¹⁾								
viii) Emprunt à terme garanti de 12,7£, échéant en octobre 2016 (encours de 4,0£ au 31 mars 2008 et de 4,5£ au 31 mars 2007)	8,2	–	–	8,2	10,3	–	–	10,3
ix) Emprunt à terme échéant en décembre 2019 (encours de 32,5€ au 31 mars 2008, et de 25,2€ au 31 mars 2007)	52,8	(1,3)	–	51,5	38,8	–	–	38,8
x) Emprunts à terme échéant à diverses dates jusqu’en août 2013 (encours de 18,1\$US et de 40,7¥ au 31 mars 2008; et de 17,7\$US au 31 mars 2007)	24,4	–	–	24,4	20,4	–	–	20,4
xi) Emprunt à terme échéant en 2014 (encours de 19,5\$US et de 12,7€ au 31 mars 2008)	46,0	(2,3)	–	43,7	–	–	–	–
Emprunt à terme échéant en 2018 (encours de 26,2\$US et de 16,9€ au 31 mars 2008)	61,5	(3,2)	–	58,3	–	–	–	–
	382,5	(7,0)	4,3	379,8	283,2	–	–	283,2
Moins:								
Partie à court terme de la dette à long terme	27,6	(1,0)	–	26,6	25,3	–	–	25,3
Partie à court terme des contrats de location-acquisition	0,7	–	–	0,7	1,9	–	–	1,9
	354,2\$	(6,0)\$	4,3 \$	352,5 \$	256,0 \$	– \$	– \$	256,0 \$

⁽¹⁾ La dette sans recours contre CAE, en tant que société mère, est classée ainsi lorsque le recours contre la dette d’une filiale est limité à l’actif, à la participation et à l’engagement de cette filiale.

NOTE 12 – FACILITÉS D'EMPRUNT (suite)

- i) Dans le cadre d'un placement privé, la Société a emprunté 93 millions \$US (93 millions \$US en 2007). Ces billets de premier rang non garantis ont égalité de rang avec les financements bancaires à terme et doivent être remboursés en montants fixes de 60,0 millions \$US en 2009 et de 33,0 millions \$US en 2012. Des versements d'intérêt au taux fixe moyen de 7,6 % sont exigibles semestriellement, en juin et en décembre. La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt aux termes desquels le taux d'intérêt fixe sur une tranche de 33,0 millions \$US des billets de premier rang a été échangé contre l'équivalent du TIOL à trois mois majoré de 3,6 %. La Société détient un contrat de swap de taux d'intérêt qui remplace le contrat de swap qui avait été conclu au moment où la dette avait été contractée. Le contrat de swap actuel est désigné comme couverture de juste valeur du placement privé en raison des fluctuations du TIOL. En ce qui a trait à la couverture de juste valeur, les gains ou pertes sur les éléments couverts attribuables aux risques couverts sont comptabilisés comme un ajustement à la valeur comptable de ces éléments. Dans le cas de la couverture de juste valeur qui a été abandonnée avant la date de l'opération, la valeur comptable de l'élément couvert est rajustée du solde de tout gain ou perte sur l'élément de couverture. Ainsi, le rajustement de base de calcul de la dette a été constaté avec le placement privé à titre d'augmentation du montant brut de la dette à long terme.
- ii) Le 7 juillet 2005, la Société a conclu une facilité de crédit renouvelable. Cette facilité de crédit à terme non garantie renouvelable (400,0 millions \$US et 100,0 millions €) avait une durée de cinq ans, échéant en juillet 2010. La facilité est assortie de clauses portant sur le montant minimal des capitaux propres, ainsi que sur les ratios de couverture des intérêts et de la dette. Le taux d'intérêt applicable de cette facilité de crédit à terme renouvelable est au gré de la Société, selon le taux préférentiel, le taux des acceptations bancaires ou le TIOL majoré d'une marge qui dépend de la notation de crédit attribuée par les services de notation de Standard & Poor's.
- iii) La Société et Iberia Lineas de España ont fusionné leurs activités de formation en aviation en Espagne. Les exploitants ont financé l'acquisition des simulateurs de CAE et d'Iberia au moyen d'un financement adossé à des actifs et échéant en mai et en juin 2011. Conformément aux contrats de location, si l'entente d'octobre 2003 était résiliée, CAE et Iberia seraient tenues de racheter les simulateurs qu'elles ont donnés, en proportion de la juste valeur de ces simulateurs, pour un montant total égal à l'encours de l'accord de financement. Le capital doit être remboursé trimestriellement sur la durée du financement. Le taux d'intérêt implicite est de 4,60 %. Au 31 mars 2008, la valeur comptable nette des simulateurs faisant l'objet du financement était d'environ 85,0 millions \$ (52,3 millions €) 79,7 millions \$ en 2007 (51,7 millions €).
- iv) Il s'agit d'obligations appelées «Airport Improvement Revenue Bonds» qu'a émises Grapevine Industrial Development Corporation, de Grapevine (Texas). Ces émissions, qui totalisent 8,0 millions \$US et 19,0 millions \$ US arrivent à échéance en 2010 et en 2013, respectivement. Ces obligations sont garanties par des biens immobiliers, des améliorations, des agencements et du matériel de simulation spécifique. Les taux sont établis périodiquement par un négociateur, d'après la conjoncture du marché. Pour ce qui est des obligations échéant en 2010, le taux est établi chaque semaine. Dans le cas des obligations échéant en 2013, le taux est fixé annuellement et est assujéti à un plafond de 10 % permis par les lois applicables actuelles. Au 31 mars 2008, le taux combiné des deux séries était d'environ 4,69 % (4,77 % en 2007). La garantie ne dépasse pas l'encours des emprunts, lequel était de 27,0 millions \$US au 31 mars 2008. De plus, une lettre de crédit a été établie en guise de soutien des obligations pour l'encours des emprunts.
- v) Les obligations de Miami Dade County, échéant en mars 2024 (11,0 millions \$US), sont garanties par un simulateur. Au 31 mars 2008, le taux variable applicable, qui est redéfini toutes les semaines, s'établissait à 4,57 %. De plus, une lettre de crédit a été établie en guise de soutien des obligations pour l'encours des emprunts.
- vi) Facilité non garantie de 35,0 millions \$ visant à garantir le financement des coûts d'établissement du système de gestion intégré (ERP). Un prélèvement aux termes de la facilité peut être effectué uniquement lorsque les frais sont engagés, tous les trimestres, avec des remboursements mensuels sur la durée de la période de sept ans débutant à la fin du premier mois suivant chaque prélèvement trimestriel. Le taux d'intérêt moyen sur les emprunts est d'environ 6,2 %.
- vii) Ces contrats de location-acquisition se rapportent à la location de diverses pièces de matériel et d'un simulateur. Le taux d'intérêt réel de ces contrats de location-acquisition échéant en juin 2010 s'établissait à 6,3 % au 31 mars 2008.
- viii) La Société a obtenu un financement de projet, qui a été refinancé en décembre 2004, pour l'une de ses filiales afin de financer le programme MSH du MoD du Royaume-Uni. La facilité de crédit comporte un emprunt à terme qui est garanti par les actifs de la filiale et qui doit être remboursé semestriellement jusqu'en 2016. Le financement est sans recours contre CAE. L'intérêt sur ces emprunts est calculé à un taux qui se rapproche du TIOL, majoré de 0,85 %. La Société a conclu un swap de taux d'intérêt de 3,7 millions £, au terme duquel le taux d'intérêt a été fixé à 6,31 %. Au 31 mars 2008, la valeur comptable des actifs donnés en garantie de la facilité de crédit s'établissait à 31,2 millions £ (27,4 millions £ en 2007).
- ix) Emprunt à terme, échéant en décembre 2019, représentant la quote-part de CAE du projet NH90 en Allemagne. Le montant total disponible pour la société responsable du projet aux termes de la facilité est de 175,5 millions €. La dette est sans recours contre CAE. Les emprunts portent intérêt au TIBEUR et, en vertu d'un swap, font l'objet d'un taux fixe de 4,8 %.

- x) Emprunts à terme, représentant la quote-part de CAE de la dette liée à l'acquisition de simulateurs et à l'agrandissement de l'immeuble, sans recours contre la Société, dans le cadre de sa participation dans la cœntreprise Zhuhai Xiang Yi Aviation Technology Company Limited. Les emprunts à terme, contractés auprès de plusieurs institutions financières, sont libellés en dollars américains et en renminbis chinois (¥). Les emprunts libellés en dollars américains portent intérêt à un taux variable correspondant au TIOL majoré d'une marge de 0,45 % à 1 % et échoient entre août 2008 et août 2013. Les emprunts libellés en renminbis portent intérêt à taux fixe ou à taux variable et échoient entre septembre 2008 et décembre 2010.
- xi) Au cours de l'exercice 2008, la Société a obtenu un financement sans recours pour deux nouveaux centres de formation pour l'aviation civile. Au 31 mars 2008, le montant total des retraits se chiffrait à environ 107,5 millions \$ (45,7 millions \$US et 29,6 millions £, après prise en compte de l'effet des swaps de taux de change conclus dans le cadre de cette opération de financement). Les retraits se divisent en deux tranches. Pour la tranche A, l'amortissement du capital et des intérêts est trimestriel et débutera en décembre 2008 avec une échéance en juin 2014. Pour la tranche B, l'amortissement du capital et des intérêts est trimestriel et débutera en juillet 2014 avec une échéance en juin 2018. Le taux combiné du coupon pour la dette après swap se situe à 8,28 %. L'emprunt est sans recours contre la Société, il est garanti sur les actifs des centres de formation et il est contre-garanti par les flux de trésorerie dégagés par les deux centres de formation.

Les versements exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu des modalités de remboursement de la dette à long terme et des contrats de location-acquisition s'établissent comme suit :

(en millions)

	Dette à long terme	Contrat de location-acquisition	Total
2009	27,6 \$	0,7 \$	28,3 \$
2010	92,8	0,7	93,5
2011	28,0	6,7	34,7
2012	20,1	–	20,1
2013	72,3	–	72,3
Par la suite	133,6	–	133,6
	374,4 \$	8,1 \$	382,5 \$

Au 31 mars 2008, CAE respectait ses engagements financiers.

B. Dette à court terme

La Société dispose d'une marge de crédit bancaire non garantie et non engagée qui est libellée en euros et qui totalise 4,9 millions \$ (4,6 millions \$ en 2007; 41,2 millions \$ en 2006), sur laquelle aucun montant n'avait été prélevé au 31 mars 2008 (néant en 2007; néant en 2006). La marge de crédit porte intérêt à un taux de référence en euros.

C. Intérêts débiteurs, montant net

Les intérêts débiteurs (créditeurs) s'établissent comme suit :

(en millions)

	2008	2007	2006
Intérêts débiteurs sur la dette à long terme	23,9 \$	18,5 \$	21,6 \$
Amortissement des frais de financement reportés et autres	2,7	2,3	4,0
Intérêts capitalisés	(4,7)	(4,1)	(2,8)
Intérêts sur la dette à long terme	21,9	16,7	22,8
Intérêts créditeurs	(3,0)	(4,8)	(6,9)
Autres intérêts débiteurs (créditeurs), montant net	(1,4)	(1,3)	0,3
Intérêts créditeurs, montant net	(4,4)	(6,1)	(6,6)
Intérêts débiteurs, montant net	17,5 \$	10,6 \$	16,2 \$

Les intérêts créditeurs enregistrés par la Société comprennent essentiellement les intérêts perçus sur l'encaisse et les avances de fonds consenties à CVS Leasing Ltd. (CVS). CVS est une société qui détient des simulateurs et autres pièces de matériel qui servent à la formation des pilotes des Forces armées britanniques au centre de formation de la Société de la base aérienne de Benson, en Angleterre. La Société détient une participation minoritaire de 14 % dans CVS.

NOTE 13–GAINS REPORTÉS ET AUTRES PASSIFS À LONG TERME

(en millions)	2008	2007
Gains reportés découlant des cessions-bails ⁱ⁾	63,3 \$	84,0 \$
Revenus constatés d'avance	21,3	20,3
Gains reportés	8,1	15,0
Obligation découlant des avantages sociaux (note 22)	29,2	26,9
Part des actionnaires sans contrôle ⁱⁱ⁾	20,2	18,2
Partie à long terme du contrat d'achat ⁱⁱⁱ⁾	–	7,9
Dettes à long terme payable à Investissement Québec	0,7	1,4
Passifs d'instruments dérivés	9,1	–
Obligation au titre de la rémunération en vertu du RDLT et du RDNR	22,0	35,3
Autres	11,0	23,7
	184,9 \$	232,7 \$

ⁱ⁾ L'amortissement qui se rapporte à ces éléments se chiffre à 3,8 millions \$ (4,0 millions \$ en 2007; 3,9 millions \$ en 2006).

ⁱⁱ⁾ Part des actionnaires sans contrôle de 20 % dans les centres de formation du secteur Civil à Madrid combinée à la participation de 23 % dans le centre de formation Aircrew du secteur Militaire de CAE.

ⁱⁱⁱ⁾ Durant l'exercice en cours, la Société a remboursé intégralement le passif à long terme découlant du contrat d'achat concernant des données et des pièces livrées à CAE inc. par Dassault Aviation en vertu de bons de commande précis.

NOTE 14–IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le rapprochement des impôts sur les bénéfices aux taux canadiens prévus par la loi et des impôts sur les bénéfices présentés s'établit comme suit :

(en millions)	2008	2007	2006
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et activités abandonnées	234,0 \$	178,8 \$	87,8 \$
Taux d'imposition canadiens prévus par la loi	31,80 %	32,08 %	31,41 %
Impôts sur les bénéfices aux taux canadiens prévus par la loi	74,4 \$	57,4 \$	27,6 \$
Écart entre les taux canadiens prévus par la loi et ceux applicables aux filiales étrangères	(5,5)	(2,8)	0,3
Pertes non prises en compte aux fins fiscales	4,1	0,3	2,8
Économies d'impôts découlant de pertes d'exploitation non constatées antérieurement	(1,8)	(2,3)	(9,1)
Économies d'impôts découlant de pertes en capital non constatées antérieurement	–	–	(0,8)
Gain en capital non imposable	(0,2)	(0,6)	(0,3)
Éléments non déductibles	5,0	2,4	1,4
Ajustements et cotisations d'impôts d'exercices antérieurs	(2,0)	(1,0)	(0,9)
Incidence du changement de taux d'imposition sur les impôts futurs	(2,4)	(1,2)	1,9
Crédit d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement non imposable	(0,9)	(0,8)	(0,9)
Impôts des grandes sociétés	–	–	0,7
Autres économies d'impôts non constatées antérieurement	(2,5)	(3,2)	(2,9)
Éléments de l'écart de conversion	–	–	(0,7)
Autres	1,0	1,5	(0,9)
Total de la charge d'impôts	69,2 \$	49,7 \$	18,2 \$

Les principaux éléments de la charge d'impôts attribuable aux activités poursuivies s'établissent ainsi :

<i>(en millions)</i>	2008	2007	2006
Charge d'impôts exigibles	42,8 \$	63,9 \$	13,1 \$
Charge (économie) d'impôts futurs			
Économies d'impôts découlant de pertes d'exploitation non constatées antérieurement	(1,8)	(2,3)	(9,1)
Économies d'impôts découlant de pertes en capital non constatées antérieurement	–	–	(0,8)
Incidence du changement de taux d'imposition sur les impôts futurs	(2,4)	(1,2)	1,9
Autres économies d'impôts non constatées antérieurement	(2,5)	(3,2)	(2,9)
Variation liée aux écarts temporaires	33,1	(7,5)	16,0
Total de la charge d'impôts	69,2 \$	49,7 \$	18,2 \$

L'incidence fiscale des écarts temporaires qui ont donné lieu aux actifs et aux passifs d'impôts futurs s'établit comme suit :

<i>(en millions)</i>	2008	2007
Actifs d'impôts futurs		
Reports prospectifs des pertes autres qu'en capital	39,0 \$	39,7 \$
Reports prospectifs des pertes en capital	2,4	6,5
Actifs incorporels	11,7	27,1
Montants non déductibles pour l'exercice	20,0	23,4
Revenus reportés	10,7	17,3
Report d'économie d'impôts	4,6	10,4
Frais de recherche et de développement non réclamés	3,9	–
Autres	–	1,4
	92,3	125,8
Provision pour moins-value	(20,6)	(25,3)
	71,7 \$	100,5 \$
Passifs d'impôts futurs		
Crédits d'impôt à l'investissement	(18,3) \$	(22,5) \$
Immobilisations corporelles	(13,9)	(9,7)
Différence entre la méthode de l'avancement des travaux et celle de l'achèvement des travaux	(8,8)	(2,3)
Frais de recherche et de développement reportés	(0,2)	(2,5)
Autres	(0,1)	–
	(41,3)	(37,0)
Actifs d'impôts futurs, montant net	30,4 \$	63,5 \$
Actifs d'impôts futurs à court terme, montant net	14,1 \$	3,7 \$
Actifs d'impôts futurs à long terme, montant net	64,3	81,5
Passifs d'impôts futurs à court terme, montant net	(16,8)	(4,9)
Passifs d'impôts futurs à long terme, montant net	(31,2)	(16,8)
	30,4 \$	63,5 \$

Au 31 mars 2008, relativement à des activités exercées au Canada, la Société avait cumulé des pertes autres qu'en capital reportées d'environ 16,6 millions \$. Aux fins de la présentation de l'information financière, un actif d'impôts futurs net de 4,9 millions \$ a été constaté à l'égard de ces reports de pertes.

Au 31 mars 2008, relativement à des activités exercées aux États-Unis, la Société avait cumulé des pertes autres qu'en capital reportées d'environ 23,8 millions \$ (23,1 millions \$US). Aux fins de la présentation de l'information financière, un actif d'impôts futurs net de 7,6 millions \$ (7,4 millions \$US) a été constaté à l'égard de ces reports de pertes.

Relativement à des activités menées dans d'autres pays, la Société a cumulé des pertes autres qu'en capital reportées d'environ 87,6 millions \$. Aux fins de la présentation de l'information financière, un actif d'impôts futurs net de 17,4 millions \$ a été constaté.

Relativement à des activités exercées aux États-Unis, la Société a également cumulé des pertes en capital reportées d'environ 6,8 millions \$ (6,6 millions \$US). Aucun actif d'impôts futurs n'a été constaté dans les états financiers, la provision pour moins-value ayant été constituée pour la totalité du montant.

NOTE 14—IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

Les pertes autres qu'en capital à des fins fiscales expirent comme suit :

(en millions)

Année d'expiration	États-Unis (\$US)	Autres pays (\$CA)
2012	13,6 \$	2,8 \$
2013	7,4	2,8
2014–2028	2,1	46,1
Sans expiration	–	52,5
	23,1 \$	104,2 \$

La provision pour moins-value concerne principalement les avantages fiscaux découlant de pertes reportées prospectivement dont la réalisation n'est pas probable en raison des antécédents en matière de report de pertes, de l'incertitude quant à la réalisation de bénéfices futurs imposables suffisants et des échéances prescrites par les lois fiscales donnant lieu aux avantages fiscaux éventuels. En 2008, la provision pour moins-value a été réduite de 4,3 millions \$ (5,5 millions \$ en 2007) lorsque l'évaluation de la Société a fait apparaître comme plus probable qu'improbable que des économies d'impôt seraient réalisées.

NOTE 15—CAPITAL-ACTIONS ET SURPLUS D'APPORT

CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en séries.

Les actions privilégiées peuvent être émises avec des droits et des conditions qui seront déterminés par le conseil d'administration, avant leur émission. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée.

Émis

Le tableau qui suit présente le rapprochement des données sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société :

(en millions, sauf le nombre d'actions)

	2008		2007		2006	
	Nombre d'actions	Valeur attribuée	Nombre d'actions	Valeur attribuée	Nombre d'actions	Valeur attribuée
Solde au début de l'exercice	251 960 449	401,7 \$	250 702 430	389,0 \$	248 070 329	373,8 \$
Émissions d'actions ^(a)	169 851	0,8	–	–	1 091 564	6,9
Options sur actions exercées	1 814 095	13,9	1 236 895	10,0	1 497 540	8,0
Transfert du surplus d'apport à l'exercice d'options	–	2,2	–	2,5	–	–
Dividendes en actions	25 441	0,3	21 124	0,2	42 997	0,3
Solde à la fin de l'exercice	253 969 836	418,9 \$	251 960 449	401,7 \$	250 702 430	389,0 \$

^(a) Le 30 novembre 2007, la Société a émis 169 851 actions ordinaires, au prix unitaire de 4,71\$, pour couvrir le quatrième et dernier paiement du coût d'acquisition de CAE Services professionnels (Canada) inc.

Le 20 mai 2005, la Société a émis 1 000 000 d'actions ordinaires au prix unitaire de 6,13\$, en vue de l'acquisition de Terrain Experts Inc.

Le 30 novembre 2005, la Société a émis 91 564 actions ordinaires au prix unitaire de 8,07\$, pour couvrir le deuxième paiement du coût d'acquisition de CAE Services professionnels (Canada) inc. (auparavant Greenley & Associates Inc. [G&A]).

Le tableau qui suit présente un rapprochement des dénominateurs qui ont été utilisés pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action :

	2008	2007	2006
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation—de base	253 406 176	251 110 476	249 806 204
Effet dilutif des options sur actions	1 160 474	1 894 730	2 325 422
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation—dilué	254 566 650	253 005 206	252 131 626

Des options d'achat de 1 144 704 actions ordinaires (1 397 200 en 2007; 2 269 150 en 2006) ont été exclues du calcul ci-dessus, car leur inclusion aurait eu un effet antidilutif.

SURPLUS D'APPORT

Le rapprochement du surplus d'apport s'établit comme suit :

(en millions)	2008	2007	2006
Solde au début de l'exercice	5,7 \$	5,6 \$	3,5 \$
Transfert aux actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions	(2,2)	(2,5)	–
Rémunération à base d'actions (note 16)	4,8	2,6	2,1
Solde à la fin de l'exercice	8,3 \$	5,7 \$	5,6 \$

NOTE 16 – RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Régime d'options d'achat d'actions

Conformément au programme d'intéressement à long terme institué par la Société, cette dernière peut attribuer à ses dirigeants et aux autres salariés clés de ses filiales des options visant l'achat d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice équivalant à 100 % du cours du marché à la date de leur attribution. Le cours du marché correspond au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto (TSX) le dernier jour de négociation précédant la date de l'attribution.

Au 31 mars 2008, le nombre total autorisé d'actions ordinaires pouvant encore être émises aux termes du régime d'options d'achat d'actions (ROA) était de 6 124 896. Les options peuvent être exercées au cours d'une période d'au plus six ans, mais ne peuvent l'être dans les 12 mois suivant la date de leur attribution. Le droit d'exercer toutes les options devient acquis après une période de quatre ans de service continu à compter de la date d'attribution. Toutefois, s'il survient un changement de contrôle de la Société, les options en cours peuvent être exercées immédiatement par leurs porteurs. Elles font l'objet d'un ajustement au prorata à la suite du versement de dividendes en actions ou de tout fractionnement d'actions ordinaires de la Société.

Un rapprochement des options en cours est présenté ci-après :

Exercices terminés les 31 mars	2008		2007		2006	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de l'exercice	5 441 915	7,57 \$	6 347 235	7,66 \$	8 208 675	7,52 \$
Attribuées	1 167 588	14,06 \$	647 700	9,13 \$	568 200	5,96 \$
Exercées	(1 814 095)	7,66 \$	(1 236 895)	8,07 \$	(1 497 540)	5,29 \$
Éteintes	(47 034)	9,57 \$	(316 125)	10,60 \$	(932 100)	9,21 \$
Échues	(146 000)	12,59 \$	–	– \$	–	– \$
Options en cours à la fin de l'exercice	4 602 374	9,00 \$	5 441 915	7,57 \$	6 347 235	7,66 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	2 543 545	7,26 \$	2 986 135	8,58 \$	2 775 850	9,90 \$

Le tableau suivant offre une information sommaire concernant le ROA de la Société au 31 mars 2008 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en cours			Options exerçables	
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
4,08 \$ à 6,03 \$	1 764 295	2,03	5,17 \$	1 329 270	5,02 \$
6,19 \$ à 9,12 \$	1 070 075	3,13	7,73 \$	610 100	6,71 \$
10,31 \$ à 14,10 \$	1 768 004	3,46	13,59 \$	604 175	12,72 \$
Total	4 602 374	2,84	9,00 \$	2 543 545	7,26 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, la charge de rémunération liée aux options sur actions de CAE a été constatée dans le résultat net consolidé, et un montant correspondant de 4,8 millions \$ (2,6 millions \$ en 2007; 2,1 millions \$ en 2006) a été porté au crédit du surplus d'apport en utilisant la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des attributions effectuées depuis 2004.

NOTE 16 – RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

Les hypothèses qui ont servi aux calculs dont il est question dans la présente note et qui portent sur les options sont les suivantes :

	2008	2007	2006
Hypothèses utilisées pour le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes :			
Rendement prévu de l'action	0,28%	0,44%	0,67%
Volatilité prévue	33,0%	45,0%	47,0%
Taux d'intérêt sans risque	4,64%	4,38%	4,0%
Durée prévue des options	4	4	6
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	4,57 \$	3,57 \$	2,84 \$

Information pro forma à fournir conformément au chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2003, la Société avait attribué 1 767 000 options sur actions ordinaires. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options attribuées au cours de cette période correspondait à 5,84 \$ l'option. Pour calculer la charge de rémunération pro forma, la Société a utilisé le modèle d'évaluation de Black et Scholes afin d'établir la juste valeur des options attribuées. Le bénéfice net pro forma ainsi que le résultat de base pro forma et le résultat dilué pro forma par action figurent ci-après :

<i>(en millions, sauf les montants par action)</i>	2008	2007	2006
Bénéfice net, montant déjà établi	152,7 \$	127,4 \$	63,6 \$
Incidence des calculs pro forma	–	(0,1)	(0,7)
Bénéfice net pro forma	152,7 \$	127,3 \$	62,9 \$
Résultat de base pro forma par action	0,60 \$	0,51 \$	0,25 \$
Résultat dilué pro forma par action	0,60 \$	0,50 \$	0,25 \$

Régime d'actionariat

La Société a institué un régime d'actionariat (le RA) afin de permettre à ses salariés et à ceux de ses filiales participantes d'acheter des actions ordinaires de CAE par voie de retenues salariales régulières ou de cotisations forfaitaires, auxquelles s'ajoutent des cotisations patronales. Ce régime permet aux salariés d'y verser jusqu'à 18 % de leur salaire annuel de base. La Société et ses filiales participantes versent des cotisations égales à celles des salariés pour la première tranche de 500 \$ que ceux-ci y cotisent, puis versent 1 \$ pour chaque tranche supplémentaire de 2 \$ cotisée par les salariés, jusqu'à concurrence de 3 % de leur salaire de base. Le régime prévoit le report de l'impôt lié aux cotisations du salarié et de l'employeur dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou d'un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB). Le fiduciaire du RA achète, au nom des participants, les actions ordinaires de la Société sur le marché libre, par l'intermédiaire de la TSX. La Société a inscrit une charge de rémunération de 3,9 millions \$ (3,1 millions \$ en 2007; 2,1 millions \$ en 2006) au titre des cotisations patronales à ce régime.

Régime de droits différés à la valeur d'actions

La Société a institué un régime de droits différés à la valeur d'actions (le RDDVA) à l'intention de ses dirigeants, régime aux termes duquel ceux-ci peuvent choisir de recevoir toute rémunération d'intéressement en espèces sous forme de droits différés à la valeur d'actions (DDVA). Ce régime vise à aider la Société à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et de ceux des actionnaires. Un droit différé à la valeur d'actions a la même valeur qu'une action ordinaire. Ces droits sont émis à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture moyen d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la TSX dans les 10 derniers jours de négociation précédant la date de leur émission. Ces droits donnent également droit à des dividendes sous forme de droits supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les droits différés à la valeur d'actions expirent lorsque le porteur quitte son poste. Le porteur a alors le droit de toucher en espèces la juste valeur marchande du nombre équivalent d'actions ordinaires, déduction faite de certaines retenues.

Au cours de l'exercice 2000, la Société avait mis sur pied un RDDVA à l'intention de ses administrateurs qui ne sont pas des salariés. Un administrateur qui n'est pas salarié de la Société et qui détient moins que les avoirs minimum d'actions ordinaires de la Société reçoit le montant qui lui est dû à titre d'acompte et de jetons de présence sous forme de droits différés à la valeur d'actions. Pour détenir les avoirs minimum d'actions ordinaires, un administrateur qui n'est pas salarié doit détenir au moins un nombre d'actions ordinaires ou d'actions à dividendes différés dont la juste valeur équivaut à trois fois l'acompte annuel à verser à un administrateur pour son rôle au conseil d'administration. Il peut alors choisir de prendre part au régime relativement à une partie ou à la totalité du montant qu'il doit recevoir à titre d'acompte et de jetons de présence auxquels il a droit. Les modalités de ce régime sont essentiellement les mêmes que celles du RDDVA destiné aux dirigeants clés, sauf que les droits sont émis à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la TSX le dernier jour de négociation précédant la date de leur émission.

La Société inscrit le coût du RDDVA à titre de charge de rémunération. Au 31 mars 2008, 405 680 droits d'une valeur de 4,7 millions \$ (425 092 droits d'une valeur de 5,4 millions \$ en 2007; 388 972 droits d'une valeur de 3,6 millions \$ en 2006) étaient en cours. Au total, 63 128 droits avaient été rachetés au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008, aux termes des deux RDDVA conformément aux dispositions de ces régimes, pour un total de 0,8 million \$. Aux 31 mars 2008, 2007 et 2006, aucun droit différé à la valeur d'actions n'avait été annulé.

Régime de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme

Les régimes de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (le RDLT) de CAE visent à aider la Société à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et de ceux des actionnaires. En vertu des RDLT, des DDVA sont attribués aux dirigeants et à des membres de la haute direction de la Société. Un DDVA attribué en vertu de ces régimes a la même valeur qu'une action ordinaire à une date donnée. En outre, ces DDVA donnent droit à des équivalents de dividende qui sont payables sous forme de droits supplémentaires, selon un montant égal aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Exception faite du régime de l'exercice 2004 qui exclut le rachat des DDVA acquis à la démission volontaire du participant, les participants admissibles ont le droit de recevoir un paiement en espèces équivalant à la juste valeur marchande du nombre de DDVA détenus au moment de la cessation d'emploi. Au départ à la retraite, les droits non acquis continueront d'être acquis jusqu'au 30 novembre de l'année suivant la date du départ à la retraite, au plus tard. Dans le cas des participants visés par l'article 409A de l'*Internal Revenue Code* des États-Unis, les droits non acquis sont acquis au moment du départ à la retraite.

Régime de l'exercice 2004

Aux termes du régime de l'exercice 2004, les droits attribués sont acquis de façon égale sur quatre ans. Tous les droits attribués en vertu du régime sont maintenant acquis. Au 31 mars 2008, 517 702 droits étaient en cours en vertu du RDLT (548 097 droits au 31 mars 2007). La charge constatée pour l'exercice 2008 s'est élevée à 0,1 million \$ (0,2 million \$ en 2007; 1,6 million \$ en 2006).

Régime de l'exercice 2005

Le régime de l'exercice 2005 remplace celui de 2004 pour les années à venir. En vertu de ce régime, les droits attribués sont acquis de façon égale sur cinq ans et tous les droits non acquis sont immédiatement acquis à la suite d'une offre publique d'achat. Durant l'exercice 2008, la Société a émis 481 577 droits aux termes du RDLT (527 714 droits en 2007) et au 31 mars 2008, 1 824 762 droits étaient en cours en vertu de ce régime (1 392 653 droits en cours en 2007). La charge constatée pour l'exercice 2008 s'est élevée à 3,2 millions \$ (7,5 millions \$ en 2007; 2,8 millions \$ en 2006).

Depuis l'exercice 2004, la Société a conclu des contrats dans le but de réduire l'effet des fluctuations du cours de ses actions sur ses résultats (note 17).

Régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme

En mai 2004, la Société a adopté un régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme (RDNR) pour ses dirigeants et membres de la direction. Ce régime vise à améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder à son service des salariés de talent et à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des participants admissibles au régime et de ceux des actionnaires. Le RDNR a été instauré sous forme de régime d'intéressement à base d'actions.

Les droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) qui sont attribués en vertu de ce régime deviennent acquis au troisième anniversaire de leur date d'attribution, comme suit :

- i) les droits sont acquis à 100 % si les actions de CAE affichent une plus-value d'au moins 33 % (croissance annuelle composée de 10 %) durant cette période;
- ii) les droits sont acquis à 50 % si les actions de CAE affichent une plus-value d'au moins 24 % (croissance annuelle composée de 7,5 %), mais de moins de 33 % durant cette période.

Aucun droit aux termes du RDNR n'est acquis si la valeur marchande des actions ordinaires s'apprécie de moins de 24 % durant la période précisée. De plus, le pourcentage de DNR acquis ne sera pas ajusté en proportion de toute plus-value des actions de CAE se situant entre 24 % et 33 % sur la période précisée. Les participants qui perdent leur emploi, autres que ceux qui quittent volontairement leur emploi ou qui sont congédiés pour un motif valable, ont droit à une acquisition proportionnelle des DNR. Pour l'exercice 2008, la Société n'a émis aucun DNR aux termes du RDNR de l'exercice 2005 (770 948 droits en 2007) et au 31 mars 2008, 1 065 710 droits étaient en cours en vertu de ce régime (2 009 666 droits en cours en 2007). La charge constatée pour l'exercice 2008 s'est établie à 3,1 millions \$ (12,1 millions \$ en 2007; 3,5 millions \$ en 2006).

En mai 2007, la Société a modifié le régime de l'exercice 2005 pour l'exercice 2008 et ceux à venir. Le RDNR vise à améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder à son service des salariés de talent et à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des participants admissibles au régime et de ceux des actionnaires. Le RDNR a été instauré sous forme de régime d'intéressement à base d'actions.

NOTE 16 – RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D’ACTIONS (suite)

Les droits à la valeur d’actions de négociation restreinte (DNR) qui sont attribués en vertu du régime modifié deviennent acquis au troisième anniversaire de leur date d’attribution, comme suit :

- i) les droits sont acquis à 100 % si les actions de CAE affichent une plus-value correspondant au moins à un taux de croissance annuelle composée minimal, défini comme le taux de rendement sans risque sur 10 ans de la Banque du Canada à la date d’acquisition plus 350 points de base (3,50 %), durant la période d’évaluation, ou, dans le cas d’une acquisition au prorata, à la fin de la période visée par le calcul proportionnel. Dans le cas des droits attribués pour l’exercice 2008, cela représente un objectif de 8 % de croissance annuelle composée durant une période de trois ans;
- ii) les droits sont acquis à 50 % si, selon le prix d’attribution des droits, le cours moyen de clôture des actions ordinaires de CAE a égalé ou dépassé le rendement de l’indice Standard & Poor’s Aerospace and Defence Index (S&P A&D index), rajusté en fonction des dividendes, ou, dans le cas d’une acquisition au prorata, à la fin de la période visée par le calcul proportionnel.

Les participants dont la cessation d’emploi n’est ni volontaire ni motivée peuvent se prévaloir d’une acquisition au prorata conditionnelle. Pour l’exercice 2008, la Société a émis 352 258 DNR, et, au 31 mars 2008, 340 974 DNR étaient en cours en vertu du régime. La charge constatée pour l’exercice 2008 s’est élevée à 0,5 million \$.

NOTE 17 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la Société recourt à des instruments dérivés de change et de taux d’intérêt, dont une partie est désignée comme couverture de flux de trésorerie pour les opérations prévues afin de réduire les risques financiers liés à son exposition aux fluctuations des taux de change et des taux d’intérêt. La Société n’utilise aucun instrument financier dérivé à des fins de spéculation ou de transaction.

Risques de change

La Société a conclu des contrats de change à terme et des swaps de taux de change afin de gérer les risques associés aux taux de change. Au 31 mars 2008, la Société avait conclu des contrats de change à terme totalisant 837,6 millions \$ (contrats d’achat de 251,6 millions \$ et contrats de vente de 586,0 millions \$) principalement pour réduire les risques associés à certains engagements de vente et d’achats en devises prévus. La Société désigne une partie des contrats de change à terme qu’elle conclut comme couvertures de flux de trésorerie et applique la comptabilité de couverture selon le chapitre 3865 du *Manuel de l’ICCA*, intitulé *Couvertures*.

La Société a conclu des swaps de taux de change en vue de convertir en livres sterling (£) une partie de la dette garantie de premier rang libellée en dollars américains obtenue au cours de l’exercice afin de financer son centre de formation pour l’aviation civile au Royaume-Uni. La Société désigne comme couvertures de flux de trésorerie deux swaps de devises (du dollar américain à la livre sterling), assortis d’une valeur nominale de référence de 5,7 millions \$ (2,8 millions £) et de 17,3 millions \$ (8,5 millions £) et amortis selon le calendrier de remboursement de la dette jusqu’en juin 2014 et 2018, respectivement.

Opérations de change consolidées en cours

(en millions, sauf taux moyen)

Devises (vente/achat)	2008		2007	
	Valeur nominale ⁽¹⁾	Taux moyen	Valeur nominale ⁽¹⁾	Taux moyen
\$US/\$CA				
Moins de 1 an	311,0 \$	0,9674	223,3 \$	0,8697
De 1 à 3 ans	85,2	0,9483	54,3	0,8908
De 3 à 5 ans	5,8	0,9183	15,7	0,9007
\$US/€				
Moins de 1 an	4,2	1,2957	11,0	1,2964
De 1 à 3 ans	–	–	4,0	1,2957
\$US/\$AU				
Moins de 1 an	0,2	0,8772	–	–
\$CA/€				
Moins de 1 an	29,4	1,4875	12,9	1,5360
De 1 à 3 ans	3,2	1,4714	5,4	1,4666
De 3 à 5 ans	–	–	1,5	1,4642
€/ \$CA				
Moins de 1 an	96,1	0,6705	94,9	0,6649
De 1 à 3 ans	26,3	0,6660	29,4	0,6712
De 3 à 5 ans	0,7	0,6559	1,5	0,6934
€/ \$AU				
Moins de 1 an	2,7	0,5827	1,0	0,5800
De 1 à 3 ans	0,9	0,5674	1,6	0,5586
€/ \$US				
Moins de 1 an	4,2	0,7280	–	–
£/\$CA				
Moins de 1 an	4,1	0,4926	4,1	0,4796
De 1 à 3 ans	48,8	0,5007	47,5	0,4964
\$CA/£				
Moins de 1 an	–	–	0,5	2,2783
De 1 à 3 ans	10,0	1,9500	–	–
£/€				
Moins de 1 an	–	–	19,4	0,6821
£/\$US				
Moins de 1 an	–	–	20,0	0,5181
\$CA/\$US				
Moins de 1 an	118,4	0,9829	52,3	1,1564
De 1 à 3 ans	86,4	0,9860	3,8	1,0986
	837,6 \$		604,1 \$	

⁽¹⁾ Les taux de change à la clôture des exercices respectifs ont été utilisés pour convertir les montants libellés en devises.

Au cours de l'exercice 2008, la comptabilité de couverture a été abandonnée dans le cas de certains contrats de change à terme, parce qu'il était probable que les opérations futures envisagées à l'origine n'auraient pas lieu avant la fin du délai initialement spécifié, ce qui s'est traduit par la comptabilisation d'un gain de 0,9 million \$ au bénéfice net.

En outre, un gain de 0,9 million \$ représentant la partie inefficace de la variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie a été comptabilisé au bénéfice net.

Le montant net estimatif des pertes existantes présenté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu dont on prévoit le reclassement dans le résultat au cours des 12 prochains mois s'établit à 1,8 million \$.

NOTE 17 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes clients et les contrats à long terme exposent la Société au risque de crédit. Le risque de crédit lié à la trésorerie et à ses équivalents est atténué par le fait que ces instruments sont déposés auprès de grandes institutions financières. Les clients de la Société sont essentiellement des entreprises bien établies dont les cotes de crédit sont publiquement affichées ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite la surveillance du risque de crédit. En outre, la Société reçoit habituellement d'importants acomptes sur contrats, acomptes qui ne sont pas remboursables. La Société surveille de près son risque lié aux principales compagnies aériennes afin de le réduire autant que possible. De plus, la Société réduit davantage le risque de crédit en vendant les comptes débiteurs de tierces parties (voir la note 6, *Comptes débiteurs*) à une institution financière, sans possibilité de recours.

La Société est aussi exposée au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à ses instruments financiers dérivés. Elle réduit ce risque au minimum en concluant des contrats avec des contreparties qui jouissent d'une excellente cote de crédit. Habituellement, des garanties pour les instruments financiers présentant un risque de crédit ne sont pas fournies. La solvabilité des contreparties est régulièrement surveillée.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée à certains risques de fluctuation des taux d'intérêt variables en raison de sa dette à long terme. Par ailleurs, sa dette à long terme portant intérêt à taux fixe l'expose à un certain risque lié à la juste valeur. Pour contrer ces risques, la Société avait, au 31 mars 2008, conclu sept swaps de taux d'intérêt avec quatre institutions financières, swaps dont les montants nominaux de référence totalisaient 133,1 millions \$.

L'un de ces swaps, d'un montant nominal de 33,9 millions \$ (33,0 millions \$US), a permis de convertir la dette à taux fixe en dette à taux variable. Ainsi, jusqu'en juin 2012, la Société verse des intérêts à un taux équivalant au TIOL à trois mois, majoré de 3,6 %, et reçoit des intérêts calculés au taux fixe de 7,76 %. La Société désigne ce swap de taux d'intérêt comme couverture de juste valeur.

Au cours de l'exercice 2008, la Société a obtenu un financement garanti de premier rang de 107,5 millions \$ pour deux nouveaux centres de formation pour l'aviation civile. Au 31 mars 2008, le montant total avait été utilisé (45,7 millions \$US et 29,6 millions £, après prise en compte de l'effet des swaps de taux de change conclus dans le cadre de cette opération de financement). La Société désigne les swaps de taux d'intérêt suivants comme couvertures de flux de trésorerie :

- i) Deux contrats de swap de taux variable contre taux fixe libellés en dollars américains, assortis d'une valeur nominale de référence de 4,5 millions \$ (4,4 millions \$US) et de 13,4 millions \$ (13,0 millions \$US), amortis selon le calendrier de remboursement de la dette jusqu'en juin 2014 et 2018, respectivement. La Société paie des intérêts à un taux fixe moyen de 8,09 %;
- ii) Deux contrats de swap de taux variable contre taux fixe libellés en livres sterling assortis d'une valeur nominale de référence de 5,7 millions \$ (2,8 millions £) et de 17,3 millions \$ (8,5 millions £), amortis selon le calendrier de remboursement de la dette jusqu'en juin 2014 et 2018, respectivement. La société paie des intérêts à un taux fixe moyen de 8,39 %.

Aux termes des autres swaps, qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie, la dette à taux variable de la Société a été convertie en dette à taux fixe, sur un montant nominal de 58,2 millions \$. Aux termes de ces contrats, la Société recevra trimestriellement des intérêts calculés au TIOL et paiera les intérêts à taux fixe comme suit :

- i) Compte tenu d'un amortissement basé sur un calendrier de remboursement de la dette jusqu'en octobre 2016, la Société effectuera trimestriellement des versements d'intérêts au taux fixe annuel de 6,31 % sur 7,7 millions \$ (3,8 millions £);
- ii) Compte tenu d'un swap croissant basé sur un calendrier d'emprunt jusqu'en décembre 2019, la Société effectuera semestriellement des versements d'intérêts au taux fixe annuel de 4,78 % sur 50,6 millions \$ (31,1 millions €).

Compte tenu de ces swaps, 72 % de la dette à long terme portait intérêt à taux fixe au 31 mars 2008.

Charge de rémunération à base d'actions

Depuis mars 2004, la Société a conclu quatre swaps sur actions avec trois importantes institutions canadiennes afin de réduire l'effet, sur son encaisse et ses résultats nets, des fluctuations du cours de ses actions visées par le RDDVA et le RDLT. Aux termes de ce swap, la Société bénéficie de l'avantage économique que lui procurent les dividendes et la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés à l'institution financière pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net du swap sur actions annule en partie les fluctuations du cours des actions de la Société, fluctuations qui influent sur le coût du RDDVA et du RDLT, et le swap est redéfini tous les mois. Au 31 mars 2008, les contrats de swap sur actions visaient 2 155 000 actions ordinaires de la Société.

Couverture d'investissement net dans des établissements étrangers autonomes

La Société a désigné une partie des effets de premier rang qu'elle détient, dont la valeur totalisait 33,0 millions \$US au 31 mars 2008 (93,0 millions \$US pour l'exercice 2007), comme couverture des investissements nets dans des établissements étrangers autonomes, ce montant étant utilisé pour gérer l'exposition de la Société au risque de change lié à ces placements. Les gains et les pertes liés à la conversion de la tranche désignée des effets de premier rang sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu afin de compenser tout gain ou perte lié à la conversion des investissements nets dans les établissements étrangers autonomes. Au troisième trimestre de 2008, la Société a révoqué la désignation d'effets de premier rang d'une valeur de 60,0 millions \$US, échéant en juin 2009, comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Par conséquent, depuis la date de la révocation, la variation de la valeur comptable de ces effets découlant des fluctuations des taux de change est comptabilisée à l'état consolidé des résultats. Une couverture de flux de trésorerie très efficace a cependant été obtenue pour gérer le risque lié aux paiements d'intérêts et à l'échéance finale de cette partie de la dette.

Les méthodes et hypothèses ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- i) La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer sont évalués à leur valeur comptable aux bilans consolidés, ce qui représente une estimation appropriée de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée;
- ii) Les contrats de location-acquisition sont évalués selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie;
- iii) La valeur de la dette à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculés au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des emprunts assortis de modalités et de durées résiduelles similaires;
- iv) La juste valeur nette des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt conclus par la Société est déterminée selon des techniques d'évaluation et est calculée d'après la valeur actuelle des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe des taux en cours sur le marché. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à la date de chaque bilan consolidé;
- v) Les contrats de change à terme représentent les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour les liquider à la date de chaque bilan consolidé.

La juste valeur de tous les instruments financiers dérivés et non dérivés s'établissait comme suit au 31 mars 2008 :

<i>(en millions)</i>	Juste valeur		Valeur comptable	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de juste valeur				
Swaps de taux d'intérêt	1,3 \$	– \$	1,3 \$	– \$
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Contrats de change à terme	13,7 \$	12,8 \$	13,7 \$	12,8 \$
Swaps de devises	1,6	0,1	1,6	0,1
Swaps de taux d'intérêt	2,3	4,3	2,3	4,3
	17,6 \$	17,2 \$	17,6 \$	17,2 \$
Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction				
Contrats de change à terme	8,6 \$	3,4 \$	8,6 \$	3,4 \$
Dérivés incorporés de change	3,4	12,1	3,4	12,1
	12,0 \$	15,5 \$	12,0 \$	15,5 \$
Total des instruments financiers dérivés	30,9 \$	32,7 \$	30,9 \$	32,7 \$
Instruments financiers non dérivés désignés comme couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes				
Dette à long terme	– \$	37,2 \$	– \$	33,9 \$
Autres instruments financiers non dérivés				
Dette à long terme	–	352,1	–	348,6
Total des instruments financiers non dérivés	– \$	389,3 \$	– \$	382,5 \$
Total des instruments financiers	30,9 \$	422,0 \$	30,9 \$	415,2 \$

Lettres de crédit et garanties

Au 31 mars 2008, la Société avait en cours des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution de 108,9 millions \$ (149,1 millions \$ en 2007) qu'elle avait émises dans le cours normal de ses activités. Ces garanties sont émises principalement en vertu de la facilité de crédit à terme renouvelable, ainsi qu'aux termes des garanties-cautions de bonne fin consenties par Exportation et développement Canada (EDC) et d'autres facilités de crédit de soutien que diverses institutions financières ont accordées à la Société.

NOTE 17 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les garanties de restitution d'acompte se rapportent à des paiements d'étape que les clients de la Société ont versés en fonction de l'avancement des travaux. Ces garanties sont réduites ou annulées à la livraison du produit. Les cautions de bonne exécution sont liées à la finition du produit visé ou à l'achèvement de la prestation des services rendus par CAE, à la satisfaction du client. Les garanties représentent de 10 % à 20 % du montant total prévu aux contrats. Le client dégage la Société de ses responsabilités en vertu de ces garanties à la signature d'une attestation d'achèvement des travaux. Les lettres de crédit relatives à l'obligation au titre de contrats de location-exploitation procurent une garantie de remboursement au propriétaire participant à l'opération de vente et de cession-bail du 30 septembre 2003 et elles varient selon le calendrier des paiements du contrat de location.

(en millions)	2008	2007
Garanties de restitution d'acompte	48,9 \$	68,7 \$
Cautions de bonne exécution	4,7	6,7
Obligation au titre de contrats de location-exploitation	24,2	27,2
Obligation au titre du déploiement de simulateurs	20,8	40,7
Autres	10,3	5,8
Total	108,9 \$	149,1 \$

Toutes les garanties de restitution d'acompte ont été émises en vertu des garanties-cautions de bonne fin consenties par EDC.

Garanties de valeur résiduelle – opérations de cession-bail

Dans le cadre de certaines opérations de cession-bail, la Société a convenu de garantir la valeur résiduelle du matériel sous-jacent si celui-ci est retourné au locateur et que le produit net de sa vente éventuelle ne suffit pas à couvrir le montant garanti. Le montant maximal de ces garanties représente 17,4 millions \$ (52,1 millions \$ en 2007), dont une tranche de 8,2 millions \$ vient à échéance en 2020 et une tranche de 9,2 millions \$ en 2023. De ce total, un montant de 17,4 millions \$ était inscrit à titre de gain reporté au 31 mars 2008 (33,1 millions \$ en 2007).

Indemnisations

Lorsque CAE vend des entreprises, elle conserve dans certains cas des obligations relatives à des risques connus et indemnise l'acheteur des réclamations futures sur certaines obligations inconnues existant avant la date de la vente, ou découlant de faits s'étant produits avant cette date, y compris les obligations au titre des impôts, les questions d'ordre juridique, les risques environnementaux, la responsabilité à l'égard des produits et autres. La durée des indemnisations est variable. Elle peut être de un an à deux ans pour certains types d'indemnisations, mais dans le cas d'indemnités fiscales, elle est, en général, de la durée prévue dans la loi de prescription du territoire dans lequel la vente a eu lieu. En matière de responsabilité environnementale, elle est généralement indéfinie. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations est soit limité par contrat à un montant défini, soit illimité. La Société estime que le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations, abstraction faite des charges qu'elle doit déjà payer, ne peut être déterminé pour l'instant, puisque tout montant futur dépend de la nature et de l'ampleur des réclamations ainsi que des défenses disponibles, qui ne peuvent être estimées. Toutefois, les coûts engagés dans le passé pour le règlement des réclamations liées à ces indemnisations ont été négligeables pour la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie consolidés de la Société.

NOTE 18 – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions)	2008	2007	2006
Flux de trésorerie liés au fonds de roulement hors trésorerie :			
Comptes débiteurs	8,5 \$	(39,2) \$	(31,9) \$
Stocks	(20,9)	(14,8)	13,8
Charges payées d'avance	(8,7)	4,0	(7,9)
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	(18,6)	20,2	(7,5)
Comptes créditeurs et charges à payer	4,4	22,5	58,9
Acomptes sur contrats	19,6	27,5	53,7
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(15,7) \$	20,2 \$	79,1 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :			
Intérêts payés	24,0 \$	17,1 \$	21,9 \$
Impôts sur les bénéfices payés (recouverts)	28,0 \$	(1,4) \$	13,7 \$
Informations supplémentaires sur les résultats :			
Gain de change	12,6 \$	2,9 \$	8,4 \$

NOTE 19–ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à un certain nombre de poursuites et de réclamations et est exposée à certaines éventualités. Des provisions sont constituées lorsqu'il est probable que ces situations donneront lieu à des passifs et que ceux-ci peuvent être déterminés au prix d'un effort raisonnable. Bien qu'il soit possible que la Société ait à régler des montants à l'égard desquels aucune provision n'a été établie, elle n'a aucune raison de croire que l'issue finale de ces questions aura une incidence importante sur sa situation financière consolidée.

NOTE 20–ENGAGEMENTS

Les principales obligations d'achat contractuelles ainsi que les paiements de location minimaux futurs s'établissent comme suit :

<i>Exercices se terminant les 31 mars (en millions)</i>	PS/C	PS/M	FS/C	FS/M	Total
2009	8,1 \$	11,7 \$	40,8 \$	23,7 \$	84,3 \$
2010	4,9	7,9	35,8	20,7	69,3
2011	2,7	4,9	35,2	19,5	62,3
2012	2,0	2,7	40,1	17,0	61,8
2013	0,3	0,4	32,0	9,9	42,6
Par la suite	0,3	0,4	138,3	23,8	162,8
	18,3 \$	28,0 \$	322,2 \$	114,6 \$	483,1 \$

Au 31 mars 2008, un montant de 103,3 millions \$ (136,0 millions \$ au 31 mars 2007; 140,7 millions \$ au 31 mars 2006) était inclus dans le total des obligations d'achat contractuelles et dans les paiements de location minimaux futurs au titres de contrats de location-exploitation. Ce montant correspond à des engagements envers CVS Leasing Ltd., entité dans laquelle la Société détient une participation minoritaire de 14 %.

Du montant total de 483,1 millions \$ inscrit à titre d'engagements au 31 mars 2008, 54,4 millions \$ représentent des obligations d'achat contractuelles.

NOTE 21 – PARTAGE DES COÛTS AVEC LE GOUVERNEMENT

La Société a conclu des ententes avec divers gouvernements en vertu desquelles ces derniers partagent les coûts de certains programmes de R-D concernant la modélisation et les services associés, les systèmes visuels, ainsi que la technologie perfectionnée de simulation de vol servant à des applications civiles et de simulation en réseau servant à des applications militaires.

Projet Phœnix

En 2006, la Société a annoncé qu'elle prévoyait investir 630 millions \$ dans le projet Phœnix, programme de R-D d'une durée de six ans. Au cours de 2006, le gouvernement du Canada et la Société ont conclu un accord prévoyant un investissement du gouvernement d'une valeur égale à environ 30 % (189 millions \$) de celle du projet de R-D de CAE. Le soutien du gouvernement du Canada réduira d'environ 25 % le montant encaissable du crédit d'impôt par ailleurs disponible. Cette entente s'inscrit dans le cadre du Partenariat technologique Canada (PTC), programme d'Industrie Canada destiné à favoriser l'investissement stratégique en R-D, à encourager l'investissement du secteur privé et à accroître les capacités technologiques de l'industrie canadienne. À compter de 2012, les fonds investis par le gouvernement du Canada seront remboursables sous forme de redevances calculées en fonction des produits consolidés. Le versement des redevances cessera en 2030 ou plus tôt si un niveau de redevances prédéterminé, qui excède le montant maximal des contributions, est atteint.

En 2007, la Société a signé une entente avec le gouvernement du Québec pour la participation de celui-ci dans le projet Phœnix. L'appui du gouvernement du Québec prendra la forme d'un apport pouvant aller jusqu'à 31,5 millions \$ sur six ans, remboursable sous forme de redevances. Investissement Québec gère ce programme. À compter de 2012, l'apport du gouvernement du Québec sera remboursable sous forme de redevances calculées en fonction des revenus consolidés. Le versement des redevances cessera en 2030 ou plus tôt si un niveau de redevances prédéterminé, qui excède le montant maximal des contributions, est atteint. Le montant de l'apport du gouvernement inscrit par la Société en 2007 se rapporte à l'entente conclue avec le gouvernement et correspond aux frais engagés à partir de juin 2005.

La valeur des contributions comptabilisées et les montants non encore perçus pour le projet sont présentés dans le tableau suivant :

<i>(en millions)</i>	2008	2007
Montant à recevoir au début de l'exercice	18,4 \$	10,0 \$
Contributions	62,4	52,1
Paiements reçus	(56,6)	(43,7)
Montant à recevoir à la fin de l'exercice	24,2 \$	18,4 \$

NOTE 21 – PARTAGE DES COÛTS AVEC LE GOUVERNEMENT (suite)

Programmes antérieurs

La Société a également conclu avec le gouvernement du Canada des accords de R-D visant le partage d'une partie des coûts engagés par la Société dans le cadre d'anciens programmes de R-D. Cette initiative vise à accroître les capacités technologiques de la Société liées aux systèmes de simulation de vol, en mettant au point des composantes qui réduiront les coûts et le poids des simulateurs de vol et des technologies qui réduiront le coût de la formation initiale. Les fonds investis dans ces programmes sont remboursables sous forme de redevances jusqu'en mars 2011 et jusqu'en mars 2013, en fonction respectivement des ventes futures de programmes pour la formation civile et pour la formation militaire.

Données globales sur les programmes

Le tableau suivant fournit des informations sur le total des contributions constatées et sur les frais globaux liés aux redevances constatés pour tous les programmes :

<i>(en millions)</i>	2008	2007	2006
Contributions créditées aux coûts capitalisés :			
Projet Phoenix	20,3 \$	7,1 \$	3,8 \$
Contributions créditées aux résultats :			
Projet Phoenix	42,1	45,0	13,5
Programmes antérieurs	–	–	7,5
Total des contributions :			
Projet Phoenix	62,4 \$	52,1 \$	17,3 \$
Programmes antérieurs	–	–	7,5
Frais liés aux redevances :			
Projet Phoenix	– \$	– \$	– \$
Programmes antérieurs	8,8	7,5	6,6

Les contributions cumulées constatées par la Société, depuis leur date de mise en place respective, pour tous les programmes de partage des coûts actuels du gouvernement toujours en vigueur au 31 mars 2008 totalisent 212,3 millions \$. Le montant cumulatif des frais liés aux redevances constatées par la Société, depuis leur date de mise en place respective, pour tous les programmes de partage des coûts actuels du gouvernement toujours en vigueur au 31 mars 2008 s'élève à 32,0 millions \$.

NOTE 22 – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes à prestations déterminées

La Société offre deux régimes de retraite enregistrés capitalisés à prestations déterminées au Canada (un aux salariés et l'autre aux dirigeants désignés) dans le cadre desquels les prestations versées sont établies en fonction du nombre d'années de service du participant et de son salaire moyen en fin de carrière. La Société offre également un régime de retraite pour les salariés des Pays-Bas et du Royaume-Uni qui offrent des avantages sociaux en fonction de dispositions similaires.

De plus, la Société a mis en place un programme complémentaire au Canada et deux programmes complémentaires en Allemagne (CAE Elektronik GmbH et CAE Beyss GmbH [Beyss]) offrant des prestations déterminées. Ces programmes complémentaires sont l'unique obligation de la Société, et celle-ci n'est pas tenue d'en assurer la capitalisation. Toutefois, la Société a l'obligation de verser les prestations lorsque celles-ci deviennent exigibles. Aux termes du programme complémentaire du Canada, lorsqu'un salarié désigné prend sa retraite, la Société est tenue de garantir l'obligation rattachée à ce salarié. Au 31 mars 2008, la Société avait émis des lettres de crédit totalisant 23,1 millions \$ (21,2 millions \$ en 2007) pour garantir les obligations découlant du régime complémentaire du Canada.

Les cotisations tiennent compte d'hypothèses actuarielles sur le rendement futur des placements, les projections salariales et les prestations pour services futurs. Les actifs des régimes se composent essentiellement d'actions canadiennes et étrangères ainsi que d'obligations de gouvernements et de sociétés.

Au cours de l'exercice 2007, la Société a mis fin aux activités de certains de ses centres de formation en Europe et de ce fait elle a comptabilisé un gain de compression de 0,9 million \$.

Les variations des obligations découlant des régimes de retraite, de la juste valeur de l'actif des régimes et de la situation de capitalisation des régimes de retraite sont les suivantes :

(en millions)	2008			2007		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Variation des obligations découlant des régimes de retraite :						
Ajustement du régime du R.-U.	191,7 \$	21,9 \$	213,6 \$	175,4 \$	15,6 \$	191,0 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	–	–	–	–	4,1	4,1
Intérêts débiteurs	6,0	0,6	6,6	6,0	0,8	6,8
Compression	10,0	1,0	11,0	9,1	0,9	10,0
Cotisations salariales	–	–	–	–	(0,9)	(0,9)
Prestations versées	2,2	0,3	2,5	2,2	0,3	2,5
Perte actuarielle (gain)	(10,2)	(0,3)	(10,5)	(11,6)	(0,2)	(11,8)
Variation du taux de change	(5,8)	1,2	(4,6)	10,6	(0,6)	10,0
	–	0,6	0,6	–	1,9	1,9
Obligations découlant des régimes de retraite à la fin de l'exercice	193,9 \$	25,3 \$	219,2 \$	191,7 \$	21,9 \$	213,6 \$
Variation de la juste valeur des actifs des régimes :						
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	163,1 \$	23,3 \$	186,4 \$	144,7 \$	15,9 \$	160,6 \$
Ajustement du régime du R.-U.	–	–	–	–	3,4	3,4
Rendement réel des actifs des régimes	4,2	0,1	4,3	18,1	1,1	19,2
Prestations versées	(10,2)	(0,3)	(10,5)	(11,6)	(0,2)	(11,8)
Cotisations salariales	2,2	0,3	2,5	2,2	0,3	2,5
Cotisations patronales	9,3	–	9,3	9,7	0,9	10,6
Variation du taux de change	–	0,5	0,5	–	1,9	1,9
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	168,6 \$	23,9 \$	192,5 \$	163,1 \$	23,3 \$	186,4 \$
Situation de capitalisation – (déficit) surplus du régime	(25,3) \$	(1,4) \$	(26,7) \$	(28,6) \$	1,4 \$	(27,2) \$
Perte (gain) actuarielle nette non constatée	46,0	1,4	47,4	46,5	(1,0)	45,5
Coût des services passés non amorti	4,6	–	4,6	5,1	–	5,1
Montant constaté à la fin de l'exercice	25,3 \$	– \$	25,3 \$	23,0 \$	0,4 \$	23,4 \$
Montant constaté dans les postes suivants						
Autres actifs (note 11)	25,3 \$	0,6 \$	25,9 \$	23,0 \$	1,1 \$	24,1 \$
Autres passifs à long terme	–	(0,6)	(0,6)	–	(0,7)	(0,7)
	25,3 \$	– \$	25,3 \$	23,0 \$	0,4 \$	23,4 \$

Les obligations découlant des régimes de retraite figurant dans le tableau ci-dessus ainsi que la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants qui suivent à l'égard des régimes qui sont en déficit (les deux régimes par capitalisation canadiens, le régime du Royaume-Uni et le régime des Pays-Bas [depuis l'exercice 2008]).

(en millions)	2008			2007		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations découlant des régimes de retraite à la fin de l'exercice	193,9 \$	25,3 \$	219,2 \$	191,7 \$	4,8 \$	196,5 \$
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	168,6 \$	23,9 \$	192,5 \$	163,1 \$	4,1 \$	167,2 \$
Situation financière – déficit du régime	(25,3) \$	(1,4) \$	(26,7) \$	(28,6) \$	(0,7) \$	(29,3) \$

NOTE 22 – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les obligations découlant des régimes de retraite complémentaires s'établissent comme suit :

<i>(en millions)</i>	2008			2007		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Variation des obligations découlant des régimes de retraite :						
Obligations découlant des régimes de retraite au début de l'exercice	23,8 \$	9,8 \$	33,6 \$	21,7 \$	8,8 \$	30,5 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,6	0,2	1,8	1,3	0,2	1,5
Intérêts débiteurs	1,3	0,4	1,7	1,1	0,4	1,5
Prestations de retraite versées	(1,3)	(0,5)	(1,8)	(1,2)	(0,5)	(1,7)
Perte actuarielle	2,3	(0,2)	2,1	0,9	0,1	1,0
Variation du taux de change	–	0,5	0,5	–	0,8	0,8
Obligations découlant des régimes de retraite à la fin de l'exercice	27,7	10,2	37,9	23,8	9,8	33,6
Situation financière – déficit du régime	(27,7)	(10,2)	(37,9)	(23,8)	(9,8)	(33,6)
Perte actuarielle nette non constatée	7,9	1,4	9,3	5,8	1,6	7,4
Montant constaté dans les autres passifs à long terme à la fin de l'exercice	(19,8) \$	(8,8) \$	(28,6) \$	(18,0) \$	(8,2) \$	(26,2) \$

La charge de retraite nette des régimes de retraite par capitalisation pour les exercices terminés les 31 mars comprend les éléments suivants :

<i>(en millions)</i>	2008	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6,6 \$	6,8 \$	4,7 \$
Charges des régimes	–	–	0,3
Intérêts débiteurs sur les obligations découlant des régimes de retraite	11,0	10,0	10,1
Rendement réel des actifs des régimes	(4,3)	(19,2)	(13,3)
Perte actuarielle nette sur les obligations au titre des prestations constituées	(4,6)	10,0	9,0
Charge de retraite avant les ajustements visant à constater la nature à long terme des régimes	8,7	7,6	10,8
Ajustements visant à constater la nature à long terme des régimes :			
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes	(8,2)	8,1	4,2
Écart entre la perte actuarielle constatée pour l'exercice et la perte actuarielle réelle sur les obligations au titre des prestations pour l'exercice	6,4	(7,4)	(6,7)
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications réelles au titre des régimes pour l'exercice	0,5	0,5	0,5
Total de l'ajustement	(1,3)	1,2	(2,0)
Charge de retraite nette	7,4	8,8	8,8
Compression	–	(0,9)	–
Charge de retraite nette, incluant la compression	7,4 \$	7,9 \$	8,8 \$

Les éléments suivants sont des combinaisons d'éléments présentés ci-dessus :

<i>(en millions)</i>	2008	2007	2006
Rendement prévu des actifs des régimes	(12,5) \$	(11,1) \$	(9,1) \$
Amortissement de la perte actuarielle nette	1,8	2,6	2,3
Amortissement du coût des services passés	0,5	0,5	0,5

En ce qui concerne les programmes complémentaires, la charge de retraite nette s'établit comme suit :

<i>(en millions)</i>	2008	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,8 \$	1,5 \$	1,1 \$
Intérêts débiteurs sur les obligations découlant des régimes de retraite	1,7	1,5	1,2
Perte actuarielle nette sur les obligations au titre des prestations constituées	2,1	1,0	5,1
Charge de retraite avant les ajustements visant à constater la nature à long terme des régimes	5,6	4,0	7,4
Écart entre la perte actuarielle constatée pour l'exercice et la perte actuarielle réelle sur les obligations au titre des prestations constituées pour l'exercice	(1,8)	(0,6)	(5,0)
Charge de retraite nette	3,8 \$	3,4 \$	2,4 \$

L'élément qui suit constitue une combinaison des éléments présentés plus haut :

<i>(en millions)</i>	2008	2007	2006
Amortissement de la perte actuarielle nette	0,3 \$	0,4 \$	0,1 \$

Le tableau suivant contient des renseignements supplémentaires sur les actifs des régimes de retraite par capitalisation canadiens, soit sur la répartition moyenne pondérée des actifs des régimes de retraite canadiens, par catégorie :

<i>(en millions)</i>	Répartition des actifs des régimes à la date d'évaluation	
	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Catégorie d'actifs		
Titres de participation	62 %	65 %
Titres à revenu fixe	38 %	35 %
Total	100 %	100 %

Le pourcentage cible des titres de participation est de 63 %, ces titres étant des valeurs canadiennes, américaines et internationales. Le pourcentage cible des titres à revenu fixe est de 37 %, et ces titres doivent être assortis d'une cote de crédit BBB ou supérieure. Chaque catégorie d'actifs est autorisée à fluctuer légèrement et est régulièrement rééquilibrée en conséquence. CAE, par l'entremise de ses gestionnaires de fonds, a la responsabilité d'investir ces actifs de façon à obtenir un rendement conforme aux indices boursiers sous-jacents. La politique en matière de placement a été modifiée à la fin de décembre 2005 pour permettre une gestion active des titres canadiens, qui représentent environ 35 % du fonds.

Les actifs du régime de retraite aux Pays-Bas sont investis par l'entremise d'une société d'assurance et la répartition des actifs est de quelque 75 % dans les titres à revenu fixe, de 24 % dans les titres de participation et de 1 % en espèces.

La répartition des actifs du régime de retraite du Royaume-Uni est d'environ 64 % dans les titres de participation, de 27 % dans les titres à revenu fixe et de 9 % en espèces.

Renseignements supplémentaires sur les cotisations patronales :

<i>(en millions)</i>	Régimes capitalisés		Programmes complémentaires	
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger
Cotisations réelles – 2007	9,7 \$	0,9 \$	1,2 \$	0,5 \$
Cotisations réelles – 2008	9,3	–	1,3	0,5
Cotisations prévues – 2009 (non vérifiés)	9,2	1,0	1,3	0,4

Renseignements supplémentaires sur les prestations qui devraient être versées au cours des prochains exercices :

<i>Exercices se terminant les 31 mars (en millions – non vérifiés)</i>	Régimes capitalisés		Programmes complémentaires	
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger
2009	10,0 \$	0,4 \$	1,3 \$	0,5 \$
2010	10,9	0,3	1,3	0,6
2011	11,9	0,6	1,4	0,5
2012	13,0	0,8	1,6	0,6
2013	14,2	0,8	1,7	0,5
2014 - 2018	89,6	5,4	11,2	2,6

NOTE 22 – AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les principales hypothèses (moyenne pondérée) sont les suivantes :

	2008		2007	
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger
Obligations découlant des régimes aux 31 mars :				
Taux d'actualisation	5,50 %	5,40 %	5,25 %	4,70 %
Taux de croissance des salaires	3,50 %	1,80 %	3,50 %	1,90 %
Charge de retraite nette :				
Rendement prévu des actifs des régimes	7,00 %	5,50 %	7,00 %	5,60 %
Taux d'actualisation	5,25 %	4,70 %	5,25 %	4,30 %
Taux de croissance des salaires	3,50 %	1,90 %	3,50 %	1,80 %

Pour le calcul du rendement prévu des actifs des régimes, les rendements historiques et les rendements futurs prévus ont été pris en compte séparément pour chaque catégorie d'actifs, en fonction de la répartition des actifs et de la politique de placement.

À des fins comptables, la Société calcule ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes en date du 31 décembre de chaque année.

La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite pour l'établissement de la situation de capitalisation remonte au 30 septembre 2007 dans le cas des régimes capitalisés destinés aux salariés canadiens. La prochaine évaluation requise sera au plus tard le 31 décembre 2009 pour les deux régimes capitalisés.

Une évaluation actuarielle du régime de retraite par capitalisation du Royaume-Uni est effectuée tous les trois ans le 31 mars. La dernière évaluation actuarielle a été achevée le 31 mars 2006.

La dernière évaluation actuarielle pour l'établissement de la situation de capitalisation remonte au 31 décembre 2005 dans le cas du régime de retraite par capitalisation des Pays-Bas. La prochaine évaluation actuarielle requise sera le 31 décembre 2008.

Régimes à cotisations déterminées

La Société a institué un régime d'actionariat (le RA) afin de permettre à ses salariés et à ceux de ses filiales participantes d'acheter des actions ordinaires de CAE par voie de retenues salariales régulières ou de cotisations forfaitaires, auxquelles s'ajoutent des cotisations patronales. Ce régime permet aux salariés d'y verser jusqu'à 18 % de leur salaire annuel de base. La Société et ses filiales participantes versent des cotisations égales à celles des salariés pour la première tranche de 500 \$ que ceux-ci y cotisent, puis versent 1 \$ pour chaque tranche supplémentaire de 2 \$ cotisée par les salariés, jusqu'à concurrence de 3 % de leur salaire de base. Se reporter à la note 16, *Régimes de rémunération à base d'actions*, pour de plus amples renseignements et sur la charge de rémunération comptabilisée au cours de l'exercice.

Tous les employés de la Société aux États-Unis peuvent participer à des régimes d'épargne à cotisations déterminées. Ces régimes sont soumis aux limites fiscales imposées par le gouvernement fédéral des États-Unis et permettent des retenues de cotisations à la source sur une base volontaire. La formule utilisée pour les régimes à cotisations déterminées de la Société est fondée sur un pourcentage du salaire. La cotisation effectuée par la Société en 2008 a été de 2,9 millions \$ (2,1 millions \$ en 2007 et 1,8 million \$ en 2006).

De plus, la Société offre à certains employés à l'étranger des régimes de retraite à cotisations déterminées (ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis) pour lesquels la formule est fondée sur un pourcentage du salaire. La cotisation effectuée par la Société en 2008 a été de 0,1 million \$ (0,1 million \$ en 2007 et 0,1 million \$ en 2006).

NOTE 23 – CHARGE DE RESTRUCTURATION

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2005, à l'issue d'un examen exhaustif du rendement actuel et de l'orientation stratégique de ses activités, la Société a annoncé un vaste plan de restructuration (troisième mesure) visant à éliminer les chevauchements entre le secteur Civil et le secteur Militaire et à parvenir à une structure de coûts plus concurrentielle. Le plan, qui prévoyait la suppression d'environ 450 emplois et la fermeture des installations faisant double emploi, a eu une incidence considérable sur l'exploitation de la Société à Montréal et ailleurs dans le monde, notamment dans certains centres de formation en Europe et aux États-Unis. Une charge de restructuration de 24,5 millions \$, représentant surtout les indemnités de départ et des frais divers y afférents, a été incluse dans le bénéfice net (perte) du quatrième trimestre de l'exercice 2005. Depuis l'exercice 2005, une charge de restructuration cumulée de 44,6 millions \$, représentant surtout les indemnités de départ et des frais divers y afférents, a été comptabilisée dans les résultats de la Société. Le plan de restructuration est complété.

Le tableau qui suit présente la répartition de la charge de restructuration par secteur isolable :

(en millions)	2008	2007	2006
Produits de simulation – Civil	– \$	– \$	2,8 \$
Produits de simulation – Militaire	–	–	4,3
Formation et services associés – Civil	–	1,2	11,6
Formation et services associés – Militaire	–	–	0,2
	– \$	1,2 \$	18,9 \$

L'historique de la charge de restructuration se présente comme suit :

<i>(en millions)</i>	Frais de cessation d'emploi	Autres coûts	Total
Solde de la provision au 31 mars 2004	0,5 \$	0,1 \$	0,6 \$
Coûts passés en charges	20,8	3,7	24,5
Paiements effectués	(12,1)	(1,8)	(13,9)
Solde de la provision au 31 mars 2005	9,2	2,0	11,2
Coûts passés en charges	12,6	6,3	18,9
Paiements effectués	(9,3)	(7,6)	(16,9)
Écart de change	(0,5)	(0,1)	(0,6)
Solde de la provision au 31 mars 2006	12,0	0,6	12,6
Reprise de la provision	(1,9)	–	(1,9)
Coûts passés en charges	–	3,1	3,1
Paiements effectués	(7,6)	(3,2)	(10,8)
Écart de change	0,4	–	0,4
Solde de la provision au 31 mars 2007	2,9 \$	0,5 \$	3,4 \$
Reclassement aux autres passifs	(1,5)	–	(1,5)
Paiements effectués	(1,3)	(0,5)	(1,8)
Écart de change	(0,1)	–	(0,1)
Solde de la provision au 31 mars 2008	– \$	– \$	– \$

NOTE 24 – ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Le tableau qui suit résume, par secteur et selon les PCGR du Canada, le total de l'actif et le total du passif des principales entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dans lesquelles la Société détenait des droits variables aux 31 mars :

<i>(en millions)</i>	2008		2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Formation et services associés – Civil :				
<i>Structures de cession-bail</i>				
Centre de formation d'Air Canada – Exercice 2000	13,3 \$	13,3 \$	14,0 \$	14,0 \$
Centre Emirates-CAE Flight Training – Exercice 2002 ⁽¹⁾	11,9	11,9	12,5	12,5
Centre de formation de Toronto – Exercice 2002	11,4	11,4	11,9	11,9
Centre de formation de Denver et de Dallas – Exercice 2003	51,8	51,8	54,1	54,1
SimuFlite – Exercice 2004	73,6	73,6	76,8	76,8
Actif et passif des EDDV non consolidées qui doivent être présentées	162,0 \$	162,0 \$	169,3 \$	169,3 \$
Formation et services associés – Militaire :				
<i>Structures de cession-bail</i>				
Aircrew Training Centre – Exercice 1998	65,6 \$	48,5 \$	63,7 \$	50,0 \$
Actif et passif consolidés avant leur classement à titre d'EDDV et que la Société soit réputée en être le principal bénéficiaire	65,6 \$	48,5 \$	63,7 \$	50,0 \$
Produits de simulation – Militaire :				
<i>Accords de partenariat</i>				
Systèmes de simulation Eurofighter – Exercice 1999	112,4 \$	108,0 \$	125,8 \$	121,7 \$
Actif et passif des EDDV non consolidées qui doivent être présentées	112,4 \$	108,0 \$	125,8 \$	121,7 \$

⁽¹⁾ La structure de cession-bail a été conclue lorsque l'actif était situé dans le centre de formation de Toronto de la Société. Depuis, l'actif a été déménagé. Le 4 octobre 2006, l'actif a été affecté au centre de formation Emirates-CAE Flight Training.

Les passifs constatés à la suite de la consolidation de cette EDDV ne constituent pas des droits additionnels sur les actifs généraux de la Société. Ils représentent plutôt des droits sur des actifs précis de l'EDDV consolidée. Inversement, les actifs constatés à la suite de la consolidation de cette EDDV ne constituent pas des actifs additionnels qui pourraient être utilisés pour honorer les droits sur les actifs généraux de la Société. De plus, la consolidation de cette EDDV n'a entraîné aucun changement dans le risque fiscal ou juridique ni le risque de crédit sous-jacents de la Société.

NOTE 24 – ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES (suite)

Structures de cession-bail

Un élément clé de la stratégie de financement de CAE pour soutenir l'investissement dans ses activités de formation et de services du Civil et du Militaire est la cession-bail de certains simulateurs de vol installés dans le réseau mondial de centres de formation de la Société. Il fournit à CAE une source à long terme rentable de financement à coût fixe. Un contrat de cession-bail ne peut être signé qu'une fois le simulateur de vol agréé par les autorités réglementaires, soit une fois que le simulateur est installé et accessible aux clients pour les activités de formation. Les structures de cession-bail sont habituellement montées comme des contrats de location adossés avec un propriétaire participant.

La Société a conclu des contrats de cession-bail avec des structures d'accueil. Ces contrats concernent des simulateurs de vol utilisés dans les centres de formation pour l'aviation militaire et civile de la Société. Ces contrats de cession-bail viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2023, à l'exception d'un contrat qui vient à échéance en 2037. La Société a normalement l'option d'acheter le matériel à une date précise pendant la durée du contrat de location à un prix d'achat déterminé. Certains contrats prévoient des options de renouvellement à l'échéance. Dans certains cas, la Société a fourni des garanties pour la valeur résiduelle du matériel à la date d'échéance du contrat ou à la date à laquelle la Société exerce son option d'achat. Ces structures d'accueil sont financées au moyen d'un emprunt à long terme garanti et par des tiers investisseurs de fonds qui bénéficient dans certains cas d'encouragements fiscaux. Le matériel fait office de garantie à la dette à long terme des structures d'accueil.

Les droits variables de la Société à l'égard de ces structures d'accueil ne sont que des options d'achat à prix fixe et des garanties sur la valeur résiduelle, exception faite d'un cas où il s'agit de titres de capitaux propres et d'un prêt subordonné. Dans un autre cas, la Société fournit également des services administratifs à la structure d'accueil, moyennant des honoraires équivalant à la pratique du marché.

La Société est parvenue à la conclusion que certaines de ces structures d'accueil sont des EDDV. À la fin des exercices 2008 et 2007, la Société était le principal bénéficiaire de l'une de ces structures d'accueil. L'actif et le passif de cette EDDV ont été entièrement consolidés dans les états financiers consolidés de la Société aux 31 mars 2008 et 2007, avant que cette entité soit classée comme une EDDV et que la Société soit réputée être son principal bénéficiaire.

En ce qui concerne toutes les autres structures d'accueil qui constituent des EDDV, la Société n'en est pas le principal bénéficiaire, et elle n'est pas tenue de les consolider en vertu de la NOC 15. Au 31 mars 2008, le risque de perte maximale possible de la Société lié à ces structures d'accueil non consolidées se chiffrait à 42,0 millions \$ (47,1 millions \$ en 2007).

Accords de partenariat

La Société a conclu des accords de partenariat afin de fournir des produits de simulation pour applications militaires et des services de formation et services associés pour le secteur Militaire et le secteur Civil.

L'engagement de la Société auprès d'entités aux termes de ces accords de partenariat consiste principalement en placements dans les titres de capitaux propres de ces entités et/ou en prêts subordonnés, ainsi qu'en contrats de fabrication et contrats de services de formation à long terme. La Société a déterminé que certaines de ces entités sont des EDDV, mais qu'elle n'est pas leur principal bénéficiaire. Par conséquent, elle n'a pas consolidé ces entités. La Société continue de comptabiliser ces participations à la valeur de consolidation, et elle comptabilise sa quote-part du bénéfice net (de la perte nette) selon les modalités de l'accord de partenariat en question. Aux 31 mars 2008 et 2007, le risque maximal de perte hors bilan de la Société au titre des pertes liées à ces EDDV non consolidées, autre que le risque découlant de ses obligations contractuelles, était négligeable.

NOTE 25 – SECTEURS D'EXPLOITATION ET SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Décidant de passer à une organisation reposant essentiellement sur une distinction entre produits et services, la Société s'est dotée, le 1^{er} avril 2005, d'une nouvelle structure interne répartissant la gestion de ses activités entre quatre secteurs :

- i) Produits de simulation – Civil : ce secteur conçoit, réalise et fournit des simulateurs de vol, des dispositifs d'entraînement et des systèmes visuels pour le secteur aéronautique civil;
- ii) Produits de simulation – Militaire : ce secteur conçoit, réalise et fournit des moyens de formation militaires avancés pour les forces aériennes, terrestres et navales;
- iii) Formation et services associés – Civil : ce secteur fournit des services de formation et des services apparentés pour l'aviation commerciale et d'affaires;
- iv) Formation et services associés – Militaire : ce secteur fournit aux forces armées des solutions clés en main pour la formation et le service opérationnel, ainsi que des services de soutien et de prolongation de vie du matériel, des services de maintenance des systèmes et des solutions de modélisation et de simulation.

Résultats par secteur

La mesure de rentabilité d'après laquelle la Société décide des ressources à affecter aux différents secteurs et juge des résultats obtenus est le bénéfice avant le montant net des autres revenus (charges), les intérêts, les impôts sur les bénéfices et les activités abandonnées (désigné « résultat d'exploitation sectoriel » dans ces états financiers). Les principes comptables suivis pour préparer l'information par secteur d'exploitation sont les mêmes que ceux utilisés pour dresser les états financiers consolidés de la Société. Les opérations entre secteurs d'exploitation consistent principalement en des transferts de simulateurs du secteur Produits de simulation–Civil au secteur Formation et services associés–Civil, qui sont comptabilisés au coût. La répartition des actifs utilisés en commun par les secteurs d'exploitation et celle des coûts et des passifs qui leur sont communs (essentiellement des frais généraux) est faite au prorata de l'utilisation qui revient à chacun d'eux lorsqu'elle peut être déterminée et mesurée, à défaut de quoi la répartition est faite en proportion du coût des ventes de chaque secteur.

(en millions)	Produits de simulation			Formation et services associés			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Civil									
Revenus externes	435,3 \$	348,1 \$	257,0 \$	382,1 \$	336,9 \$	322,3 \$	817,4 \$	685,0 \$	579,3 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	94,9	60,4	29,9	73,5	64,3	57,1	168,4	124,7	87,0
Amortissements									
Immobilisations corporelles	4,7	5,2	5,5	44,5	39,5	36,6	49,2	44,7	42,1
Actifs incorporels et autres actifs	2,2	4,2	5,8	7,5	6,0	6,7	9,7	10,2	12,5
Dépenses en immobilisations	4,6	14,4	5,7	161,8	108,1	87,5	166,4	122,5	93,2
Militaire									
Revenus externes	383,7 \$	357,5 \$	327,4 \$	222,5 \$	208,2 \$	200,5 \$	606,2 \$	565,7 \$	527,9 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	51,7	39,1	27,0	31,4	33,7	18,7	83,1	72,8	45,7
Amortissements									
Immobilisations corporelles	6,0	6,0	6,1	5,4	4,3	4,3	11,4	10,3	10,4
Actifs incorporels et autres actifs	4,5	3,0	7,7	2,7	2,6	2,7	7,2	5,6	10,4
Dépenses en immobilisations	7,3	5,5	6,0	15,8	30,1	30,9	23,1	35,6	36,9
Total									
Revenus externes	819,0 \$	705,6 \$	584,4 \$	604,6 \$	545,1 \$	522,8 \$	1 423,6 \$	1 250,7 \$	1 107,2 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	146,6	99,5	56,9	104,9	98,0	75,8	251,5	197,5	132,7
Amortissements									
Immobilisations corporelles	10,7	11,2	11,6	49,9	43,8	40,9	60,6	55,0	52,5
Actifs incorporels et autres actifs	6,7	7,2	13,5	10,2	8,6	9,4	16,9	15,8	22,9
Dépenses en immobilisations	11,9	19,9	11,7	177,6	138,2	118,4	189,5	158,1	130,1

Bénéfice avant intérêts et impôts sur les bénéfices

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le résultat d'exploitation sectoriel total et le bénéfice avant intérêts et impôts sur les bénéfices :

(en millions)	2008	2007	2006
Résultat d'exploitation sectoriel total	251,5 \$	197,5 \$	132,7 \$
Gain de change à la réduction des participations dans certaines filiales autonomes ^(a)	–	–	5,3
Charge de restructuration (note 23)	–	(1,2)	(18,9)
Autres charges liées au plan de restructuration ^(b)	–	(6,9)	(15,1)
Bénéfice avant intérêts et impôts sur les bénéfices	251,5 \$	189,4 \$	104,0 \$

^(a) La société a réduit la structure du capital de certaines de ses filiales autonomes. Par conséquent, le montant correspondant de change dans le poste « Cumul des autres éléments du résultat étendu » a été viré aux états consolidés des résultats.

^(b) Anciennement, les frais engagés par la Société dans la réingénierie de ses processus opérationnels, dont une partie concernait la première phase de mise en œuvre du système ERP, n'étaient pas pris en compte dans le calcul du résultat d'exploitation sectoriel. Depuis le 1^{er} avril 2007, il n'y a plus de coûts engendrés par la première phase de mise en œuvre du système ERP. Les coûts actuels reliés aux phases ultérieures de mise en œuvre de ce système ne seront pas considérés comme des dépenses de restructuration et seront pris en compte dans le calcul du résultat d'exploitation sectoriel.

NOTE 25 – SECTEURS D'EXPLOITATION ET SECTEURS GÉOGRAPHIQUES (suite)

Actif utilisé par secteur

CAE détermine les ressources à attribuer à chaque secteur d'après l'actif qu'il utilise. L'actif utilisé comprend les comptes débiteurs, les stocks, les charges payées d'avance, les immobilisations corporelles, l'écart d'acquisition, les actifs incorporels et les autres actifs, à l'exception des liquidités, des impôts sur les bénéfices, des actifs destinés à la vente et des actifs de certaines filiales inactives.

<i>(en millions)</i>	31 mars 2008	31 mars 2007
Produits de simulation – Civil	208,3 \$	188,0 \$
Produits de simulation – Militaire	302,8	251,2
Formation et services associés – Civil	1 067,6	973,8
Formation et services associés – Militaire	219,8	208,7
Total de l'actif utilisé	1 798,5	1 621,7
Actif non inclus dans l'actif utilisé	454,7	334,5
Total de l'actif	2 253,2 \$	1 956,2 \$

Information par zone géographique

La Société vend ses produits et ses services dans plus de 20 pays. Les ventes sont réparties entre les pays en fonction de l'emplacement des clients.

<i>(en millions)</i>	2008	2007	2006
Revenus tirés de clients externes			
Canada	98,4 \$	137,5 \$	100,1 \$
États-Unis	468,9	398,6	393,5
Royaume-Uni	102,2	98,1	80,2
Allemagne	162,6	153,3	153,3
Pays-Bas	98,0	92,4	104,6
Autres pays d'Europe	145,5	127,1	41,3
Chine	71,1	56,3	56,4
Émirats arabes unis	53,3	52,5	61,7
Autres pays d'Asie	81,8	70,8	54,9
Australie	78,1	33,1	25,2
Autres pays	63,7	31,0	36,0
	1 423,6 \$	1 250,7 \$	1 107,2 \$

<i>(en millions)</i>	31 mars 2008	31 mars 2007
Immobilisations corporelles, écart d'acquisition et actifs incorporels		
Canada	205,9 \$	145,5 \$
États-Unis	297,2	290,1
Amérique du Sud	66,1	55,5
Royaume-Uni	166,3	142,8
Espagne	95,4	89,9
Allemagne	67,2	53,3
Pays-Bas	134,0	140,8
Autres pays d'Europe	61,3	62,7
Émirats arabes unis	63,6	72,8
Asie	54,3	44,1
Autres pays	13,0	22,0
	1 224,3 \$	1 119,5 \$

NOTE 26 – DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada), lesquels diffèrent à certains égards de ceux que la Société aurait suivis si elle avait établi ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les PCGR des États-Unis).

Comme l'exige la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, l'incidence de ces principales différences sur les états financiers consolidés est décrite et quantifiée ci-après :

Rapprochement du bénéfice net établi selon les PCGR du Canada et du bénéfice net établi selon les PCGR des États-Unis :

Exercices terminés les 31 mars

(en millions, sauf les montants par action)

	Notes	2008	2007	2006
Bénéfice net établi selon les PCGR du Canada		152,7 \$	127,4 \$	63,6 \$
Résultats des activités abandonnées selon les PCGR du Canada		(12,1)	(1,7)	(6,0)
Bénéfice des activités poursuivies selon les PCGR du Canada		164,8 \$	129,1 \$	69,6 \$
Frais de développement reportés, déduction faite de l'amortissement décrit ci-après	A	1,8	(3,4)	(5,4)
Amortissement des frais de développement reportés	A	2,9	4,8	13,1
Frais de pré-exploitation reportés, déduction faite de l'amortissement décrit ci-après	B	(1,6)	(6,9)	2,0
Amortissement des frais de pré-exploitation reportés	B	2,0	3,0	4,0
Instruments financiers	C,J	4,9	7,0	7,9
Réduction du montant net des participations dans des filiales étrangères autonomes	E	–	–	(5,3)
Rémunération à base d'actions	I	(5,9)	5,2	2,2
Impôts futurs se rapportant aux ajustements ci-dessus		(5,9)	(2,9)	(7,6)
Bénéfice des activités poursuivies selon les PCGR des États-Unis		163,0 \$	135,9 \$	80,5 \$
Résultat des activités abandonnées selon les PCGR des États-Unis		(12,1)	(1,7)	(6,0)
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis		150,9 \$	134,2 \$	74,5 \$
Bénéfice de base et dilué par action des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis		0,64 \$	0,54 \$	0,32 \$
Résultat de base et dilué par action des activités abandonnées, selon les PCGR des États-Unis		(0,05) \$	(0,01) \$	(0,02) \$
Bénéfice net de base et dilué par action selon les PCGR des États-Unis		0,59 \$	0,53 \$	0,30 \$
Dividendes par action ordinaire		0,04 \$	0,04 \$	0,04 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base)		253,4	251,1	249,8
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (dilué)		254,6	253,0	252,1

NOTE 26 – DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (suite)

Résultat étendu selon les PCGR des États-Unis

<i>Exercices terminés les 31 mars (en millions)</i>	Notes	2008	2007	2006
Bénéfice net, selon les PCGR des États-Unis		150,9 \$	134,2 \$	74,5 \$
Autres éléments du résultat étendu				
Ajustement au titre des régimes à prestations déterminées				
Variation nette des gains (pertes) actuariels	F,G	(5,9) \$	– \$	– \$
Variation du passif minimal au titre des prestations de retraite constituées	F,G	–	17,0	(0,2)
Reclassement aux résultats	F,G	2,7	–	–
Ajustement d'impôts	F,G	(0,5)	(5,3)	0,1
		(3,7) \$	11,7 \$	(0,1) \$
Ajustement pour conversion de change				
Gains (pertes) de change nets à la conversion des états financiers d'établissements étrangers autonomes	E,F	(50,2) \$	26,1 \$	(49,2) \$
Variation nette des gains sur une partie de la dette à long terme libellée en devises et désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome	C,F	15,7	1,5	4,6
Ajustement d'impôts	E,F	(0,6)	(0,1)	1,0
		(35,1) \$	27,5 \$	(43,6) \$
Total des autres éléments du résultat étendu, selon les PCGR des États-Unis		(38,8) \$	39,2 \$	(43,7) \$
Résultat étendu selon les PCGR des États-Unis		112,1 \$	173,4 \$	30,8 \$

Cumul des autres éléments du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis

<i>Exercices terminés les 31 mars (en millions)</i>	Note	2008	2007	2006
Cumul des autres éléments du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis, au début de l'exercice		(115,8) \$	(122,0) \$	(78,3) \$
Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis		(38,8)	39,2	(43,7)
Gains et pertes actuariels et coût des services passés non constatés au titre du régime de retraite à prestations déterminées, déduction faite d'une économie d'impôts de néant (14,9 \$ en 2007)	G	–	(33,0)	–
Cumul des autres éléments du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis, à la fin de l'exercice		(154,6) \$	(115,8) \$	(122,0) \$

Rapprochement des capitaux propres établis selon les PCGR du Canada et des capitaux propres établis selon les PCGR des États-Unis

<i>Aux 31 mars (en millions)</i>	Notes	2008	2007	2006
Capitaux propres établis selon les PCGR du Canada		948,5 \$	829,9 \$	672,2 \$
Frais de développement reportés, après économie d'impôts de 6,3 \$ (12,7 \$ en 2007; 13,3 \$ en 2006)	A	(13,7)	(12,0)	(12,8)
Frais de pré-exploitation reportés, après économie d'impôts de 3,9 \$ (4,5 \$ en 2007; 2,9 \$ en 2006)	B	(8,8)	(8,6)	(6,3)
Instruments financiers, après économie d'impôts de 0,2 \$ (5,5 \$ en 2007; 7,7 \$ en 2006)	C,J	(0,5)	(12,9)	(17,7)
Prestations déterminées et autres avantages postérieurs au départ à la retraite, après économie d'impôts de 17,5 \$ (18,0 \$ en 2007; 8,4 \$ en 2006)	G	(43,7)	(40,0)	(18,7)
Rémunération à base d'actions, après charge d'impôts de 1,0 \$ (3,3 \$ en 2007; 1,6 \$ en 2006)	L	2,1	7,0	3,1
Capitaux propres selon les PCGR des États-Unis		883,9 \$	763,4 \$	619,8 \$

Bilans consolidés, selon les PCGR des États-Unis

Aux 31 mars (en millions)	Notes	2008		2007	
		PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis
Actif					
<i>Actif à court terme</i>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie		255,7 \$	255,7 \$	150,2 \$	150,2 \$
Comptes débiteurs	C	237,8	238,3	219,8	221,2
Instruments dérivés	C	17,2	19,0	–	8,7
Stocks	C	229,9	229,9	203,8	206,0
Charges payées d'avance	C	32,7	32,7	23,5	23,6
Impôts sur les bénéfices à recouvrer		39,0	39,0	24,7	24,7
Impôts sur les bénéfices futurs	B,C	14,1	14,2	3,7	8,4
		826,4 \$	828,8 \$	625,7 \$	642,8 \$
Immobilisations corporelles, montant net	J	1 046,8	1 046,8	986,6	984,3
Impôts sur les bénéfices futurs	A,B,C,G,I	64,3	71,7	81,5	125,0
Instruments dérivés	C	13,7	14,9	–	8,6
Actifs incorporels		62,0	62,0	36,0	36,0
Écart d'acquisition		115,5	115,5	96,9	96,9
Autres actifs	A,B,G,L	124,5	65,9	129,5	68,2
		2 253,2 \$	2 205,6 \$	1 956,2 \$	1 961,8 \$
Passif et capitaux propres					
<i>Passif à court terme</i>					
Comptes créditeurs et charges à payer	C,G,I	459,1 \$	459,8 \$	403,9 \$	404,4 \$
Acomptes sur contrats	C	209,3	210,2	184,8	187,9
Instruments dérivés	C	23,6	28,5	–	14,8
Partie à court terme de la dette à long terme		27,3	27,3	27,2	27,2
Impôts sur les bénéfices futurs	A,C,I	16,8	13,1	4,9	8,3
		736,1 \$	738,9 \$	620,8 \$	642,6 \$
Dette à long terme	C,L	352,5	348,2	256,0	254,5
Gains reportés et autres passifs à long terme	C,G,I,J	175,8	207,2	232,7	251,8
Instruments dérivés	C	9,1	11,7	–	25,3
Impôts sur les bénéfices futurs	C,I,G	31,2	15,7	16,8	24,2
		1 304,7 \$	1 321,7 \$	1 126,3 \$	1 198,4 \$
Capitaux propres					
Capital-actions	D,H	418,9 \$	663,1 \$	401,7 \$	645,9 \$
Surplus d'apport	I	8,3	7,6	5,7	6,3
Bénéfices non répartis	A,B,C,D,E,H,I,J,L	644,5	367,8	510,2	227,0
Cumul des autres éléments du résultat étendu	C,E,G	(123,2)	(154,6)	(87,7)	(115,8)
		948,5 \$	883,9 \$	829,9 \$	763,4 \$
		2 253,2 \$	2 205,6 \$	1 956,2 \$	1 961,8 \$

NOTE 26 – DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (suite)

États consolidés des flux de trésorerie

Selon les règles de présentation de l'information financière prévues par les PCGR des États-Unis, la Société ne présenterait pas de totaux partiels au sein des activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie selon les PCGR du Canada en vue de les rendre conformes aux PCGR des États-Unis :

<i>Exercices terminés les 31 mars (en millions)</i>	Notes	2008	2007	2006
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, selon les PCGR du Canada		260,9 \$	239,3 \$	228,0 \$
Frais de développement reportés	A	(16,5)	(3,0)	(1,8)
Frais de pré-exploitation reportés	B	(3,9)	(5,9)	(0,7)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, selon les PCGR des États-Unis		240,5 \$	230,4 \$	225,5 \$
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement, selon les PCGR du Canada		(257,2) \$	(178,1) \$	(147,1) \$
Frais de développement reportés	A	16,5	3,0	1,8
Frais de pré-exploitation reportés	B	3,9	5,9	0,7
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement, selon les PCGR des États-Unis		(236,8) \$	(169,2) \$	(144,6) \$
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement, selon les PCGR des États-Unis		101,9 \$	3,5 \$	(53,2) \$

Éléments de rapprochement

A) Frais de développement reportés

Selon les PCGR des États-Unis, les frais de développement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Selon les PCGR du Canada, certains frais de développement sont capitalisés et amortis sur leur durée de vie utile estimative s'ils satisfont aux critères de report.

B) Frais de pré-exploitation reportés

Selon les PCGR des États-Unis, les frais de pré-exploitation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Selon les PCGR du Canada, ces frais sont reportés et amortis sur cinq ans, selon la durée prévue des avantages générés par ces frais reportés et le rythme auquel ils sont générés.

C) Instruments financiers

Avant le 1^{er} avril 2007

Dérivés de change

En vertu des PCGR du Canada, les dérivés de la Société qui n'étaient pas utilisés à des fins de spéculation et qui n'étaient pas admissibles à la comptabilité de couverture étaient comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, les variations de la juste valeur étant portées en résultat. Il n'y avait aucune différence comptable entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis en ce qui concerne les dérivés.

Les dérivés incorporés à des contrats hôtes n'étaient pas comptabilisés séparément et les dérivés de la Société admissibles et désignés dans une relation de couverture étaient traités comme des éléments hors bilan. La Société comptabilisait en résultat les gains et les pertes sur les dérivés de change conclus aux fins de couverture au même moment qu'elle constatait les opérations couvertes.

En vertu des PCGR des États-Unis, la Société comptabilisait à la juste valeur tous ses instruments dérivés, y compris les dérivés incorporés dans des contrats hôtes, au bilan consolidé et elle comptabilisait en résultat les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments constatés en résultat à mesure qu'ils se produisaient et non au moment de la constatation des opérations couvertes.

Swap de taux d'intérêt

En vertu des PCGR du Canada, les versements d'intérêt relatifs aux swaps de taux d'intérêt étaient comptabilisés dans le bénéfice net sur la durée de l'opération sous-jacente à titre d'ajustement des intérêts créditeurs ou débiteurs. En outre, les gains reportés sur les swaps de taux d'intérêt étaient amortis contre la charge d'intérêts de la dette à long terme correspondante sur le reste de la durée des swaps.

En vertu des PCGR des États-Unis, les versements d'intérêt relatifs aux swaps étaient comptabilisés au bilan consolidé à la juste valeur et les variations de la juste valeur étaient constatées en résultat. La Société n'appliquait pas les dispositions facultatives concernant la comptabilité de couverture des normes SFAS 133, *Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities*, SFAS 138, *Accounting for Certain Derivative Instruments and Hedging Activities—an amendment of SFAS 133*, et SFAS 149, *Amendment of Statement 133 on Derivative Instruments and Hedging Activities*. Par conséquent, l'amortissement du gain reporté et le montant non amorti des swaps d'intérêt selon les PCGR du Canada étaient contrepassés aux fins des PCGR des États-Unis.

Depuis le 1^{er} avril 2007

La Société a adopté le chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, du *Manuel de l'ICCA*. En vertu de ce chapitre, la Société est tenue de constater tous les instruments financiers dérivés (désignés dans une relation de couverture ou non, ou incorporés dans des instruments hybrides) à la juste valeur au bilan consolidé.

En vertu des PCGR du Canada, la comptabilisation des variations de la juste valeur (c.-à-d. les gains et les pertes) des instruments dérivés dépend de la désignation et de l'admissibilité de ceux-ci à titre de relations de couverture conformément aux dispositions du chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Couvertures*.

Couvertures de flux de trésorerie

Dans le cas des stratégies désignées comme couvertures de flux de trésorerie, la partie du gain ou de la perte sur l'instrument dérivé qui est considérée comme constituant une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie couverts soit portée aux résultats dans les périodes comptables futures. Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie, si un instrument dérivé est désigné comme couverture et répond aux critères d'efficacité, les résultats peuvent être compensés, mais seulement dans la mesure où la couverture est efficace. La partie inefficace des flux de trésorerie est constatée dans les résultats de la période en cours.

En vertu des PCGR des États-Unis, les gains et les pertes réalisés et non réalisés découlant des variations de la juste valeur des dérivés admissibles qui sont désignés comme faisant partie d'une relation de couverture sont comptabilisés en résultat à mesure qu'ils se produisent et non pas en même temps que les opérations couvertes, car la Société n'applique pas les dispositions facultatives des SFAS 133, 138 et 149 concernant les couvertures de flux de trésorerie. Par conséquent, tous les montants cumulés dans les autres éléments du résultat étendu en vertu des PCGR du Canada ont été inscrits dans le bénéfice et les bénéfices non répartis aux fins des PCGR des États-Unis.

Couvertures de juste valeur

La Société détient un contrat de swap de taux d'intérêt qui remplace le contrat de swap qui avait été conclu au moment où le placement privé avait été contractée. Le contrat de swap actuel est désigné comme couverture de juste valeur du placement privé découlant des fluctuations du TIOL. En ce qui a trait à la couverture de juste valeur, les gains ou pertes sur les éléments couverts qui sont attribuables aux risques couverts sont comptabilisés comme un ajustement à la valeur comptable de ces éléments. Dans le cas de la couverture de juste valeur qui a été abandonnée avant la date de l'opération, la valeur comptable de l'élément couvert est rajustée du solde de tout gain ou perte sur l'élément de couverture. Ainsi, le rajustement de base de calcul de la dette a été constaté avec le placement privé à titre d'augmentation du montant brut de la dette à long terme.

En vertu des PCGR des États-Unis, les swaps de taux d'intérêt sont constatés au bilan à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont portées aux résultats. La Société n'a pas appliqué les dispositions facultatives des SFAS 133, 138 et 149 concernant les couvertures de juste valeur. Par conséquent, le rajustement de base de calcul de la dette a été constaté en résultat net aux fins des PCGR des États-Unis.

Dérivés incorporés sur devises

En vertu des PCGR du Canada, la société choisit de comptabiliser comme un contrat unique un dérivé sur devises incorporé dans un contrat hôte qui n'est pas un instrument financier, à condition :

- i) qu'il ne soit pas soumis à un effet de levier;
- ii) qu'il ne comporte pas d'option;
- iii) qu'il prévoie des paiements libellés dans une monnaie couramment utilisée dans les contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers dans l'environnement économique où intervient la transaction (par exemple une monnaie relativement stable et liquide qui est couramment utilisée dans les opérations commerciales locales ou le commerce extérieur).

Les PCGR des États-Unis ne permettent pas ce traitement, mais exigent plutôt que les dérivés incorporés soient comptabilisés séparément du contrat hôte (à moins que la monnaie ne soit la monnaie fonctionnelle de l'une des parties importantes au contrat ou qu'elle ne soit la monnaie dans laquelle le bien ou le service en question est habituellement libellé).

NOTE 26 – DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (suite)

D) Réduction du capital déclaré

Le 7 juillet 1994, la Société a porté une partie de son déficit en réduction de son capital déclaré, au montant de 249,3 millions \$. Selon les PCGR des États-Unis, cette réduction du capital déclaré n'aurait pas été permise.

E) Écarts de conversion

Au cours de l'exercice 2006, la Société a viré aux résultats consolidés un montant de 5,3 millions \$ à la suite de la réduction du montant net des participations dans des établissements étrangers autonomes. Selon les PCGR des États Unis, cette réduction de l'écart de conversion n'aurait pas été permise.

F) Résultat étendu

Le FAS 130, *Reporting Comprehensive Income*, exige la présentation du résultat étendu, soit les variations des capitaux propres autres que celles découlant d'investissements par les propriétaires et de distributions aux propriétaires.

Le résultat étendu comprend le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu. Aux fins des PCGR des États-Unis, les autres éléments du résultat étendu comprennent l'ajustement au titre des régimes à prestations déterminées et la conversion de devises. Conformément aux PCGR du Canada, la Société n'a adopté le chapitre 1530 du *Manuel de l'ICCA, Résultat étendu*, que le 1^{er} avril 2007 (note 2). Aux fins des PCGR du Canada, l'ajustement au titre des régimes à prestations déterminées et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (voir le paragraphe G) n'existe pas à l'heure actuelle.

G) Régimes à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi

Avant l'application du FAS 158, *Accounting for Defined Benefit Plans and Other Post-Retirement Benefits – an amendment of FAS Statements No. 87, 88, 106 and 132(R)*, la Société devait, en vertu des PCGR des États-Unis et selon les dispositions du FAS 87, *Employers' Accounting for Pensions*, lorsque l'obligation au titre des prestations constituées dépassait la valeur de marché des actifs du régime, comptabiliser un passif minimal au titre des prestations de retraite correspondant au montant excédentaire, pourvu que le passif ainsi comptabilisé dans le bilan consolidé reste inférieur au passif minimal. Le cas échéant, la tranche du passif supplémentaire se rapportant au coût des services passés non constatés devait être comptabilisée dans les actifs incorporels, tandis que le solde devait être passé en charges dans le résultat étendu. La notion de passif minimal supplémentaire est étrangère, pour le moment, aux PCGR du Canada.

Au 31 mars 2007, la Société a adopté prospectivement le FAS 158, selon lequel la situation de surcapitalisation ou de sous-capitalisation d'un régime de retraite à prestations déterminées et de régimes d'avantages complémentaires de retraite doit être comptabilisée dans l'actif ou le passif figurant au bilan consolidé. Les gains et pertes actuariels, le coût des services passés ou les crédits à ce titre, ainsi que le montant net des actifs ou des obligations transitoires non constatés doivent être comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Cette notion est étrangère, pour le moment, aux PCGR du Canada.

H) Frais d'émission d'actions

Selon les PCGR du Canada, les frais d'émission d'actions peuvent être présentés dans les bénéfices non répartis, déduction faite des impôts. Pour l'exercice 2004, la Société a inclus des frais d'émission d'actions de 5,1 millions \$ dans ses bénéfices non répartis. Selon les PCGR des États-Unis, ces frais sont portés en diminution du capital-actions.

I) Rémunération à base d'actions

Conformément aux PCGR du Canada, la Société a adopté le CPN 162 au troisième trimestre de 2007; elle a retraité les montants des exercices précédents en conséquence. Conformément aux PCGR des États-Unis, la Société a adopté le SFAS No. 123R (révisé en 2004), *Share-Based Payment*, le 1^{er} avril 2006, lequel énonce les mêmes recommandations que le CPN-162 selon les PCGR du Canada, à l'exception que la Société doit appliquer, à compter du 1^{er} avril 2006, le FAS 123R de façon prospective aux nouvelles attributions d'options assorties de dispositions relatives à l'admissibilité à la retraite. Cette modification donne lieu à un écart entre les charges de rémunération présentées pour chaque exercice.

J) Intérêts sur les comptes débiteurs et les comptes créditeurs

Avant le 1^{er} avril 2007, selon les PCGR des États-Unis, la Société devait utiliser le taux d'intérêt du marché en vigueur sur les opérations assorties de conditions similaires pour évaluer la juste valeur d'un effet à payer ou à recevoir sans intérêt.

Comme l'explique la note 2, les PCGR du Canada applicables ont été modifiés en vue de les harmoniser avec les PCGR des États-Unis sur une base prospective, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2007.

K) Comptabilisation des cœntreprises

Selon les PCGR des États-Unis, la Société doit comptabiliser ses participations dans des cœntreprises au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Toutefois, en vertu d'une mesure d'accommodement prise par la SEC, la Société n'est pas tenue de rapprocher la comptabilisation des cœntreprises établie selon les PCGR du Canada avec celle établie selon les PCGR des États-Unis. Les différences de traitement comptable ont uniquement trait à la présentation et au classement, sans incidence sur les résultats ni sur les capitaux propres.

L) Coûts de transaction

Avant le 1^{er} avril 2007, selon les PCGR du Canada, les coûts de transaction sur la dette à long terme étaient présentés dans les *Autres actifs* comme une charge reportée. Les PCGR des États-Unis exigent qu'ils soient présentés en réduction de la dette à long terme. Comme l'explique la note 2, les PCGR du Canada applicables ont été modifiés en vue de les harmoniser avec les PCGR des États-Unis sur une base prospective, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2007.

Modifications comptables

Comptabilisation de la rémunération à base d'actions

Avant le 1^{er} avril 2003, CAE avait choisi d'utiliser la méthode de la valeur intrinsèque pour évaluer la rémunération à base d'actions. Toutefois, en raison de ce choix, la Société est tenue, selon le SFAS 123, de fournir des renseignements pro forma sur le résultat net ainsi que sur le résultat de base par action et le résultat dilué par action en utilisant la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la rémunération à base d'actions attribuée avant le 1^{er} avril 2003. Puisque la totalité des rémunérations à base d'actions attribuées avant le 1^{er} avril 2003 ont pris fin, les différences comptables ont été éliminées pour l'exercice 2008 et les exercices suivants.

Le tableau ci-dessous présente le bénéfice net pro forma ainsi que le bénéfice net pro forma de base par action et le résultat net pro forma dilué par action :

<i>(en millions, sauf les montants par action)</i>	2008	2007	2006
Bénéfice net, selon les PCGR des États-Unis	150,9 \$	134,2 \$	74,5 \$
Charge de rémunération supplémentaire inscrite	–	3,0	2,5
Bénéfice net avant incidence de la charge de rémunération à base d'actions	150,9 \$	137,2 \$	77,0 \$
Incidence des montants pro forma	–	(3,0)	(4,2)
Bénéfice net pro forma	150,9 \$	134,2 \$	72,8 \$
Résultat net de base et dilué pro forma par action	0,59 \$	0,53 \$	0,29 \$

Conformément aux PCGR du Canada, depuis l'adoption de l'abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) -162, *Rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition*, à l'exercice 2007, la Société constate une charge de rémunération à base d'actions pour les salariés qui auront le droit de prendre leur retraite au cours du délai d'acquisition des droits sur la période allant de la date d'attribution jusqu'à la date où le salarié a le droit de prendre sa retraite. De plus, si le salarié a le droit de prendre sa retraite à la date d'attribution, la charge de rémunération doit être constatée à cette date, sauf si le salarié est sous contrat, auquel cas la charge de rémunération doit être comptabilisée sur la durée du contrat.

Conformément aux PCGR des États-Unis, la Société a adopté le SFAS No. 123R (révisé en 2004), *Share-Based Payment*, le 1^{er} avril 2006, lequel énonce les mêmes recommandations que le CPN 162 selon les PCGR du Canada, à l'exception près que la Société doit appliquer, à compter du 1^{er} avril 2006, le FAS 123R de façon prospective aux nouvelles attributions d'options assorties de dispositions relatives à l'admissibilité à la retraite. La méthode de la période d'acquisition théorique est maintenue dans le cas des options attribuées avant l'adoption du FAS 123R et pour la période non écoulée des options en cours encore non acquises.

NOTE 26 – DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (suite)

Comptabilisation des régimes à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi

En septembre 2006, le FASB a publié le FAS 158, selon lequel la Société doit : i) comptabiliser la situation de surcapitalisation ou de sous-capitalisation d'un régime de retraite dans l'actif ou le passif au bilan; ii) comptabiliser les gains et pertes actuariels, le coût des services passés ou les crédits à ce titre, ainsi que le montant net des actifs ou des obligations transitoires existants, mais non constatés dans les autres éléments du résultat étendu; iii) évaluer les actifs et les obligations des régimes à prestations déterminées à la fin de l'exercice. Les recommandations de comptabilisation décrites en i) et en ii) du FAS 158 s'appliquent prospectivement à la fin de l'exercice 2007 et ont été adoptées par la Société. En ce qui concerne la date d'évaluation susmentionnée en iii), elle entre en vigueur à la fin de l'exercice 2009.

Comptabilisation des positions fiscales incertaines

Le 1^{er} avril 2007, la Société a adopté les dispositions de l'Interpretation No. 48, *Accounting for Uncertainty In Income Taxes – an interpretation of FASB Statement No. 109 (FIN 48)*, publiée par le FASB. Le FIN 48 fournit des précisions sur la comptabilisation des positions fiscales incertaines constatées dans les états financiers d'une entreprise conformément au FASB No. 109 et prescrit un seuil de constatation et une caractéristique de mesure pour la comptabilisation dans les états financiers consolidés et l'évaluation des positions fiscales que la Société a prises ou entend prendre dans ses déclarations fiscales. Le bulletin formule également des indications sur la décomptabilisation d'une position fiscale, le classement d'un passif au titre des économies d'impôts non constatées, la comptabilisation d'intérêts et de pénalités, la comptabilisation pour les périodes intermédiaires, l'information fiscale supplémentaire à fournir et la période de transition. Le FIN 48 s'applique aux exercices ouverts après le 15 décembre 2006. Aucun changement n'a été apporté aux provisions pour impôts de la société au 1^{er} avril 2007, au moment de l'adoption des dispositions du FIN 48.

Modifications futures de normes comptables

Évaluation en juste valeur

En septembre 2006, le FASB a publié le FAS 157, *Fair Value Measurements*, pour rendre plus uniformes et comparables les mesures de la juste valeur et pour étendre l'information fournie à cet égard. Cette norme définit la juste valeur, établit un cadre de travail pour évaluer la juste valeur conformément aux principes comptables généralement reconnus et étend l'information devant être fournie à propos de l'évaluation de la juste valeur. Cette norme fait partie d'autres prises de position comptables qui exigent ou permettent l'évaluation à la juste valeur. La nouvelle norme définit la juste valeur et procure un cadre de travail pour mesurer la juste valeur. La norme s'applique aux périodes ouvertes après le 15 novembre 2007 et s'applique prospectivement, sauf dans le cas de certains instruments financiers, auquel cas elle s'applique rétrospectivement sous forme d'ajustement à effet cumulatif apporté au solde d'ouverture des bénéfices non répartis de l'exercice d'adoption. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

En février 2008, le FASB a publié le Staff Position (FSP) FAS 157-1, *Application of FASB Statement No. 157 to FASB Statement No. 13 and Other Accounting Pronouncements That Address Fair Value Measurements for Purposes of Lease Classification or Measurement under Statement 13*. Ce FSP modifie le FASB Statement No. 157, *Fair Value Measurements*, et soustrait le FASB Statement No. 13, *Accounting for Leases*, ainsi que d'autres prises de position en comptabilité qui traitent de l'évaluation de la juste valeur aux fins du classement ou de l'évaluation des contrats de location en vertu de l'énoncé no 13. Cependant, l'exemption ne s'applique pas aux actifs acquis et aux passifs pris en charge à la suite d'un regroupement d'entreprises, qui doivent être évalués à la juste valeur en vertu du FASB Statement No. 141, *Business Combinations* ou du FASB No. 141 (modifié en 2007), *Business Combinations*, et ce, peu importe si les actifs et les passifs sont associés à des contrats de location.

En février 2008, le FASB a publié le FSP FAS 157-2, *Effective Date of FASB Statement No. 157*. Le FSP reporte la date de prise d'effet du FASB Statement No. 157, *Fair Value Measurements*, pour les actifs et les passifs non financiers, à l'exception des éléments constatés ou présentés à la juste valeur dans les états financiers de façon récurrente (au moins annuellement) aux exercices ouverts à compter du 15 novembre 2008, et aux périodes intermédiaires de ces exercices pour les éléments pour lesquels le FSP s'applique.

Évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs financiers

En février 2007, le FASB a publié le FAS 159, *The Fair Value Option for Financial Assets and Financial Liabilities*, dont une version modifiée du FASB 115, *Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities*. Le FAS 159 permet à la Société de choisir de mesurer à la juste valeur bon nombre d'instruments financiers et certains autres éléments, en vue d'améliorer la présentation de l'information financière en permettant aux entités d'atténuer la volatilité du bénéfice présenté découlant d'une évaluation différente des actifs et des passifs connexes sans les obliger à appliquer les dispositions complexes de la comptabilité de couverture. Cette norme devrait accroître le recours à l'évaluation à la juste valeur. La norme est en vigueur au début du premier exercice commençant à compter du 15 novembre 2007 sans application rétrospective, sauf dans certains cas d'adoption anticipée. La Société évalue l'incidence qu'aura cette norme sur ses états financiers consolidés.

Présentation des regroupements d'entreprises et de la part des actionnaires sans contrôle dans les états financiers consolidés

En décembre 2007, le FASB a publié les FAS 141(R), *Business Combinations*, et 160, *Non-controlling Interests in Consolidated Financial Statements*. Ces normes exigent que davantage d'actifs acquis et de passifs pris en charge soient évalués à la juste valeur à la date d'acquisition; que les passifs liés à des contreparties conditionnelles soient réévalués à la juste valeur chaque période; qu'un acquéreur au cours d'une période préalable à l'acquisition passe en charges tous les coûts liés à l'acquisition durant la période préalable à l'acquisition; et que la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales soit initialement évaluée à la juste valeur et classée comme élément distinct des capitaux propres. Ces normes entreront en vigueur pour les exercices commençant à compter du 15 décembre 2008. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Compensation des montants liés à certains contrats

En avril 2007, le FASB a publié le FSP FIN 39-1, *Amendment of FASB Interpretation No. 39, Offsetting of Amounts Related to Certain Contracts*. Ce FSP remplace les expressions «contrats conditionnels» (*conditional contracts*) et «contrats d'échange» (*exchange contracts*) par l'expression «instruments dérivés» (*derivative instruments*), au sens où cette expression est définie dans le FAS 133, *Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities*. Il permet également à une entité publiante de prendre la juste valeur constatée au titre du droit de revendiquer les garanties en trésorerie ou de l'obligation de rembourser les garanties en trésorerie et de la déduire de la juste valeur constatée au titre des instruments dérivés qui ont été exécutés auprès de la même contrepartie en vertu du même accord de compensation cadre et qui ont été compensés conformément aux normes comptables publiées. Ce FSP est effectif pour les exercices financiers commençant après le 15 novembre 2007, dont l'application anticipée est permise. Ce FSP devrait être appliqué rétroactivement comme changement de politique comptable pour toutes les périodes présentées. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Information supplémentaire à fournir selon les PCGR des États-Unis

i) États des résultats

Exercices terminés les 31 mars (en millions)	2008		2007		2006	
	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis
Revenus tirés des ventes de simulateurs ⁽¹⁾	819,0 \$	813,7 \$	705,6 \$	699,0 \$	584,4 \$	584,4 \$
Produits tirés de la prestation de services de formation et services associés ⁽¹⁾	604,6 \$	604,6 \$	545,1 \$	545,4 \$	522,8 \$	522,8 \$
Coût des ventes de simulateurs	500,3 \$	501,5 \$	427,5 \$	427,5 \$	386,8 \$	386,8 \$
Coût de la prestation de services de formation et services associés	353,7 \$	353,7 \$	308,8 \$	312,7 \$	314,2 \$	308,2 \$
Frais de recherche et de développement ⁽²⁾	78,1 \$	72,9 \$	80,3 \$	78,9 \$	62,6 \$	54,9 \$
Charges locatives	66,1 \$	66,1 \$	72,6 \$	72,6 \$	80,5 \$	80,5 \$
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	186,5 \$	192,4 \$	166,9 \$	161,7 \$	133,5 \$	131,3 \$
Gain de change	(12,6) \$	(26,1) \$	(2,9) \$	(15,4) \$	(8,4) \$	(10,7) \$
Intérêts débiteurs, montant net	17,5 \$	19,6 \$	10,6 \$	9,8 \$	16,2 \$	15,9 \$

⁽¹⁾ Les taxes imposées faisant l'objet d'un avis par les autorités gouvernementales et directement perçues sur les opérations productives intervenues entre la Société et les clients sont exclues des revenus.

⁽²⁾ Les frais de recherche et de développement sont présentés avant les contributions gouvernementales.

NOTE 26 – DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (suite)

ii) Bilan

Les comptes créditeurs et charges à payer établis selon les PCGR des États-Unis se présentent comme suit :

<i>Aux 31 mars (en millions)</i>	2008	2007
Comptes créditeurs	180,4 \$	166,8 \$
Passif au titre des contrats	77,9	71,1
Impôts sur les bénéfices à payer	8,0	8,6
Autres charges à payer	193,5	157,9
Comptes créditeurs et charges à payer	459,8 \$	404,4 \$

Les montants à recevoir des gouvernements se chiffraient à 77,2 millions \$ au 31 mars 2008 (62,7 millions \$ en 2007).

iii) Impôts sur les bénéfices

Le tableau suivant présente les composantes du bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et de la charge (économie) d'impôts, établis selon les PCGR du Canada :

<i>Exercices terminés les 31 mars (en millions)</i>	2008	2007	2006
Bénéfice (perte) avant impôts			
Canada	147,2 \$	38,8 \$	(19,0) \$
Autres pays	86,8	140,0	106,8
	234,0 \$	178,8 \$	87,8 \$
Impôts exigibles			
Canada	30,8 \$	53,8 \$	4,2 \$
Autres pays	12,0	10,1	8,9
	42,8 \$	63,9 \$	13,1 \$
Impôts sur les bénéfices futurs			
Canada	19,9 \$	(41,2) \$	(7,0) \$
Autres pays	6,5	27,0	12,1
	26,4 \$	(14,2) \$	5,1 \$
Total de la charge d'impôts	69,2 \$	49,7 \$	18,2 \$

iv) Coût des garanties sur les produits vendus

La Société a des obligations au titre des garanties liées à la vente de ses simulateurs civils et militaires. Habituellement, la période de garantie initiale est de deux ans. Les coûts liés à ces garanties sont estimés et comptabilisés à titre de charges à payer au moment de la constatation des produits. La Société estime ses coûts de garantie sur un produit donné en fonction des résultats passés. La variation du passif au titre des garanties selon les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis se présente comme suit :

<i>Aux 31 mars (en millions)</i>	2008	2007
Passif au titre des garanties au début de l'exercice	10,7 \$	8,7 \$
Règlements au titre des garanties au cours de l'exercice	(5,9)	(5,2)
Provisions pour garanties	7,5	6,8
Ajustements au titre des modifications d'estimations	0,3	0,4
Passif au titre des garanties à la fin de l'exercice	12,6 \$	10,7 \$

NOTE 27 – CHIFFRES CORRESPONDANTS

Les chiffres correspondants des états financiers consolidés des exercices antérieurs ont été reclassés conformément à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

NOTE 28 – ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Un litige a opposé la Société à l'acheteur des actifs de la division Matériel pour la scierie de son secteur Systèmes forestiers, vendue en 2003. Le litige, qui a fait l'objet d'un arbitrage, portait sur une contrepartie supplémentaire que l'acheteur n'avait pas versée à la Société (voir la note 5). L'arbitrage s'est terminé à mi-chemin en avril 2008 lorsque l'acheteur a fait l'objet d'une mise sous séquestre et a été jugé insolvable. Une radiation de 8,5 millions \$ (déduction faite d'économies d'impôts de 1,5 million \$) a été constatée durant l'exercice 2008, conformément aux conventions comptables applicables, la Société jugeant qu'une situation susceptible d'entraîner une réduction de valeur existait à la date des états financiers consolidés.

Conseil d'administration et direction

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lynton R. Wilson, O.C.^{1,2,4}

Président du conseil d'administration
CAE inc.
Oakville (Ontario)

Robert E. Brown¹

Président et chef de la direction
CAE inc.
Westmount (Québec)

Brian E. Barents²

Administrateur de sociétés
Andover (Kansas)

John A. (Ian) Craig³

Président
Lanzsmirn Investments
Ottawa (Ontario)

H. Garfield Emerson, c.r., ICD.D⁴

Dirigeant
Emerson Advisory
et administrateur de sociétés
Toronto (Ontario)

Anthony S. Fell, O.C.^{1,4}

Administrateur de sociétés
Toronto (Ontario)

Paul Gagné³

Président du conseil
Fonds de revenu Wajax
Montréal (Québec)

James F. Hankinson^{3,4}

Président et chef de la direction
Ontario Power Generation Inc.
Toronto (Ontario)

E. Randolph (Randy) Jayne II²

Associé directeur
Heidrick & Struggles International Inc.
McLean (Virginie)

Robert Lacroix, O.C., Ph.D⁴

Administrateur de sociétés
Montréal (Québec)

Katharine B. Stevenson³

Administratrice
OSI Pharmaceuticals Inc.
Toronto (Ontario)

Lawrence N. Stevenson²

Directeur principal
Callisto Capital
Toronto (Ontario)

DIRECTION

Lynton R. Wilson

Président du conseil d'administration

Robert E. Brown

Président et chef de la direction

Marc Parent

Président de groupe
Produits de simulation
et Formation militaire
et services associés

Jeff Roberts

Président de groupe
Innovation et Formation civile
et services associés

Antoine Auclair

Vice-président et contrôleur

Hartland J. A. Paterson

Vice-président, Services juridiques,
avocat général et secrétaire

Alain Raquepas

Vice-président, Finances et
chef de la direction financière

Jacques Ferraro

Trésorier

¹ Membre du comité exécutif

² Membre du comité des ressources humaines

³ Membre du comité de vérification

⁴ Membre du comité de gouvernance d'entreprise

Renseignements aux actionnaires et aux investisseurs

ACTIONS DE CAE

Les actions de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole «CAE» et à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole «CGT».

COMPTABILITÉ DES TRANSFERTS ET REGISTRE DES ACTIONNAIRES

Société de fiducie Computershare du Canada

100, avenue University, 9^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Tél. : 514-982-7555 ou 1-800-564-6253
(sans frais au Canada et aux États-Unis)
www.computershare.com

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

Les actionnaires inscrits domiciliés au Canada qui souhaitent recevoir leurs dividendes en actions ordinaires et non en espèces peuvent adhérer au Programme de réinvestissement des dividendes de CAE. Le formulaire d'adhésion au programme peut être obtenu auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada.

DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les actionnaires inscrits domiciliés au Canada qui reçoivent leurs dividendes en espèces peuvent, au lieu du paiement par chèque, en demander le dépôt direct dans leur compte bancaire. Le formulaire de demande de dépôt direct des dividendes peut être obtenu auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada.

ENVOIS MULTIPLES

Pour ne recevoir qu'un seul envoi des documents qui leur sont adressés, les actionnaires inscrits titulaires de plusieurs comptes communiqueront avec la Société de fiducie Computershare du Canada et les actionnaires non inscrits, avec leur courtier en placements.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les rapports trimestriels et annuels ainsi que les autres publications de CAE sont disponibles sur son site Web www.cae.com. On peut aussi obtenir ces publications auprès du service Relations avec les investisseurs :

Relations avec les investisseurs

CAE inc.
8585, ch. de la Côte-de-Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1G6
Tél. : 1-866-999-6223
investisseurs@cae.com

Version anglaise

If you would like an English version of this Annual Report, please address your request to investor.relations@cae.com

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2008

L'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires aura lieu le mercredi 13 août 2008 à 10 h 30 (heure normale de l'Est) à l'hôtel Hilton Montréal Bonaventure situé au 900, rue de La Gauchetière Ouest, Montréal, Québec. La séance sera retransmise en direct sur le site Web de CAE à www.cae.com.

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers, s.r.l.
Comptables agréés
Montréal (Québec)

MARQUES DE COMMERCE

CAE, CAE & Design, CAE True Airport et CAE True Environment sont des marques de commerce et des marques déposées de CAE inc. ou de ses filiales. Les autres noms de marques et de produits cités dans ce document et les logos qui y sont reproduits sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Il est interdit de les utiliser, de les modifier, de les copier ou de les citer sans le consentement écrit de leur détenteur. Tous droits réservés.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Les documents suivants portant sur les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise de CAE sont disponibles sur le site Web de CAE (www.cae.com) ou sur demande auprès du secrétaire général :

- Mandats du conseil d'administration et des comités du conseil d'administration
- Descriptions des fonctions du président du Conseil, des présidents de comité et du chef de la direction
- Code d'éthique professionnelle de CAE et Code d'éthique des membres du Conseil

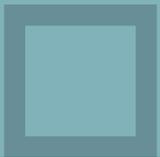
- Directives sur la régie de la Société

CAE n'est pas tenue de se conformer à la majorité des exigences d'inscription à la cote de la Bourse de New York (NYSE) en matière de gouvernance d'entreprise. Les différences les plus importantes entre les pratiques de CAE et les exigences applicables aux sociétés américaines cotées à la NYSE sont résumées sur le site Web de CAE; CAE est conforme aux exigences importantes de la NYSE à tous égards importants.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

« Certaines déclarations qui sont faites dans ce rapport annuel sont des déclarations prospectives au sens de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995 et des règlements canadiens sur les valeurs mobilières. Ces déclarations peuvent être, par exemple, celles qui concernent les perspectives de l'entreprise, l'appréciation de sa position sur le marché, ses stratégies, ses projets, ses prévisions de vente, les prix de ses principaux produits, le niveau de ses stocks, ses dépenses en immobilisations et ses taux d'imposition. Ces déclarations prospectives ne comportent aucune garantie de réalisation dans l'avenir. Elles sont fondées sur les prévisions établies par la direction et comportent de ce fait des risques et des incertitudes en raison desquels les résultats réels pourront différer sensiblement des résultats qui auront été explicitement ou implicitement annoncés dans nos déclarations. Les risques pouvant mener à telles divergences par rapport à nos attentes actuelles sont précisés dans la section intitulée Facteurs de risque de la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2008, que CAE a déposée auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières et de la *Securities and Exchange Commission*. Les déclarations prospectives qui seront faites dans le présent rapport annuel reposent sur nos prévisions en date du 14 mai 2008, qui sont susceptibles d'évoluer après cette date. Nous n'avons pas l'obligation, ni l'intention, de mettre à jour nos déclarations prospectives sauf si la loi nous y oblige. »





cae.com

